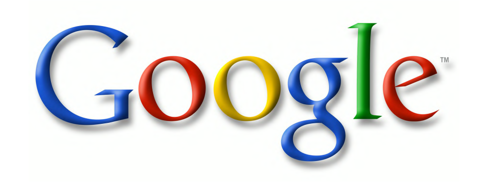
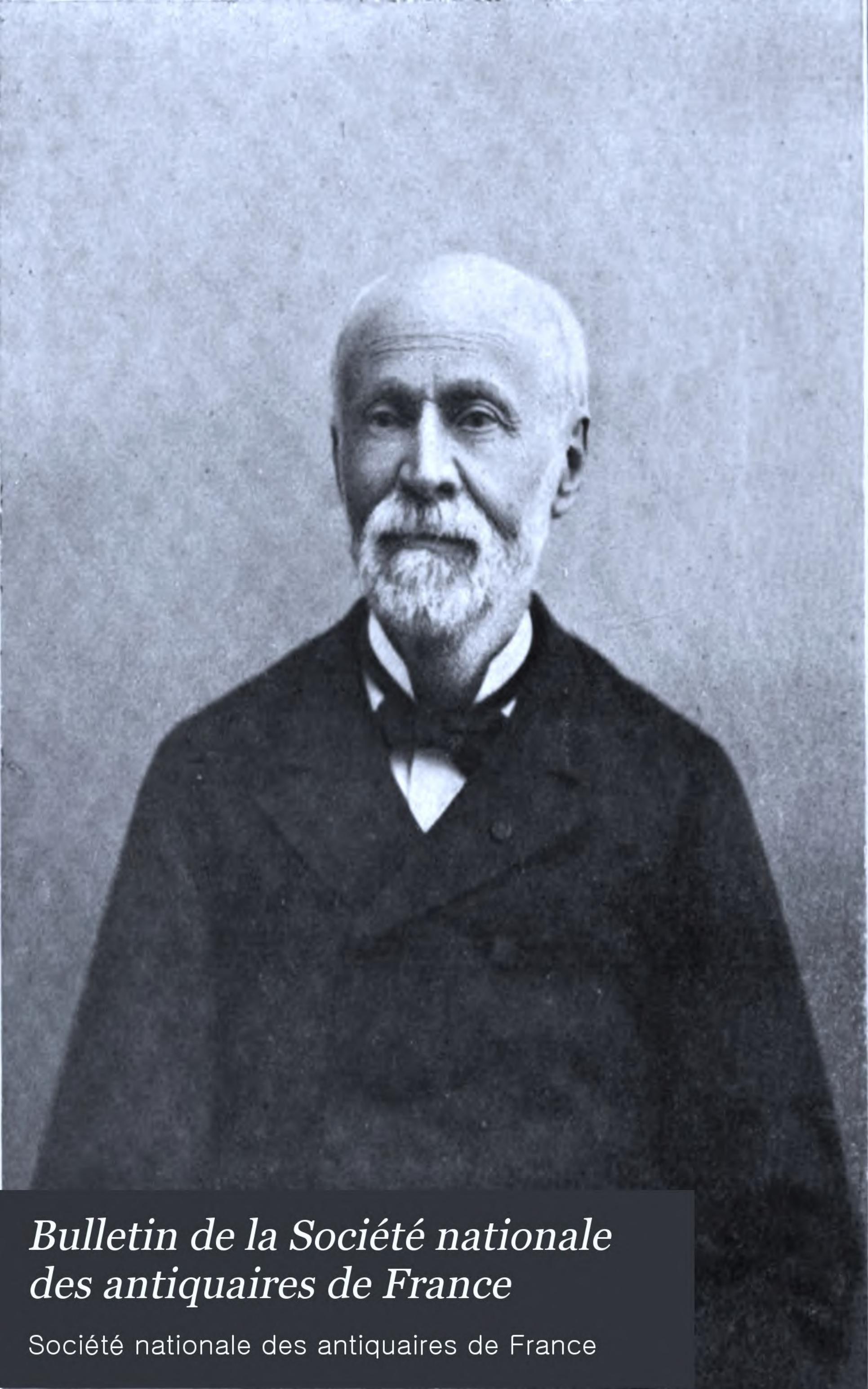





EX LIBRIS E. MAREUSE
Ad. Lalauze


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

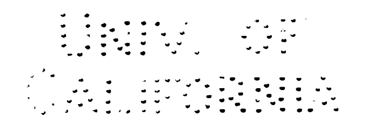
DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1899



PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1899.

MM. É. Molinier,	Président.
M. Collignon,	Premier Vice-Président.
E. Babelon,	Deuxième Vice-Président.
Le baron de Baye,	Secrétaire.
Le vicomte F. Delaborde,	Secrétaire-Adjoint.
A. Blanchet,	Trésorier.
M. Prou,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. A. Héron de Villefosse.
L'abbé H. Thédenat.
S. Berger.
É. Michon.
A. de Barthélemy.

Membres de la Commission de publication des METTENSIA.

MM. A. de Barthélemy.
H. Omont.
M. Collignon.
A. Blanchet.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. Le vicomte J. de Rougé.
L'abbé H. Thédenat.
G. Bapst.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 1er Mars 1899.

MM.

1. Deloche (Maximin), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, rue Herschell, 5 (16 avril 1856-12 novembre 1879).

2. Barthélemy (Anatole de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (9 mai 1842-7 juin 1882).

3. Delisle (Léopold), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), rue des Petits-Champs, 8 (9 juillet 1855-2 décembre 1885).

4. Passy (Louis), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), ancien sous-secrétaire d'État, député, rue Taitbout, 81 (7 août 1861-6 janvier 1886).

5. Perrot (Georges), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, directeur de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Ulm, 45 (8 janvier 1868-3 décembre 1890).

MM.

6. BERTRAND (Alexandre), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, président honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), rue Chalgrin, 4, et au château de Saint-Germain-en-Laye (7 août 1861-6 avril 1892).

7. WESCHER (Carle), ✻, ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue Notre-Dame-des-Champs, 27 (3 juin 1868-6 avril 1892).

8. HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, président du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Washington, 15 (5 janvier 1876-5 janvier 1898).

9. . . . .

10. . . . .

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 1er Mars 1899.

MM.

1. Helbig (Wolfgang), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome, villa Lante sul Gianicolo (10 janvier 1893).
2. Hirschfeld (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Berlin, à Charlottenbourg, près Berlin, Carmerstrasse, 8 (10 janvier 1893).
3. Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou (8 avril 1893).
4. Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), à Rome (7 juin 1893).
5. Sickel (le chevalier Theodor von), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université de Vienne et président de l'Institut autrichien de Rome, à Rome, Via della Croce, 74 (6 février 1895).
6. Benndorf (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Vienne, à Vienne (Autriche), Pelikangasse, 18 (16 juin 1897).
7. Albe (la duchesse de Berwick et d'), à Madrid, Palacio de Liria (1er février 1899).
8. Ferrero (Ermanno), membre de l'Académie royale des sciences, à Turin (8 avril 1891-1er février 1899).
9. . . . .
10. . . . .

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 1er Mars 1899.

MM.

1. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).

2. Rey (le baron Emmanuel), ✱, rue du Dôme, 3 (5 février 1862).

3. Heuzey (Léon), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur du département des antiquités orientales au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Bosquet, 16 *ter* (1er mai 1867).

4. Duplessis (Georges), ✱, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), conservateur honoraire du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue du Cherche-Midi, 17 (6 décembre 1871).

5. Saglio (Edmond), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue du Sommerard, 24 (3 novembre 1875).

6. Longnon (Auguste), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 50 (7 juin 1876).

MM.

7. Guiffrey (Jules), O. ✱, administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue des Gobelins, 42 (7 février 1877).

8. Schlumberger (Gustave), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue d'Antin, 27 (7 février 1877).

9. Gaidoz (Henri), directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

10. Müntz (Eugène), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la bibliothèque et des collections de l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Condé, 14 (8 mai 1878).

11. Mowat (Robert), O. ✱, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).

12. Corroyer (Édouard), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

13. Lasteyrie (le comte Robert de), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des Chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).

14. Duchesne (l'abbé Louis), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome, rue de Vaugirard, 71 *bis*, et à Rome, au Palais Farnèse (3 décembre 1879).

15. Boislisle (Arthur de), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Saint-Germain, 174 (4 mai 1881).

MM.

16. Arbois de Jubainville (Henry d'), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).
17. Robert (Ulysse), ✻, inspecteur général des bibliothèques et des archives, à Saint-Mandé, avenue Quihou, 30 (5 avril 1882).
18. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, 72 (5 juillet 1882).
19. Thédenat (l'abbé Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), supérieur de la Maison d'études de l'Oratoire, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, quai des Célestins, 8 (8 novembre 1882).
20. Bapst (Germain), ✻, rue de Miromesnil, 17 (4 février 1885).
21. Molinier (Émile), ✻, conservateur du département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, boulevard Saint-Germain, 4 (4 février 1885).
22. Collignon (Maxime), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Germain, 88 (6 janvier 1886).
23. Babelon (Ernest), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Verneuil, 30 (7 avril 1886).
24. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur-adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue Vital, 39 (12 janvier 1887).
25. Homolle (Théophile), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française d'Athènes, rue de Mondovi, 6, et à Athènes (4 mai 1887).

MM.

26. Durrieu (le comte Paul), conservateur-adjoint du département des peintures au Musée du Louvre, rue Cortambert, 11 (7 mars 1888).

27. Bouchot (Henri), conservateur-adjoint du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue Bonaparte, 47 (2 mai 1888).

28. Omont (Henri), conservateur-adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Raynouard, 30 (9 janvier 1889).

29. Baye (le baron de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

30. Delaborde (le vicomte H.-François), sous-chef de section aux Archives nationales, rue de Phalsbourg, 14 (4 février 1891).

31. Martha (Jules), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891).

32. Prou (Maurice), bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue des Martyrs, 51 (6 mai 1891).

33. Cagnat (René), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Stanislas, 10 (6 janvier 1892).

34. La Noë (le général de), C. ✻, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 43 (1er juin 1892).

35. Berger (Samuel), professeur-adjoint à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Paris, rue Michelet, 13 (1er juin 1892).

36. Beurlier (l'abbé Émile), curé de Notre-Dame d'Auteuil, rue Corot, 4 (7 mars 1894).

MM.

37. Michon (Étienne), attaché au département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue du Bac, 100 (9 janvier 1895).

38. Lafaye (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue d'Assas, 68 (9 janvier 1895).

39. Blanchet (Adrien), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, boulevard Péreire, 164 (11 décembre 1895).

40. Valois (Noël), archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, 13 (9 décembre 1896).

41. Girard (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure, rue du Cherche-Midi, 55 (9 décembre 1896).

42. Lefèvre-Pontalis (Eugène), archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Phalsbourg, 13 (13 janvier 1897).

43. La Tour (Henri de), conservateur-adjoint du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, avenue de Villars, 2 *bis* (2 juin 1897).

44. Hauvette (Amédée), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue Jacob, 21 (2 février 1898).

45. . . . .

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 1er Mars 1899.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

MARCHAND (l'abbé Frédéric), à Bourg, boulevard Victor-Hugo, 22 (3 juillet 1889).

BUCHE (Joseph), professeur au lycée, à Bourg, rue Voltaire, 29 (25 janvier 1899).

Aisne.

PILLOY (Jules), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Quentin (13 février 1884).

VAUVILLÉ (Octave), à Pommiers, par Soissons, et à Paris, boulevard Barbès, 11 (2 mars 1887).

CORNEAUX (l'abbé Victor), curé de Longpont (9 novembre 1887).

SOUCHON (Joseph), archiviste du département, à Laon (4 mars 1891).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du règlement, la qualification d'*associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

Allier.

MM.

Croizier (le marquis de), ✻, membre du Conseil supérieur des colonies, à Couleuvres, et à Neuilly, boulevard de la Saussaye, 10, parc de Neuilly (9 novembre 1892).

Male (Émile), professeur au lycée Lakanal, à Commentry, et à Paris, boulevard Saint-Michel, 7 (3 juillet 1895).

Alpes (Basses-).

Ripert-Monclar (le marquis de), O. ✻, ministre plénipotentiaire à Caracas (Vénézuéla), au château d'Allemagne, par Riez, et à Paris, rue de l'Arcade, 18 (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

Alpes-Maritimes.

Essling (le prince d'), ✻, à Nice, et à Paris, rue Jean Goujon, 8 (15 décembre 1886).

Ardèche.

Vallentin (Roger), receveur des domaines, à Saint-Péray (4 juin 1890).

Ardennes.

Piette (Édouard), ancien magistrat, à Rumigny (8 novembre 1876).

Vincent (le docteur Henri), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

Liebbe (Elias), au château de Trugny, par Rethel, et à Paris, rue Pergolèse, 48 (14 septembre 1898).

Dieudonné (Adolphe), archiviste-paléographe, attaché au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Carignan, et à Paris, boulevard de Clichy, 41 (1er février 1899).

Aube.

MM.

Babeau (Albert), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes, et à Paris, boulevard Haussmann, 133 (3 juillet 1878).

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique, à Troyes, rue Saint-Martin, 2 (4 mars 1891).

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mai 1894).

Aude.

Amardel (Gabriel), à Narbonne (5 juillet 1893).

Aveyron.

Vialettes (l'abbé Ludovic), chanoine de la cathédrale, à Rodez, rue Victor-Hugo, 15 (6 mai 1891).

Bouches-du-Rhône.

Révoil (Henry), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Servannes-Mouriès (4 juin 1873).

Blancard (Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Champoiseau (Charles), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre plénipotentiaire en retraite, villa La Victoire, à la Croix-Rouge, près Marseille (9 novembre 1892).

Castanier (Prosper), à Marseille (24 janvier 1894).

Clerc (Michel), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille, directeur du Musée d'archéologie, à Marseille, château Borély (7 décembre 1898).

Calvados.

Beaucourt (Gaston Du Fresne, marquis de), au château de Morainville, par Blangy, et à Paris, rue de Babylone, 53 (1er mars 1865).



Calvados.

MM.

Travers (Émile), archiviste-paléographe, à Caen, rue des Chanoines, 18, et à Paris, rue Paul-Louis-Courier, 13 (7 mars 1877).

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), ✻, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen, rue Bosnières, 25 (5 mai 1879).

Toutain (Jules), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, et à Paris, rue du Havre, 8 (2 décembre 1891).

Charente.

Chauvet (Gustave), ancien président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Montégut (Henri de), ancien vice-président du tribunal de Limoges, au château des Ombrais, par la Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Delamain (Philippe), à Jarnac (28 janvier 1891).

Charente-Inférieure.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville, à la Rochelle (6 février 1884).

Dangibeaud (Charles), conservateur du Musée de peinture et de numismatique, à Saintes (4 mai 1887).

Noguès (l'abbé Jules-L.-M.), curé de Dampierre-sur-Boutonne (9 novembre 1887).

Beaucorps (le baron Adalbert de), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

Baras (Albert), ✻, à Aytré (8 février 1888).

Cher.

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

La Guère (le comte Alphonse de), à Bourges, rue de la Grosse-Armée, 1 (5 novembre 1884).

MM.

Des Méloizes (le marquis Albert), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

Corrèze.

Rupin (Ernest), président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Corse.

Bonaparte (le prince Roland), à Calvi, et à Paris, avenue d'Iéna, 10 (3 juin 1891).

Côte-d'Or.

Arbaumont (Jules d'), ancien président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, aux Argentières, près Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), ancien magistrat, à Beaune, rue du Change, 3 (10 janvier 1866).

Beauvois (Eugène), à Corberon (28 juin 1871).

Montille (Léonce de), ✻, président de la Société d'histoire, à Beaune, rue Maufoux, 40 (7 avril 1880).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Dijon, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Millon (Henry), conseiller à la cour d'appel, à Dijon, boulevard Sévigné, 4 (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé Louis), curé-doyen de Sombernon (4 juillet 1888).

Lejay (l'abbé Paul), à Pontailler-sur-Saône, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 119 (5 mars 1890).

Potey (Georges), à Minot, par Aignay-le-Duc (28 janvier 1891).

Daguin (Fernand), ✻, docteur en droit, à Chamesson, et à Paris, rue de l'Université, 29 (6 février 1895).

Corot (Henry), à Savoisy (1er avril 1896).

Rey (Ferdinand), à Dijon, rue Legouy-Gerland, 5 (4 mai 1898).

Jobard (Paul), imprimeur, à Dijon (1er juin 1898).

MM.

Poinssot (Julien), à Dijon, et à Paris, rue Nicole, 7 (1er mars 1899).

Poinssot (Louis), à Dijon, et à Paris, rue Nicole, 7 (1er mars 1899).

Côtes-du-Nord.

Rhôné (Arthur), à Kéravel-en-Plouha, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10 (5 janvier 1876).

Le Cerf (René), ancien député, à Mur-de-Bretagne, et à Paris, rue d'Astorg, 4 (3 juin 1891).

Creuse.

Cessac (le comte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

Fayolle (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Cheylud (Émile), à la Roche-Chalais (23 février 1898).

Doubs.

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

Duvernoy (Clément), conservateur honoraire de la bibliothèque, à Montbéliard (7 mars 1883).

Perrin (l'abbé Élie), professeur au grand séminaire, à Besançon (11 janvier 1893).

Drôme.

Chevalier (le chanoine Ulysse), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge honoraire, à Montélimar (9 décembre 1874).

La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier, et à Paris, rue Pierre Charron, 67 (11 mai 1881).

Eure.

Regnier (Louis), à Évreux, rue Chartraine, 59 (6 mars 1890).

MM.

Porée (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville, par Thiberville (23 avril 1890).

Coutil (Léon), président de la Société normande d'études préhistoriques, aux Andelys (6 mars 1895).

Join-Lambert (Arthur), conseiller général de l'Eure, au château de Livet, par Pont-Authou, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 144 (7 avril 1897).

Eure-et-Loir.

Janssens (le comte Gaston de), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 (4 mai 1892).

Clerval (l'abbé Alexandre), supérieur de la maîtrise, à Chartres (1er février 1893).

Daupeley (Gustave), imprimeur, à Nogent-le-Rotrou (20 avril 1898).

Finistère.

Brémond d'Ars (le comte Anatole de), ✻, au château de la Porte-Neuve, par Riec, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Du Chatellier (Paul), au château de Kernus, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

Marignan (Albert), à Fonsfougacière, par Aigues-Vives, et à Paris, rue Jacob, 23 (4 février 1891).

Rousset (Louis), membre correspondant de l'Académie de Nîmes, à Uzès (6 mai 1891).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie de Toulouse, à Toulouse, rue Riquet, 1 (16 janvier 1867).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31, et à Paris, rue des Chartreux, 6 (9 février 1881).

Pasquier (Félix), archiviste du département, à Toulouse, rue Saint-Antoine-du-T, 6 (2 novembre 1887).

MM.

Batiffol (l'abbé Pierre), recteur de l'Institut catholique, à Toulouse, rue de la Fonderie, 31 (11 janvier 1888).

Barrière-Flavy (Casimir), au château de Puydaniel, par Auterive (2 décembre 1891).

Gers.

Carsalade du Pont (le chanoine Jules de), président de la Société archéologique du Gers, secrétaire de la Société historique de Gascogne, au Palais archiépiscopal, à Auch (10 juillet 1889).

Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Gironde.

Jullian (Camille), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, à Bordeaux, cours de Tournon, 1 (10 janvier 1894).

Mareuse (Edgar), à Bègles, et à Paris, boulevard Haussmann, 81 (5 juin 1895).

Dast Le Vacher de Boisville (Numa), secrétaire-général de la Société des archives historiques de la Gironde, à Bordeaux, rue de la Renaissance, 15 (28 juillet 1897).

Paris (Pierre), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, à Bordeaux, rue Méry, 26 (23 février 1898).

Braquehaye (Charles), ancien président de la Société archéologique de Bordeaux, à Bordeaux, place Rohan, 6 (6 avril 1898).

Brutails (Auguste), archiviste de la Gironde, juge au tribunal supérieur d'Andorre, à Bordeaux, rue d'Aviau (20 avril 1898).

Amtmann (Théodore), archiviste et bibliothécaire de la Société archéologique de la Gironde, à Bordeaux, rue Doidy, 26 (26 avril 1898).

Hérault.

MM.

Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Noguier (Louis), avocat, à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

Berthelé (Joseph), archiviste du département, à Montpellier, impasse Pagès, 11 (7 novembre 1883).

Douais (le chanoine Célestin), vicaire-général, à Montpellier, rue de l'Université, 20 (3 avril 1889).

Pélissier (Léon-G.), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, boulevard du Jeu de Paume, 33 (1er juillet 1891).

Vitalis (Alexandre), à Lodève, place Alsace-Lorraine (3 mars 1897).

Ille-et-Vilaine.

Joüon des Longrais (Frédéric), à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre-et-Loire.

Delaville-Le Roulx (Joseph), docteur ès lettres, archiviste-paléographe, à Monts, et à Paris, rue de Monceau, 52 (5 février 1879).

Beaumont (le comte Charles de), à Chatigny, par Fondettes, et à Paris, boulevard des Invalides, 12 (24 juillet 1894).

Isère.

Reymond (Marcel), à Grenoble, place de la Constitution, 4 (3 décembre 1890).

Fournier (Paul), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, à Grenoble, place Victor-Hugo, 11 *bis* (5 juillet 1893).

Delachenal (Roland), à Crémieu, et à Paris, rue de Babylone, 4 (5 juin 1895).

Chapot (Victor), docteur en droit, à Grenoble, et à Paris, rue Vauquelin, 15 (27 janvier 1897).

MM.

BEAUDOUIN (Édouard), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, à Grenoble, rue Président-Carnot, 2 (28 juillet 1897).

Jura.

GUICHARD (l'abbé Alphonse), docteur en théologie, curé de Grozon (6 février 1889).

BRUNE (l'abbé Paul), curé de Beaume-les-Messieurs, par Voiteur (6 mars 1889).

Loir-et-Cher.

STORELLI (André), à la Gourre, à Blois (3 juillet 1878).

Loire.

DURAND (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Ailleux, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

GONNARD (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

BRASSART (Éleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

THIOLLIER (Félix), ✻, à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

DÉCHELETTE-DESPIERRES (Joseph), à Roanne (15 novembre 1893).

Loire-Inférieure.

LA NICOLLIÈRE (Stéphane DE), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

KERVILER (René POCARD-), ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

DU DRENEUC (Pierre-René DE LISLE), secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue de Paris, 19 (19 avril 1882).

GRANGES DE SURGÈRES (le marquis DE), à Nantes, rue Saint-Clément, 66 (21 décembre 1887).

QUILGARS (Henry), à Guérande, et à Paris, rue Monge, 30 (23 février 1898).

Loiret.

MM.

Loiseleur (Jules), ✻, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

Casati (Charles), ✻, conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de la Javelière, par Boiscommun (5 mars 1873).

Desnoyers (Mgr), ✻, président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans, rue Saint-Étienne, 24 (7 mai 1873).

Couret (le comte Alphonse), ancien magistrat, à Orléans, rue du Devidet, 6 (7 novembre 1877).

Dumuÿs (Léon), à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

Lot-et-Garonne.

Tholin (Georges), ✻, archiviste du département, à Saint-Cirq, près Agen (5 mars 1873).

Lozère.

Germer-Durand (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Port (Célestin), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Durand-Gréville (Émile-Alix), à Angers, chemin de la Barre, et à Paris, rue de Grenelle, 174 (3 février 1892).

Castellane (le comte Henri de), président de la Société française de numismatique, à Parnay, par Noyant, et à Paris, rue de Villersexel, 5 (4 mai 1898).

Manche.

Tardif (Joseph), docteur en droit, à Saint-Pair, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 28 (1er mai 1895).

Marne.

MM.

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims, rue de la Grue, 12 (9 janvier 1867).

Morel (Léon), receveur particulier des finances en retraite, à Reims, rue de Sedan, 3 (1er juillet 1874).

Lucot (l'abbé Paul), chanoine-archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison (Louis), archiviste de la ville, à Reims, rue Nicolas-Perseval, 21 (20 juillet 1881).

Nicaise (Auguste), à Châlons-sur-Marne, rue Grande-Étape, 26 (12 juillet 1882).

Jadart (Henri), secrétaire général de l'Académie de Reims, bibliothécaire de la ville, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat (Alexandre), attaché au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, par Épernay, et à Paris, rue de Mézières, 6 (11 janvier 1888).

Millard (l'abbé Aristide), curé de Saint-Gond, par Sézanne (12 juin 1889).

Habert (Théophile), conservateur du Musée archéologique et céramique de la ville, à Reims, rue Linguet, 15 (2 avril 1890).

Gosset (Alphonse), architecte, à Reims, rue des Templiers, 19 (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

Roserot (Alphonse), ancien archiviste du département, à Chaumont, et à Paris, rue Saint-Placide, 60 (3 juillet 1889).

Royer (Charles), conservateur du Musée, à Langres (4 décembre 1889).

Gillet (Horace), à Joinville (30 juillet 1890).

Marcel (l'abbé Louis), préfet des études au petit séminaire, à Langres (6 juillet 1892).

Mayenne.

MM.

Farcy (Paul de), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

Mougenot (Léon), consul honoraire d'Espagne, à Nancy, rue Saint-Dizier, 9 (10 juin 1861).

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Diesdorf, et à Briey, et à Paris, rue de l'Université, 17 (4 juin 1862).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

Cournault (Charles), ✳, conservateur honoraire du Musée lorrain, à Malzéville (9 février 1870).

Germain (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Des Robert (Ferdinand), à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Vienne (Maurice Mathieu de), ✳, lieutenant-colonel, directeur d'artillerie, à Toul (5 février 1890).

Vernet (Gustave), à Toul, et à Paris, avenue de Suffren, 28 (24 juillet 1895).

Meuse.

Maxe-Werly (Léon), ✳, à Bar-le-Duc, et à Paris, rue d'Assas, 22 (10 octobre 1877).

Jacob (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Pierre (Émile), aux moulins de Houdelaincourt, par Demange-aux-Eaux (6 janvier 1897).

Morbihan.

Boyé (Marius), ✳, capitaine au 2e régiment de chasseurs, à Pontivy (11 mai 1887).

L'Estourbeillon (le marquis de), député, à Vannes, place de l'Évêché, 5 (14 décembre 1887).

Nièvre.

MM.

LESPINASSE (René LEBLANC DE), archiviste-paléographe, au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, rue du Bac, 44 (1er juillet 1868).

GAUTHIER (Gaston), instituteur, à Champvert, par Decize, (1er mars 1893).

SARRIAU (Henri), à Donzy, et à Paris, rue Treilhard, 4 (1er juillet 1896).

MIROT (Léon), archiviste aux Archives nationales, à Clamecy, et à Paris, rue Denfert-Rochereau, 23 (1er mars 1899).

Nord.

VAN HENDE (Édouard), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

RIGAUX (Henry), à Lille, rue du Chaufour, 14 (4 février 1874).

QUARRÉ-REYBOURBON (Louis), à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

FINOT (Jules), ✻, archiviste du département, à Lille (12 décembre 1883).

CARTON (le docteur Louis), médecin-major du 19e régiment de chasseurs à cheval, à Lille, rue Voltaire, 33 (3 février 1892).

MAURICE (Jules), à Douai, rue des Blancs-Mouchons, 39, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 5 (9 janvier 1895).

HÉNAULT (Maurice), archiviste et sous-bibliothécaire de la ville, à Valenciennes (11 décembre 1895).

FOUGÈRES (Gustave), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, à Lille, rue Barthélemy-Delespaul, 88 (23 février 1898).

Oise.

MARSY (le comte Arthur DE), directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne, et à Paris, rue Pigalle, 22 (12 décembre 1866).

MM.

CAIX DE SAINT-AYMOUR (le vicomte Amédée DE), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis, et à Paris, boulevard de Courcelles, 112 (13 décembre 1876).

LUÇAY (le comte Hélion DE), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy, et à Paris, rue de Varennes, 90 (3 juillet 1878).

DU LAC (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

MÜLLER (l'abbé Eugène), curé de Saint-Leu-d'Esserent (25 juillet 1888).

VALTON (Prosper), à Frétoy-le-Château, par Guiscard, et à Paris, rue Taitbout, 36 (15 juin 1889).

MARSAUX (le chanoine Léopold), à Beauvais, rue des Jacobins, 68 (2 avril 1890).

BORDEAUX (Paul), à Méru, rue Nationale, 72, et à Neuilly-sur-Seine, rue Charles-Laffitte, 97 (3 février 1892).

BONNAULT D'HOUËT (le baron Xavier DE), archiviste paléographe, à Compiègne (14 avril 1897).

Orne.

DUVAL (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

DURUFLÉ (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers, et à Paris, rue de la Victoire, 47 (10 février 1886).

GODET (l'abbé Henri), curé du Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Pas-de-Calais.

MONNECOVE (Félix LE SERGEANT DE), ✻, ancien député, à Saint-Omer, et à Paris, rue Saint-Florentin, 4 (4 mars 1874).

PAGART D'HERMANSART (Émile), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Omer (13 février 1884).

MM.

CARDEVACQUE (Adolphe DE), secrétaire de la Commission départementale des monuments historiques, à Arras, rue Gambetta, 21 (2 juillet 1884).

VAILLANT (Victor-J.), à Boulogne-sur-Mer, rue Tour-Notre-Dame, 12 (3 juillet 1889).

LOISNE (le comte Auguste MENCHE DE), au château de Beaulieu, par Saint-Venant, et à Paris, rue de Varenne, 51 (25 mars 1896).

LHOMEL (le comte Georges DE), à Montreuil-sur-Mer, et à Paris, rue Marbeuf, 27 (7 décembre 1898).

Puy-de-Dôme.

AUDOLLENT (Auguste), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont-Ferrand, à Clermont-Ferrand, rue de Beaulieu, 3 (5 mars 1890).

Pyrénées (Basses-).

PLANTÉ (Adrien), ancien député, président de la Société des lettres, sciences et arts de Pau, à Orthez (5 février 1896).

LEMAIRE (Arthur), à Saint-Jean-de-Luz, et à Paris, rue de Rome, 35 (3 février 1897).

Pyrénées (Hautes-).

FROSSARD (le pasteur Charles), à Bagnères-de-Bigorre, et à Paris, rue Ballu, 14 (6 juin 1883).

Rhône.

ALLMER (Auguste), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon, quai Claude-Bernard, 26 (6 mars 1861).

MORIN-PONS (Henry), à Lyon, quai Saint-Clair, 15 (4 janvier 1865).

GIRAUD (Jean-Baptiste), conservateur du Musée archéologique de la ville, à Lyon, rue Saint-Dominique, 15 (7 avril 1880).

MM.

Vachez (Antoine), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, rue de la Charité, 24 (9 novembre 1887).

Rainaud (Armand), agrégé de l'Université, à Lyon, chemin d'Alaï, 117, au Point-du-Jour (27 février 1889).

Condamin (le chanoine James), professeur aux Facultés libres, à Lyon, rue du Peyrat, 4 (2 avril 1890).

Saône-et-Loire.

Bulliot (Gabriel), ✳, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Desbilligny (Jules Pierrot-), à Autun, et à Paris, avenue Henri-Martin, 47 (14 décembre 1887).

Sarthe.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste-paléographe, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), à Couléon, par Tuffé (17 juillet 1895).

Seine.

Chatel (Eugène), ✳, archiviste honoraire du département du Calvados, à Paris, rue Vavin, 5 (4 février 1863).

Lefort (Louis), ✳, à Paris, rue de Condé, 5 (3 février 1875).

Bayet (Charles), O. ✳, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'enseignement primaire, à Paris, rue Gay-Lussac, 24 (2 juillet 1879).

Pothier (le général Edgard), C. ✳, à Paris, boulevard Saint-Germain, 262 (16 janvier 1884).

Weiss (André), ✳, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

Bloch (Gustave), ✳, maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris, rue d'Alésia, 72 (11 juin 1884).

MM.

Ruelle (Ch.-Émile), ✻, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, place du Panthéon, 6 (9 novembre 1887).

Mazerolle (Fernand), archiviste de la Monnaie, à Paris, avenue Niel, 91 (16 novembre 1887).

Bouillet (l'abbé Auguste), à Paris, rue Corot, 4 (12 juin 1889).

Enlart (Camille), sous-bibliothécaire à l'École des beaux-arts, à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 56 (19 juin 1889).

Meyer (Henri), à Paris, avenue Hoche, 24 (4 mars 1891).

Villenoisy (François de), attaché au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Washington, 32 (1er juillet 1891).

Leprieur (Paul), attaché au département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

Wilhelm (Henri), juge de paix, à Pantin (1er mars 1893).

Lambin (Émile), au Grand-Montrouge, avenue de la République, 22 (5 juillet 1893).

Eude (Émile), ingénieur-architecte, à Paris, avenue d'Orléans, 8 (3 juillet 1895).

Trawinski (Florentin), secrétaire-agent-comptable des Musées nationaux, au Musée du Louvre (8 juillet 1896).

Capitan (le docteur Louis), professeur à l'École d'anthropologie, à Paris, rue des Ursulines, 5 (6 janvier 1897).

Expert (Henry), à Paris, boulevard Saint-Michel, 105 (1er juin 1898).

Vitry (Paul), attaché au Musée du Louvre, à Paris, boulevard Saint-Germain, 7 (7 décembre 1898).

Seine-Inférieure.

Beaurepaire (Charles de Robillard de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

MM.

Estaintot (le comte Robert d'), à Rouen (1er décembre 1875).

Allard (Paul), ancien magistrat, à Rouen, rue de la Corderie, 12 (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), ✻, ingénieur, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 102 (3 janvier 1883).

Prévost (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasselièvre (6 juin 1888).

Dumoulin (Maurice), au Havre, boulevard François Ier, 31 (11 décembre 1895).

Seine-et-Marne.

Bordes (l'abbé Jean-Marie), censeur du collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

Héron de Villefosse (Étienne), à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (2 juin 1886).

Seine-et-Oise.

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray, et à Paris, rue des Pyramides, 2 (10 décembre 1873).

Fourdrignier (Édouard), à Sèvres, Grande-Rue, 112 (4 juin 1879).

Caron (Émile), ✻, aux Camaldules, par Yerres, et à Paris, boulevard Haussmann, 36 (6 avril 1881).

Letaille (Joseph), à Bellevue, et à Paris, rue Garancière, 15 (20 janvier 1886).

Thélier (Ernest), à Marly-le-Roy, château du Chenil, et à Paris, boulevard de Courcelles, 66 (12 février 1890).

Martin-Sabon (Félix), ingénieur, à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (2 avril 1890).

Rosières (Raoul), à Meulan (3 mai 1893).



MM.

Marchéville (Marcel de), ✻, vice-président de la Société française de numismatique, à Saint-Germain-en-Laye, et à Paris, boulevard Haussmann, 138 (7 février 1894).

Marquet de Vasselot (Jean-J.), attaché à la conservation du Musée de Versailles, à Bellevue, Grande-Rue, 12 (9 janvier 1895).

Maignan (Albert), O. ✻, artiste peintre, à Saint-Prix, et à Paris, rue La Bruyère, 1 (6 mars 1895).

Sèvres (Deux-).

Espérandieu (Émile), capitaine d'infanterie, professeur à l'École militaire d'infanterie, à Saint-Maixent (29 juillet 1885).

Piet-Lataudrie (Charles), à Niort, et à Paris, avenue de Messine, 14 (2 décembre 1885).

Somme.

Janvier (Auguste), à Amiens, boulevard du Mail, 73 (5 décembre 1877).

Duhamel-Decéjean (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Gloriette, 6, et au château de Fréchencourt, par Montigny (7 avril 1886).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

Guerlin (Robert), président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Saint-Louis, 30 (3 février 1892).

Tarn-et-Garonne.

Bruston (Charles), ✻, doyen de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Toulouse, à Montauban, rue de la Banque, 37 (7 mars 1894).

Vendée.

MM.

Vallette (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Farcinet (Charles), O. ✻, ancien chef du personnel au ministère de l'Intérieur, à la Roche-sur-Yon, et à Paris, rue de la Néva, 3 (7 décembre 1892).

Arnauldet (Pierre), licencié en droit, au Fossé-Rouge, par l'Oie (24 janvier 1894).

Vienne.

La Croix (le R. P. Camille de), ✻, conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Combes (Camille), avocat, au château de Velue, à Nueil-sous-Faye, par Monts-sur-Guesnes, et à Paris, rue Vignon, 21 (9 novembre 1887).

Vienne (Haute-).

Fage (René), avocat, à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, et à Paris, rue Lepelletier, 29 (9 mai 1855).

Julliot (Gustave), conservateur du Musée archéologique, à Sens (7 février 1872).

Petit (Ernest), ✻, conseiller général de l'Yonne, président de la Société des sciences de l'Yonne, à Vausse, par l'Isle-sur-Serein, et à Paris, rue du Bellay, 8 (7 février 1883).

Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château du Chesnoy, près Sens, et à Paris, rue de Bellechasse, 31 (2 décembre 1891).

Lucas (Charles), architecte, à Champigny-sur-Yonne, et à Paris, rue de Dunkerque, 23 (2 juin 1897).

Algérie et Tunisie.

MM.

BLANC (Édouard), à Tunis, et à Paris, rue Spontini, 18 (6 mars 1890).

GAUCKLER (Paul), directeur des antiquités et des beaux-arts de la Régence, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Tunis, rue des Selliers, 66 (11 janvier 1893).

L'ESPINASSE-LANGEAC (le vicomte DE), à Sfax (11 janvier 1893).

ANSELME DE PUISAYE (le marquis Jules D'), à Tunis, Sidi el Benna, 32 (10 avril 1895).

DELATTRE (Le R. P. Alfred-Louis), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), chapelain de Saint-Louis, à Carthage (11 décembre 1895).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

ENGEL (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse), et à Paris, rue de l'Assomption, 66 (5 décembre 1877).

SORLIN-DORIGNY (Albert), à Constantinople, rue Asmali-Mesdjid, 17, Péra (1er juin 1881).

SAIGE (Gustave), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

LAIGUE (Louis DE), ✱, consul général de France, à Rotterdam (Pays-Bas) (5 décembre 1883).

LA MARTINIÈRE (Henri-P. DE), ✱, secrétaire de la légation de France au Maroc, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Tanger, et à Paris, rue de Saint-Pétersbourg, 28 (19 juin 1889).

MM.

FLEURY (le comte Louis DE), à la Kempa, par Lomzo, gouvernement de Grodno, Russie (5 mars 1890).

DURIGHELLO (Ange), à Beyrouth, Syrie (10 janvier 1894).

LAGRANGE (le R. P. Marie-Joseph), au couvent de Saint-Étienne des Dominicains, à Jérusalem (6 mars 1895).

GERMER-DURAND (le R. P. Joseph), supérieur des Assomptionnistes, à Jérusalem (11 décembre 1895).

SÉJOURNÉ (le R. P. Paul-M.), de l'ordre des Frères Prêcheurs, à Jérusalem, et à Paris, rue du Bac, 94 (11 décembre 1895).

MORIN (le R. dom Germain), à l'abbaye de Maredsous, Belgique (13 mai 1896).

ROUVIER (le docteur Jules), professeur à la Faculté de médecine, à Beyrouth, Syrie (28 juillet 1897).

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

PFLUGK-HARTTUNG (le Dr Julius VON), à Berlin, S. W., Yorkstrasse, 14 (1er décembre 1886).

HELBIG (Wolfgang), v. p. 9.

HIRSCHFELD (Otto), v. p. 9.

PLATH (le Dr Konrad), à Berlin, S. W., Anhaltstrasse, 7 (5 juin 1895).

Autriche-Hongrie.

SICKEL (le chevalier Th. VON), v. p. 9.

BENNDORF (Otto), v. p. 9.

Belgique.

VAN DER STRATEN-PONTHOZ (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

DOGNÉE (Eugène-M.-O.), ✻, à Liège, place des Carmes, 20 (6 juin 1867).

HELBIG (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 16 (2 mai 1883).

MM.

Cloquet (Louis), professeur à l'Université, à Gand, rue Saint-Pierre, 2 (3 décembre 1884).

Cumont (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

Witte (Alphonse de), ingénieur, à Bruxelles, rue du Trône, 49 (3 avril 1889).

Soil (Eugène), membre de la Commission royale des monuments, juge au tribunal civil, à Tournai, rue Royale, 45 (29 juillet 1896).

Destrée (Joseph), conservateur du Musée des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles (20 avril 1898).

Danemark.

Schmidt (le professeur Valdemar), ✻, à Copenhague, Musées royaux, Prindsens Palais (3 juin 1868).

Olrik (le Dr Hans), inspecteur général des écoles du Danemark, directeur de l'École normale supérieure, à Copenhague, Gothersgade, 175 (6 février 1895).

Espagne.

Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

Soriano y Tomba (Ramon de), à Barcelone, Petritxol, 3 (19 novembre 1879).

Vera y Chilier (Francisco de Asis de), directeur et conservateur du Musée provincial, à Cadix (6 janvier 1892).

Gestoso y Perez (José), conservateur du Musée municipal de Séville, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts de la même ville, à Séville, Gravina, 27 (6 avril 1898).

Albe (la duchesse d'), v. p. 9.

Grande-Bretagne et Irlande.

Lewis (Bunnell), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Cork (Irlande), Queen's College (7 mars 1883).

MM.

Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), membre de la Société des Antiquaires de Londres, aide de camp de S. M. la Reine, au château de Wildeck, Argovie (Suisse) (10 décembre 1884).

Pitt-Rivers (le lieutenant général Augustus-Henry Lane-Fox-), membre de la Société Royale et de la Société des Antiquaires de Londres, au château de Rushmore, Salisbury (8 avril 1891).

Evans (Arthur-John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum, Oxford, à Youlbury, près Abingdon (8 avril 1891).

Headlam (le Rev. Arthur-C.), à Welwyn, Herts (5 février 1896).

Grèce.

Carapanos (Constantin), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), ancien ministre, à Athènes (10 avril 1878).

Italie.

Ferrero (Ermanno), v. p. 9.

Lovatelli (la comtesse), v. p. 9.

Norvège.

Unger (Charles-Richard), professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Russie.

Ouvaroff (la comtesse), v. p. 8.

Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), ✱, président de la Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg, Galernaïa, 58 (5 février 1896).

Bock (Wladimir de), chambellan de S. M. l'Empereur, conservateur en chef de la Section du moyen âge et de la Renaissance à l'Ermitage impérial, à Saint-Pétersbourg, Grande Morskaïa, 46 (23 février 1898).

Suisse.

MM.

Fazy (Henry), professeur d'histoire à l'Université, à Genève, boulevard Helvétique, 24 (4 février 1863).

Geymüller (le baron Henry de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Baden-Baden (Allemagne), Louisenstrasse, 3 (6 février 1884).

Briquet (Charles-Moïse), à Genève, rue de la Cité, 6 (23 décembre 1885).

Naëf (Albert), architecte, à Corseaux-sur-Vevey (Vaud) (16 novembre 1892).

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

ET ÉTRANGERS

Au 1er Mars 1899.

MM.

Albe (la duchesse d'), Espagne.
Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Allmer (Auguste), Rhône.
Amardel (Gabriel), Aude.
Amtmann (Théodore), Gironde.
Anselme de Puisaye (le marquis d'), Tunisie.
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Arnauldet (Pierre), Vendée.
Aubertin (Charles), Côte-d'Or.
Audollent (Auguste), Puy-de-Dôme.

Babeau (Albert), Aube.
Baras (Albert), Charente-Inférieure.
Barrière-Flavy (Casimir), Haute-Garonne.
Batiffol (l'abbé), Haute-Garonne.
Bayet (Charles), Seine.
Beaucorps (le baron Adalbert de), Charente-Inférieure.
Beaucourt (le marquis de), Calvados.
Beaudouin (Édouard), Isère.
Beaumont (le comte Charles de), Indre-et-Loire.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), Seine-Inférieure.
Beaurepaire (Eugène de Robillard de), Calvados.
Beauvois (Eugène), Côte-d'Or.
Benndorf (Otto), Autriche.

MM.

Berthelé (Joseph), Hérault.
Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.
Blanc (Édouard), Tunisie.
Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Bloch (Gustave), Seine.
Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), Russie.
Bock (Wladimir de), Russie.
Bonaparte (le prince Roland), Corse.
Bonnault (le baron de), Oise.
Bordeaux (Paul), Oise.
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Bouillet (l'abbé), Seine.
Boyé (Marius), Morbihan.
Braquehaye (Charles), Gironde.
Brassart (Éleuthère), Loire.
Brémond d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Briquet (Charles-Moïse), Suisse.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brune (l'abbé), Jura.
Bruston (Charles), Tarn-et-Garonne.
Brutails (Auguste), Gironde.
Bulliot (Gabriel), Saône-et-Loire.
Buche (Joseph), Ain.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte de), Oise.
Capitan (le docteur), Seine.
Carapanos (Constantin), Grèce.
Cardevacque (Adolphe de), Pas-de-Calais.
Caron (Emile), Seine-et-Oise.
Carsalade du Pont (le chanoine de), Gers.
Carton (le docteur), Nord.
Casati (Charles), Loiret.
Castanier (Prosper), Bouches-du-Rhône.
Castellane (le comte Henri de), Maine-et-Loire.
Cazalis de Fondouce (Paul), Hérault.
Cessac (le comte de), Creuse.
Champoiseau (Charles), Bouches-du-Rhône.

MM.

Chapot (Victor), Isère.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chatel (Eugène), Seine.
Chauvet (Gustave), Charente.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Cheylud (Émile), Dordogne.
Clerc (Michel), Bouches-du-Rhône.
Clerval (l'abbé), Eure-et-Loir.
Cloquet (Louis), Belgique.
Combes (Camille), Vienne.
Condamin (le chanoine), Rhône.
Corneaux (l'abbé), Aisne.
Corot (Henry), Côte-d'Or.
Couret (le comte Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Coutil (Léon), Eure.
Croizier (le marquis de), Allier.
Cumont (Georges), Belgique.

Daguin (Fernand), Côte-d'Or.
Dangibeaud (Charles), Charente-Inférieure.
Dast de Boisville (Numa), Gironde.
Daupeley (Gustave), Eure-et-Loir.
Déchelette-Despierres (Joseph), Loire.
Delachenal (Roland), Isère.
Delamain (Philippe), Charente.
Delaville-Le Roulx (Joseph), Indre-et-Loire.
Delattre (le R. P.), Tunisie.
Demaison (Louis), Marne.
Deseilligny (Jules Pierrot-), Saône-et-Loire.
Des Méloizes (le marquis), Cher.
Desnoyers (Mgr), Loiret.
Des Robert (Ferdinand), Meurthe-et-Moselle.
Destrée (Joseph), Belgique.
Dieudonné (Adolphe), Ardennes.
Dognée (Eugène), Belgique.

MM.

Douais (le chanoine), Hérault.
Du Chatellier (Paul), Finistère.
Du Dreneuc (Pierre de Lisle), Loire-Inférieure.
Duhamel-Decéjean (Charles), Somme.
Du Lac (Jules), Oise.
Dumoulin (Maurice), Seine-Inférieure.
Dumuÿs (Léon), Loiret.
Durand (Vincent), Loire.
Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Durand-Gréville (Émile-Alix), Maine-et-Loire.
Durighello (Ange), Turquie d'Asie.
Duruflé (Gustave), Orne.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (Clément), Doubs.

Engel (Arthur), Suisse.
Enlart (Camille), Seine.
Espérandieu (le capitaine), Deux-Sèvres.
Essling (le prince d'), Alpes-Maritimes.
Estaintot (le comte Robert d'), Seine-Inférieure.
Eude (Émile), Seine.
Evans (Arthur-John), Grande-Bretagne.
Expert (Henry), Seine.

Fage (René), Haute-Vienne.
Farcinet (Charles), Vendée.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Fazy (Henry), Suisse.
Ferrero (Ermanno), Italie.
Finot (Jules), Nord.
Fleury (le comte de), Russie.
Fougères (Gustave), Nord.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Fournier (Paul), Isère.
Frossard (Charles), Hautes-Pyrénées.

MM.

Gauckler (Paul), Tunisie.
Gauthier (Gaston), Nièvre.
Gauthier (Jules), Doubs.
Germain (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Germer-Durand (le R. P.), Turquie d'Asie.
Gestoso y Perez (José), Espagne.
Geymüller (le baron Henry de), Suisse.
Gillet (Horace), Haute-Marne.
Giraud (Jean-Baptiste), Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godet (l'abbé), Orne.
Gonnard (Henri), Loire.
Gosset (Alphonse), Marne.
Goy (Pierre de), Cher.
Granges de Surgères (le marquis de), Loire-Inférieure.
Guerlin (Robert), Somme.
Guichard (l'abbé), Jura.
Guyencourt (Robert de), Somme.

Habert (Théophile), Marne.
Headlam (le Rev. Arthur-C.), Grande-Bretagne.
Helbig (Jules), Belgique.
Helbig (Wolfgang), Allemagne.
Hénault (Maurice), Nord.
Héron de Villefosse (Étienne), Seine-et-Marne.
Hirschfeld (Otto), Allemagne.

Jacob (Alfred), Meuse.
Jadart (Henry), Marne.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Janvier (Auguste), Somme.
Jobard (Paul), Côte-d'Or.
Join-Lambert (Arthur), Eure.
Joüon des Longrais (Frédéric), Ille-et-Vilaine.
Jullian (Camille), Gironde.
Julliot (Gustave), Yonne.

MM.

Kermaingant (P. Laffleur de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), Aube.
Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), Gers.
La Croix (le R. P. Camille de), Vienne.
Lagrange (le R. P.), Turquie d'Asie.
La Guère (le comte de), Cher.
Laigue (Louis de), Pays-Bas.
La Martinière (Henri de), Maroc.
Lambin (Émile), Seine.
La Nicollière (Stéphane de), Loire-Inférieure.
La Sizeranne (le comte de), Drôme.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Le Cerf (René), Côtes-du-Nord.
Le Clert (Louis), Aube.
Lefort (Louis), Seine.
Lejay (l'abbé), Côte-d'Or.
Lemaire (Arthur), Basses-Pyrénées.
Leprieur (Paul), Seine.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
L'Espinasse-Langeac (le vicomte de), Tunisie.
L'Estourbeillon (le marquis de), Morbihan.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.
Lewis (Bunnell), Irlande.
Lhomel (le comte de), Pas-de-Calais.
Liebbe (Elias), Ardennes.
Loiseleur (Jules), Loiret.
Loisne (le comte Menche de), Pas-de-Calais.
Louis-Lucas (Paul), Côte-d'Or.
Lovatelli (la comtesse), Italie.
Lucas (Charles), Yonne.
Luçay (le comte de), Oise.
Lucot (le chanoine), Marne.

Maignan (Albert), Seine-et-Oise.
Male (Émile), Allier.

MM.

Marcel (l'abbé), Haute-Marne.
Marchand (l'abbé), Ain.
Marchéville (Marcel de), Seine-et-Oise.
Mareuse (Edgar), Gironde.
Marignan (Albert), Gard.
Marquet de Vasselot (Jean), Seine-et-Oise.
Marsaux (le chanoine), Oise.
Marsy (le comte de), Oise.
Martin-Sabon (Félix), Seine-et-Oise.
Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Maurice (Jules), Nord.
Maxe-Werly (Léon), Meuse.
Mazerolle (Fernand), Seine.
Menjot d'Elbenne (le vicomte), Sarthe.
Meyer (Henri), Seine.
Millard (l'abbé), Marne.
Millon (Henry), Côte-d'Or.
Mirot (Léon), Nièvre.
Monnecove (Félix Le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montégut (Henri de), Charente.
Montille (Léonce de), Côte-d'Or.
Morel (Léon), Marne.
Morillot (l'abbé), Côte-d'Or.
Morin (dom Germain), Belgique.
Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Müller (l'abbé Eugène), Oise.
Musset (Georges), Charente-Inférieure.

Naëf (Albert), Suisse.
Nicaise (Auguste), Marne.
Noguès (l'abbé), Charente-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.

Olrik (le Dr Hans), Danemark.
Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Pagart d'Hermansart (Émile), Pas-de-Calais.

MM.

Paris (Pierre), Gironde.
Pasquier (Félix), Haute-Garonne.
Pélissier (Léon), Hérault.
Perrin (l'abbé), Doubs.
Petit (Ernest), Yonne.
Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), Allemagne.
Pierre (Émile), Meuse.
Piet-Lataudrie (Charles), Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Ardennes.
Pilloy (Jules), Aisne.
Pitt-Rivers (le lieutenant général), Grande-Bretagne.
Planté (Adrien), Basses-Pyrénées.
Plath (le Dr Konrad), Allemagne.
Poinssot (Julien), Côte-d'Or.
Poinssot (Louis), Côte-d'Or.
Porée (le chanoine), Eure.
Port (Celestin), Maine-et-Loire.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Pothier (le général), Seine.
Poujol de Fréchencourt (Fernand), Somme.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.

Quarré-Reybourbon (Louis), Nord.
Quilgars (Henry), Loire-Inférieure.

Rainaud (Armand), Rhône.
Regnier (Louis), Eure.
Révoil (Henry), Bouches-du-Rhône.
Rey (Ferdinand), Côte-d'Or.
Reymond (Marcel), Isère.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), Grande-Bretagne.
Rivoli (le duc de), Alpes-Maritimes.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.

MM.

Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Roserot (Alphonse), Haute-Marne.
Rosières (Raoul), Seine-et-Oise.
Rousset (Louis), Gard.
Rouvier (le docteur), Syrie.
Roy (Maurice), Yonne.
Royer (Charles), Haute-Marne.
Ruelle (Émile), Seine.
Rupin (Ernest), Corrèze.

Saige (Gustave), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Salmon (Philippe), Yonne.
Sarriau (Henri), Nièvre.
Schmidt (le professeur Valdemar), Danemark.
Séjourné (le R. P.), Turquie d'Asie.
Sickel (le chevalier Th. von), Autriche.
Soil (Eugène), Belgique.
Soriano y Tomba (Ramon de), Espagne.
Sorlin-Dorigny (Albert), Turquie.
Souchon (Joseph), Aisne.
Storelli (André), Loir-et-Cher.

Tardif (Joseph), Manche.
Taussserat (Alexandre), Marne.
Thélier (Ernest), Seine-et-Oise.
Thiollier (Félix), Loire.
Tholin (Georges), Lot-et-Garonne.
Toutain (Jules), Calvados.
Travers (Émile), Calvados.
Trawinski (Florentin), Seine.

Unger (Charles-Richard), Norvège.

Vachez (Antoine), Rhône.
Vaillant (Victor), Pas-de-Calais.
Vallentin (Ludovic), Drôme.

MM.

Vallentin (Roger), Ardèche.
Vallette (René), Vendée.
Valton (Prosper), Oise.
Van der Straten-Ponthoz (le comte François), Belgique.
Van Hende (Édouard), Nord.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Vera y Chilier (Francisco de Asis de), Espagne.
Vernet (Gustave), Meurthe-et-Moselle.
Vialettes (le chanoine), Aveyron.
Vienne (Maurice de), Meurthe-et-Moselle.
Villenoisy (François de), Seine.
Vincent (le docteur), Ardennes.
Vitalis (Alexandre), Hérault.
Vitry (Paul), Seine.

Weiss (André), Seine.
Wilhelm (Henri), Seine.
Witte (Alphonse de), Belgique.

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE. Académie des inscriptions et belles-lettres.

—

AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation de l'Allier.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société d'études historiques des Hautes-Alpes.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
AUBE, *Troyes*. Société académique de l'Aube.
AVEYRON, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts.
BELFORT (Territoire de). Société belfortaine d'émulation.
CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société des sciences, arts et belles-lettres.
CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente.
— — Société archéologique et historique de la Charente.
CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.
— — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

CHER, *Bourges*. Société historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
— — Académie de Dijon.
— *Beaune*. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— *Montbéliard*. Société d'émulation.

DRÔME, *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.
— *Romans*. Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.
— *Châteaudun*. Société dunoise.

GARD, *Nîmes*. Académie de Nimes.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

Gironde, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de la Gironde.
— — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.

Hérault, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.

Ille-et-Vilaine, *Rennes*. Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

Indre-et-Loire, *Tours*. Société archéologique de Touraine.

Isère, *Grenoble*. Académie delphinale.

Landes, *Dax*. Société de Borda.

Loir-et-Cher, *Blois*. Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

Loire, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

Loire-Inférieure, *Nantes*. Société archéologique.

Loiret, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

Maine-et-Loire, *Angers*. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
— — Académie des sciences et belles-lettres.

Manche, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.

Marne, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.
— *Reims*. Académie de Reims.

Marne (Haute-), *Langres*. Société historique et archéologique.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.

MEUSE, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.
MORBIHAN, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.
NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Roubaix*. Société d'émulation.
OISE, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.
— *Compiègne*. Société historique.
PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
SAVOIE, *Chambéry*. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société florimontane.
SEINE, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société philotechnique.
— — Société des Amis des monuments parisiens.
SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.
SEINE-ET-MARNE, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société archéologique du Gâtinais.

SEINE-ET-OISE, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
— — Commission des antiquités de Seine-et-Oise.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.

SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de statistique.

SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie d'Amiens.
— *Abbeville*. Société d'émulation.

TARN-ET-GARONNE, *Montauban*. Société archéologique.

VAR, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.
— — Académie du Var.

VAUCLUSE, *Avignon*. Académie de Vaucluse.

VENDÉE, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.

VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.

VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.

VOSGES, *Épinal*. Société d'émulation des Vosges.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.

YONNE, *Auxerre*. Société des sciences de l'Yonne.
— *Sens*. Société archéologique.

ALGÉRIE, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Bône*. Académie d'Hippône.
— *Constantine*. Société archéologique du département.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.

Sociétés étrangères.

ALLEMAGNE. *Bonn*. Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande.
— *Iéna*. Verein für thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Trèves*. Gesellschaft für nützliche Forschungen.

Allemagne. *Wiesbaden*. Verein für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.

Alsace-Lorraine. *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie de Metz.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

Autriche-Hongrie. *Agram*. Société archéologique.
— *Buda-Pest*. Az archæologiai bizottság (Société archéologique de Hongrie).
— *Graz*. Historischer Verein für Steiermark.
— *Knin*. Société archéologique.
— *Prague*. Société archéologique de la Bohême.
— *Spalato*. Rédaction du Bullettino di archeologia e storia dalmata.
— *Vienne*. Akademischer Verein deutscher Historiker.
— — Anthropologische Gesellschaft.
— — K. Akademie der Wissenschaften.
— — K. Central-Commission für Kunst und historische Denkmäler.
— — Œsterreichisches archaeologisches Institut.

Belgique. *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Société d'archéologie.
— — Société des Bollandistes.
— — Société royale de numismatique.
— *Gand*. Comité central de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
— — Cercle historique et archéologique.
— *Liège*. Société liégeoise de littérature wallonne.

BELGIQUE. *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

— *Namur.* Société archéologique.

DANEMARK. *Copenhague.* Kongelige Nordiske oldskrift-Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).

— *Odensée.* Fyens Stifts litteraere Selskab (Société littéraire de Fionie).

ÉGYPTE. *Le Caire.* Comité de conservation des monuments de l'art arabe.

ESPAGNE. *Madrid.* Académie royale de l'Histoire.

— — Sociedad española de excursiones.

ÉTATS-UNIS. *Baltimore.* Johns Hopkins University.

— *Boston.* American Antiquarian Society.

— *Cambridge.* Archæological Institute of America.

— *Chicago.* Académie des sciences.

— *Philadelphie.* American philosophical Society.

— *Topeka.* Kansas State historical Society.

— *Urbana.* Ohio historical and philosophical Society.

— *Washington.* Bureau of Ethnology.

— — Smithsonian Institution.

GRANDE-BRETAGNE. *Londres.* Society of Antiquaries of London.

— — Society of Biblical Archæology.

— *Cambridge.* Cambridge Antiquarian Society.

— *Edimbourg.* Royal Society of Edinburgh.

— — Society of Antiquaries of Scotland.

— *Jersey.* Société jersiaise.

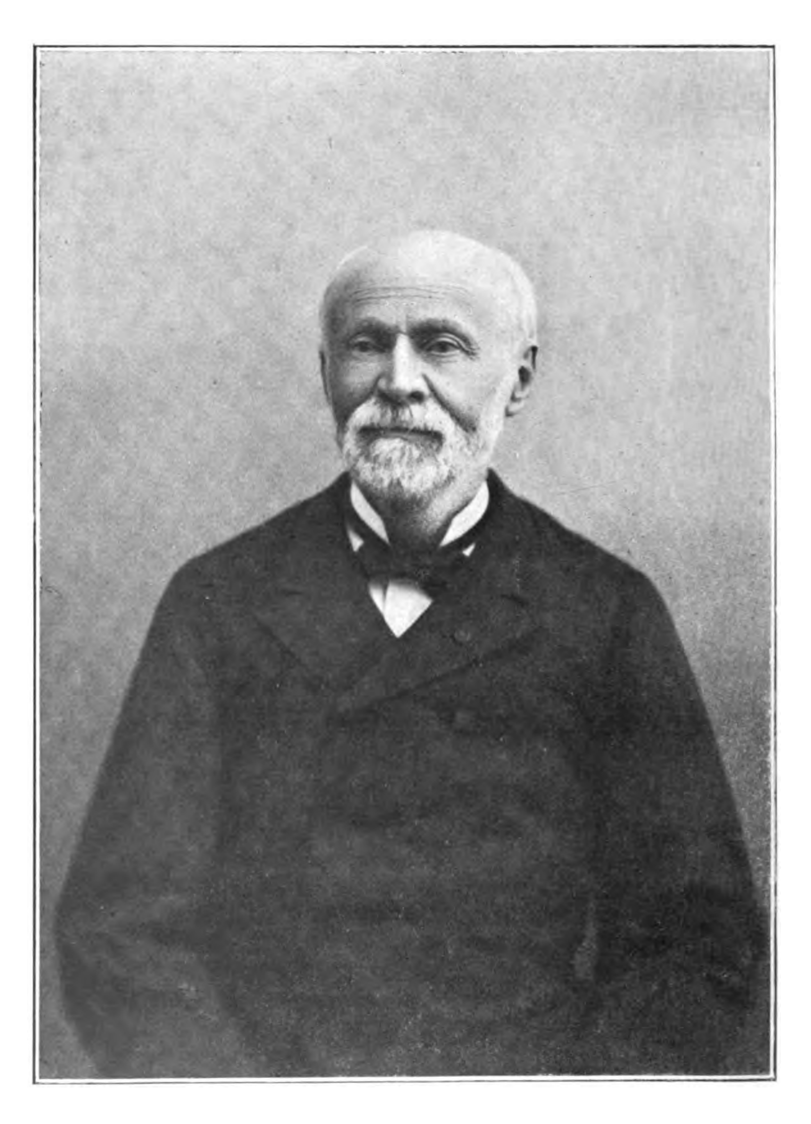
ITALIE. *Rome.* Reale Accademia dei Lincei.

— — Istituto archeologico.

— *Bologne.* Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.

— *Foligno.* Archivio storico per le Marche e per l'Umbria.

ITALIE. *Milan.* Società storica lombarda.
— *Modène.* Regia Accademia di scienze, lettere ed arti.
— *Turin.* Reale Accademia delle scienze.
LUXEMBOURG. *Luxembourg.* Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.
NOUVELLE-ÉCOSSE. *Halifax.* Nova-Scotian Institute of Science.
PAYS-BAS. *Leeuwarden.* Friesch genootschap van geschied-, oudheid- en taalkunde (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).
PORTUGAL. *Lisbonne.* Museu ethnographico portuguès.
RUSSIE. *Saint-Pétersbourg.* Commission impériale archéologique.
— *Ékaterinebourg.* Société ouralienne des amis des sciences.
— *Helsingfors.* Suomen Muinaismuisto-Yhdistyks (Société archéologique finlandaise).
— *Moscou.* Société impériale archéologique.
SUÈDE. *Stockholm.* Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).
SUISSE. *Bâle.* Historische und antiquarische Gesellschaft.
— *Genève.* Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lausanne.* Société d'histoire de la Suisse romande.
— *Lucerne.* Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.
— *Zürich.* Antiquarische Gesellschaft.



EDMOND LE BLANT

MEMBRE HONORAIRE

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

1818-1897

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

EDMOND LE BLANT

Membre honoraire de la Société nationale des Antiquaires de France

(1818-1897).

Par M. Amédée HAUVETTE, membre résidant.

(Lecture faite à la séance du 28 décembre 1898.)

Messieurs,

Monsieur Edmond Le Blant a laissé parmi vous des amis et des élèves qui vous parleraient de lui mieux que je ne saurais faire : fidèles interprètes de vos souvenirs et de vos regrets, ils n'auraient aucune peine à évoquer l'image du confrère et du maître qu'ils ont aimé. Pour moi, je n'ai d'autre titre que vos suffrages à l'honneur qui m'incombe aujourd'hui ; mais permettez-moi de ne pas me croire cependant trop indigne de votre choix, si, à défaut des accents qu'inspire l'amitié, j'apporte ici, dans l'étude que vous m'avez confiée de la vie et des ouvrages de M. Le Blant, un esprit pénétré d'une sympathie profonde et d'une sincère admiration.

Ces sentiments datent chez moi de plus de vingt ans déjà. C'était au mois d'octobre 1875 ; je venais d'être reçu à l'École normale, quand le hasard me fit assister à une séance de l'Institut. M. Le Blant, que je ne connaissais pas, fit ce jour-là une lecture qui me frappa : *Polyeucte et le zèle téméraire*, tel était le titre de cette notice élégante et solide, commentaire ingénieux du chef-d'œuvre de Corneille et

discussion sévère d'un problème historique des plus délicats. En écoutant cette parole ferme et persuasive, j'admirai la rigueur de la méthode, la sûreté de la science; mais il me sembla reconnaître aussi que l'auteur appliquait à l'examen de ces questions d'histoire religieuse, avec une entière probité scientifique, une ardeur contenue, une conviction qui venait de son âme même, et que le chrétien en lui s'unissait au savant dans cette recherche patiente de la vérité. J'ai lu, Messieurs, depuis quelques mois, presque tous les écrits de M. Le Blant; j'ai interrogé sa famille et ses amis, dépouillé plusieurs volumes manuscrits de notes et de correspondance, qu'il a légués à la bibliothèque de l'Institut, et cette physionomie originale, que j'avais à peine entrevue jadis, m'apparaît aujourd'hui avec une précision singulière.

Ni sa naissance, ni son éducation, ni les circonstances de sa jeunesse ne semblaient destiner M. Le Blant à la carrière d'un érudit; mais il s'y préparait dès lors, à son insu, en cultivant son goût naturel pour les choses de la littérature et de l'art. A vingt-neuf ans, il trouve sa voie, et il s'y engage avec une décision, une opiniâtreté, qui ne se démentira plus jamais : il se voue à l'archéologie chrétienne, et, dans ce domaine même, aux antiquités de la Gaule. Les inscriptions l'occupent d'abord, et, pendant une vingtaine d'années, tout gravite pour lui autour de ce recueil magistral qu'il a l'ambition de fonder. Il réalise enfin son rêve, et se propose, bientôt après, une nouvelle tâche : les sarcophages de la Gaule fournissent à sa curiosité inventive l'occasion d'une découverte capitale dans l'interprétation des symboles chrétiens, et cette découverte contribue à élargir le cadre de ses études. Cette religion naïve, ces croyances populaires, cet état d'âme que lui ont révélé chez nos pères l'épigraphie et l'archéologie gauloises, il les retrouve ailleurs, chez les premiers chrétiens, dans toute l'étendue de l'Église, et c'est ainsi qu'il entreprend de pénétrantes recherches sur la société chrétienne tout entière. Jusque dans les derniers jours de sa vie, il a travaillé à cette œuvre, qui avait eu pour point de départ les modestes inscriptions de la Gaule.

Telle est, Messieurs, l'unité manifeste d'une carrière que

M. Le Blant a eu le mérite de poursuivre sans relâche pendant un demi-siècle; mais je ne crois pas faire tort à sa mémoire en ajoutant qu'il a eu aussi un rare bonheur. Si la fortune l'avait amené, comme tant d'autres, à l'archéologie par l'attrait d'une découverte locale ou l'étude d'une collection particulière, il aurait pu devenir un épigraphiste, un archéologue distingué; il n'aurait pas eu peut-être cette vue plus haute qui lui a fait embrasser d'un coup d'œil le monde romain et l'ensemble de la chrétienté primitive. Mais c'est à Rome que s'est éveillée sa vocation; c'est au berceau même du christianisme, dans les catacombes, qu'il a suivi les premiers travaux du grand archéologue de Rossi, et dès lors, initié à une méthode qui a renouvelé la science des antiquités chrétiennes, il a pu s'enfermer impunément dans l'étude minutieuse des inscriptions et des monuments de notre Gaule, il n'a jamais perdu de vue l'intérêt général qui s'attachait aux moindres de ses recherches, aux plus menus objets de verre ou de terre cuite que son regard fureteur aimait à découvrir dans les vitrines des musées ou sous la poussière des bric-à-brac.

I.

Un esprit capable de s'ouvrir à de telles études ne pouvait manquer d'avoir reçu dès l'enfance une culture libérale, je dis même une bonne éducation classique. Les archives du collège royal Charlemagne gardent le souvenir des succès obtenus par le jeune « Edmond-Frédéric Le Blant, né à Paris, institution de M. Petit. » Cette mention apparait pour la première fois dans le palmarès de 1833; notre collégien, né le 12 août 1818, avait alors quinze ans, il finissait sa quatrième et obtenait un bon accessit dans toutes les facultés littéraires; même succès en 1834, sauf une lacune en vers latins; en 1835 l'accessit de vers latins reparait avec les autres, et se joint en rhétorique (1836) à une nomination très honorable en discours français. La lecture d'un vieux palmarès fournit presque toujours, vous le savez, Messieurs, des rapprochements curieux : en 1833, Edmond Le Blant

se trouva dans la même classe, et dans la même institution Petit, qu'Auguste Geffroy, qu'il devait remplacer, cinquante ans plus tard, à la tête de l'École française de Rome. Deux autres condisciples eurent peut-être sur l'esprit de M. Le Blant une influence alors assez forte : comment supposer que Paul Meurice et Auguste Vacquerie, brillants lauréats du Concours général, n'aient pas révélé déjà, et communiqué même à leurs camarades de chaque jour, quelque chose de leur ardeur romantique? Romantique, Edmond Le Blant le fut, sans aucun doute, avec passion pendant quelques années. Seul, un admirateur enthousiaste de Victor Hugo pouvait recevoir du maître le billet suivant, que je trouve dans la *Correspondance* léguée à la bibliothèque de l'Institut : « Monsieur, j'arrive de la campagne et je reçois votre charmant envoi. Je vous en remercie sans prendre le temps de débotter (*sic*). Il va sans dire que ma maison et ma main vous sont ouvertes. *Signé :* Victor Hugo. » La lettre est datée de Paris, 2 septembre, sans millésime. Mais l'exemplaire original porte au crayon, et certainement de la main de M. Le Blant lui-même, la date de 1835 : l'envoi venait d'un jeune homme de dix-sept ans !

Son éducation musicale semble avoir été plus précoce encore: dans un article du *Bien public*, écrit en 1848, il rappelle, pour y avoir assisté, un événement artistique de l'année 1832, les débuts de deux cantatrices, Judith et Julia Grisi, au théâtre de la place Favart. « Depuis ce jour, dit-il, dont le souvenir nous est encore présent, le talent de la Diva ne fit que grandir... » Le père de M. Le Blant était avoué; sa famille appartenait à la meilleure bourgeoisie parisienne; elle avait sa loge aux Italiens, et suivait, comme toute la société élégante d'alors, ces représentations fameuses où triomphèrent la Pasta, la Malibran, Tamburini, Lablache. M. Le Blant goûta de bonne heure ces plaisirs délicats; il devint et fut toute sa vie un amateur distingué : il aimait à dire plaisamment qu'il devait à son hautbois son entrée à l'Institut. Mais, avant de trouver dans la musique une distraction à de graves études, il s'y était adonné avec l'ardeur qu'il déployait en toutes choses : ses articles de 1848 et de

1849 dans la *Tribune des artistes* et dans le *Bien public* témoignent d'une expérience déjà longue de la musique et du théâtre.

Ces goûts littéraires et artistiques ne purent que se développer pendant les loisirs de l'École de droit; ils ne nuisirent pas, ce semble, aux études juridiques de M. Le Blant, qui, reçu licencié en 1840, n'hésita pas à prêter serment, — et à raser sa moustache, — pour obtenir le titre d'avocat. Ce titre, il le porta longtemps avec une sorte de complaisance, et, douze ou quinze ans plus tard, engagé dans une voie bien différente, il recevait encore de quelques-uns de ses correspondants, de M. Allmer entre autres, des lettres adressées à « M. Edmond Le Blant, avocat à la Cour d'appel de Paris. » Cependant, le barreau ne l'avait pas séduit, et en l'année 1843 il avait trouvé au Ministère des finances, dans le service des douanes, une de ces situations modestes, mais enviées, qui absorbent rarement tout entière l'activité d'un jeune homme de vingt-cinq ans. Avouons sans ambages que cette activité, M. Le Blant ne l'appliqua pas aux travaux qui auraient pu le distinguer et le servir dans sa carrière administrative; dès le début, il rencontra au ministère un collègue, Albert Jacquemart, tout occupé à de savantes recherches sur la porcelaine. Lui-même avait-il déjà quelques lumières dans ce domaine de l'histoire de l'art? Je ne sais; mais il aimait à dessiner; il s'était même essayé à la gravure sur bois, et je connais de lui en ce genre un essai qui, par le sujet et le style, semble remonter au temps de sa jeunesse et de sa ferveur romantique[1]. Quoi qu'il en soit, dès 1846 il travaillait, avec Albert Jacquemart, à cette *Histoire de la porcelaine* qui parut seulement en 1862[2]. Sa part de collaboration, dans cette belle œuvre, ne dut pas être prépondérante, puisque,

1. Ce dessin se trouve dans les papiers légués par M. Le Blant à la bibliothèque de l'Institut, à la fin du volume intitulé : *Correspondance*.

2. Dans un prospectus daté de 1861, l'éditeur Téchener annonce cette publication en disant : « Les auteurs y travaillent depuis quinze ans. » A la Bibliothèque nationale, ce prospectus est relié en tête de l'*Histoire de la porcelaine*.

bientôt après en avoir conçu le dessein, il poursuivait un autre but; mais nous voyons, par la lecture même de ce volume, qu'il possédait une collection de porcelaines chinoises et japonaises : le soin de la former et de l'entretenir explique assez qu'il n'ait pas perdu de vue, malgré des préoccupations d'un autre ordre, une œuvre qui devait rendre service aux collectionneurs. Aussi bien, comme archéologue, demeura-t-il collectionneur dans l'âme, et c'est à ce goût que le Musée du Louvre et le Cabinet des médailles doivent d'intéressants spécimens d'inscriptions latines, païennes et chrétiennes, de pierres gravées et de lampes, recueillis par M. Le Blant dans ses nombreux voyages en France et en Italie.

II.

Il fallut une émotion singulièrement vive, une sorte de coup de foudre, pour convertir à l'archéologie chrétienne un amateur jusque-là partagé entre des goûts si divers. Ce fut un séjour à Rome qui opéra ce miracle. M. Le Blant n'a pas laissé de *Mémoires*, et il n'a raconté nulle part dans ses écrits cette visite au Musée Kircher qui décida de son avenir; mais il en parlait volontiers dans sa vieillesse; il se plaisait à rappeler ce premier voyage de 1847 : venu à Rome pour sa santé, il avait eu la bonne fortune d'y rencontrer tout d'abord l'homme du monde le plus capable de l'initier aux découvertes et aux espérances de l'archéologie chrétienne, de Rossi. Le savant explorateur des catacombes fut pour M. Le Blant le guide et l'ami dévoué, le véritable maître qui détermina sa vocation. « La France, elle aussi, est riche en monuments chrétiens, lui disait de Rossi de sa voix franche et insinuante; pourquoi ne feriez-vous pas là-bas ce que je veux faire à Rome? » Jamais conseil ne fut mieux entendu : dès le 2 novembre de l'année 1848, M. Le Blant obtenait l'autorisation d'entreprendre, sous les auspices du ministre de l'Instruction publique, « un voyage destiné à réunir les inscriptions des premiers temps du christianisme dans les Gaules. » Un an après, le 25 octobre 1849, il adres-

sait au ministre un rapport sur cette mission, et annonçait la copie de 228 textes épigraphiques dont 47 inédits[1] !

Mais il avait rapporté de Rome, en même temps qu'un admirable sujet de travail, quelque chose de plus précieux encore, une méthode scientifique, qu'il allait appliquer durant toute sa vie : je n'en veux d'autres preuves que son plus ancien carnet de notes, rédigé pendant ce voyage même de 1847, et conservé aujourd'hui à la bibliothèque de l'Institut. Les copies d'inscriptions et les dessins de monuments figurés n'y tiennent pas toute la place; l'auteur a pris la peine d'y transcrire, — sans parler de plusieurs poésies de Dante et de Pétrarque! — une série de textes tirés des premiers historiens de l'Église, et destinés à éclairer le sens d'une formule, d'un symbole, d'une figure représentée sur les monuments. C'est qu'il avait vu de Rossi à l'œuvre; il avait, les textes à la main, suivi dans les catacombes la marche des pèlerins antiques au tombeau des premiers martyrs, et il savait que l'étude constante des sources littéraires est la base nécessaire de l'archéologie figurée.

Il revint à Paris tout plein de ces souvenirs, pénétré d'admiration pour les Musées de Rome et de Naples, émerveillé aussi du beau ciel de l'Italie. Il espérait bien aller un jour en Grèce. « Il ne nous a pas été donné encore de voir les Propylées d'Athènes, écrivait-il dans un article du 24 octobre 1848; mais ce que nous avons observé des ruines de Rome ou de Naples nous fait reconnaître dans l'envoi de M. Titeux une grande intelligence de la couleur et du galbe des colonnes de marbre et des temples écroulés. » Il parle désormais de la réorganisation du Musée du Louvre avec l'autorité d'un homme qui s'y connait (*Bien public*, 12 oct., 30 nov., 11 déc. 1848), et il reçoit à ce propos une lettre flatteuse de M. de Longpérier[2]. Il s'occupe même d'un procédé de sculpture mécanique, destiné à reproduire les belles œuvres

1. J'emprunte ces dates et ces chiffres au Rapport publié dans le *Moniteur universel* du 26 janvier 1850.

2. Cette lettre se trouve dans le volume manuscrit intitulé *Correspondance* à la bibliothèque de l'Institut.

de la plastique ancienne et moderne (*Bien public*, 15 nov. 1848). Rien, en un mot, de ce qui intéresse l'art ne lui est étranger, et cette éducation d'artiste, achevée à Rome, le prépare bien à son rôle nouveau d'archéologue.

Sa recherche des inscriptions chrétiennes de la Gaule se poursuit dès lors par deux voies distinctes : dans les livres imprimés ou manuscrits, et dans les musées, les églises ou les cimetières gallo-romains. Que de lectures, que de voyages ne suppose pas un tel travail! Nous trouvons la trace des unes et des autres dans ses notes et dans sa correspondance. A Paris, dans les bibliothèques, — et qui sait? peut-être aussi au ministère des finances! — il dépouille les énormes recueils du XVIIe et du XVIIIe siècle; il contrôle et complète les ouvrages de ses devanciers; il recopie de sa main l'*Index* manuscrit des inscriptions chrétiennes de Séguier, et il met cet index au courant des découvertes ultérieures[1]; puis il entreprend de vastes lectures et range, par ordre alphabétique de matières, tous les textes relatifs aux antiquités chrétiennes[2]; de préférence, il va aux sources; mais il connaît aussi les ouvrages de seconde main, il les analyse, chapitre par chapitre, avec une minutie incroyable[3]. Même acti-

1. Ce travail manuscrit est déposé à la bibliothèque de l'Institut. Il se compose de deux volumes admirablement reliés. Sur l'un, au dos, se lit : *Index inscriptionum christianarum veterum*, et au-dessous : *Inscriptiones latinae*, MDCCCLIII; puis, à la première page, comme titre, de la main de M. L. B. : *Indicem inscr. christ. veter. omnium, a Jo. Fr. Seguierio inchoatum, recognovit ac pro viribus complevit Edmond Le Blant*. Au verso, en lettres rouges, sont les débuts d'inscriptions d'après Séguier; au recto, à l'encre noire, les additions de M. Le Blant. L'autre volume, daté de MDCCCLV, contient les inscriptions grecques avec les mêmes additions.

2. Parmi les livres légués à la bibliothèque de l'Institut se trouve un volume manuscrit de notes, par ordre alphabétique, commencé en septembre 1850 et tenu au courant jusque dans les dernières années de la vie de M. Le Blant.

3. M. André Pératé a eu l'obligeance de me montrer plusieurs cahiers presque exclusivement remplis d'analyses d'ouvrages. Il doit à la bienveillance de Mme Le Blant ces curieux manuscrits de son maître.

vité dans ses voyages : à Sens, Dijon, Autun, Lyon, Vienne, Arles, Nîmes, Marseille, il ne cesse de copier et de dessiner; il prend des croquis de tous les fragments qu'il découvre, et, pour vérifier ses lectures ou ses dessins, il entretient une correspondance suivie avec des savants locaux, devenus bientôt ses amis. Que d'émotions, que de joies dans cette espèce d'exploration de la Gaule! Que d'anecdotes aussi à raconter! Que d'aventures même! Un jour, dans une ville du Rhin, en pays allemand, il va frapper à la porte d'un collectionneur qu'on disait inhospitalier, maussade et jaloux de ses trésors. Naturellement un peu timide, et gêné d'avance à la pensée de l'accueil qu'il allait recevoir, il se présente en s'excusant, balbutie quelques mots, avec force gestes pour expliquer son indiscrétion... Quel n'est pas son étonnement, de voir le visage de son interlocuteur s'éclairer soudain d'un sourire d'intelligence et d'amitié! Offres de services, protestations de dévouement, invitations à dîner, rien ne manque à ces effusions inattendues! M. Le Blant, par un geste involontaire, avait été pris pour un franc-maçon[1]!...

Le résultat de ces études et de ces voyages fut un mémoire que l'Académie des inscriptions et belles-lettres couronna dans le concours des antiquités nationales en 1852 et qui, développé sans cesse pendant treize années, fournit en 1856 le tome I, en 1865 le tome II des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*. Le premier volume valut à l'auteur le titre de membre résidant de la *Société nationale des Antiquaires de France*, en 1859; le second lui ouvrit les portes de l'Institut (15 nov. 1867).

Pour apprécier la valeur scientifique de ce recueil, il convient, Messieurs, de nous dégager d'une idée qu'éveille aujourd'hui en nous le titre de *Corpus*. Habitués que nous sommes aux récentes publications de l'Académie de Berlin, nous demandons à un ouvrage de cette nature un texte épigraphique irréprochable, une transcription exacte en caractères courants, avec l'indication scrupuleuse des lettres res-

1. Je dois le récit de cette anecdote à notre confrère M. Cagnat, qui la tenait de M. Le Blant lui-même.

tituées ou corrigées; avec cela, quelques notes succinctes, indispensables, et voilà tout. Assez différente a été la conception de M. Le Blant. La précision, certes, et l'exactitude ne manquent pas chez lui, et 552 *fac-simile* d'inscriptions, admirablement gravés, d'après les dessins de l'auteur, dans un volume de 92 planches, permettent de vérifier la lecture des passages douteux; mais, dans le corps même du livre, trop souvent l'indication des lettres restituées fait défaut; presque partout la transcription manque, ou porte seulement sur quelques lignes; nulle part n'est clairement marquée la distinction des fautes qui viennent du lapicide et des formes qui tiennent à l'orthographe du temps. En revanche, un commentaire abondant, d'une érudition inépuisable, forme une suite presque ininterrompue de petits mémoires; on dirait à la fois un *Corpus* et un *Manuel d'antiquités chrétiennes*. Il en résulte un peu de confusion peut-être; mais combien la lecture d'un pareil ouvrage est instructive! Quelle richesse, quelle variété d'aperçus! A une discussion historique sur la propagation du christianisme en Gaule, succède un problème de critique littéraire, sur les épigrammes de Fortunat, ou de linguistique, sur la décomposition du latin populaire : paléographie, chronologie, archéologie, l'érudition de M. Le Blant embrasse les sujets les plus divers, et jamais elle ne s'arrête avec plus de complaisance que sur les détails familiers, en apparence insignifiants, qui révèlent un trait de mœurs : une épithète, un nom propre, une formule lui fournissent, par des rapprochements curieux, la matière d'une étude aussi agréable que savante. M. Le Blant a toujours aimé à écrire de ces articles qui offrent en quelques pages un sens complet, et qui se prêtent si bien à une lecture académique : son premier ouvrage abonde en morceaux de ce genre, qu'on ne s'attend guère aujourd'hui à trouver dans un *Corpus*.

Mais l'autorité scientifique du recueil demeure inattaquable : l'épigraphie chrétienne de la Gaule n'existait pas; c'est M. Le Blant qui l'a fondée; il en a tracé lui-même les grandes lignes dans sa préface, écrite en 1865 et remaniée en 1869 sous le titre de *Manuel d'épigraphie chrétienne*. Vingt-

cinq ans plus tard, en 1890, dans ses *Instructions aux correspondants du ministère de l'Instruction publique*, il déclarait, avec une juste fierté, que les découvertes nouvelles n'avaient pas modifié les principes par lui établis, et son *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule* venait justifier en 1892 la sûreté de sa méthode. Déterminer les signes certains ou probables qui distinguent les inscriptions chrétiennes; rechercher l'origine locale de chacune d'elles, de manière à en dresser sur une carte la distribution géographique; enfin fixer la date approximative ou relative de ces monuments, par la comparaison des lettres, des formules ou des symboles, telle était la triple question à résoudre. M. Le Blant y a répondu avec l'assurance que donne une démonstration rigoureuse, et la partie la plus neuve de son travail, la chronologie des marbres de la Gaule, a trouvé une confirmation éclatante dans les recherches parallèles que de Rossi poursuivait à Rome.

L'importance historique de ces résultats n'échappait pas à M. Le Blant. « Je vois, disait-il, dans l'étude des inscriptions chrétiennes, un moyen beaucoup plus qu'un but. La diffusion de la foi doit y trouver un des plus sûrs éléments de son histoire[1]. » Il n'ignorait pas les opinions traditionnelles qu'il risquait de heurter, quand il exposait la propagation tardive et lente du christianisme dans les Gaules; mais il allait droit son chemin, avec la sérénité confiante du vrai savant. « Dieu, écrivait-il lui-même, a voulu que l'établissement de la foi subit la loi des choses humaines[2]. » Fort de ce principe, il signalait avec loyauté les survivances de l'esprit païen dans ces âmes nouvellement écloses à la lumière du Christ, les souvenirs littéraires et classiques qui se glissaient dans les inscriptions les plus sincèrement chrétiennes, les erreurs, les superstitions, les illusions naïves de nos pères. Mais aussi quelle autorité prenait sa parole quand il déclarait reconnaître, dès ces premiers âges, l'existence des dogmes fondamentaux du christianisme!

1. *Manuel d'épigraphie chrétienne*, p. 221.
2. *Ibid.*, p. 175.

III.

Messieurs, le caractère original de M. Le Blant, comme savant et comme écrivain, se révèle déjà tout entier dans l'œuvre maîtresse dont je viens de vous parler. Je n'entreprendrai pas d'analyser ici les brochures, articles, mémoires où l'auteur des *Inscriptions chrétiennes* a prodigué, pendant trente années encore, les trésors d'une érudition sans cesse renouvelée. Aussi bien trouverez-vous l'énumération complète de ces écrits dans le catalogue que notre confrère M. Maurice Prou a spontanément composé à votre intention comme un pieux hommage à la mémoire de son maitre. Je me bornerai à rappeler les lumineuses recherches de M. Le Blant sur les sarcophages de la Gaule, et ses belles études sur les martyrs chrétiens.

Dans le *Journal des Savants* du mois de mars 1867, un bon juge en matière d'art, M. Vitet, appréciant avec éloge le recueil épigraphique de M. Le Blant, exprimait un regret et un vœu : il aurait voulu que l'auteur donnât quelques *fac-simile* des morceaux de sculpture chrétienne que sa recherche des inscriptions ne pouvait manquer de lui avoir fait connaître; il souhaitait de le voir étudier un jour le style et le caractère des sarcophages chrétiens de la Gaule. M. Le Blant n'avait pas attendu ce conseil pour s'occuper de monuments qui tiennent une si grande place dans les musées et les villes du Midi : dès sa première mission officielle de 1849, il les avait relevés et dessinés avec soin; il en parlait, dans son rapport au ministre, comme de précieux témoins « qui nous retracent d'une façon complète l'attitude des premiers chrétiens, leurs mœurs, leurs costumes. » Depuis cette époque, il avait dû revenir plus d'une fois à l'étude de ces sarcophages dans le commentaire des textes épigraphiques; mais il semblait observer à leur égard une réserve prudente, dont je crois entrevoir ou deviner la cause. Tout naturellement, il avait abordé l'examen de ces sculptures avec les idées qui avaient cours de son temps; il y avait cherché, comme tous les archéologues d'alors, un sens exclu-

sivement symbolique, et il disait au ministre en 1849 : « Je suis en mesure de fournir une interprétation rigoureuse de tous ces monuments, qui s'enchainent les uns aux autres par un lien bien saisissable, celui de la foi et du respect des types déterminés par l'Église. Là surtout se retrouvent vivants ces mots des Pères du second concile de Nicée : « L'artiste n'invente rien; c'est par les antiques traditions qu'on le dirige; sa main ne fait qu'exécuter. » Or, il arriva qu'une étude méthodique de ces représentations figurées ne parut pas à M. Le Blant justifier cette doctrine traditionnelle. A mesure qu'il acquérait une connaissance plus exacte du sujet, il rencontrait plus de difficultés : loin de suivre toujours les enseignements de l'Église, l'artiste chrétien des IVe, Ve et VIe siècles disposait ses figures à son gré, selon sa fantaisie, ou plutôt selon les convenances ou les traditions d'un art qui dérivait de l'art païen; il mêlait aux personnages bibliques des génies ailés, des victoires, des Atlas ou des Télamons; il remplissait les vides de son tableau par des objets ou des personnes qui n'avaient que faire dans une scène de l'Ancien ou du Nouveau Testament; par contre, il négligeait des détails que l'école symboliste devait considérer comme essentiels, par exemple, dans le sacrifice d'Abraham, les cornes du bélier retenues dans le buisson, image de la couronne d'épines; en un mot le souci de l'ordonnance et de la symétrie guidait sa main autant et plus peut-être que le respect des textes sacrés. M. Le Blant, avec sa loyauté ordinaire, voulut appuyer ces considérations nouvelles sur une revision complète des monuments eux-mêmes, et c'est seulement en 1878 qu'il fut prêt à donner, avec les dessins scrupuleusement contrôlés d'un artiste habile, une description exacte des *Sarcophages chrétiens de la ville d'Arles*. La préface de ce recueil contenait l'exposé de la théorie : l'abus seul du symbolisme y était justement condamné, et de ce point de vue se dégageait une idée claire du travail des sculpteurs chrétiens.

Mais, cette cause d'erreurs une fois écartée, il restait à découvrir le caractère commun, l'esprit de ces représentations figurées. Ce fut pour le subtil génie de M. Le Blant

l'occasion d'une admirable trouvaille. Déjà, dans ses *Inscriptions chrétiennes*, il avait eu l'heureuse fortune de reconnaître la trace de prières liturgiques encore en usage dans l'Église, notamment dans l'Église d'Orient, et il avait tiré de cette concordance les conséquences les plus vraisemblables sur la propagation de la foi et l'origine des communautés chrétiennes de la Gaule. Une observation analogue l'amena à remarquer que les liturgies funéraires les plus anciennes rappelaient précisément les sujets bibliques réprésentés sur les sarcophages, et que Noé sauvé du déluge, Isaac soustrait au couteau d'Abraham, Moïse, Job, Daniel, Suzanne, d'autres personnages encore, motifs ordinaires de la décoration de ces monuments funéraires, étaient en même temps les exemples que l'Église invoquait pour solliciter l'assistance de Dieu en faveur des mourants. « Ainsi le décor de la tombe traduit aux yeux la prière dont les survivants accompagnent l'âme du défunt : c'est une supplication pressante, et c'est une consolation aussi, un rappel des miséricordes divines[1]. » Cette démonstration n'a pas été contestée; elle demeure un fait acquis dans la science de l'archéologie chrétienne, et elle suffirait à elle seule, suivant l'expression d'un critique autorisé[2], à faire vivre le nom de Le Blant.

Le volume des *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, publié en 1886, soulevait des questions d'un autre ordre : aux monuments d'Arles et de la Provence, directement inspirés par l'école des artistes romains, s'opposent, dans le sud-ouest de la France, des œuvres d'une forme et d'un style différents où dominent, ce semble, des influences locales. Étudier ces influences et suivre le développement de ces types provinciaux, jusque dans la sculpture de l'époque romane, eût été une tâche bien digne d'un archéologue; mais, pour s'y engager, M. Le Blant aurait dû sortir d'une époque où le retenaient encore d'autres recherches; il s'est contenté de laisser un recueil aussi complet que possible, avec d'excel-

1. A. Pératé, *Edmond Le Blant*, dans la *Revue archéologique*, 1897, II, p. 1 et suiv.
2. *Id.*, *Ibid.*

lentes héliogravures, qui fourniront peut-être à quelqu'un de ses élèves la matière d'un chapitre curieux sur les origines de l'art français du moyen âge.

A ces problèmes d'archéologie pure, M. Le Blant semblait préférer, depuis quelques années déjà, des études historiques sur la société chrétienne des premiers siècles. Dès le début de sa carrière, les catacombes romaines lui avaient appris la place que tenait dans l'Église primitive le culte des martyrs; les inscriptions de la Gaule lui avaient révélé des coutumes semblables : les vieilles tombes chrétiennes se pressaient autour des restes vénérés de ceux qui avaient souffert pour le Christ; heureux le fidèle associé au tombeau des saints, *qui meruit sanctorum sociari sepulcris*[1] ! Heureuse cette sainte femme de Lyon qui avait passé de la terre au séjour des martyrs, *a terra ad martyres*[2] ! Pour expliquer ces pieuses formules, M. Le Blant avait dû lire tous les récits des persécutions, et il y avait appliqué d'abord un esprit préoccupé de questions juridiques. En vertu de quel règlement, de quel article de loi les martyrs avaient-ils été poursuivis? Qu'était-ce au juste que cette condamnation aux mines encourue par les chrétiens? Tel est le sujet des deux premiers mémoires qu'il ait consacrés à ces études nouvelles, en 1866 et en 1868; il y réussit à merveille, et il obtint, devant le public de l'Institut, un tel succès que pendant une dizaine d'années, de 1870 à 1880 environ, les morceaux de ce genre se succédèrent presque sans discontinuer. Cependant il se préoccupait de justifier scientifiquement les emprunts qu'il faisait dans ces lectures à des textes d'une authenticité contestable : aux données des *Acta sincera* de Ruinart, volontiers il en joignait d'autres, moins certaines, qu'il allait puiser dans la vaste collection des Bollandistes. Avait-il bien ce droit? Son savant mémoire sur les *Actes des martyrs*, publié en 1882, fut une réponse à cette objection, et la réponse fut affirmative. Oui, parmi ces récits mêmes qu'une piété aveugle a maladroitement altérés, subsiste la trace de docu-

1. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 293.
2. *Ibid.*, n° 58.

ments authentiques, qui datent des premiers siècles. L'antiquité de ces traits isolés ne prouve pas l'authenticité de l'acte où ils se rencontrent; mais ils ont par eux-mêmes une valeur historique; ils éclairent, non pas toujours la vie de tel ou tel martyr, mais l'histoire générale des martyrs chrétiens. Cette démonstration, M. Le Blant l'a poursuivie dans les détails les plus minutieux, étudiant ces pièces une à une, phrase par phrase, et relevant jusqu'à l'emploi d'un mot dans une acception conforme à l'usage antique. Pour accomplir cette tâche presque effrayante, vraiment digne de Ruinart et des Bénédictins de Saint-Maur, il a eu recours parfois aux lumières de savants confrères, de M. Émile Labbé, par exemple, pour le droit romain, de M. Heuzey pour l'archéologie grecque; mais il a par lui-même contrôlé des textes innombrables, et en outre il a déployé dans ce travail des qualités de composition, de dialectique, qui se rencontrent rarement au même degré dans ses autres ouvrages.

La vérité qu'il avait tirée de cette laborieuse enquête lui tenait particulièrement au cœur, et il eut la joie de voir des découvertes archéologiques confirmer sur plusieurs points sa théorie. Avec quel intérêt ne suivit-il pas à Rome, en 1887-1888, les fouilles du R. P. dom Germano dans l'église des martyrs Jean et Paul au Mont-Célius! Sur la foi d'un document rejeté par la critique, le savant religieux mit au jour, à l'endroit même que désignait la tradition, la maison des deux martyrs, leur sépulture, et des peintures qui retraçaient une scène racontée dans leur *Passion*. Le fait seul de cette découverte était une éloquente justification des efforts tentés par M. Le Blant depuis de longues années : ce fut aussi la seule préface qu'il mit en tête du volume où il recueillit, en 1893, sous le titre de *Persécuteurs et martyrs*, ses principaux écrits sur les glorieuses épreuves de l'Église naissante. Ce beau livre, que je ne puis analyser ici, mais que vous connaissez tous, restera comme le résumé le plus parfait du talent et de la science de M. Le Blant, comme le dépositaire aussi de sa pensée historique et religieuse.

IV.

Après avoir vécu si longtemps à Rome par l'imagination et le souvenir, on conçoit que M. Le Blant ait cédé aux instances de ses confrères et aux offres du ministre le jour où fut vacante, à la fin de 1882, la place de directeur de l'École française de Rome. Et pourtant il hésita beaucoup : depuis dix ans qu'il avait quitté le ministère des finances, il avait travaillé en toute liberté, et sa vie de bureau elle-même lui avait toujours permis de consacrer le meilleur de son temps à des études personnelles. Quelle responsabilité nouvelle il allait assumer! Et puis, que de séparations nécessaires! De tendres liens, et des habitudes non moins chères, le retenaient à Paris. Mais la tentation était trop forte et d'ailleurs trop raisonnable : l'homme le plus qualifié pour représenter l'archéologie française à Rome ne pouvait se soustraire à un tel honneur; il eut le sentiment d'un devoir à remplir, et il accepta enfin un poste qui lui réservait les joies les plus vives.

Son séjour au palais Farnèse fut pour l'École un temps de travail paisible et de féconde activité. Bien résolu à suivre la voie tracée par son éminent prédécesseur, il ne voulut rien innover, ni dans les publications de l'École ni dans l'ordre imposé aux études de ses membres, et son action personnelle, comme directeur, ne consista guère qu'à exiger de tous le travail dont il donnait lui-même l'exemple. Les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* témoignent, durant cette période, de son zèle infatigable, de son attention à suivre les fouilles et les découvertes qui se faisaient en Italie ou à Rome. Mieux encore que les *Mélanges*, les comptes-rendus de l'Académie des inscriptions nous le montrent à l'affût de toutes les informations archéologiques. Les catacombes, où travaille encore son vieil ami de Rossi, lui fournissent dès son arrivée le sujet d'une lettre sur le tombeau de saint Hippolyte, et, jusqu'à la fin, les découvertes de peintures chrétiennes, de sarcophages, de verres dorés, de lampes en terre cuite, se succèdent sans interruption. Les antiquités

païennes et les souvenirs du moyen âge ne l'occupent pas moins; les fouilles au Forum, dans l'*atrium* des Vestales, au Palatin, au Viminal, mettent au jour, sous ses yeux, des statues, des mosaïques, des inscriptions qu'il interprète et commente. Quel meilleur enseignement, pour les jeunes savants qui l'entourent, que l'exemple de cette activité toujours en éveil? Il fait plus : il suit avec intérêt leurs études, revoit leurs articles et en corrige la composition ou le style avec des scrupules infinis; puis il conduit lui-même les membres de l'École partout où l'exige l'intérêt de leurs travaux, au Vatican comme au Quirinal; il les présente à ses nombreux amis, les reçoit volontiers à sa table, et rivalise avec Madame Le Blant d'attentions délicates pour leur faire aimer le séjour de Rome.

Cependant tout le monde savait que M. Le Blant ne prolongerait pas sa direction au-delà du terme fixé d'avance. A la fin de 1888, il revint dans sa charmante maison de Passy, au milieu de sa famille et de ses livres, et il se remit au travail avec une ardeur nouvelle. Ses fonctions de directeur de l'École de Rome n'avaient rien changé à ses études; il continua à lire, à copier, à enrichir ses fiches de notes innombrables[1], à remplir les revues savantes d'articles excellents, à faire des lectures académiques toujours applaudies. Son érudition variée embrassait toujours l'archéologie chrétienne tout entière; mais, de plus en plus, il s'attachait à l'étude des croyances populaires que lui avaient révélées jadis les inscriptions chrétiennes, et dont il se plaisait à retrouver l'origine dans les temps antiques, la survivance chez les modernes. D'anciens articles sur les chrétiens et la magie l'avaient mis sur la voie de ces recherches; elles aboutirent à d'intéressants mémoires, en 1892, sur *Quelques formules cabalistiques* et sur *L'ancienne croyance à des moyens*

1. Ces fiches, méthodiquement classées dans des boîtes, font partie du legs attribué à la bibliothèque de l'Institut : elles renferment, de l'aveu même de M. Le Blant, les éléments d'un nouveau dictionnaire des antiquités chrétiennes. Cf. à ce sujet l'article déjà cité de M. A. Pératé dans la *Revue archéologique*, 1897, II, p. 7.

secrets de défier la torture, en 1893, sur ***Quelques anciens talismans de bataille***, en 1894, sur ***La vertu prophylactique d'un verset du premier chapitre de saint Jean*** et sur ***L'antiquité de l'usage encore subsistant de ne pas se marier en mai***. Au même ordre d'études se rattache un travail plus considérable, publié en 1896, sur 750 ***inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues***, dont le caractère talismanique est évident. D'autres écrits encore parurent en 1896, et jusqu'à la veille de sa mort : trois mémoires posthumes ont été insérés, par les soins de M. Maurice Prou, dans les ***Mémoires*** de l'Institut et de la Société des Antiquaires de France.

M. Le Blant, malgré son âge, n'avait pas renoncé à ces voyages d'étude qu'il savait rendre toujours si profitables à la science. Les villes qu'il avait visitées dans sa jeunesse l'attiraient surtout. En 1894, une visite à Sens, à l'occasion d'un congrès archéologique, lui procura la joie de revoir des monuments et des amis qu'il connaissait de longue date; il voulut aller même jusqu'à Autun, que recommandaient à son souvenir de si belles inscriptions chrétiennes. Au mois de juin 1897, il ne craignit pas d'entreprendre un plus long voyage, et il quitta sa belle propriété de Luzarches pour aller à Nîmes représenter le ministre de l'Instruction publique dans un congrès. Il tomba malade dans cette ville, et dut être ramené à Paris en proie à de cruelles souffrances. Les soins les plus empressés, les plus tendres, ne purent soulager des douleurs atroces; enfin, vaincu par le mal, il retrouva le calme, la sérénité un peu avant de mourir, et il s'éteignit doucement, le 5 juillet, dans les bras de sa femme et de ses enfants. Une affluence nombreuse de confrères et d'amis lui rendit les derniers devoirs; puis on le transporta dans une tombe de famille au cimetière de Luzarches, et c'est là qu'il repose, au chevet même de la vieille église, comme les premiers chrétiens près du tombeau des martyrs.

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES

D'EDMOND LE BLANT

MEMBRE DE L'INSTITUT,
MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

DRESSÉE PAR

M. MAURICE PROU

Membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France.

N. B. — Les livres et articles de revues et de journaux ont été classés chronologiquement par années; sous chaque année figurent d'abord les livres, puis les articles, ceux-ci rangés suivant l'ordre alphabétique des revues dans lesquelles ils ont été publiés.

1. — Feuilleton du Bien public. Nouvelle organisation du Louvre. Le Musée de peinture (1er article). — (2e article.) I. Les salles de l'École française. — (3e article.) Bijoux, vases, bronzes, etc. (*Le Bien public,* 12 octobre, 30 novembre, 11 décembre 1848.)

2. — Giulia Grisi. (*Ibid.,* 16 octobre 1848.)

3. — Feuilleton du Bien public. Théâtre historique. Catilina, drame en cinq actes et en sept tableaux, de MM. Alexandre Dumas et Auguste Maquet. (*Ibid.,* 23 octobre 1848.)

4. — Feuilleton du Bien public. Beaux-arts. Concours et envois de Rome. (*Ibid.,* 24 octobre 1848.)

5. — Feuilleton du Bien public. Théâtres. Odéon. Macbeth de Shakspeare, traduit en vers par M. Emile Deschamps. (*Ibid.,* 31 octobre 1848.)

6. — Feuilleton du Bien public. Théâtres lyriques. Am-

bigu-Comique. Les sept Péchés capitaux, drame en sept actes, par MM. Dennery et Lockroy. (*Ibid.*, 6 novembre 1848.)

7. — Feuilleton du Bien public. Beaux-Arts. Procédé de sculpture mécanique de M. Collas. (*Ibid.*, 15 novembre 1848.)

8. — Feuilleton du Bien public. Beaux-arts. Les monnaies de la République. Exposition du concours. (*Ibid.*, 21 novembre 1848.)

9. — Inscription chrétienne du Musée de Vienne (Isère). (*La Tribune des artistes, journal publié sous les auspices et avec la collaboration de la Société libre des Beaux-Arts* par A. Jacquemart. Premier volume (1849), p. 49-55, vign.)

10. — Concours du Conservatoire. (*Ibid.*, p. 69-70.)

11. — Musique. La Fée aux roses. La distribution des prix de l'Institut. La Filleule des Fées. (*Ibid.*, p. 117-121.)

12. — La Vénus d'Arles. (*Ibid.*, p. 129-130.)

13. — Musique. La reprise du Prophète. (*Ibid.*, p. 149-152.)

14. — Rapport à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes sur les inscriptions des premiers temps du christianisme dans les Gaules. (*Le Moniteur universel*, 26 janvier 1850, p. 285.)

15. — Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII[e] siècle, réunies et annotées par Edmond Le Blant. Développement d'un mémoire couronné par l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). Tome I. Provinces gallicanes. — *Paris, imprimé par ordre de l'Empereur à l'Imprimerie impériale*, 1856, in-4°, CLVI-498 p., pl. 1 à 42. — *Cf. n*[os] 46, 47, 347.

16. — Monuments chrétiens inédits. (*Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, II[e] année (1856), p. 9-11, pl. I.)

17. — La question du vase de sang. — *Paris, A. Durand*, 1858, in-8°, 38 p. — *Cf. n*[os] 41 *et* 72.

18. — Preuves archéologiques tirées des inscriptions, des dogmes catholiques de la prière pour les morts, et du

purgatoire. (*Annales de philosophie chrétienne*, 4e série, t. XVIII (1858), p. 359-374.)

19. — Lettre à M. Bonnetty sur quelques observations de M. le chevalier De Rossi. (*Ibid.*, p. 440-455.) — *Et à part : Versailles, Beau jeune*, 1859, in-8°, 16 p.

(De la rareté de la mention sur les épitaphes chrétiennes de la patrie, du père, de la profession et de la condition du mort, et de ses causes.)

20. — Réponse à une lettre du 13 janvier 1680. (*Le Correspondant*, t. XLIV (25 juin 1858), p. 287-306.) — *Et à part : Paris, Ch. Douniol*, 1858, in-8°, 22 p.

21. — Explication d'une pierre gravée. (*Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France*, 1859, p. 191-195, vign.)

(Intailles-amulettes avec inscriptions grecques.)

22. — Sur les graveurs des inscriptions antiques. (*Revue de l'art chrétien*, t. III (1859), p. 367-379, vign.) — *Et à part : Paris, Ch. Blériot*, 1859, in-8°, 15 p.

23. — Pierre gravée portant les attributs de Neptune. (*Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France*, 1860, p. 32-35, vign.)

24. — Restitution d'une inscription métrique. (*Ibid.*, p. 47-49.)

25. — [Épitaphe antique et antiquités trouvées dans l'église Saint-Pierre de Vienne (Isère).] (*Ibid.*, p. 145-151, pl.)

26. — Mémoire sur l'autel de l'église de Minerve (département de l'Hérault). (*Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France*, t. XXV, p. 1-40, pl. I et II.) — *Et à part : Paris, impr. Ch. Lahure*, 1860, in-8°, 40 p., 2 pl.

27. — D'une représentation inédite de Job sur un sarcophage d'Arles. (*Revue archéologique*, nouv. sér., t. II, p. 36-44, pl. XVII.) — *Et à part : Paris, Didier*, 1860, in-8°, 11 p., 1 pl.

28. — Sur une inscription trilingue découverte à Tortose (*en collaboration avec Ernest Renan*). (*Ibid.*, p. 345-350, pl. XXIII.) — *Et à part : Paris, Didier*, 1860, in-8°, 8 p., 1 pl.

29. — Histoire artistique, industrielle et commerciale de la porcelaine, accompagnée de recherches sur les sujets et emblèmes qui la décorent, les marques et inscriptions qui font reconnaître les fabriques d'où elle sort, les variations de prix qu'ont obtenus les principaux objets connus et les collections où ils sont conservés aujourd'hui, par Albert Jacquemart et Edmond Le Blant, enrichie de vingt-six planches gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart. — *Paris, Techener,* 1862, in-4°, 690 pages, 28 pl. (les 26 premières planches accompagnées chacune d'un feuillet de texte).

30. — [Note sur l'émaillerie dans l'antiquité et chez les Chinois.] (*Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France,* 1862, p. 64-65.)

31. — [Explication de l'étoile à six rayons sculptée au-dessus de la Vierge sur plusieurs sarcophages.] (*Ibid.,* 1862, p. 119.)

32. — [Note sur l'oubli de la déclinaison latine au VIe siècle.] (*Ibid.*, 1862, p. 141.)

33. — D'un argument des premiers siècles de notre ère contre le dogme de la Résurrection. (*Revue de l'art chrétien,* 6e année (1862), p. 118-126.) — *Et à part : Paris, Ch. Blériot,* 1862, in-8°, 11 p.

34. — [Note sur les découvertes récentes d'inscriptions chrétiennes à Rome. Inscription du cimetière de Prétextat.] (*Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France,* 1863, p. 102-106.)

35. — [Explication d'une inscription antique découverte à Boulogne-sur-Mer.] (*Ibid.,* p. 169-173, vign.) — *Cf. n°* 45.

36. — [Observations sur l'absence de monuments épigraphiques du VIe siècle, à Trèves.] (*Ibid.*, p. 174-176.)

37. — Les épitaphes datées des premiers chrétiens de Rome. (*Le Correspondant,* nouv. sér., t. XXII, LVIIIe de la collect. (25 janvier 1863), p. 140-154.)

38. — Note épigraphique sur l'état de l'église de Trèves après l'invasion des Ripuaires. (*Revue archéologique,* nouv. sér., t. VIII (1863), p. 531-536.) — *Et à part : Paris, Didier,* 1864, in-8°, 8 p.

39. — Note sur une inscription chrétienne du Musée de Vienne (Isère). (*Annales de philosophie chrétienne,* 5e sér., t. X (1864), p. 7-17.) — *Et à part : Versailles, Beau jeune,* 1864, in-8°, 13 p.

40. — De l'interprétation du monogramme gravé sur la bague de sainte Radegonde. (*Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France,* 1864, p. 64-69.) — *Cf. n°* 44.

41. — [Note sur les inscriptions chrétiennes accompagnant le vase de sang.] (*Ibid.,* p. 109.) — *Cf. nos* 17 *et* 72.

42. — Recherches sur quelques noms bizarres adoptés par les premiers chrétiens. (*Revue archéologique,* nouv. sér., t. X (1864), p. 4-11.)

43. — Note sur le rachat des captifs au temps des invasions barbares. (*Ibid.,* p. 435-448.)

(*En note :* Cette note est extraite du tome II des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule,* actuellement sous presse.)

44. — Observations sur la bague attribuée à sainte Radegonde. (*Revue de l'art chrétien,* 8e année (1864), p. 252-257, vign.) — *Cf. n°* 40.

45. — Essai de lecture d'une inscription antique trouvée à Boulogne-sur-Mer. (*Ibid.,* p. 380-383, vign.) — *Cf. n°* 35.

46. — Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle, réunies et annotées par Edmond Le Blant. Développement d'un mémoire couronné par l'Institut (Académie des Inscriptions et belles-lettres). Tome II. Les sept provinces. — *Paris, imprimé par ordre de l'Empereur à l'Imprimerie impériale,* 1865, in-4°, 644 p., pl. 43-93. — *Cf. nos* 15, 47, 347.

47. — Inscriptions chrétiennes de la Gaule. Préface. — *Paris, Impr. impériale,* 1865, CLVI p. et une carte. — *Cf. nos* 15, 46, 347.

48. — [Note sur des inscriptions chrétiennes trouvées à Briord.] (*Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France,* 1865, p. 49-52.)

49. — [Rapport sur une inscription chrétienne de Lyon communiquée par M. Allmer.] (*Ibid.,* p. 105-106.)

50. — [Notice sur un marbre chrétien du Musée de Carpentras, provenant du prieuré de Saint-Maurice près Venasque.] (*Ibid.*, p. 125-127.)

51. — Les dernières découvertes aux catacombes de Rome. (*Le Correspondant*, nouv. sér., t. XXIX, LXVe de la collect. (25 août 1865), p. 848-877.)

52. — Note sur le rapport de la forme des noms propres avec la nationalité à l'époque mérovingienne. (*Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France*, t. XXVIII (1865), p. 69-89.) — *Et à part : Paris, impr. Ch. Lahure*, in-8°, 14 p.

53. — Supplément à la note sur le rapport de la forme des noms propres avec la nationalité, à l'époque mérovingienne. (*Ibid.*, p. 83-89.) — *Et à part : Paris, impr. Ch. Lahure*, in-8°, 7 p.

54. — Recherches sur l'histoire de la Parabole de la vigne aux premiers siècles chrétiens. (*Revue archéologique*, nouv. sér., t. XI (1865), p. 461-473.) — *Et à part : Paris, Didier*, 1865, in-8°, 15 p.

55. — Note sur les bases juridiques des poursuites dirigées contre les martyrs. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, nouv. sér., t. II (1866), p. 358-373.) — *Et à part : Paris, impr. E. Donnaud*, in-8°, 16 p. — *Cf. n°* 360.

56. — [Du mot « recessit » dans les inscriptions chrétiennes.] (*Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France*, 1866, p. 66.)

57. — [Inscriptions chrétiennes de Gléon (Aude) communiquées par M. Tournal, associé correspondant, et commentées par M. Le Blant.] (*Ibid.*, p. 124-129.)

58. — [Agrafe mérovingienne portant une inscription (*Ratoalds*) expliquée par M. Le Blant.] (*Ibid.*, p. 149.)

59. — [Inscription de Saint-Maximin de Metz.] (*Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France*, 1867, p. 47-50, 52.)

60. — [Pierre basilidienne offrant la plus ancienne représentation de la crucifixion.] (*Ibid.*, p. 111-113.)

61. — [Urne baptismale en plomb trouvée à Carthage.] (*Ibid.*, p. 142-143.)

62. — [Inscription chrétienne de la cathédrale d'Évreux, provenant des catacombes de Rome.] (*Ibid.*, p. 187-188.) — *Cf. n°* 63.

63. — [Lettre de M. E. Le Blant à l'abbé Cochet (Paris, le 19 octobre 1867) relative à une épitaphe chrétienne d'Ursinus et Leotia provenant des catacombes, autrefois conservée à Saint-Martin de Pontoise, aujourd'hui à l'évêché d'Évreux, insérée dans une note de l'abbé Corblet, « une inscription chrétienne des catacombes retrouvée à Évreux. »] (*Revue de la Normandie*, t. VII (6e année, Rouen, 1867), p. 844-846.) — *Cf. n°* 62.

64. — [Discussion avec M. Naudet à propos du mémoire intitulé « Recherches sur la cohorte mentionnée par les Évangélistes dans la Passion de J.-C. »] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, nouv. sér., t. IV (1868), p. 86, 88, 91, 92, 117, 118, 127, 205.) — *Cf. nos* 75, 101, 118.

65. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions, d'un ouvrage de Mgr Pierre La Croix.] (*Ibid.*, p. 208.)

66. — Archéologie chrétienne. (*Revue archéologique*, nouv. sér., t. XVII (1868), p. 460-462.) — *Cf. nos* 67, 71, 79.

(Verre chrétien; épitaphes chrétiennes de la catacombe de Saint-Calliste; épitaphe d'Ursinus à la cathédrale d'Évreux : d'après le Bulletin d'archéologie chrétienne du chevalier De Rossi.)

67. — Archéologie chrétienne. (*Ibid.*, t. XVIII (1868), p. 228-230.) — *Cf. nos* 66, 71, 79.

(Note sur les chrétiens condamnés aux mines, d'après De Rossi.)

68. — Manuel d'épigraphie chrétienne d'après les marbres de la Gaule, accompagné d'une bibliographie spéciale. — *Paris, Didier*, 1869, in-16, 267 p.

69. — [Observation sur la doctrine secrète des Templiers, à propos d'un mémoire de M. Loiseleur.] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, nouv. sér., t. V (1869), p. 256.)

70. — Recherches sur l'accusation de magie dirigée contre les premiers chrétiens. (*Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France,* t. XXXI (1869), p. 1-36.) — *Et à part : Nogent-le-Rotrou, impr. A. Gouverneur,* 1869, in-8°, 36 p.

71. — Archéologie chrétienne. (*Revue archéologique,* nouv. sér., t. XIX (1869), p. 23-26.) — *Cf.* nos 66, 67, 79.

(A propos du commentaire du P. Garrucci sur une inscription chrétienne trouvée à Catane en 1738.)

72. — D'une publication nouvelle sur le vase de sang des catacombes romaines. (*Ibid.,* p. 429-446.) — *Et à part : Paris, Didier,* 1869, in-8°, 20 p. — *Cf.* nos 17 et 41.

73. — [Observation sur une coupe en bronze.] (*Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France,* 1870, p. 100.)

74. — Les femmes blondes selon les peintres de l'école de Venise. (*Le Correspondant,* nouv. sér., t. XLV, LXXXIe de la collect. (25 mars 1870), p. 1164-1168.)

75. — Recherches sur les bourreaux du Christ et sur les agents chargés des exécutions capitales chez les Romains. (Première lecture, 24 janvier 1868 ; 2e lecture, 6, 13, 20 mars.) (*Mémoires de l'Institut impérial de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* t. XXVI, 2e partie (1870), p. 127-150.) — *Et à part : Paris, Impr. impériale,* 1870, in-4°, 24 p. — *Autre édition, augmentée, sous le titre* Recherches sur les bourreaux du Christ. (*Revue de l'art chrétien,* 16e année (1873), p. 409-433.) — *Et à part :* 2e édit., *Arras, typogr. A. Planque,* 1873, in-8°, 27 p. — *Cf.* nos 64, 101, 118 et 360.

76. — Le détachement de la patrie. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus,* 3e sér., t. I (1872), p. 374-395.) — *Autre édition :* Institut de France. Le détachement de la patrie. Lu dans la séance publique annuelle des cinq académies le vendredi 25 octobre 1872. — *Paris, Didot,* 1872, in-4°, 26 p. — *Autre édition :* (*Le Correspondant,* nouv. sér., t. LIII, LXXXIXe de la collect. (25 octobre 1872), p. 310-325).

77. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'un ouvrage intitulé *Rome souterraine.*] (*Académie*

des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus, 3e sér., t. I, p. 407.) — *Cf. n°* 78.

78. — Rome souterraine. Résumé des découvertes de M. de Rossi dans les catacombes romaines... par M. J. Spencer Northcote et W. R. Brownlow, traduit de l'anglais... par M. Paul Allard... [Compte-rendu]. (*Le Correspondant,* nouv. sér., t. LIII, LXXXIXe de la collect. (10 décembre 1872), p. 971-976.) — *Cf. n°* 77.

79. — Archéologie chrétienne. (*Revue archéologique,* nouv. sér., t. XXIII (1872), p. 126-131.) — *Cf. nos* 66, 67, 71.

(Inscriptions chrétiennes sur des tuiles, à propos d'un article de De Rossi.)

80. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de la livraison spécimen de la *Storia della arte cristiana* du R. P. Garrucci.] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* 4e sér., t. I (1873), p. 96-97.)

81. — Inscription chrétienne d'un sarcophage mérovingien. (*Ibid.,* p. 169-170.) — *Cf. n°* 98.

(De la formule *Christus hic est.*)

82. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'un mémoire de M. Albert Dumont *Sur un sarcophage chrétien trouvé à Salone.*] (*Ibid.,* p. 190-191.)

83. — [Inscription chrétienne provenant du cimetière de Saint-Laurent à Clermont.] (*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France,* 1873, p. 117.)

84. — [Inscription chrétienne provenant de Bourgogne.] (*Ibid.,* p. 141.)

85. — Inscriptiones Hispaniae Christianae. Edidit Aemilius Hübner. (*Journal des Savants,* 1873. Premier article, p. 312-324; deuxième article, p. 355-364.) — *Et à part : Paris, Impr. nationale,* juillet 1873, in-4°, 23 p.

86. — La préparation au martyre dans les premiers siècles de l'Église. (*Le Correspondant,* nouv. sér., t. LVII, XCIIIe de la collect. (25 novembre 1873), p. 752-765.) — *Autre édition :* Mémoire sur la préparation au martyre dans les premiers siècles de l'Église. (Première lecture : 18 février 1870; 2e lecture : 23 février et 4 mars 1870.) (*Mémoires de l'Ins-*

titut national de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XXVIII, 1re partie (1874), p. 53-78.) — *Et à part : Paris, Impr. nationale*, 1874, in-4°, 30 p. — *Cf. n°* 360.

87. — [Compte-rendu de : Garrucci, *Storia della arte cristiana*.] (*Revue archéologique*, nouv. sér., t. XXV (1873), p. 285-286.)

88. — Les martyrs de l'extrême Orient et les persécutions antiques. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. II (1874), p. 115-117.) — *Autre édition :* (*Le Correspondant*, nouv. sér., t. LXVI, CIIe de la collect. (25 mars 1876), p. 1018-1037.) — *Autre édition :* (*Revue de l'art chrétien*, 2e sér., t. IV, XXIe de la collect. (1876), p. 296-323.) — *Et à part : Arras, impr. de la Soc. du Pas-de-Calais*, 1877, in-8°, 31 p. — *Cf. n°* 360.

89. — [Observations à propos du Bulletin d'archéologie chrétienne.] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. II, p. 183.)

90. — [Note sur un buste antique à Nyon (Suisse).] (*Ibid.*, p. 220.)

91. — Le catalogue du Musée Fol. (*Ibid.*, p. 286-290.) — *Cf. nos* 113 *et* 124.

(La marque *Anniser* sur les lampes antiques.)

92. — [Observations sur un cachet avec nom propre grec.] (*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1874, p. 97.)

93. — [Cercueil antique en plomb trouvé à Amiens.] (*Ibid.*, p. 135.)

94. — Épigraphie gallo-romaine de la Moselle par Charles Robert. [Compte-rendu.] (*Le Correspondant*, nouv. sér., t. LVIII, XCIVe de la collect. (10 février 1874), p. 640-641.)

95. — Lepeletier de Saint-Fargeau et son meurtrier. Documents inédits. (*Le Correspondant*, nouv. sér., t. LIX, XCVe de la collect. (10 juin 1874), p. 1009-1033.) — *Et à part : Paris, Ch. Douniol*, 1874, in-8°, 29 p.

96. — Rome. Description et souvenirs par M. Francis Wey. [Compte-rendu.] (*Le Correspondant*, nouv. sér., t. LXI, XCVIIe de la collect. (25 décembre 1874), p. 1389-1391.)

97. — Note sur quelques représentations antiques de Daniel dans la fosse aux lions. (*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XXXV (1874), p. 68-78, pl. III et IV, vign.) — *Et à part : Paris*, 1874, in-8°, 11 p., 2 pl. — *Autre édition :* (*Revue de l'art chrétien*, 2e sér., t. II, XIXe de la collect. (1875), p. 89-95, vign., pl.) — *Cf. n°* 98.

98. — Sur une pierre tumulaire portant les mots *Christus hic est*. (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXXV (1874), p. 79-91, vign.) — *Et à part : Paris*, 1874, in-8°, 15 p. — *Autre édition :* (*Revue de l'art chrétien*, 2e sér., t. II, XIXe de la collection (1875), p. 26-31, pl.) — *Et à part : réuni avec la* Note sur quelques représentations antiques de Daniel, *etc. Arras, impr. de la Soc. du Pas-de-Calais*, 1877, in-8°, 17 p., vign. — *Reproduit d'après la Revue de l'art chrétien, dans :* (*Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses du diocèse de Dijon*, 2e année (1884), p. 41-49, pl.) — *Cf. n°* 81.

99. — Les martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps. (*Revue archéologique*, nouv. sér., t. XXVIII (1874), p. 178-193.) — *Autre édition :* Mémoire sur les martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps. (Première lecture, 13 février 1874; 2e lecture, 2 mars 1874.) (*Mémoires de l'Institut national de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2e partie (1876), p. 75-95.) — *Et à part : Paris, Impr. nationale*, 1875, in-4°, 23 p. — *Cf. n°* 360.

100. — Tablai égyptiennes à inscriptions grecques. (*Revue archéologique*, nouv. sér., t. XXVIII (1874), p. 244-252, 307-314, 390-392, pl. XIX-XXIV, XXV *bis*, XXVI *bis*, XXVII *bis*, XXVIII; nouv. sér., t. XXIX (1875), p. 179-182, 231-243, 304-312, pl. V, V *bis*, VI-VIII, XI-XIII.) — *Et à part : Paris, Didier*, 1875, in-8°, 48 p., 18 pl.

101. — Lettre à M. l'abbé Corblet sur quelques observations de M. Naudet. (*Revue de l'art chrétien*, dix-septième année (1874), p. 159-163.) — *Et à part : Arras, typ. Planque*, in-8°, 7 p. — *Cf. nos* 64, 75, 118 *et* 360.

(Sur les bourreaux du Christ.)

102. — [Découverte par M. de Rossi de la catacombe de Domitilla.] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

Comptes-rendus, 4e sér., t. III (1875), p. 12-13.) — *Cf.* nos 109 *et* 114.

103. — Les larmes de la prière. (*Ibid.*, p. 49-51.) — *Autre édition, augmentée : (Gazette archéologique,* 1re année, 1875, p. 73-83, pl. 19.) — *Et à part : Paris, typogr. G. Chamerot*, in-4o, 11 p., pl.

104. — Sur une légende peinte dans un hypogée à Rome. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. III, p. 114-118.)

105. — Sur l'authenticité du martyre de sainte Félicité et de ses sept fils. (*Ibid.*, p. 138-141.)

106. — Sur des fragments de marbre ayant fait partie du tombeau de saint Martin de Tours. (*Ibid.*, p. 345-347.)

107. — D'une pierre antique portant le nom de Saffarius, évêque de Périgueux. (*Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. II (1875), p. 370-374, pl.) — *Cf.* no 111.

108. — [Note sur les instruments en silex trouvés dans des sépultures de l'époque romaine et l'usage prolongé de ces objets.] (*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1875, p. 80-83.)

109. — [Épitaphes chrétiennes de Flavius Sabinus, de sainte Pétronille et de saint Achillée trouvées récemment à Rome par M. de Rossi.] (*Ibid.*, p. 85-86.) — *Cf.* nos 102 *et* 114.

110. — [Inscription relevée sur un tableau du XVIIe siècle, relative à saint Charles.] (*Ibid.*, p. 112.)

111. — [Note sur une inscription de Fleix (Dordogne) mentionnant Saffarius, évêque de Périgueux.] (*Ibid.*, p. 125-129, vign.) — *Cf.* no 107.

112. — Une chanson hollandaise sur le meurtre du maréchal d'Ancre. (*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XXXVI (1875), p. 259-268, pl. III.) — *Et à part : Paris*, 1876, in-8o, 10 p., 1 pl.

113. — D'une lampe païenne portant la marque *Anniser*. (*Revue archéologique*, nouv. sér., t. XXIX (1875), p. 1-5, vign.) — *Et à part : Paris, Didier*, 1875, in-8o, 7 p., 1 pl. — *Cf.* nos 91 *et* 124.

114. — [Note sur l'épitaphe grecque de Flavius Sabinus et Titiana sa sœur découverte par de Rossi dans la catacombe de Domitille.] (*Ibid.*, p. 198-199.) — *Cf. nos* 102 *et* 109.

(Cette note a été lue à l'Académie des Inscriptions dans sa séance du 18 mars.)

115. — [Compte-rendu de : *L'Évangile, études iconographiques et historiques par* Rohault de Fleury.] (*Ibid.*, p. 205-207.)

116. — D'une acception épicurienne du verbe Benefacere. (*Ibid.*, p. 358-361.)

117. — [Compte-rendu de : *Nouveaux mélanges d'archéologie par* le P. Cahier.] (*Revue archéologique*, nouv. sér., t. XXX (1875), p. 65-68.)

118. — Observations sur une lettre signée Lucius Simplex. (*Revue de législation ancienne et moderne, française et étrangère*, 1875, p. 694-703.) — *Et à part : Paris, Thorin*, 1876, in-8°, 12 p. — *Cf. nos* 64, 75, 101.

119. — [Rapport sur le *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 2e sér., t. VIII, 2e livraison, 1874.] (*Revue des Sociétés savantes*, 6e sér., t. II (1875), p. 119-121.)

(Inscription du prêtre Othia à Ensérune.)

120. — [Rapport sur le *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et archéologiques du Lot*, tome I.] (*Ibid.*, p. 132-134.)

(De la nécessité de fonder un musée à Cahors.)

121. — [Rapport sur le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome I.] (*Ibid.*, p. 351-352.)

122. — Note sur le rapport adressé au Ministre de l'Instruction publique par M. Martin Daussigny sur des inscriptions romaines trouvées à Lyon en 1875. (*Ibid.*, p. 478-479.)

123. — Inscription latine trouvée dans le voisinage de Puy-de-Gaudy. Communication de M. Thuot. (*Ibid.*, p. 480.)

124. — [Hommage à l'Académie du *Catalogue descriptif du Musée Fol.*] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. IV (1876), p. 110.) — *Cf. nos* 91 *et* 113.

125. — La richesse et le christianisme à l'âge des persécutions. (*Ibid.*, p. 145-146.) — *Autre édition :* Institut de France. La richesse et le christianisme à l'âge des persécutions. Lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies le 25 octobre 1877. — *Paris, Didot,* 1877, in-4°, 16 p. — *Autre édition :* (*Le Correspondant,* nouv. sér., t. LXXIII, CIX° de la collect. (25 octobre 1877), p. 276-283.) — *Autre édition :* (*Revue archéologique,* nouv. sér., t. XXXIX (1880), p. 220-230 paginées par erreur 320-330.) — *Et à part : Paris, Didier,* s. d., in-8°, 11 p. — *Cf. n°* 360.

126. — [Plombs de filets de pêcheurs trouvés à Marseille.] (*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France,* 1876, p. 142-143, vign.)

127. — [Têtes romaines trouvées au Puy-de-Dôme.] (*Ibid.*, p. 144.)

128. — Fragment d'un sarcophage chrétien de Nimes. (*Gazette archéologique,* 2° année, 1876, p. 93-95, vign.)

129. — Polyeucte et le zèle téméraire. (Première lecture : 8 octobre 1875; 2° lecture : 22 octobre 1875.) (*Mémoires de l'Institut national de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* t. XXVIII, 2° partie (1876), p. 335-352. — *Et à part : Paris, Impr. nationale,* 1876, in-4°, 20 p. — *Autre édition sous le titre :* Polyeucte et les conditions du martyre. (*Le Correspondant,* nouv. sér., t. LXIX, CV° de la collect. (10 novembre 1876), p. 456-466.) — *Cf. n°* 360.

130. — Le tombeau de saint Martin. (Note lue à l'Académie des Inscriptions.) (*Revue archéologique,* nouv. sér., t. XXXI (1876), p. 111-113, vign.)

131. — [Lettre à M. Perrot sur une inscription du cimetière chrétien de Julia Concordia.] (*Ibid.*, nouv. sér., t. XXXII (1876), p. 65-66.)

132. — [Compte-rendu de : Le R. P. Garrucci, *Storia della arte cristiana.*] (*Ibid.*, p. 350-351.)

133. — Une nouvelle histoire des persécutions [à propos du livre de B. Aubé]. (*Revue des Questions historiques,* t. XIX (1876), p. 235-241.)

134. — [Rapport sur la *Société du Musée de Riom.*] (*Revue des Sociétés savantes*, 6e sér., t. III (1876), p. 118-119.)

(Inscription en vers au porche de l'église de Mozat; épitaphes en vers.)

135. — [Rapport sur le *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 1re livraison, 1875.] (*Ibid.*, p. 119-120.)

(Inscription sur une table d'autel du IXe siècle à Capestang.)

136. — Note sur le début de l'inscription de *Casaria*. Communication de M. l'abbé André. (*Ibid.*, p. 153-157, vign.)

137. — Note sur un sarcophage chrétien du Musée du Louvre. (*Revue des Sociétés savantes*, 6e sér., t. IV (1876), p. 282-284, pl.)

138. — Rapport sur un sarcophage, deux lampes antiques et une inscription trouvée à Rouffach (Afrique). Communication de M. Cherbonneau, membre non résidant. (*Ibid.*, p. 480-482, 2 vign.)

139. — [Estampages d'inscriptions phéniciennes offerts à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au nom de M. Édouard Le Blant et provenant de la Goulette.] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. V (1877), p. 248.)

140. — Le symbolisme dans les représentations de l'antiquité chrétienne. (*Ibid.*, p. 262-264.)

141. — [Observations sur un sarcophage chrétien d'Arles.] (*Ibid.*, p. 320.)

142. — D'une épitaphe métrique du cloître de Saint-Sauveur, à Aix. (*Ibid.*, p. 338-342.) — *Autre édition : Revue archéologique*, nouv. sér., t. XXXV (1878), p. 37-40. — *Et à part : Paris, typ. Pillet et Dumoulin*, in-8°, 4 p.

143. — Étude archéologique sur le texte des actes de sainte Thècle. (*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 11e année, 1877, p. 260-272.) — *Et à part : Paris, typ. G. Chamerot*, in-8°, 15 p. — *Cf. n°* 360.

144. — [Boucle en ivoire trouvée à Issoudun.] (*Bulletin*

de la Société nationale des Antiquaires de France, 1877, p. 182, 196 à 198, vign.) — *Cf. n°* 159.

145. — [Antiquités trouvées à Boulogne-la-Grasse (Oise).] (*Ibid.*, p. 152.)

146. — La Vierge au ciel représentée sur un sarcophage antique. (*Revue archéologique*, nouv. sér., t. XXXIV (1877), p. 353-359, pl. XXIII et XXIV; nouv. sér., t. XXXVI (1878), p. 111.) — *Et à part : Paris, Didier*, in-8°, 7 p., 2 pl.

147. — Monuments lapidaires du Ier au XIVe siècle de notre ère. Communications de M. l'abbé Canéto, correspondant du Ministère, à Auch, de M. Grellet Balguerie et de la Société dunoise. (*Revue des Sociétés savantes*, 6e sér., t. V (1877), p. 245-248.) — *La partie de ce mémoire relative à une inscription chrétienne trouvée aux environs d'Hippone a été reproduite sous le titre* Une antique épitaphe chrétienne, *dans Bulletins de la Société dunoise*, t. III, p. 143-144.

(Sarcophage du VIe siècle trouvé à Lavaur; épitaphe chrétienne trouvée aux environs d'Hippone.)

148. — Sarcophage chrétien du IIIe siècle. (*Revue des Sociétés savantes*, 6e sér., t. VI (1877), p. 106-109, pl.)

(Sarcophage de la Gayole; épitaphe du VIe ou VIIe siècle trouvée à Brignoles.)

149. — Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles. Dessins de M. Pierre Fritel. — *Paris, Impr. nationale*, 1878, in-4°, XXXIX-84 p., 36 pl. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France.) — *Cf. nos* 157, 165, 247.

150. — [Bas-relief représentant des mineurs trouvé dans les mines d'argent de Linarès.] (*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1878, p. 130-131.)

151. — [Dé antique trouvé à Autun.] (*Ibid.*, p. 184.)

152. — Lettre à M. le baron de Witte sur un sarcophage chrétien portant l'image des Dioscures. (*Gazette archéologique*, 4e année, 1878, p. 1-6, pl. 1.) — *Et à part (sans titre) : Paris, A. Lévy*, 1878, in-4°, 8 p. (réuni avec une *Lettre à M. Fr. Lenormant* par J. de Witte.)

153. — Fragment de sarcophage chrétien [au Musée d'Avignon]. (*Ibid.*, p. 73-75, vign., pl. 15.)

154. — Note sur une coupe de bronze. (*Ibid.*, p. 93-96, vign.)

155. — Note sur une fiole à inscriptions portant l'image de saint Ménas. (*Revue archéologique,* nouv. sér., t. XXXV (1878), p. 299-306, vign., pl. X.) — *Et à part : Paris, Didier,* in-8°, 8 p., 1 pl.

156. — Un encolpium de Monza, lu par le R. P. Garrucci. (*Revue archéologique,* nouv. sér., t. XXXVI (1878), p. 108-111.)

157. — Du symbolisme dans les représentations des premiers chrétiens. (*Ibid.*, p. 139-154.) — *Et à part : Paris, Didier,* in-8°, 16 p. (*En note :* Sauf quelques additions, ce mémoire est tiré de l'introduction d'un livre de M. Edmond Le Blant, que vient de publier le ministère de l'Instruction publique. Le travail, intitulé Études sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles..., est accompagné de trente-six planches...) — *Cf.* n° 149.

158. — [Note sur la nomination de M. J.-B. de Rossi comme préfet du Musée chrétien au Vatican.] (*Ibid.*, p. 268.)

159. — Boucle d'ivoire trouvée à Issoudun. Communication de M. Buhot de Kersers. (*Revue des Sociétés savantes,* 6e sér., t. VII (1878), p. 81-84, vign.) — *Cf.* n° 144.

160. — Communications de MM. Vallentin et Cherbonneau. (*Revue des Sociétés savantes,* 6e sér., VIII (1878), p. 112.)

(Épitaphe du VIe siècle; monogramme chrétien trouvé à l'Oued Cham.)

161. — Note sur quelques lampes égyptiennes en forme de grenouille. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus,* 4e sér., t. VII (1879), p. 27-29.) — *Autre édition :* (*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* t. XXXIX (1878), p. 99-104, vign.) — *Et à part : Paris,* 1879, in-8°, 6 p.

162. — Les *Acta martyrum* et leurs sources. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus,* 4e sér., t. VII (1879), p. 210-217.) — *Autre édition :* (*Nouvelle revue historique de droit français et étranger,* 3e année (1879), p. 463-469). — *Et à part : Paris, L. Larose,* 1879, in-8°, 11 p. — *Cf.* n° 360.

163. — Sur l'origine antique d'un récit inséré dans l'histoire de Cogia Hassan. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4ᵉ sér., t. VII (1879), p. 235-240.) — *Autre édition :* Institut de France. Sur l'origine antique d'un récit inséré dans le conte arabe de Cogia Hassan Alhabbal. Lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies du 25 octobre 1879. — *Paris*, *Didot*. 1879, in-4°, 7 p.

164. — La sainte Vierge. Études archéologiques et iconographiques par Rohault de Fleury. [Compte-rendu.] (*Le Correspondant*, nouv. sér., t. LXXXI, CXVIIᵉ de la collect. (25 octobre 1879), p. 369-371.

165. — Les bas-reliefs des sarcophages chrétiens et les liturgies funéraires. (*Revue archéologique*, nouvelle série, t. XXXVIII (1879), p. 223-241, 276-292, 25 vign., pl. XXIV.) — *Et à part : Paris, Didier*, in-8°, 36 p., 1 pl. (*En note :* Fragment de l'introduction du livre intitulé *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles.*) — *Cf. n°* 149.

166. — De quelques principes sociaux rappelés dans les conciles du IVᵉ siècle. (*Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 39ᵉ année (1879), 1ᵉʳ semestre, p. 378-392.) — *Et à part : Orléans, impr. E. Colas*, in-8°, 15 p.

167. — Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Funérailles de M. de Saulcy, membre de l'Académie, le samedi 6 novembre 1880. Discours de M. Edmond Le Blant, président. — *Paris, typ. Firmin-Didot*, in-4°, 4 p. — *Autre édition :* (*Revue archéologique*, nouv. sér., t. XL (1880), p. 307-308.)

168. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Séance publique annuelle du vendredi 12 novembre 1880, présidée par M. Edmond Le Blant. Discours du président. — *Paris, Didot*, 1880, in-4°, 24 p. — *Autre édition :* (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4ᵉ sér., t. VIII (1880), p. 363-381.)

169. — [Note sur des peintures et des stucs antiques découverts dans les jardins de la Farnésine, à Rome.] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4ᵉ sér., t. VIII (1880), p. 127-128.)

170. — [Compte-rendu de : F.-X. Kraus, *Real Encyclopædie der christlichen Alterthuemer.*] (*Revue archéologique,* nouv. sér., t. XXXIX (1880), p. 267-268 paginées par erreur 367-368.)

171. — Le sarcophage chrétien de Luc de Béarn. (*Ibid.,* t. XL (1880), p. 129-134, vign., pl. XVI et XVII.) — *Et à part : Paris, Didier,* 1880, in-8°, 8 p., 2 pl.

172. — [Note sur l'Exposition de Tunisie, au Palais du Louvre, et spécialement sur l'épitaphe chrétienne de *Candida* exécutée en mosaïque.] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus,* 4e sér., t. IX (1881), p. 225-226.) — *Cf. nos* 173, 177, 180.

173. — Note sur une inscription chrétienne comprise dans l'exposition des fouilles d'Utique. (*Ibid.,* p. 244-247, vign.) — *Cf. nos* 172, 177, 180.

174. — Histoire d'un soldat goth et d'une jeune fille d'Édesse. Lu dans la séance publique annuelle du 18 novembre 1881. (*Ibid.,* p. 370-377.) — *Autre édition :* (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* Séance publique annuelle du vendredi 18 novembre 1881 (Paris, Didot, 1881, in-4°), p. 93-101.) — *Et à part : Paris, Didot,* 1881, in-4°, 11 p.

175. — [Sarcophage chrétien à la cathédrale de Tarragone.] (*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France,* 1881, p. 156.)

176. — [Observation sur une croix funéraire conservée au Vatican et portant l'inscription φῶς Χριστοῦ φαίνει πᾶσιν.] (*Ibid.,* p. 193.)

177. — [Observations sur les objets antiques rapportés d'Utique.] (*Ibid.,* p. 247, 248, 257.) — *Cf. nos* 172, 173, 180.

178. — Note sur un fragment d'inscription récemment découvert près de Clermont-Ferrand. (*Bulletin épigraphique de la Gaule,* t. I (1881), p. 7-10.) — *Et à part : Vienne, impr. Savigné,* 1881, in-8°, 4 p.

179. — Storia dell' arte cristiana nei primi otto secoli della Chiesa scritta dal P. Raffaele Garrucci. (*Journal des Savants,* 1881, p. 430-438.)

180. — L'exposition de la cour Caulaincourt au Louvre.

Fouilles d'Utique. II. Inscriptions latines. (*Revue archéologique,* nouv. sér., t. XLII (1881), p. 238-240, 5 vign.) — *Et à part :* L'exposition de la cour Caulaincourt au Louvre par MM. Ph. Berger, E. Le Blant, R. Mowat et R. Cagnat. — *Paris, Didier,* 1881, in-8°, 24 p. — *Cf. nos* 172, 173, 177.

181. — [Compte-rendu de : Th. Roller, *Les Catacombes de Rome.*] (*Ibid.,* p. 315-319.)

182. — [Sarcophages chrétiens de Mende et de Goudargues.] (*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France,* 1882, p. 147-150, vign.)

183. — [Découvertes de cadavres dans les fouilles de Pompéi.] (*Ibid.,* p. 301.)

184. — [Lettre relative aux sarcophages chrétiens et au sondage de la crypte historique de Saint-Maximin (Var).] (*Bulletin du Comité des travaux histor. et scientif., sect. d'hist., d'archéol. et de philologie,* 1882, p. 101-103.)

185. — Inscriptions chrétiennes des Aliscamps. Communication de M. Morel. (*Ibid.,* p. 291-292.)

186. — Sarcophage de Charenton (Cher). Communication de M. Buhot de Kersers. (*Ibid.,* p. 292-297, vign.)

187. — Graffites trouvés à Pompéi. (*Ibid.,* p. 325-326.)

188. — Institut de France. Les chrétiens dans la société païenne aux premiers âges de l'Église. Lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies du 25 octobre 1882. — *Paris, Didot,* 1882, in-4°, 8 p. — *Autre édition sous le titre :* Les chrétiens dans la société païenne aux premiers âges de l'Église. (*École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire,* t. VIII (1888), p. 46-53.) — *Et à part : Rome, impr. de la Paix de Cuggiani,* 1888, in-8°, 8 p. — *Cf. n°* 360.

189. — *Corpus inscriptionum latinarum.* Vol. VIII. *Inscriptiones Africae latinae... collegit* Gustavus Wilmanns. (*Journal des Savants,* 1882, p. 295-309.)

190. — [Compte-rendu de *Nîmes et ses tombeaux chrétiens par* Albin Michel.] (*Répertoire des travaux historiques,* 1re année, 1882, p. 570-571.)

191. — [Compte-rendu de : Victor Guérin, *La terre*

sainte.] (*Revue archéologique*, nouv. sér., t. XLIII (1882), p. 125-128.)

192. — [Lettre de M. E. Le Blant relative au sarcophage antique de Saint-Clamens, près Mirande] *à la suite d'un article de* M. Adrien Lavergne : *Travaux épigraphiques de M. l'abbé Cazauran.* (*Revue de Gascogne*, t. XXIII (1882), p. 223-233.)

193. — Fouilles aux Aliscamps. Communication de M. Huart, correspondant à Arles, d'une inscription découverte par M. Guibert. (*Revue des Sociétés savantes*, 7e sér., t. V (1882), p. 424-426.)

(Épitaphe chrétienne antique; inscriptions grecques antiques et chrétiennes relevées sur des objets provenant d'Égypte, de la collection de M. de Lhôtellerie.)

194. — Inscription chrétienne trouvée à Sétif. Communication de M. le commandant Payen, correspondant. (*Revue des Sociétés savantes*, 7e sér., t. VI (1882), p. 452-453.)

195. — [Lettre sur plusieurs inscriptions trouvées à Rome et notamment sur la découverte de la catacombe de Saint-Hippolyte. Rome, le 15 mars 1883.] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. XI (1883), p. 17-19.)

196. — [Lettre relative à la découverte à Tivoli d'une table de marbre portant une inscription. Rome, le 22 mars 1883.] (*Ibid.*, p. 23-24.)

197. — [Lettre relatant la découverte à Rome : d'une colonne cannelée en marbre près de Saint-Louis-des-Français; de l'entrée de la catacombe de Saint-Hippolyte; d'un verre chrétien doré représentant le temple de Jérusalem; de l'enceinte de la cité d'Antemnæ. Rome, le 6 avril 1883.] (*Ibid.*, p. 145-146.)

198. — [Lettre relative : à la découverte de l'ancienne cité d'Antemnæ; à un ancien plan de Rome dans un manuscrit de Milan; à des inscriptions sur les parois d'un canal antique à Pouzzoles; à des statues de Pluton et d'Isis trouvées sur l'Esquilin. Rome, le 4 mai 1883. Vignette du plan de Rome.] (*Ibid.*, p. 158-161.)

199. — [Lettre relative : à la découverte de la statue de

Claude sacrifiant; à une inscription provenant du cimetière chrétien de Sistri; à une particularité signalée dans le *Liber pontificalis;* à une fresque représentant le jugement de Salomon. Rome, le 22 mai 1883.] (*Ibid.*, p. 169-171.)

200. — Sur de récentes découvertes d'antiquités égyptiennes faites à Rome. (*Ibid.*, p. 282-283.)

201. — [Lettre relative aux Fastes de Capene.] (*Ibid.*, p. 407-408.)

202. — [Rapport sur une inscription chrétienne trouvée à Saint-Victor près Montluçon et communiquée par M. Delort.] (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques,* 1883, p. 142-143.)

203. — Une collection de pierres gravées à la bibliothèque de Ravenne. (*École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire,* t. III (1883), p. 34-46, pl. I.) — *Et à part : Rome, impr. de la Paix de P. Cuggiani,* 1883, in-8°, 15 p., pl. — *Autre édition :* (*Revue archéologique,* 3e sér., t. I (1883), p. 299-308, pl. XII.) — *Et à part : Paris, Joseph Baer,* 1883, in-8°, 10 p., 1 pl.

204. — Les ateliers de sculpture chez les premiers chrétiens. (*École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire,* t. III (1883), p. 439-446, pl. V-X.) — *Et à part : Rome, impr. de P. Cuggiani,* 1884, in-8°, 8 p., 5 pl.

205. — Les Actes des Martyrs. Supplément aux Acta sincera de Dom Ruinart. (Première lecture : les 2, 9, 23 juillet, 17 septembre, 8 octobre, 3, 17, 29 décembre 1880, etc.) (*Mémoires de l'Institut national de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* t. XXX, 2e partie (1883), p. 57-347.) — *Et à part : Paris, Impr. nationale,* 1882, in-4°, 292 p.

206. — [Lettre sur de nouveaux fragments des Actes des Arvales publiés par M. Henzen. Rome, le 25 mai 1883.] (*Revue archéologique,* 3e sér., t. I (1883), p. 352-353.)

207. — Discours de M. Ed. Le Blant, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur de l'École française de Rome [aux funérailles de M. A. Dumont]. (*Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Funérailles de M. A. Dumont, membre de l'Académie, le jeudi* 14 *août* 1884 (*Paris, typ. Firmin-Didot,* in-4°), p. 15-16.)

208. — Première lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. XII (1884), p. 22-25.)

(Rome, le 5 janvier 1884. Fouilles dans l'atrium des Vestales.)

209. — Deuxième lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 48-51.)

(Rome, le 17 janvier 1884. Inscription de l'*atrium* des Vestales, de l'an 214. Balance étrusque et ses poids trouvés à Chiusi. Itinéraire en Palestine, du IVe siècle, dans un manuscrit d'Arezzo.)

210. — Troisième lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 51-55.)

(Rome, le 4 février 1884. Cippes de l'*atrium* des Vestales. Cimetière juif hors de la porte Majeure. Trésor de monnaies anglo-saxonnes du Xe siècle trouvé près de l'*atrium* des Vestales. Inscription grecque et représentation d'un génie ailé au cimetière de Domitille. Prétendu homme fossile trouvé à Valpolicella.)

211. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 106-109.)

(Rome, le 17 mars 1884. Mosaïque romaine au palais Farnèse. Inscription de la basilique de Saint-Clément mentionnant le *Liber sacramentorum*. Chronique de l'Ancien et du Nouveau Testament dans un manuscrit d'Arezzo. Vases en terre cuite antiques trouvés à Arezzo.)

212. — Lettre de M. Edm. Le Blant relative aux fouilles exécutées actuellement à Rome. (*Ibid.*, p. 208-211.)

(Rome, le 31 mars 1884. Catacombe juive sur la voie Labicane. Statue d'Apollon trouvée près du fort Tiburtin. Mention des vases antiques d'Arezzo dans un ouvrage du XIIIe siècle. Le palais de Venise à Rome. Catalogue des manuscrits du Vatican.)

213. — Lettre de M. Edm. Le Blant relative aux fouilles exécutées actuellement à Rome. (*Ibid.*, p. 234-236.)

(Rome, le 26 avril 1884. Statues trouvées à Subiaco. Médaillons de Commode et de Dioclétien, camée, épitaphe au cimetière de Domitille. Inscription métrique au cimetière de Priscille.)

214. — Lettre de M. Edm. Le Blant relative aux fouilles exécutées actuellement à Rome. (*Ibid.*, p. 236-238.)

(Rome, le 29 avril 1884. Statues et bas-reliefs trouvés près de Marino. Fresques du IXe s. au clocher de Sainte-Praxède.)

215. — Lettre de M. Edm. Le Blant relative aux fouilles exécutées actuellement à Rome et concernant des fresques nouvellement découvertes à Pompéi. (*Ibid.*, p. 249-252.)

(Rome, le 18 mai 1884. Voie antique parallèle à la *via Appia*. Statuette de Vénus et peintures découvertes à Pompéi. Hypogée à peintures du IVe siècle près des catacombes de Saint-Calliste. Sarcophage représentant le thiase de Bacchus, et sarcophage chrétien doré, chez un antiquaire romain. Intaille avec inscription galante.)

216. — Les sarcophages chrétiens de la Gaule. Introduction. (*Ibid.*, p. 434-437.) — *Cf.* n° 246.

217. — Des voies d'exception employées contre les martyrs. (*Atti della r. Accademia dei Lincei. Serie terza. Memorie della classe di scienze morali,* t. XIII (1884), p. 143-150.) — *Et à part : Rome, impr. de Salviucci,* 1884, in-4°, 10 p. — *Autre édition : (Nouvelle revue historique de droit français et étranger,* 9e année (1885), p. 107-117.) — *Et à part : Paris, Larose et Forcel,* 1885, in-8°, 11 p. — *Cf.* n° 360.

218. — [Rapport sur une demande de subvention formée par la Société de statistique des Deux-Sèvres, à l'effet de continuer les fouilles entreprises à Rom.] (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques,* 1884, p. 4.)

219. — [Rapport sur une communication de M. Barbier de Montault relative aux reliques conservées au XVIIe siècle à Saint-Cyprien de Poitiers.] (*Ibid.,* p. 15.)

220. — [Rapport sur les fouilles opérées au Mont de Hermes par l'abbé Hamard.] (*Ibid.,* p. 15-16.)

221. — [Tête en marbre du cardinal de Richelieu retrouvée à Rome.] (*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France,* 1884, p. 138-139.)

222. — [Collier en faïence avec inscription galante.] (*Ibid.,* p. 139.)

223. — De quelques types des temps païens reproduits

par les premiers fidèles. (*École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire,* t. IV (1884), p. 378-382, pl. XIII et XIV; t. V (1885), p. 109.) — *Et à part : Rome, impr. de la Paix de P. Cuggiani,* 1885, in-8°, 7 p., 2 pl.

224. — Nouvelles de Rome. (*Revue archéologique,* 3° sér., t. III (1884), p. 42-44, 112-114.) — *Le second article, tiré à part, sous le titre :* Nouvelles de Rome. Lettre adressée à l'Académie des Inscriptions. *Paris, Joseph Baer,* 1884, in-8°, 3 p.

(Deux lettres à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur les fouilles dans la maison des Vestales; la seconde datée de Rome, le 17 janvier 1884.)

225. — Discours de M. Edmond Le Blant, membre de l'Académie, au nom du Comité des Travaux historiques [aux funérailles de M. Léon Renier]. (*Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Funérailles de M. Léon Renier, membre de l'Académie,* le samedi 13 juin 1885. *Paris, typ. Firmin-Didot,* in-4°, p. 21-22.) — *Cf. n°* 242.

226. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus,* 4° sér., t. XIII (1885), p. 25-27.)

(Rome, le 12 janvier 1885. Fouilles au Forum. Marbre avec figure d'orante à l'église de Sainte-Agnès. Ciborium de marbre du VIII° siècle à Venise.)

227. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.,* p. 36-39.)

(Rome, le 5 février 1884 (*sic*). Inscription du XIII° siècle sur une cloche de Sainte-Marie-Majeure. Graffiti dans la catacombe de Domitille. Horloge solaire à Palestrine.)

228. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.,* p. 39-40.)

(Rome, le 16 février 1885. Statue de bronze représentant un personnage du type héroïque trouvée près du palais Colona.)

229. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.,* p. 41-43.)

(Rome, le 1er mars 1885. Cylindre pour imprimer des figures en relief sur des vases. Pierre gravée de la collection Tyszkiewicz. Camées découverts dans les catacombes. Inscription

dans une chambre funéraire à Cumes. Silex taillé de la *grotta dell' Orso* à Breonio.)

230. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 43-45.)

(Rome, le 10 mars 1885. Statue de femme en marbre, trouvée près de la *Scala santa*, et sur le socle de laquelle est gravé un hexamètre grec. Cippes des *Licinii;* sarcophages de la villa Bonaparte.)

231. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 108-112.)

(Rome, le 26 mars 1885. Sarcophages de la villa Bonaparte. Tuile avec invocation pieuse. Briques du Panthéon. Figurines en terre cuite de la région de Tarente. Fouilles et antiquités diverses. Inscription grecque avec le nom d'un citoyen de Tyane, trouvée près de Sainte-Agnès. Ouverture du cours de paléographie au Vatican.)

232. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 135-136.)

(Rome, le 6 avril 1885. Découverte de tombeaux archaïques sur le Viminal.)

233. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 143-147, vign.)

(Rome, le 13 avril 1885. Habitation romaine du IVe siècle, *via dello Statuto;* chambre consacrée au culte de Mithra. Fouilles dans la catacombe de Sainte-Priscille. Graffite de Pompéi avec les noms de Sodome et Gomorrhe.)

234. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 156-158.)

(Rome, le 24 avril 1885. Sarcophages de la villa Bonaparte. Sarcophage chrétien du IVe siècle.)

235. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 161-162.)

(Rome, le 9 mai 1885. Manuscrit d'Arezzo contenant le récit d'un voyage en Orient accompli par une femme au IVe siècle. Fouilles dans l'*atrium* des Vestales.)

236. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 175-177.)

(Rome, le 25 mai 1885. Tombe circulaire sur la *via Salaria*. Inscriptions du cabinet de M. Cesare Bertone.)

237. — Le christianisme aux yeux des païens. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. XIII, p. 248-252.) — *Autre rédaction* (lue à la séance publique du 13 novembre 1885) : (*Ibid.*, p. 458-466.) — *Autre édition* : (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Séance publique annuelle du vendredi* 13 *novembre* 1885. — *Paris, Didot*, 1885, in-4°, p. 127-137.) — *Et à part : Paris, Didot*, 1885, in-4°, 13 p. — *Autre édition* : (*École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. VII (1887), p. 196-211.) — *Et à part : Rome, impr. de la Paix de P. Cuggiani*, 1887, in-8°, 16 p.

238. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. XIII, p. 353-355.)

(Rome, le 23 novembre 1885. Découverte épigraphique faite près de Lucques par M. de Laigue, et empreinte du chaton d'un anneau d'or trouvé dans un sarcophage païen.)

239. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 357-360.)

(Rome, le 5 décembre 1885. Inscription grecque découverte dans la *villa Jacobini*. Épitaphes latines de soldats prétoriens.)

240. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, sur la découverte, à Rome, du tombeau de sainte Félicité et de ses sept enfants. (*Ibid.*, p. 367-370.)

241. — [Rapports sur des demandes de subvention formées par la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes à l'effet de poursuivre les fouilles entreprises à Saint-Douat, commune de Montfort.] (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1885, p. 478 ; 1886, p. 377.)

242. — [Éloge de M. Léon Renier.] (*Ibid.*, 1885, p. 460.) — *Cf. n°* 225.

243. — Notes sur quelques actes des martyrs. (*École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. V (1885), p. 96-109.) — *Et à part : Rome, impr. de la Paix de P. Cuggiani*, 1885, in-8°, 16 p.

244. — Note sur un sarcophage chrétien récemment découvert à Rome. (*Ibid.*, p. 243-247, pl. V.) — *Et à part : Rome, impr. de la Paix de P. Cuggiani*, 1885, in-8°, 7 p., 1 pl.

245. — Les sarcophages de la Via Salaria. (*Ibid.*, p. 318-319, pl. VIII-XIII.) — *Et à part* : s. l. n. d., in-8°, 2 p., 6 pl.

246. — Introduction à l'étude des sarcophages chrétiens de la Gaule. (*Gazette archéologique*, 10e année, 1885, p. 357-376, pl. 38-41.) — *Et à part : Paris, A. Lévy*, 1885, in-4°, 22 p., 4 pl. — *Cf.* n° 216.

247. — Les sarcophages chrétiens de la Gaule. — *Paris, Impr. nationale*, 1886, in-4°, xx-171 p., 59 pl. en héliogravure. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France.) — *Cf.* nos 149, 157, 165, 216, 246.

248. — Lettre de M. Edm. Le Blant relative à la découverte d'un fragment de marbre sur lequel on lit une inscription incomplète concernant les *Horrea Cæsaris*. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. XIV, (1886), p. 29-31.)

249. — Lettre de M. Edm. Le Blant relative aux fouilles qui sont pratiquées actuellement à Rome. (*Ibid.*, p. 31-37.)

(Rome, le 15 janvier 1886. Inscriptions relatives aux *Equites singulares*. Temple de Diane à Nemi. Tombe d'un consul en l'an 646 ou 610 de Rome.)

250. — Lettre de M. Edm. Le Blant au sujet des découvertes nouvellement faites à Rome. (*Ibid.*, p. 38-41.)

(Rome, le 27 janvier 1886. Inscriptions relatives aux *Equites singulares;* avec noms de divinités barbares. Épitaphes de la catacombe de Sainte-Félicité. Fouilles des *Horrea* du Testaccio. Sarcophage avec représentation du triomphe de Bacchus.)

251. — Lettre de M. Edmond Le Blant relative aux fouilles qui sont pratiquées actuellement à Rome. (*Ibid.*, p. 42-48.)

(Rome, le 9 février 1886. Inscriptions et fragment de sarcophage à Sainte-Agnès. Fouilles dans la catacombe de Sainte-Félicité. Épitaphe d'un donatiste dans un manuscrit du VIIe s. Stèles avec dédicaces à des divinités trouvées sur l'emplacement de la caserne des *Equites singulares*.)

252. — Lettre de M. Edmond Le Blant au sujet des fouilles qui sont actuellement pratiquées à Rome. (*Ibid.*, p. 50-54.)

(Rome, le 27 février 1886. Fouilles du Palatin. Mosaïque de la villa Casali représentant des athlètes. Stèles des *Equites singulares*. Statue de Bacchus jeune. Monnaie de Calès.)

253. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 63-66.)

(Rome, le 11 mars 1886. Fouilles dans la catacombe de Sainte-Félicité et celle de Saint-Sébastien. Hypogée chrétien près de la tombe des Scipions. Miroir avec Ajax et Achille jouant aux dés. Vase contenant des monnaies françaises, anglaises et italiennes des IXe et Xe siècles trouvé à Ariccia.)

254. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 182-187.)

(Rome, le 23 mars 1886. Pierres gravées du Musée de la Propagande. Domaine appelé *Pausilypon* près de Bracciano. Inscriptions latines trouvées à Rome, et relevées chez des marchands d'antiquités.)

255. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 193-197.)

(Rome, le 6 avril 1886. Inscriptions latines chez des marchands d'antiquités. Inscriptions juives à l'évêché de Porto. Mosaïque découverte à Rome près de la *Porta Portese*, avec divinités sur des quadriges. Fouilles de la catacombe de Saint-Sébastien.)

256. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 242-247, pl.) — *Cf. n°* 262.

(Rome, 24 avril 1886. Inscriptions trouvées dans la villa Patrizi. Mosaïque du palais Farnèse.)

257. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 255-260.)

(Rome, le 8 mai 1886. Collection d'objets antiques de M. le chevalier Rossi, provenant de la tombe d'un évêque lombard. Conférence de M. l'abbé Duchesne sur l'origine des diaconies cardinalices. Inscriptions trouvées à Rome *via dei Chiavari* et *via Salaria*.)

258. — Le vol des reliques, communication de M. Edm. Le Blant. (*Ibid.*, p. 462-463.) — *Autre édition :* Le vol des reliques. (*Revue archéologique*, 3e sér., t. IX (1887), p. 317-328.) — *Et à part : Paris, E. Leroux*, 1887, in-8°, 12 p.

259. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome, à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. XIV, p. 482-486.)

(Rome, le 7 décembre 1886. Monument circulaire de la *via Salaria*.)

260. — Découverte d'une inscription chrétienne à Philippeville (Algérie). Rapport de M. Edmond Le Blant sur une communication de M. Gouilly. (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1886, p. 370-372.)

261. — De quelques sujets représentés sur des lampes en terre cuite de l'époque chrétienne. (*École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. VI (1886), p. 229-238, vign., pl. II-IV.) — *Et à part : Rome, impr. de la Paix de P. Cuggiani*, 1886, in-8°, 14 p., 3 pl.

262. — Note sur une mosaïque découverte au Palais Farnèse. (*Ibid.*, p. 327-328, pl. IX.) — *Et à part : Rome, impr. de la Paix de P. Cuggiani*, 1886, in-8°, 4 p., 1 pl. — *Cf.* n° 256.

263. — [Compte-rendu de : *Les actes des martyrs de l'Égypte, tirés des manuscrits coptes... Texte copte et traduction française avec introduction et commentaires par* Henri Hyvernat.] (*Ibid.*, p. 329-332.)

264. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome, sur diverses communications faites à l'Académie d'archéologie chrétienne et à l'Académie des Lincei. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. XV (1887), p. 38-40.)

265. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome, sur une fibule d'or de Palestrina qui porte une très ancienne inscription latine. (*Ibid.*, p. 41-42.)

266. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome, sur diverses inscriptions romaines trouvées en Italie. (*Ibid.*, p. 60-62.)

267. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome, relative à diverses nouvelles archéologiques. (*Ibid.*, p. 86-90.)

(Coupe de terre noire avec inscription trouvée à Cività Castellana. Inscriptions diverses trouvées à Rome. Intaille avec représentation de l'Amour lié à une colonne. Bas-relief : squelette jouant de la flûte.)

268. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 112-116.)

(Rome, le 20 mars 1887. Lampe avec squelette. Objets avec représentation d'auriges. Vase avec personnage déclamant.

Fouilles à Némi. Coupes peintes de Civitâ Castellana avec inscriptions. Tombeau étrusque d'une femme de la famille des Séjan.)

269. — [Note sur la découverte, par M. l'abbé Batiffol, dans le manuscrit palimpseste *Vaticanus Græcus* 2061, de plusieurs fragments du Nouveau Testament.] (*Ibid.*, p. 171.)

270. — Lettre de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 201-203.)

(Rome, le 2 avril 1887. Sarcophage chrétien à Rome : le bon Pasteur; la multiplication des pains.)

271. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 210-214.)

(Rome, le 8 avril 1887. Lampe en bronze avec les symboles eucharistiques. Lame de bronze avec représentation de la Fuite en Égypte. Verres dorés, avec Adam et Ève. Cabane de paille abritant une brebis. Chrétien enterré dans une sépulture païenne.)

272. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 220-221.)

(Rome, le 26 avril 1887. Collier d'esclave fugitive. Vase peint à figures rouges avec inscription latine.)

273. — Note sur une pierre gravée publiée par Gruter. (*Ibid.*, p. 346-350.)

(Porte de la ville du Mans accostée des saints Gervais et Protais.)

274. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 466-471.)

(Rome, le 26 novembre 1887. Restes de la maison des martyrs Jean et Paul sous l'église dédiée à ces saints.)

275. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 490-491.)

(Rome, le 5 décembre 1887. Inscription latine de l'époque des Antonins relatant une donation de sépulture.)

276. — [Éloge de M. l'abbé Cérès.] (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1887, p. 355.)

277. — De quelques objets antiques représentant des squelettes. (*École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. VII (1887), p. 251-257, pl. VII et VIII.) — *Et à*

part : Rome, impr. de la Paix de P. Cuggiani, 1887, in-8°, 7 p., 2 pl.

278. — [Compte-rendu de : A. Geffroy, *Madame de Maintenon.*] (*Ibid.*, p. 383-384.)

279. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus,* 4e sér., t. XVI (1888), p. 25-27.)

(Rome, le 1er janvier 1888. Sur trois monuments de l'antiquité chrétienne offerts à Léon XIII : deux sarcophages sculptés provenant de la villa Ludovisi ; *capsa* d'argent trouvée près de Tebessa.)

280. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 27-32.)

(Rome, le 9 janvier 1888. Sur les fouilles dans les catacombes et sur diverses inscriptions latines de Rome et du Grand Saint-Bernard.)

281. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 32-35.)

(Rome, le 15 janvier 1888. Sur un sarcophage chrétien du IVe siècle trouvé à Thésan, près de Béziers.)

282. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 45-48.)

(Rome, le 2 février 1888. Sur des terres cuites et une statue colossale d'Apollon citharède trouvées à Rome ; des fragments de bas-reliefs et d'inscriptions provenant de tombes chrétiennes, à Carthage.)

283. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 48-51.)

(Rome, le 9 février 1888. Sur les dernières découvertes dans les catacombes de Rome.)

284. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 100-103, pl. en phototypie.)

(Rome, le 16 février 1888. Sur un fragment d'inscription portant les noms de quatre des fils de sainte Félicité.)

285. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 103-107.)

(Rome, le 24 février 1888. Sur diverses inscriptions latines conservées à Rome et une inscription découverte à Subiaco.)

286. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 111-113.)

(Rome, le 1er mars 1888. Sur quelques inscriptions latines, païenne et chrétiennes nouvellement découvertes à Rome.)

287. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 113-116.)

(Rome, le 8 mars 1888. Sur les fouilles de G.-B. de Rossi dans la catacombe de Priscille et sur une inscription en caractères damasiens trouvée dans la démolition d'une maison sur la promenade Flaminia.)

288. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 116-118.)

(Rome, le 15 mars 1888. Sur une coupe de verre rehaussée d'or trouvée en Sicile dans un sarcophage chrétien et sur laquelle est figurée la résurrection de Lazare, et sur une urne à deux anses provenant d'Orvieto, décorée de figures rouges sur un fond noir, représentant Hercule détruisant les vignes de Sylée, roi de Lydie.)

289. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 118-120.)

(Rome, le 20 mars 1888. Sur plusieurs inscriptions latines et lampes en terre cuite.)

290. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 129-132.)

(Rome, le 9 mars 1888. Sur des inscriptions latines de la collection Dutuit, à Rome.)

291. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 139-141.)

(Rome, le 10 avril 1888. Sur une inscription mentionnant le Génie de la corporation des *saccarii salarii* de Rome ; sur deux épitaphes chrétiennes, à la basilique de Sainte-Agnès ; sur deux autres épitaphes chrétiennes de la catacombe de Sainte-Félicité.)

292. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 141-144.)

(Rome, le 20 avril 1888. Sur un bas-relief représentant le sacrifice d'Abraham.)

293. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 202-204.)

(Rome, le 4 mai 1888. Sur les fouilles du R. P. Germano dans l'église des saints martyrs Jean et Paul, au Célius.)

294. — Lettre de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome. (*Ibid.*, p. 225-228.)

(Rome, le 22 mai 1888. Sur une phiale de Calès avec représentations de navires; sur un sarcophage avec le triomphe de Bacchus; sur les fouilles de M. de Rossi dans la catacombe de Priscille.)

295. — [Urne de marbre avec inscription grecque trouvée près de Sinigaglia.] (*Ibid.*, p. 401.)

296. — Quelques notes d'archéologie sur la chevelure féminine. (*Ibid.*, p. 419-425.) — *Et à part : Paris, Impr. nationale,* 1888, in-8°, 8 p. — *Autre édition :* (*Revue archéologique,* 3e sér., t. XII (1888), p. 90-94.) — *Et à part : Paris, E. Leroux,* 1888, in-8°, 5 p.

297. — De quelques lampes chrétiennes découvertes à Carthage. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus,* 4e sér., t. XVI, p. 445-446.)

298. — [Hommage à l'Académie du onzième volume du *Talmud de Jérusalem,* traduit par M. Moïse Schwab.] (*Ibid.*, p. 602-604.)

299. — Histoire religieuse. Sur quelques inscriptions de vases sacrés offerts par saint Didier, évêque de Cahors. Nota del Socio E. Le Blant. (*Atti della r. Accademia dei Lincei, serie quarta, Rendiconti,* vol. IV (1888), p. 413-416.) — *Et à part : s. l. n. d.*, in-8°, 4 p.

300. — Note sur quelques fragments de sarcophages chrétiens nouvellement signalés. (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques,* 1888, p. 271-274, pl. XI et XII.)

301. — [Note sur un sarcophage chrétien conservé à Espagnet (Gers).] (*Ibid.*, p. 368.)

302. — Note sur une coupe de verre gravé découverte en Sicile. (*École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire,* t. VIII (1888), p. 213-214, pl. IV.) — *Et à part : Rome, impr. de la Paix de P. Cuggiani,* 1888, in-8°, 3 p., 1 pl.

303. — Nécrologie. Hippolyte Noiret. (*Ibid.*, p. 215-217.)

304. — D'un nouveau monument relatif aux fils de sainte Félicité. (*Ibid.*, p. 292-296, pl. VII.) — *Et à part : Rome, impr. de la Paix de P. Cuggiani,* 1888, in-8°, 7 p., 1 pl.

305. — [Compte-rendu de : *Érasme en Italie,* par M. de Nolhac.] (*Ibid.*, p. 437-438.)

306. — D'un sarcophage découvert près de la Via Salaria. (*Ibid.*, p. 502-505, pl. XIII.) — *Et à part : Rome, impr. de la Paix de P. Cuggiani,* 1888, in-8°, 4 p., 1 pl.

307. — Les premiers chrétiens et le démon. Memoria del socio Edmondo Le Blant. (*Memorie della r. Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche,* vol. III, parte 1ª, p. 161-168.) — *Et à part : Roma, tipogr. della r. Accad. dei Lincei,* 1888, in-4°, 10 p.

308. — Note sur les fouilles de l'église des saints Jean et Paul, au Mont Célius, à Rome. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus,* 4ᵉ sér., t. XVII (1889), p. 24-25.)

309. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de deux ouvrages de M. Diehl intitulés *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne* et *L'église et les mosaïques du couvent de Saint-Luc en Phocide.*] (*Ibid.*, p. 83-84.)

310. — [Note sur les travaux de l'Académie d'archéologie chrétienne à Rome : manuscrit grec du Vatican contenant la vie de saint Macaire le Romain ; sarcophages chrétiens de l'Espagne ; fouilles de la catacombe de Priscille.] (*Ibid.*, p. 98-99.)

311. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'ouvrage de M. l'abbé Batiffol intitulé *Studia patristica.*] (*Ibid.*, p. 398-399.)

312. — Note sur une inscription juive d'Auch. (*Ibid.*, p. 432-437, vign.)

313. — Communications faites à l'Académie d'archéologie chrétienne. Note de M. Edmond Le Blant. (*Ibid.*, p. 437-439.)

(Fragment d'inscription damasienne du cimetière de Saint-Laurent-hors-les-Murs ; épitaphe d'Irène, sœur de saint Damase ; tombeau chrétien découvert à Capharnaüm.)

314. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'ouvrage de M. J.-Adrien Blanchet intitulé *Tessères antiques.*] (*Ibid.*, p. 524.)

315. — [Note sur une inscription chrétienne découverte à Fontaines (Haute-Marne).] (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1889, p. 7.)

316. — Note sur un sarcophage chrétien jadis conservé à Auch. (*Ibid.*, 1889, p. 33-34, vign.)

317. — [Éloge funèbre de M. Hucher.] (*Ibid.*, 1889, p. 145-146.)

318. — [Rapport sur des inscriptions du Musée d'Avignon.] (*Ibid.*, 1889, p. 150-151.)

319. — [Inscription chrétienne trouvée à Malaga.] (*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1889, p. 239-240.)

320. — [Compte-rendu de : *Inscriptiones christianæ Urbis Romæ, etc., edidit* Joannes-Bapt. de Rossi *romanus, voluminis secundi pars prima.*] (*École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. IX (1889), p. 430-437.)

321. — De quelques monuments antiques relatifs à la suite des affaires criminelles. (*Revue archéologique*, 3e sér., t. XIII (1889), p. 23-30, 145-162, 18 vign., pl. III.) — *Et à part : Paris, E. Leroux*, 1889, in-8°, 25 p., pl.) — *Cf.* n° 360.

322. — L'épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine. — *Paris, E. Leroux*, 1890, in-8°, 140 p., 5 pl. en phototypie.

(Instructions adressées par le Comité des travaux historiques et scientifiques aux correspondants du ministère de l'Instruction publique.)

323. — Note sur deux monuments de l'antiquité chrétienne. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. XVIII (1890), p. 54-55.)

(Fresque des catacombes de Rome : parabole des dix vierges ; épitaphe d'un Juif converti, à Rome.)

324. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de la monographie du *Baptistère Saint-Jean*, à Poitiers, par M. Espérandieu.] (*Ibid.*, p. 85-86.)

325. — Note sur l'épitaphe du diacre Æmilius. (*Ibid.* p. 324-329, vign.)

326. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-

Lettres du mémoire de M. M. Schwab intitulé *Les coupes magiques.*] (*Ibid.*, p. 363-364.)

327. — Quelques statues cachées par les anciens. (*Ibid.*, p. 541-545.) — *Autre édition, sous le titre :* De quelques statues cachées par les anciens. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Séance publique annuelle du vendredi* 14 *novembre* 1890. — *Paris, Didot,* 1890, in-4°, p. 87-91.) — *Et à part, sous le titre* Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. De quelques statues cachées par les anciens. Lu dans la séance du vendredi 14 novembre 1890. *Paris, Firmin-Didot,* 1890, in-4°, 5 p. — *Autre édition :* (*École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire,* t. X (1890), p. 389-396.) — *Et à part : Rome, impr. de la Paix de P. Cuggiani,* 1890, in-8°, 7 p.

328. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'ouvrage de M. Fr.-X. Kraus intitulé *Die christlichen Inschriften der Rheinlande.*] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus,* 4e sér., t. XVIII, p. 546-547.)

329. — [Note sur une perle de collier en majolique.] (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques,* 1890, p. XIX, vign.)

330. — [Éloge funèbre du Dr Barthélemy, de Marseille.] (*Ibid.*, p. XX-XXI.)

331. — [Éloge funèbre de M. Deschamps de Pas.] (*Ibid.*, p. XXV-XXVI.)

332. — Coupe chrétienne en verre gravé. Rapport de M. Edmond Le Blant sur une communication de M. Eck, correspondant du Comité à Saint-Quentin. (*Ibid.*, p. 78-80.)

333. — Monument des saintes Maxima, Donatilla et Secunda provenant de Tichilla (Testour). (*Collections du Musée Alaoui,* 1re sér. (1890), p. 97-100, vign.)

334. — *Le Talmud de Jérusalem,* traduit par M. Moïse Schwab. T. XI. *Le traité Aboda Zara.* (*Journal des Savants,* 1890, p. 309-320.) — *Et à part : Paris, Impr. nationale,* juin 1890, in-4°, 12 p.

335. — [Plaque de collier d'esclave trouvée à Velletri.] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus,* 4e sér., t. XIX (1891), p. 2.)

336. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'ouvrage intitulé *Die Katakombengemälde und ihre alten Copien* par l'abbé J. Wilpert.] (*Ibid.*, p. 86-87.)

337. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du second volume des *Miscellanea archeologica* de Mme la comtesse Lovatelli.] (*Ibid.*, p. 335-336.)

338. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du mémoire de M. M. Hardy sur *La station quaternaire de Raymonden à Chancelade* (*Dordogne*).] (*Ibid.*, p. 338-339.)

339. — [Note sur une inscription latine de Celeyran, près de Narbonne.] (*Ibid.*, p. 345.)

340. — De l'ancienne croyance à des moyens secrets de défier la torture. (*Ibid.*, p. 519-527.) — *Autre édition :* (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Séance publique annuelle du vendredi* 6 *novembre* 1891 (*Paris, Firmin-Didot,* 1891, in-4°), p. 81-90.) — *Et à part : Paris, Firmin-Didot,* 1891, in-4°, 12 p. — *Autre édition :* (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* t. XXXIV, 1re partie, p. 289-300.) — *Et à part : Paris, Impr. nationale, librairie C. Klincksieck,* 1892, in-4°, 16 p.

341. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'ouvrage intitulé *Ein Cyclus christologischer Gemälde aus der Katakombe der heiligen Petrus und Marcellus* par Mgr J. Wilpert.] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus,* 4e sér., t. XIX, p. 534.)

342. — [Éloge funèbre de M. Albert Lenoir.] (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques,* 1891, p. XVII-XVIII.)

343. — [Note sur une inscription chrétienne découverte par M. Gsell à M'daourouch.] (*Ibid.*, p. LXXI.)

344. — Découvertes d'antiquités à Vienne (Isère). Rapport de M. Edmond Le Blant sur une communication de M. Cornillon, correspondant du Comité à Vienne. (*Ibid.*, p. 317-318.)

345. — A propos d'une gravure sur bois du Térence de 1493. (*Revue archéologique,* 3e sér., t. XVII (1891), p. 7-9,

pl. III.) — *Et à part : Paris, Leroux,* 1891, in-8°, 3 p., 1 pl.

346. — Sur une médaille d'argent de la Bibliothèque nationale. (*Revue numismatique,* 1891, p. 249-257, vign.) — *Et à part : Paris, Rollin et Feuardent,* 1891, 9 p.

347. — Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle. — *Paris, Impr. nationale,* 1892, in-4°, XXIII-483 p., vign. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France.) — *Cf.* nos 15, 46, 47.

348. — Inscription latine copiée par M. Helbig et communiquée par M. Edmond Le Blant. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus,* 4e sér., t. XX (1892), p. 45-46.)

(Tablette de bronze.)

349. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'ouvrage intitulé *Die gottgeweihten Jungfrauen in den ersten Jahrhunderten der Kirche* par Mgr J. Wilpert.] (*Ibid.,* p. 134.)

350. — [Bracelet-amulette de bronze, avec inscription grecque, trouvé près de Jérusalem.] (*Ibid.,* p. 155-156.)

351. — [Projet de mémoire sur quelques anciens talismans de bataille.] (*Ibid.,* p. 156.) — *Cf.* no 395.

352. — [Observation sur un passage d'une vie grecque de saint Hilarion relatif à l'enchantement d'un char.] (*Ibid.,* p. 226-227.)

353. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du recueil des *Lampes chrétiennes de Carthage* par le R. P. Delattre.] (*Ibid.,* p. 371.)

354. — [Rapport sur un recueil d'inscriptions de la bibliothèque Mazarine signalé par M. Espérandieu.] (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques,* 1892, p. LXIX-LXX.)

355. — [Rapport sur une inscription découverte à Vienne (Isère).] (*Ibid.,* p. LXX.)

356. — Les sentences rendues contre les martyrs. (*Mélanges G.-B. de Rossi publiés par l'École française de Rome,* p. 29-40.) — *Et à part : Rome, impr. de la Paix de P. Cuggiani,* 1892, in-8°, 14 p. — *Cf.* no 360.

357. — Les songes et les visions des martyrs. (*Rendiconti della r. Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche,* ser. V, vol. I (1892), p. 19-26.) — *Et à part : Roma, tipografia della r. Accademia dei Lincei,* 1892, in-8°, 10 p. — *Cf. n°* 360.

358. — Notes sur quelques formules cabalistiques. (*Revue archéologique,* 3e sér., t. XIX (1892), p. 55-64, 2 vign.) — *Et à part : Paris, E. Leroux,* 1892, in-8°, 10 p.

359. — Simple conjecture au sujet d'un passage de saint Augustin. (*Revue archéologique,* 3e sér., t. XX (1892), p. 18-21, 5 vign., pl. XIV.) — *Et à part : Paris, Leroux,* 1892, in-8°, 4 p., 1 pl.

360. — Les persécuteurs et les martyrs aux premiers siècles de notre ère. — *Paris, E. Leroux,* 1893, in-8°, IV-373 p., 20 vign., 1 pl.

(I. Les *Acta martyrum* et leurs sources. — II. Les Actes de sainte Thècle. — III. Les chrétiens dans la société païenne aux premiers âges de l'église. — IV. La richesse et le christianisme à l'âge des persécutions. — V. Le culte de la beauté aux temps des persécutions. — VI. Bases juridiques des poursuites dirigées contre les martyrs. — VII. L'accusation de magie. — VIII. Les songes et les visions des martyrs. — IX. La préparation au martyre. — X. Polyeucte et le zèle téméraire. — XI. L'édit de persécution. — XII. L'apostasie. — XIII. La fuite devant la persécution. — XIV. Les martyrs en prison. — XV. Des variations survenues dans le système des poursuites dirigées contre les chrétiens. — XVI. L'audience. — XVII. L'interrogatoire des martyrs. — XVIII. Des voies d'exception employées contre les martyrs. — XIX. La torture. — XX. Les sentences rendues contre les martyrs. — XXI. La confiscation. — XXII. Les grands supplices. — XXIII. Les martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps. — XXIV. De quelques monuments antiques relatifs à la suite des affaires criminelles. — XXV. L'*apparitio* et les martyrs. — XXVI. Recherche sur les bourreaux du Christ. — XXVII. Les martyrs de l'Extrême-Orient et les persécutions antiques.)

361. — [Inscription latine en lettres incrustées d'argent sur une plaque de bronze.] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus,* 4e sér., t. XXI (1893), p. 211-212.)

362. — [Carreaux de terre cuite décorés de sujets chré-

tiens et d'inscriptions trouvés à Hadjeb-el-Aïoun (Tunisie).] (*Ibid.*, p. 219-221.)

363. — Les premiers chrétiens et les dieux. (*Ibid.*, p. 470-478.) — *Autre édition :* Institut de France. Les premiers chrétiens et les dieux. Lu dans la séance publique annuelle du 24 novembre 1893. *Paris, Firmin-Didot,* 1893, in-4°, 12 p. — *Autre édition :* (*École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire,* t. XIV (1894), p. 3-16.) — *Et à part : Rome, impr. de la Paix de P. Cuggiani,* 1894, in-8°, 16 p.

364. — [Discours à l'ouverture du congrès de la Sorbonne, le 4 avril 1893.] (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques,* 1893, p. XXVI-XXVIII.)

365. — [Observations sur une communication de M. Le Braz relative aux superstitions bretonnes.] (*Ibid.*, p. XXX.)

366. — [Éloge funèbre de M. Alfred Darcel.] (*Ibid.*, p. LXXII.)

367. — [Éloge funèbre de M. Michel Hardy.] (*Ibid.*, p. LXXVII.)

368. — [Rapport sur deux inscriptions chrétiennes conservées à Narbonne.] (*Ibid.*, p. LXXIX-LXXXI.)

369. — [Éloge funèbre de M. Boucher de Molandon.] (*Ibid.*, p. LXXXIII.)

370. — [Compte-rendu d'une communication de M. Cazalis de Fondouce relative à une inscription de l'époque mérovingienne découverte au Mas des Ports (Hérault).] (*Ibid.*, p. XCI.)

(La communication de M. Cazalis de Fondouce, intitulée *Inscription de l'époque mérovingienne trouvée au Mas des Ports* (*Hérault*), a été imprimée dans le *Bulletin archéologique,* 1894, p. 58-61, vign.)

371. — Sur quelques carreaux de terre cuite nouvellement découverts en Tunisie. (*Revue archéologique,* 3e sér., t. XXII (1893), p. 273-280, 6 vign.) — *Et à part : Paris, Leroux,* 1893, in-8°, 8 p.

372. — Catalogue des monuments chrétiens du Musée de Marseille. Inscriptions, sarcophages, marbres divers, terres

cuites, bijoux. — *Paris, Impr. nationale*, 1894, in-8°, 113 p., un feuillet non paginé en tête.

373. — [Inscriptions chrétiennes trouvées autour de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre, à Vienne (Isère).] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. XXII (1894), p. 6-10.)

374. — [Inscription chrétienne trouvée à Carthage et communiquée par le P. Delattre.] (*Ibid.*, p. 100-101.)

375. — [Bas-relief représentant Orphée trouvé à Cacarens (Gers) et provenant d'un sarcophage chrétien.] (*Ibid.*, p. 118-119, pl. I.)

376. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'un fascicule du *Bulletin d'archéologie chrétienne*.] (*Ibid.*, p. 165-166.)

377. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du troisième volume des *Miscellanea archeologica* de la comtesse Lovatelli.] (*Ibid.*, p. 248.)

378. — [Note sur une acception du mot *principium*.] (*Ibid.*, p. 333-335.)

379. — [Carrières de marbre d'Aïn-Smara exploitées dans l'antiquité.] (*Ibid.*, p. 345-346.)

380. — [Inscription latine gravée sur une urne de marbre trouvée près de la villa Albani.] (*Ibid.*, p. 417.)

381. — [Éloges funèbres de M. Aurès et de Mgr Chevalier.] (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1894, p. XXIV.)

382. — [Rapport sur une inscription chrétienne découverte à Cadix.] (*Ibid.*, p. LXXXVII-LXXXIX.)

383. — Inscriptions chrétiennes trouvées à Vienne (Isère). Rapport de M. Edmond Le Blant sur une communication de M. Cornillon. (*Ibid.*, p. 62-65.)

384. — [Antiquité de l'usage encore subsistant de ne pas se marier en mai.] (*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1894, p. 143-144.)

385. — D'un verset de saint Luc inscrit sur quelques anciennes cloches d'églises. (*Bulletin monumental*, 6e sér.,

t. IX (1894), p. 244-251.) — *Et à part : Caen, impr. H. Delesques*, in-8°, 8 p.

386. — Le premier chapitre de saint Jean et la croyance à ses vertus secrètes. (*Revue archéologique*, 3e sér., t. XXV (1894), p. 8-13, 2 vign.) — *Et à part : Paris, E. Leroux*, 1894, in-8°, 8 p.

387. — Jean-Baptiste De Rossi. (*Ibid.*, p. 145-151.) — *Et à part : Paris, E. Leroux*, 1894, in-8°, 8 p.

388. — Sur un passage des actes de saint Patrocle. (*Revue de l'art chrétien*, 1894, p. 376-378.) — *Et à part : s. l. n. d., impr. Desclée*, in-4°, 4 p.

389. — Les inscriptions du camée dit « Le Jupiter du trésor de Chartres. » (*Revue numismatique*, 1894, p. 183-193.) — *Et à part : Paris, Rollin et Feuardent*, 1894, in-8°, 11 p. — *Autre édition : (Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XVII. Mémoires lus à la séance du mercredi 20 juin 1894, p. 3-14.) — *Et à part : s. l. n. d.*, in-8°, 14 p.

390. — [Note sur un marbre découvert dans les ruines de Césarée de Palestine par le R. P. Germer-Durand.] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. XXIII (1895), p. 12-13.)

391. — [Hommage à l'Académie du volume de M. Lumbroso intitulé *Egitto dei Greci e dei Romani* et du recueil intitulé *Die christlichen Inschriften der Schweiz* par le Dr E. Egli.] (*Ibid.*, p. 47-48.)

392. — [Pointe de lance de silex enveloppée d'un morceau de boyau trouvée à Hvidegärd, près de Copenhague.] (*Ibid.*, p. 124.) — *Autre édition, sous le titre :* D'une pointe de lance en silex trouvée dans une tombe du Danemark. (*Revue archéologique*, 3e sér., t. XXVI (1895), p. 292-294.) — *Et à part : Paris, E. Leroux*, 1895, in-8°, 3 p.

393. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'un volume de M. Jules Momméja intitulé *Les sarcophages chrétiens et antiques du Quercy*.] (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. XXIII, p. 218-219.)

394. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-

Lettres de l'ouvrage de M. Salomon Reinach intitulé *Pierres gravées des collections Malborough et d'Orléans*, etc.] (*Ibid.*, p. 342.)

395. — Note sur quelques anciens talismans de bataille. (*Mémoires de l'Institut national de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXIV, 2e partie (1895), p. 113-123.) — *Et à part : Paris, Impr. nationale, librairie Klincksieck*, 1893, in-4°, 15 p. — *Cf. n°* 351.

396. — Sur deux déclamations attribuées à Quintilien. (*Ibid.*, p. 353-369.) — *Et à part : Paris, Klincksieck*, 1895, in-4°, 21 p.

397. — Des sentiments d'affection exprimés dans quelques inscriptions antiques. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 4e sér., t. XXIV, p. 179-180.)

398. — [Hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du volume de Mgr Wilpert intitulé *Fractio panis*.] (*Ibid.*, p. 230.)

399. — Antiquités chrétiennes trouvées à Sofia. (*Ibid.*, p. 289-291, pl.) — *Et à part : Paris, Impr. nationale*, 1896, in-8°, 3 p., 1 pl.

(Inscriptions chrétiennes et coffret en argent trouvés à Sofia.)

400. — [Note sur un vase antique trouvé à Vermand.] (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1896, p. LXXXI-LXXXII.)

401. — Fragments de vases avec représentation des combats du cirque. Rapport de M. Edmond Le Blant sur une communication de M. Auguste Nicaise. (*Ibid.*, p. 45-47, vign.)

402. — 750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues publiées par M. Edmond Le Blant. (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXVI, 1re partie, p. 1-210, pl. I et II.) — *Et à part : Paris, Impr. nationale, librairie Klincksieck*, 1896, in-4°, 210 p., 2 pl.

403. — Note sur les actes de saint Philéas. (*Nuovo Bullettino di Archeologia cristiana*, II, p. 27-33.) — *Et à part : Roma, tipograf. della r. Accademia dei Lincei*, 1896, in-8°, 7 p., sans pagination spéciale.

404. — De quelques représentations du sacrifice d'Abraham. (*Revue archéologique*, 3e sér., t. XXVIII (1896), p. 154-159, vign., pl.) — *Et à part : Paris, Leroux*, 1896, in-8°, 8 p., 1 pl.

405. — Paléographie des inscriptions latines du IIIe siècle à la fin du VIIe. (*Revue archéologique*, 3e sér., t. XXIX (1896), p. 177-197, 345-355 ; XXX (1897), p. 30-40, 171-184 ; XXXI (1897), p. 172-184, vign.) — *Et à part : Paris, Leroux*, 1898, in-8°, 68 p.

406. — La controverse des chrétiens et des Juifs aux premiers siècles de l'église. (*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 6e sér., t. VII, p. 229-250, vign.) — *Et à part : Paris, Klincksieck*, 1898, in-8°, 22 p.

407. — Les commentaires des livres saints et les artistes chrétiens des premiers siècles. (*Mémoires de l'Institut national de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXVI, 2e partie, p. 1-16.) — *Et à part : Paris, Impr. nationale, librairie Klincksieck*, 1899, in-4°, 20 p.

408. — Artémidore. De quoi on rêvait dans le monde romain au temps de Marc Aurèle. (*Ibid.*, p. 17-29.) — *Et à part : Paris, Impr. nationale, librairie Klincksieck*, 1899, in-4°, 15 p.

SUPPLÉMENT.

16 *bis*. — Note sur l'antique chapelle de Montmartre, dite chapelle du Saint-Martyre. (*L'Athenæum français*, cinquième année (16 février 1856), p. 136-138.)

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1899.

Séance du 4 Janvier.

Présidence de M. Germain Bapst, président sortant, et de M. E. Molinier, président élu.

M. Germain Bapst, président sortant, prononce l'allocution suivante :

« Mes chers Confrères,

« Il y a huit jours, je comptais constater qu'il n'y avait aucun vide parmi nous. Malheureusement la mort, en véritable sournoise, nous a ravi subitement, dans la dernière quinzaine de décembre, un de nos plus anciens membres titulaires : M. Charles Read.

« Heureusement, les rangs des membres honoraires de la Société sont au grand complet, et je me félicite de les complimenter tous d'être présents à l'appel. Par contre, plusieurs de nos membres correspondants manquent, entre autres le doyen d'entre nous, le vénérable M. Frédéric Moreau, ensuite un des savants qui honoraient le plus la science française, M. Tamisey de Larroque, et enfin plusieurs autres confrères, travailleurs assidus, infatigables dans leurs recherches, qui, tous, apportaient annuellement à l'archéologie une nouvelle obole et augmentaient sans cesse son patrimoine déjà si considérable. Ce sont : MM. Lièvre, correspondant de la Vienne, Gouverneur, correspondant d'Eure-et-Loir, Mesnier, correspondant du Lot-et-Garonne, Tartière, correspondant des Landes, Marc Fabre, des Basses-Alpes, de Loye, d'Indre-et-Loire.

« Charles Read était notre confrère depuis près de quarante ans.

« Depuis longtemps les chagrins, l'âge, la maladie de cœur qui l'étreignait l'avaient tenu éloigné de nos séances. Mais nos anciens se souviennent de ce grand vieillard, à la figure entièrement rasée, véritable personnification physique du magistrat de la monarchie de juillet; sous son aspect sceptique et presque froid, paraissant indifférent à tout, Charles Read cachait un cœur bouillant, une âme ardente, des convictions profondes. Nul plus que lui ne se donnait au sujet qu'il avait choisi; s'il étudiait un grand nom de l'histoire, il entrait tellement dans le personnage de son héros qu'il lui trouvait des mérites, des qualités et des vertus que peut-être il n'avait pas eus, au moins au degré où il les lui supposait.

« C'était pourtant un érudit profond, un homme d'esprit qui avait beaucoup vu, beaucoup recueilli et qui contait à merveille dans une conversation d'autant plus enjouée et plus gaie que ses apparences, je vous l'ai dit, semblaient plus froides, plus indifférentes, plus pleines de misanthropie.

« Magistrat, il y a plus d'un demi-siècle, la république de 1848 le fit passer dans l'administration. Le président de la République d'alors, le futur Napoléon III, fit bientôt sa connaissance et fut séduit, lui flegmatique et utopique, par l'ardeur de notre futur confrère. Celui-ci était alors directeur des cultes non catholiques au ministère de la Justice, il entra si bien dans l'esprit de Louis-Napoléon qu'il l'amena à signer le fameux décret du 26 mars 1852, reconstituant les paroisses protestantes détruites à la suite de la Révolution et constituant un grand conseil central protestant dont le premier président fut l'une des gloires de la marine française, l'amiral Baudin.

« Quittant l'administration des cultes, Charles Read passa à la direction du contentieux de la ville de Paris. Là le baron Haussmann le prit en amitié, l'appela à la direction des archives de la ville et le chargea de diriger le service des travaux historiques de la ville de Paris. C'est alors que, sous son impulsion, parurent ces magnifiques volumes de

l'Histoire de Paris qui font honneur à l'érudition contemporaine.

« Dès 1852, Charles Read avait fondé la Société de l'histoire du protestantisme français, dont il fut pendant douze ans le président et dont il dirigea durant cette période le bulletin périodique.

« Il annota aussi et fit paraître un grand nombre d'œuvres littéraires ou historiques, principalement *Les poésies d'Agrippa d'Aubigné* et la *Satire Ménippée;* il fut aussi un des éditeurs des fameux *Mémoires de Pierre de l'Estoile.*

« A côté de ses travaux d'érudition, Charles Read a encore laissé un témoignage irrécusable de la science quasi universelle qu'il avait : je veux parler de la publication de ce petit journal si connu des érudits, des collectionneurs, des amateurs de toute nature : l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*. Rien n'est amusant et intéressant comme la lecture de ces articles courts, de ces documents inconnus et remplis d'imprévu, de ces questions et de ces réponses multiples où l'esprit se mêle à l'érudition, où le savant se retrouve côte à côte avec l'homme des salons. Dans chaque page de ce recueil, on retrouve, sous la signature de Carl de Rash (pseudonyme de notre confrère), des traits vibrants, des questions sur les problèmes les plus attirants et des ripostes amusantes autant qu'instructives. On peut constater la somme considérable de documents qu'il avait dû copier pour pouvoir en présenter au public d'aussi nombreux, sur des époques aussi différentes, se rapportant à autant de faits disparates, à autant de personnages divers et même à des ordres d'idées aussi multiples.

« La dernière fois que nous avons vu Charles Read parmi nous, il venait plaider en faveur de la conservation des arènes de Lutèce; avec l'ardeur qui ne lui faisait jamais défaut, il s'éleva contre la destruction du plus ancien des vestiges de Paris et il eut la joie de voir que, grâce à son énergie, ses idées généreuses triomphaient. C'est en partie à son insistance et à son dévouement que ces ruines doivent de n'avoir pas disparu pour toujours.

« Vous vous souvenez, mes chers Confrères, qu'au prin-

temps dernier vous avez délégué un certain nombre d'entre nous pour aller offrir nos vœux et nos félicitations à M. Frédéric Moreau. J'ai eu l'honneur de vous raconter quel accueil aimable ce confrère centenaire nous avait réservé et de vous dire avec quelle ardeur, quelle vivacité il nous avait entretenus de ses dernières recherches et de ses trouvailles les plus récentes. Sans cesse à l'affût, toujours amoureux du nouveau, il ne s'inquiétait que de ses découvertes, que du classement et de l'entretien de la collection si intéressante qu'il avait fait sortir de terre.

« Appartenant à une vieille famille parisienne qui a compté des hommes considérables dans l'industrie, la magistrature consulaire et les arts, retiré des affaires à soixante-quinze ans, M. Frédéric Moreau s'était créé une nouvelle vie, une nouvelle jeunesse en consacrant son activité et son intelligence à faire des fouilles autour de sa propriété de Fère en Tardenois. Ces fouilles, entreprises un jour comme une distraction, devinrent en peu de temps une grande exploitation scientifique et mirent en lumière les épaves de deux civilisations bien distinctes se rapportant à deux époques primitives de notre histoire nationale, qu'elles expliquent et qu'elles font revivre sous nos yeux.

« Non content d'exhumer des richesses, M. Frédéric Moreau les présenta au monde savant et les commenta dans le merveilleux album Caranda qui forme un recueil archéologique du plus haut intérêt. Ce serait une œuvre patriotique que d'empêcher la dispersion de la collection Frédéric Moreau et d'assurer sa conservation future d'une façon durable et certaine.

« M. Tamisey de Larroque, dont le nom fait autorité en Europe, était un savant du XVIe siècle égaré parmi nous, un véritable bénédictin; il s'était particulièrement consacré à l'étude de l'histoire de sa province de Languedoc et avait pris comme modèle un de ces savants qui honorent la France, Peiresc. Parmi ses travaux, la publication des lettres de celui qui fut son modèle demeurera comme un superbe monument historique et un témoignage de l'érudition française à la fin du XIXe siècle.

« Je ne citerai pas les nombreux ouvrages de M. Tamisey de Larroque, parce que la liste en serait trop longue. Ce travailleur infatigable était aussi un bibliophile, et vous permettrez à quelqu'un qui partage ses goûts de ne pas laisser passer sous silence la douleur qu'éprouva notre collègue lorsque, le 5 juillet 1885, il vit un incendie détruire les richesses bibliographiques accumulées avec tant de patience pendant des années.

« Bibliophile moi-même, je comprends quel coup a dû recevoir ce jour-là cet éminent historien. Ce n'était pas seulement la perte d'imprimés qu'il eut à déplorer, mais bien celle de ses notes, de ses manuscrits, parmi lesquels nombre de documents inédits et uniques, des copies faites par lui, des travaux en préparation, sa correspondance entière, en un mot tout ce qui constituait sa vie depuis quarante ans.

« Malgré son chagrin, notre confrère n'en fut pas abattu; il se remit au travail et, sans s'arrêter devant les difficultés semées sur son chemin, continua son œuvre scientifique en cours, cherchant dans l'ardeur de l'étude à se consoler de la perte de ses meilleurs amis : ses livres et ses papiers.

« Qu'il me soit permis de rappeler aussi l'extrême urbanité, la complaisance sans borne de notre confrère; tous ceux qu'il jugeait travailleurs sérieux, il les faisait participer à ses nombreuses recherches. Ce que d'autres gardent pour eux, lui, il n'hésitait pas à le communiquer et à aider ainsi de toute sa science ceux auxquels il accordait son affection.

« M. Lièvre, correspondant de la Vienne, était notre collègue depuis plus de vingt ans. Pasteur protestant à Poitiers, il s'était consacré à l'étude de sa province et, après de longues années de travail, il avait mis au jour une œuvre magistrale : *L'histoire du protestantisme dans le Poitou*, c'est-à-dire presque toute l'histoire de France depuis le XVI[e] siècle. Faite avec un soin admirable, une précision de recherches et une conscience complète, l'Histoire du protestantisme dans le centre est une de ces œuvres qu'on peut toujours consulter avec profit.

« Passionnément attaché à son pays, il avait fait bien

d'autres études sur le Poitou et ses environs, entre autres une dissertation, qui fit quelque bruit, sur le lieu exact de la bataille de Vouillé.

« M. Lièvre, par sa haute valeur morale, par ses qualités d'amabilité, avait attiré l'estime de tous, et c'est avec un profond chagrin que nous avons appris la perte que nous venions de faire en sa personne.

« M. Gouverneur, bien connu de nous tous, puisqu'il était notre imprimeur depuis de longues années déjà, exerçait sa profession dans la ville de Nogent-le-Rotrou : c'était un de ces savants qui aiment leur pays, qui s'attachent à lui et s'appliquent à arracher au passé tout ce qu'il peut contenir d'intéressant sur les endroits qui sont l'objet de leur affection.

« Comme M. Lièvre s'était attaché à l'histoire du Poitou, M. Gouverneur s'était occupé de celle de Nogent-le-Rotrou, et il a consacré à l'existence de cette ville à travers les siècles une étude fort remarquable, véritable monument d'archéologie, précieux pour les érudits et les historiens.

« On sait avec quel dévouement M. Gouverneur apportait ses soins à nos publications : beaucoup d'entre nous ont pu apprécier ses qualités d'amabilité et de courtoisie qui nous font d'autant plus regretter sa mort. Heureusement que nous trouvons en son gendre un digne successeur qui continuera, nous en sommes certains, l'œuvre de son beau-père.

« M. Mosnier était aussi un érudit amoureux de son pays natal. Correspondant du département du Puy-de-Dôme, il était depuis un an seulement notre collègue; il avait consacré aux montagnes de l'Auvergne, si pittoresques et si grandioses, toutes ses affections archéologiques; il les parcourait sans cesse, témoignait à toute occasion l'admiration qu'elles lui inspiraient et cherchait à retrouver l'histoire des personnages qui y avaient vécu avant lui et des faits qui s'y étaient déroulés. Au moment où il était entré parmi nous, il venait de terminer une étude pleine d'esprit et de faits sur le séjour de Mirabeau au Mont-Dore.

« M. Tartière, architecte du département des Landes, a été pendant plus de vingt-cinq ans notre collègue. C'était un

érudit modeste et appliqué. Ses études se sont portées surtout sur son pays d'adoption, où il exerçait ses fonctions administratives, et, à côté des nombreux travaux d'archéologie qu'il a publiés sur le Sud-Ouest de la France, il me faut citer un travail des plus remarquables sur l'état commercial, intellectuel et moral du département des Landes et des provinces avoisinantes en 1789.

« Tous les numismatistes ont connu M. Marc Fabre, notaire à Paris, un collectionneur des plus érudits de la capitale. Son médaillier concernant les monnaies françaises de toutes les époques passait pour être un des plus beaux connus. M. Fabre s'est surtout occupé de réunir des séries de monnaies uniques du moyen âge qu'on appelle les « pieds-forts, » et son fils, secrétaire d'ambassade, fidèle à la tradition de sa famille, continue aujourd'hui la collection de son père.

« M. de Loye, qui fut notre confrère pendant quarante ans, était un vétéran des temps que nous appelons romantiques. Très jeune encore, il avait collaboré à plusieurs des beaux livres d'Augustin Thierry, alors que ce grand historien, devenu aveugle, s'adressait à quelques jeunes gens de valeur pour suppléer à sa vue absente, pour faire des copies de textes et les corrections de ses épreuves. Depuis, archiviste d'Indre-et-Loire, M. de Loye a fait paraître de nombreuses études historiques.

« C'était, je vous l'ai dit, un de nos plus anciens confrères.

« Arrêtons ici cette liste trop longue déjà et espérons que cette année de nombreuses recrues viendront combler les vides que j'ai le chagrin de signaler ici.

« Comme vous venez de le voir par la biographie sommaire des confrères que nous venons de perdre, presque tous ceux-ci, amoureux de leur pays, consacrent leurs études aux endroits qui les ont vus naître, qu'ils habitent et qu'ils connaissent autant qu'ils les chérissent. Aussi chacune des œuvres qu'ils produisent offre-t-elle le double mérite d'être mise au jour par des gens qui connaissent la question autant qu'elle peut être connue, en même temps que le sujet choisi par eux est un sujet tout de prédilection ; or, vous le savez, on ne fait bien que ce que l'on aime faire.

« Toutes ces études multiples viennent, comme des petits ruisseaux, se déverser dans ce grand fleuve de l'histoire de France, histoire grandiose et émouvante dont nous sommes si fiers, car il n'est certainement pas de pays qui ait produit autant d'historiens de leur histoire nationale que le nôtre.

« C'est que la France a le grand avantage de présenter, dans une unité constante, vingt siècles d'histoire qui se déroulent comme un drame offrant toutes sortes d'enseignements aux générations futures. L'étude de ce passé est le patrimoine le plus glorieux de notre pays.

« Il m'est agréable de constater que la Société des Antiquaires de France apporte un riche tribut à cette œuvre commencée par Grégoire de Tours, dont il me plaît de nous considérer comme les successeurs aujourd'hui.

« Pour sortir de ces considérations élevées, remarquons que, durant cette année, où nous avons eu l'occasion de voir et d'étudier bien des monuments de notre pays, il n'y a pas eu, à proprement parler, de grands faits historiques ou archéologiques à signaler. Un instant nous avons pu croire qu'une importante découverte en Égypte allait reporter pour nous de plusieurs siècles en arrière la connaissance de la civilisation orientale. Grâce à notre confrère M. le vicomte de Rougé, nous avons été mis au courant des faits ; malheureusement, toutes nos espérances à cet égard semblent presque évanouies.

« Notre Bulletin, comme nos volumes de Mémoires, contenant des études sur les sujets les plus différents, paraissent régulièrement. Je remercie bien vivement tous ceux qui y collaborent et ceux surtout qui, avec une modestie et un soin dignes d'éloges, s'occupent d'en assurer la publication.

« Je vous disais à l'instant que les sujets qu'on y traite sont multiples et d'ordres très différents. Je souhaite à ce propos que nous devenions de plus en plus libéraux. Ne craignons pas de porter nos études sur des époques que nous n'avons pas encore abordées. Ne craignons pas non plus de chercher pour l'archéologie de nouvelles branches. L'archéologie confine à la philosophie, aux beaux-arts, à toutes les œuvres de l'imagination. Nous vivons à une époque où il

faut aller de l'avant. Déjà cette année nous avons reçu de nombreuses communications purement historiques qui ont eu le plus grand succès, je suis heureux de le constater et j'espère que, dans l'avenir, nous étendrons d'autant plus notre influence et notre action, qu'on nous saura moins restreints dans le choix de nos travaux.

« Cette année, notre Société s'est augmentée de dix-neuf membres correspondants. Vous voyez que, numériquement, nous sommes en progrès, et je ne doute pas que la cause de ce progrès ne vienne justement des idées libérales que nous professons et dont le courant semble se développer parmi nous.

« En quittant le fauteuil de la présidence, laissez-moi vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'y appelant. J'ai rempli mes fonctions de mon mieux ; ma tâche, d'ailleurs, était bien facile ; vous l'avez vous-mêmes considérablement simplifiée.

« Notre Compagnie en effet se compose, non pas de confrères ou de collègues, mais d'amis, et d'amis intimes dont les relations sont réellement empreintes de la plus franche cordialité. Nous sommes tous ici pour causer de choses qui nous intéressent, et il suffirait à un étranger d'assister cinq minutes à nos séances pour se rendre compte de l'affection mutuelle qui nous unit tous en un même faisceau.

« En terminant, je remercie M. Molinier, vice-président, d'avoir bien voulu me remplacer quelquefois ; M. Omont d'avoir tenu la plume de secrétaire avec une assiduité qui servira de modèle à ses successeurs. Je le remercie particulièrement, au nom de notre Compagnie, d'avoir su, par la communication aux journaux quotidiens les plus sérieux de notes très complètes et très habilement rédigées, donner à nos séances une publicité égale à celle des sections de l'Institut. Je le remercie de sa peine et je le félicite d'avoir complètement réussi dans cette tentative si intéressante.

« Je remercie aussi notre trésorier, M. Ravaisson-Mollien, dont la tâche ardue a demandé un temps, une application et un soin considérables. Vous avez pu vous-mêmes constater, par la lecture de son rapport si clair et si complet, combien

était florissant l'état de nos finances. Enfin vous savez que, grâce à M. Prou, notre archiviste, la bibliothèque des Antiquaires de France, déjà si riche, est admirablement classée et entretenue, et qu'elle fournit, avec une louable rapidité, que facilite encore l'amabilité de M. Prou, tous les éléments de travail qui nous sont nécessaires. A lui aussi j'adresse nos plus vifs remerciements.

« Messieurs, en vous remerciant encore de votre bienveillance et de l'honneur que vous m'avez fait, j'invite M. Molinier à prendre place au fauteuil de la présidence et M. le baron de Baye à prendre la place de secrétaire. »

Sur la proposition du nouveau président, la Compagnie vote, à l'unanimité, des remerciements au président et au bureau sortant et l'impression, dans le Bulletin, du discours de M. Germain Bapst.

Travaux.

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, fait une communication sur les découvertes résultant des fouilles faites, à Paris, récemment dans la rue de la Colombe et présente des poteries provenant du fond des fouilles.

« Les découvertes de constructions consistent principalement en un mur composé de sept assises qui paraissent être de diverses époques. Les deux dernières assises au fond, d'une hauteur d'environ 25 et 30 centimètres sur 2^{m}30 de largeur, sont d'un appareil de pierres bien différent des autres assises et aussi d'une autre provenance.

« Les trois assises qui surmontent ces deux premières sont formées d'un fort appareil d'environ 55, 70 et 60 millimètres de hauteur; la plus basse a environ 1^{m}95 de largeur, les deux autres n'ont que 1^{m}50.

« L'appareil des deux assises supérieures est tout à fait irrégulier; avec les pierres, le plâtre a été employé, ce qui n'existe pas dans les autres assises. Il est permis de croire que ces divers groupes d'assises, par la grande différence

qui existe entre eux, ne sont pas de même époque de construction.

« Les poteries présentées, provenant du fond des fouilles, se rapportent aux époques suivantes :

« 1° Gauloise;

« 2° Gallo-romaine;

« 3° XIIIe ou XIVe siècle.

« Quelques poteries sont indéterminables.

« Comme il y a eu des remaniements dans le sol qui entoure les constructions, il n'est pas possible de se servir de toutes les poteries pour fixer la date qu'il convient d'attribuer aux différentes parties du mur. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, dit que ce fragment de la vieille enceinte restera à découvert pendant plusieurs jours et que les membres de la Société sont invités à le visiter.

Le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« La seconde partie du voyage que je viens d'accomplir avait, comme objectif, la Transcaucasie. Revenant du pèlerinage d'Alaverdy, où j'avais été faire des études ethnographiques et archéologiques, je passai par Télaf, petite ville géorgienne qui, après la ruine de Grémi par le schah Obbas, servit de résidence aux rois de Kakhétie. Un habitant de



Bague trouvée en Géorgie.

Télaf, en faisant les fondations d'une maison, avait découvert, peu de temps avant mon arrivée, une sépulture dont

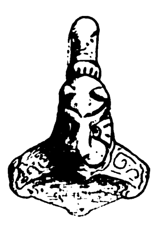
malheureusement le contenu fut détruit. Seule une bague en or avait été conservée, et son propriétaire se proposait de la porter, lorsque, sur mes instances, il voulut bien me la céder. Quittant Télaf, je me rendis au monastère de Chouamti, où je reçus l'hospitalité de l'évêque Kirion, un des très rares Géorgiens s'occupant d'archéologie. Il était impossible de trouver une meilleure occasion d'être renseigné, et je lui fis part de ma trouvaille. Le savant prélat reconnut de suite que le bijou portait sur son chaton quatre lettres géor-



Chaton de la même bague.

giennes : L M S I. Ces lettres appartiennent à l'alphabet « khoutzouri » employé dans l'ancienne écriture ecclésiastique. Après le xv[e] siècle, ou au commencement du xvi[e], ces caractères cessèrent d'être employés. La bague est donc antérieure à cette date.

« Permettez-moi de vous faire remarquer que le caractère des têtes d'animaux qui relient le chaton à l'anneau semble



La même bague vue de profil.

très ancien. Si le bijou avait été trouvé dans notre pays, nous comparerions ces têtes à celles qui servent souvent de termi-

naison aux fibules allongées de l'époque barbare. Mais ce rapprochement, dans le cas présent, ne me semble pas motivé. Dans la contrée d'où provient cet objet, cette ornementation peut appartenir à une tout autre époque.

« Nous ne connaissons point en Géorgie de bague similaire à celle de Télaf, et personne n'a pu nous en citer. Du reste, l'archéologie géorgienne est peu cultivée et par là même peu connue.

« La ville de Télaf aurait été fondée par le roi de Kakhétie, Kirine Ier, qui régna de 893 à 918, mais cette ville est mentionnée pour la première fois dans les chroniques géorgiennes à la fin du XIIIe siècle.

« La publication de la bague que j'ai l'honneur de vous présenter, en la faisant connaître, permettra peut-être un jour de lui attribuer une date plus précise. Dans tous les cas, j'ai pensé qu'elle méritait de vous être soumise, comme un curieux spécimen de l'art géorgien antérieur au XVIe siècle. »

Séance du 11 Janvier.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Travaux.

M. le président annonce la mort de M. Chabouillet, membre honoraire de la Compagnie, et rend hommage à la mémoire de notre regretté confrère.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, ajoute de nouveaux renseignements à ceux qu'il a déjà communiqués, le 21 décembre dernier, sur les fouilles récemment faites au Forum romain.

M. Jules Guiffrey, membre résidant, communique une suite de dessins récemment acquis par le Musée du Louvre. La collection comprend huit scènes de la guerre de Troie exécutées par un artiste français du XVe siècle pour être reproduites en tapisserie. Récemment découverts à Dresde,

ces dessins, tracés à l'encre par une main très habile et légèrement coloriés à l'eau d'un petit nombre de couleurs où dominent le rouge et le bleu, accusent nettement leur origine française par le caractère des figures, souvent très expressives, aussi bien que par les légendes versifiées, aujourd'hui séparées des scènes auxquelles elles s'adaptaient, mais qui ont été certainement composées pour accompagner les épisodes guerriers.

Le mérite intrinsèque de ces dessins suffirait pour les rendre fort intéressants, mais une circonstance particulière leur donne une importance capitale dans l'histoire de l'art français : plusieurs des scènes de la guerre de Troie représentées ici sont reproduites sur des tentures que Jubinal a publiées dans son grand ouvrage; les unes se trouvaient au château de Bayard, dans le Grésivaudan, les autres, venant du château d'Aulhac, ont été placées dans une des salles du tribunal d'Issoire. On connaît diverses autres suites de tapisseries inspirées par les épisodes de la guerre de Troie et s'écartant sensiblement, d'ailleurs comme les dessins du Louvre, du récit de l'épopée homérique pour s'inspirer des compilations et des romans du moyen âge sur la destruction de la cité troyenne. Les dessins en question, dont l'auteur est inconnu, mais qui accusent une influence bourguignonne assez marquée, semblent appartenir à la deuxième moitié du xve siècle.

Le président engage l'auteur de la communication à la rédiger en lui donnant son complet développement, pour les Mémoires de la Société où elle pourra recevoir l'accompagnement de planches qu'elle comporte.

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, dépose sur le bureau un numéro du *Progrès de l'Aisne* où il est question du don de la collection Caranda fait au Musée de Saint-Germain par M. Fr. Moreau.

M. Samuel Berger, membre résidant, met sous les yeux de ses confrères les belles reproductions de miniatures tirées de manuscrits liturgiques hébreux qui se trouvent dans le

livre de MM. D.-H. Müller et J. von Schlosser (*Die Haggadah von Serajevo*, 2 vol. Vienne, 1898). M. Berger ignorait, lorsqu'il a récemment entretenu la Société des Bibles castillanes enluminées sous l'influence des Juifs, que la peinture religieuse juive eût pris, au xive et au xve siècle, un si grand développement. Parmi les manuscrits dont les auteurs cités décrivent les miniatures, on en remarque particulièrement un, l'un des plus beaux, œuvre d'un peintre italien de la seconde moitié du xve siècle, qui appartient au baron Edmond de Rothschild. Plus remarquable encore, et plus curieux surtout, est le manuscrit de la Bible hébraïque qui appartient également à M. Edmond de Rothschild. Les peintures de cet admirable manuscrit semblent être l'œuvre d'un artiste italien peu éloigné de l'époque de Mantegna. Tandis que, dans les manuscrits hébreux, certains livres seulement, en particulier le Psautier et le livre d'Esther, sont à l'ordinaire ornés de peintures historiques, ici la Bible tout entière est décorée des plus riches peintures. Il est vrai que le manuscrit n'a pas été achevé. M. Israël Lévi, très bon connaisseur en ces matières, pense qu'ici encore nous avons le plus souvent l'œuvre d'artistes chrétiens. Mais ils ont pu travailler sous la direction des Juifs. Ainsi, dans le livre liturgique appartenant à M. de Rothschild, dont il a été parlé plus haut, les scènes de la vie juive ont été vues de l'enlumineur, ou décrites à son intention par un juif. Ainsi se conciliaient l'amour des belles choses et le respect de la loi.

Séance du 18 Janvier.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Extraits du Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, mars* 1898. *Communications faites en séance*. In-8°.
— *Notes de folk-lore votiak*. Paris, 1898, in-8°. (Extrait de la *Revue des Traditions populaires*.)

Beaumont (comte Ch. de). *Documents nouveaux sur Pierre Vigué de Vigny, architecte*. Paris, 1898, in-8°.

Ferrero (Ermanno). *Ancora dei figli di Costantino*. Turin, 1898, in-8°.

Roman (J.). *La famille du bon chevalier Pierre Terrail de Bayart est-elle originaire des Hautes-Alpes?* In-8°.

— *Un épisode de l'histoire de Serres*. In-8°.

Travaux.

M. Cagnat, membre résidant, présente la copie d'une inscription relevée par M. Gauckler sur une lampe très mutilée. Le texte, entouré de représentations d'objets divers qui semblent figurer des cadeaux d'étrennes, as, tessères, amande, guirlande, occupe la partie centrale.

Cette lampe, qui était certainement un de ces objets que l'on échangeait à l'occasion du nouvel an, a été trouvée à Carthage, au nord et à cent mètres du port.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, rectifie, comme il suit, la copie envoyée par M. Gauckler :

A N N V M
NOV · FAV
STVM · FELI
CEM · MIHI

Une inscription analogue se trouve dans le tome X du *Corpus* des inscriptions romaines (8053-55).

M. l'abbé Thédenat ajoute que la deuxième partie du tome XV du *Corpus*, tout récemment parue, contient une série de ces lampes (n°s 6196-6210). La formule est la même, avec des variantes dans le dernier mot : ainsi on trouve, comme sur la lampe de Carthage, *mihi* (n° 6201), puis *mihic* (n°s 6196, 6197, 6198, 6200), *tibi* (n°s 6202, 6203, 6204); un nom propre : *annum novum, faustum, felicem ioviano* (n° 6205); sur quelques lampes, l'inscription se termine après le mot *felicem* (6206, 6207); sur d'autres, il y a simplement *annum novum* (6209) ou *annum faustum* (6208).

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, lit une note complémentaire sur les fouilles de la rue de la Colombe.

« Dans la séance du 4 de ce mois, j'ai entretenu la Société de l'examen auquel je me suis livré des anciennes constructions découvertes dans les fouilles faites aux frais de la ville de Paris, dans la rue de la Colombe.

« Ayant appris qu'on allait remplir les fouilles, je résolus de faire des recherches tendant à déterminer la nature de cette antique muraille. Comme elle est exactement sur le prolongement du mur mitoyen des maisons n°s 3 et 5 de la dite rue, il m'a paru intéressant d'examiner attentivement ces maisons et les voisines, afin de voir s'il n'y aurait pas là quelques indices de constructions anciennes. Voici ce que j'ai constaté :

« 1° Il existe à l'Est, tout à fait sur le prolongement des sept assises découvertes dans la rue de la Colombe, cinq beaux piliers bien conservés, espacés de 2^{m}30 à 2^{m}50 environ et engagés dans le mur qui sépare les maisons n°s 3 et 5 de la rue de la Colombe et les cours de maisons dont l'une est le n° 26 de la rue Chanoinesse et l'autre le n° 19 de la rue des Ursins. On voit aussi, engagées dans les constructions de ces deux dernières maisons, d'autres colonnes du même genre[1].

« 2° En entrant par la porte du n° 26, rue Chanoinesse, on arrive dans un passage ou cour (entre quatre colonnes qui sont derrière le n° 5 de la rue de la Colombe); si on examine avec soin le dallage du passage, on remarque d'intéressantes pierres tombales portant des ornements et inscriptions; cinq ou six sont bien visibles. Il est à croire qu'une dizaine de pierres tombales et, en plus, des fragments sont retournés, la face gravée reposant sur le sol; à moins, toutefois, que l'usure ou le retaillage aient fait disparaître les lettres; c'est ainsi qu'une pierre, qui se trouve au bas de l'escalier donnant accès au premier étage du n° 5 de la rue de la Colombe, a

1. Les maisons portant les n°s 26, rue Chanoinesse, et 5, rue de la Colombe, appartiennent à M. Languellier; celles qui portent les n°s 19, rue des Ursins, et 3, rue de la Colombe, sont à M. Rapalier.

été retaillée et garde seulement quelques traces des lettres de son inscription.

« 3° Il y a dix ou douze ans, M. Languellier a donné, au Musée Carnavalet, un fragment de belle pierre sculptée, provenant, d'après ce qui m'a été dit, d'un autel enlevé du même endroit où sont les dalles dont il vient d'être question.

« 4° Dans le fond de la maison n° 24, rue Chanoinesse, il existe, dans une cave, sur le prolongement de la maison n° 5 de la rue de la Colombe, le mur sud d'une ancienne chapelle, avec partie voûtée en plein cintre; on y arrive par un escalier de douze marches.

« 5° Au n° 19 de la rue des Ursins, on voit aussi, au fond de la cour, contre le mur mitoyen de cette maison et de celle qui porte le n° 26 dans la rue Chanoinesse, une ancienne chapelle voûtée en plein cintre, connue sous le nom de *Chapelle de Saint-Agnan.*

« Cette chapelle conserve de beaux chapiteaux, mais ils sont enfermés à clef; le propriétaire, M. Rapalier, les montre avec plaisir, je n'ai malheureusement pas pu le rencontrer.

« Quelques-unes des colonnes dont il a été question ont encore leur chapiteau, qui est très simple[1]. On voit aussi trois colonnes sur le bord de la rue des Ursins, au n° 19.

« *Conclusions.* — De l'espèce d'enquête que j'ai faite, il résulte que les murs anciens qui ont été découverts dans la rue de la Colombe, sur le prolongement du mur mitoyen qui comprend encore cinq colonnes très bien conservées, sont non une enceinte, mais le prolongement de la fondation ou soubassement qui supportait des colonnes ou mur d'un même édifice.

« Cette construction devait faire partie de l'ancienne église de Saint-Agnan, qui se trouvait à l'angle de la rue du Panier et de celle de la Colombe; elle était assez grande d'après un plan de Paris de 1285 à 1314.

« Sur un plan de Paris de 1555, la même église est encore indiquée à la même place qu'en 1285; on a même inscrit sur

1. Le diamètre de ces colonnes est d'environ 65 centimètres.

le plan, dans la rue de la Colombe, le mot *Saint-Agnan* en face de cette église.

« Cette grande église de Saint-Agnan a été détruite à une époque indéterminée, car les plans de Paris de 1713-1728 et autres plans récents n'indiquent plus l'église qui était en bordure sur les rues; on ne voit qu'une petite chapelle située dans les maisons à une certaine distance des rues.

« Cette chapelle, indiquée sur les derniers plans, est probablement celle dont il a été question précédemment.

« Certaines colonnes, les pierres tombales, la partie d'autel, le reste de la chapelle du n° 24 de la rue Chanoinesse et la chapelle dite de Saint-Agnan sont probablement des restes provenant de la grande église de Saint-Agnan, qui dépendait de Notre-Dame. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, tout en réservant son opinion sur l'existence, en cet endroit, d'une ancienne église, maintient que le mur mis à jour rue de la Colombe faisait certainement partie d'une enceinte antique.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, fait observer que les soubassements d'une église pourraient très bien avoir été appuyés sur un ancien mur d'enceinte.

M. Cagnat, membre résidant, désirerait un plan détaillé sur lequel seraient marqués, avec les restes du mur d'enceinte, tous les débris signalés par M. O. Vauvillé.

M. Bruston, associé correspondant national, constate que la légende hébraïque du médaillon de Sainte-Livrade, dont il a été question dans la séance du 13 juillet 1898, est identique à celle de la médaille achetée à Rome par M. Boyer d'Agen et dont le Cabinet des médailles possède quatre exemplaires. M. Raoul Laforgue, de Montauban, en possède un aussi. La vue de ces monuments, où l'inscription est beaucoup mieux conservée que sur le premier, l'a convaincu de l'inexactitude de la traduction qu'il en avait d'abord proposée. En voici la transcription[1] :

1. Les caractères hébraïques ont été prêtés par l'Imprimerie nationale.

משיח
מלך בא בש[1]
לום ואך מא[1]
דם עשוי
תו

Le dernier mot n'est pas חי *vivant*, comme on l'a cru généralement, d'abord parce que la seconde lettre n'est pas un י (*yod*), mais un ו (*vav*), ensuite parce que l'adjectif *vivant* ne donne aucun sens tolérable dans le contexte.

Mais la première est-elle bien un ח (*khet*), comme on l'admet généralement aussi? M. Bruston ne le pense pas, d'abord parce qu'elle diffère assez sensiblement du seul autre *khet* que présente la légende, ensuite et surtout parce que חו n'est pas un mot hébreu.

Il a cru d'abord que ces deux lettres étaient ici, comme elles le sont dans les écrits rabbiniques, l'abréviation de la formule חס ושלום, *misericordia et pax* (*sit*), par laquelle on exprime le souhait que la chose dont on parle n'arrive pas[2], et il traduisait :

Messie
roi venu dans la
paix, et seulement par les
hommes fait...
Dieu nous en préserve!

C'est-à-dire : Dieu nous préserve que ce *roi venu dans la paix* soit *fait par les hommes* (par leurs péchés) un juge sévère. Mais, à la réflexion, une telle abréviation ne lui parait plus vraisemblable.

1. Les *kaph* de ces deux mots ressemblent à des *daleth*. Mais il n'est pas possible de transcrire autrement.
2. Buxtorf, *De abbreviaturis hebraicis*.

Le dernier mot ne peut donc être que תו, qui signifie *marque*, *signe distinctif*.

Mais comment Jésus-Christ aurait-il été *fait par les hommes signe distinctif?* C'est ce qui ne se voit pas aisément.

On sait que les Juifs étaient obligés depuis Innocent III (1215) de porter la *rouelle*. Les Juifs convertis, du moins ceux du Portugal, furent contraints, eux aussi, à partir de l'an 1536, à porter un signe distinctif[1]. M. Bruston a supposé que ce signe était précisément la médaille en question. S'il en était ainsi, Jésus-Christ, c'est-à-dire la figure du Christ qu'elle porte d'un côté, aurait bien été *fait par les hommes* (par les rois et les prêtres, et *seulement* par eux), *signe distinctif* (pour les malheureux Marranes ou Juifs convertis, obligés de porter cette médaille).

Le dernier membre de phrase de la légende exprimerait une plainte ou un reproche des Juifs convertis, objets de cette mesure vexatoire, à l'adresse des tyrans qui la leur avaient imposée, malgré toutes les démarches qu'ils avaient faites pour qu'elle leur fût épargnée.

Il y aurait alors un rapport antithétique entre ce membre de phrase et le précédent : ce n'est pas le *Roi venu dans la paix* qui eût voulu faire de son image un *signe distinctif*, une marque d'infamie destinée à humilier ceux qui sont obligés de la porter.

Des lettres א et ישו, qui se trouvent de chaque côté de la figure du Christ, la première pourrait être l'abréviation d'אדני, *Seigneur*, et les trois autres sont le nom de Jésus, tel que les rabbins l'écrivent habituellement en hébreu. Elles forment le commencement de l'inscription, qui pourrait, à la rigueur, être traduite ainsi :

Le S[eigneur] Jésus Messie roi venu dans la paix et seulement par les hommes fait signe distinctif.

Plusieurs membres de la Société reproduisent les objec-

1. Voy. Graetz, *Histoire des Juifs*.



tions qu'ils ont, à plusieurs reprises déjà, opposées aux diverses traductions de ce texte.

Séance du 25 Janvier.

Présidence de MM. E. Babelon, 1er vice-président, et E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Bremond d'Ars (A. de). *Questions historiques. Les vieux papiers d'une vieille maison à Quimperlé*, 1575-1875. Vannes, 1898, in-8°.

Dumuys (Léon). *Étude sur le reliquaire à roues du trésor de la collégiale de Saint-Aignan d'Orléans.* Orléans, 1898, in-8°.

— *Les fouilles de la rue Coquille à Orléans.* Orléans, 1898, in-8°.

Rouvier (Jules). *Répartition chronologique du monnayage des rois phéniciens d'Arvad avant Alexandre le Grand.* Athènes, in-8°.

Salmon, d'Ault du Mesnil et Capitan (Ph.). *Age de la pierre; habitations néolithiques. Le Campignien.* Paris, 1898, in-8°.

Le Dr Capitan, associé correspondant national, offre en son nom personnel, ainsi qu'aux noms de MM. Philippe Salmon et d'Ault du Mesnil, le mémoire qu'ils viennent de publier sur la fouille d'un fond de cabane préhistorique au Campigny, près Blangy-sur-Bresles (Seine-Inférieure). Il insiste sur trois points : 1° l'existence de silex utilisés pour exécuter un travail rapide et jetés immédiatement après; 2° l'apparition de formes nouvelles, tranchet et pic, et la persistance de types anciens (burins, racloirs, etc.); 3° l'existence de la poterie en l'absence *complète* de tout instrument poli.

Le Dr Capitan propose ensuite à la Compagnie d'échanger ses publications avec celles de la Société d'anthropologie de Paris.

Cette demande est, suivant l'usage, renvoyée à M. l'archiviste-bibliothécaire.

Correspondance.

M. Dieudonné, présenté par MM. A. de Barthélemy et l'abbé H. Thédenat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Carignan, Ardennes. Le président désigne MM. H. de La Tour, M. Prou et E. Babelon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

MM. Héron de Villefosse, membre honoraire, et Mowat, membre résidant, après un vote favorable de la Commission administrative, écrivent pour présenter la candidature de M. Ferrero, membre de l'Académie royale de Turin, au titre de correspondant étranger honoraire.

MM. de Barthélemy, membre honoraire, et Schlumberger, membre résidant, après un vote favorable de la Commission administrative, écrivent pour présenter la candidature de M[me] la duchesse d'Albe au même titre.

Le président désigne MM. Thédenat, Michon et Blanchet pour former la commission chargée de présenter un rapport sur la première de ces deux candidatures et MM. Babelon, Berger et Omont pour former la commission chargée de présenter un rapport sur la seconde candidature.

Travaux.

M. Adrien Blanchet, trésorier, donne lecture d'une note ainsi conçue :

« M. Ravaisson-Mollien, dont nous regrettons si vivement la retraite volontaire, vous a présenté le 16 novembre dernier un rapport détaillé sur la situation financière de la Société.

« Il serait donc inutile de vous lire aujourd'hui un autre rapport dont les éléments seraient en grande partie empruntés au premier.

« Mais il est nécessaire que la Société sache exactement quelle était la situation de ses finances au moment où je suis entré en fonctions.

« Les recettes du quatrième trimestre 1898 sont de 3567 fr. 75

« Les dépenses du même trimestre (comprenant les frais d'impression des *Mémoires* et *Bulletin* de 1896, et des *Mettensia*, II, 1er fascicule) s'élèvent à . . . . . 6637 fr. 64

« Il restait en caisse, au 31 décembre 1898 :

« En dépôt, à la Caisse d'Épargne	7024 fr. 12
« En caisse, chez le trésorier	2985 37
« Total	10009 fr. 49

« La Société possède en outre les titres suivants :

« 24 obligations Paris-Lyon-Méditerranée (fusion ancienne; en un titre nominatif) ;

« 666 francs de rente 3 °/o sur l'État (en un titre nominatif) ;

« 2890 francs de rente 3 °/o sur l'État (en un titre nominatif; legs Prost);

« 43 francs 3 1/2 °/o (en titres au porteur). »

Le baron de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Presque toutes les populations du Caucase ont l'habitude de faire des offrandes ayant un caractère religieux et de les déposer dans des édicules vénérés et consacrés à cet usage. Une telle pratique se retrouve chez les Mahométans antérieurement Chrétiens, chez les Chrétiens, souvent conservateurs de traditions païennes, et surtout chez des montagnards pratiquement païens, bien qu'ils soient comptés comme Chrétiens. Il y aurait des choses intéressantes à vous dire à ce sujet, mais je crains de sortir du domaine de l'archéologie.

« Le but de cette communication est de signaler l'existence en Géorgie d'une quantité de très petites chapelles, modestes, rarement ornées, souvent délabrées, parfois en ruine, probablement très anciennes, mais dans tous les cas

très vénérées. Les paysans s'y rendent en pèlerinage à des dates déterminées.

« Je ne ferai pas aujourd'hui une étude détaillée de ces sanctuaires. Ils pourraient fournir les éléments de curieuses collections archéologiques et ethnographiques s'il était permis de toucher aux offrandes, aux ex-voto qui souvent s'y trouvent accumulés. Ces objets sont variés; il en est même qui ont un caractère païen plutôt que chrétien. Il y avait certaines figurations préférées que l'on retrouve plus spécialement. Si elles ne sont pas toujours anciennes, elles reproduisent ou plutôt elles perpétuent un type adopté.

« Telle est cette petite plaquette en fer représentant une



Ex-voto recueilli dans une chapelle en ruine à Gori.

tête barbue. J'ai pu me la procurer non sans difficulté; elle en accompagnait plusieurs autres semblables, pendues à une grande croix en fer. Cette croix, entourée d'une profu-

sion d'offrandes, se trouvait dans la niche d'une chapelle ruinée située à Gori, dans la partie de la ville qui s'étend au pied des murailles de la forteresse. Gori est la principale ville de la Karthalinie fondée vers le XIIIe siècle. »

En terminant, le baron J. de Baye fait circuler quelques photographies propres à donner une idée de la chapelle en question, considérée comme très ancienne, mais au sujet de laquelle il lui a été impossible de recueillir un document précis.

M. Ernest Petit, associé correspondant national, donne communication de quelques documents servant à prouver qu'aux XIIIe et XIVe siècles les familles féodales, portant l'écu de Bourgogne ancien, n'appartenaient pas forcément à la maison ducale, dont la descendance est bien connue. L'écu des ducs de Bourgogne était porté par tous les officiers du duché, de même qu'en Franche-Comté, et aux mêmes siècles, les officiers du comté portaient l'écu à la bande des Chalon, qui furent, pendant une assez longue période, les souverains de cette province.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société, au nom de M. le docteur Ricochon, de Champdeniers (Deux-Sèvres), un essai de reconstitution de l'inscription gauloise de Coligny. Le point important à constater, c'est que M. le docteur Ricochon est arrivé, comme MM. Dissard et Espérandieu, et indépendamment d'eux, à constater que les petits fragments de bronze recueillis à Coligny ne pouvaient appartenir qu'à une seule table et non pas à deux comme on l'avait cru tout d'abord. La planche sur laquelle M. le docteur Ricochon a consigné le résultat de ses efforts patients est accompagnée d'un mémoire contenant des observations justes et ingénieuses.

M. Héron de Villefosse communique ensuite, de la part de notre confrère M. Arthur Engel, actuellement à Séville, la photographie d'un objet intéressant appartenant à M. Antonio Gonzalez, ingénieur des mines à Séville.

C'est un seau en bronze, de forme arrondie, ayant appartenu à une *noria* romaine placée au fond d'une mine à Sotiel-Coronado, province de Huelva (Espagne). Haut. 0m30; larg. maxima 0m33; poids 3370 grammes.

Sur le rebord intérieur de cet objet on remarque l'inscription suivante :

L · VIBI · AMARANTI · P · XIIS

L'objet appartenait à *L. Vibius Amarantus*. Il pesait, étant neuf, 3929 grammes. Il a donc perdu environ 550 grammes depuis l'antiquité.

M. Prou, bibliothécaire-archiviste, propose à la Société de donner à une bibliothèque publique certaines séries de publications qui ne rentrent pas dans les études de la Compagnie et qui encombrent les rayons de la bibliothèque, d'ailleurs trop à l'étroit.

L'examen de cette proposition est renvoyé à l'une des prochaines séances.

Séance du 1er Février.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Duval (Louis). *Papeteries et imprimeries du département de la Creuse* (1529-1898). Guéret, 1898, in-8°.

Lespinasse (R. de). *Chartes nivernaises du comte de Chastellux.* Nevers, 1896, in-8°.

Lhomel (Georges de). *La ruine de Montreuil-sur-Mer par les Impériaux le* 6 *juillet* 1537. Paris, in-8°. (Extrait de la *Revue septentrionale*.)

Correspondance.

M. Joseph Buche écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant national à Bourg.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Babelon, membre résidant, lit un rapport favorable sur la candidature, proposée par la Commission administrative, de Mme la duchesse d'Albe au titre de correspondant étranger honoraire. On procède au scrutin, et, Mme la duchesse d'Albe ayant réuni le nombre de suffrages exigé par le règlement, le titre de correspondant honoraire étranger lui est décerné.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit, au nom de la commission nommée à cet effet, un rapport favorable sur la candidature, proposée par la Commission administrative, de M. E. Ferrero au même titre. On procède au scrutin, et M. Ferrero, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé correspondant étranger honoraire.

M. Prou, membre résidant, lit ensuite un rapport favorable sur la candidature de M. Dieudonné au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Dieudonné, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Carignan (Ardennes).

M. Mareuse, associé correspondant national, dit que la municipalité de Montlhéry a l'intention de faire démolir les deux tourelles encore subsistantes de l'intéressante *porte de Paris*, qui servait autrefois d'entrée à la ville de Montlhéry. La Commission des antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise l'a chargé de solliciter l'intervention de la Société des Antiquaires de France pour la conservation de ce monument.

Cette porte, fragment presque unique des vieilles fortifications, date du commencement du XIIe siècle.

M. Mareuse, après avoir lu des extraits du rapport dans lequel M. Allorge, architecte à Montlhéry, donne à la Commission des antiquités et des arts quelques détails techniques

sur l'état actuel de ces tourelles, demande à la Société d'émettre un vœu favorable à la conservation de ce monument.

A l'unanimité, la Compagnie s'associe à cette protestation.

M. Paul Vitry, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Dans sa brochure intitulée *Jean Warin, ses œuvres de sculpture et le buste de Louis XIII du Musée du Louvre* (Paris, 1881), Courajod avait étudié en particulier un buste de Richelieu exécuté par le grand médailleur et dont une épreuve bien connue se voit à la bibliothèque Mazarine.

« Suivant lui, Warin aurait donné seulement le modèle du buste du cardinal (cf. une lettre de Richelieu à Mazarin de 1641 citée par Courajod, *op. cit.*, p. 36) et, après la mort de celui-ci, ses héritiers auraient fait exécuter une série de six épreuves de ce buste en bronze par les fondeurs Hubert Lesueur et Perlan (cf. Documents communiqués par M. de Boislisle et publiés par Courajod, *op. cit.*, p. 37).

« De ces six épreuves, Courajod croyait en connaître déjà trois, plus une quatrième dont il avait la mention par les textes. Cette dernière n'est autre que le buste de Richelieu donné à la Sorbonne par la duchesse d'Aiguillon, héritière du cardinal, décrit par *Germain Brice* en 1684, entré chez *Lenoir* à la Révolution, mais qui, après avoir figuré sur ses catalogues de l'an V, de l'an VI et de l'an VIII, disparaît on ne sait pourquoi sur celui de l'an X.

« Une autre épreuve du même buste vint de Saint-Germain-des-Prés chez Lenoir et fut envoyée immédiatement par lui à la bibliothèque Mazarine, où elle est encore. Courajod connaissait encore l'épreuve qui figure dans la collection de Me Ed. André (provenance inconnue) et une troisième qu'il avait pu voir chez le comte de Chabrillan, et qui provient directement des d'Aiguillon.

« A cette liste nous pouvons ajouter aujourd'hui deux autres épreuves, l'une que nous avons étudiée et photographiée au *Musée de l'Albertinum* à Dresde dans une collection de bronzes anciens dont un certain nombre sont français; l'autre que

nous avons vue récemment à Paris chez un marchand où elle était en vente. Ces deux épreuves, auxquelles manque également la croix du Saint-Esprit, arrachée ou perdue (elle est isolée et simplement accrochée au cordon dans l'épreuve de la Mazarine), nous ont paru, malgré quelques différences de patine, être absolument de même ordre que celles signalées par Courajod. Ce sont de belles fontes du XVIIe siècle, mais on ne trouve sur aucune ces accents d'une œuvre retouchée et ciselée par l'artiste comme l'est le Louis XIII du Louvre. Elles pourraient donc très bien faire partie de la série fondue pour les héritiers de Richelieu en 1643 et dont nous connaîtrions ainsi actuellement cinq épreuves sur six. »

M. Prou, membre résidant, entretient de nouveau la Société d'un tissu byzantin en soie qu'il a déjà présenté et qui appartient au trésor de la cathédrale de Sens. Il demande que ce fragment soit reproduit sur une planche dans les Mémoires de la Compagnie.

Cette demande est renvoyée à la Commission des impressions.

Le comte R. de Lasteyrie, membre résidant, annonce qu'il proposera une modification au règlement concernant les élections des correspondants étrangers honoraires.

Le comte de Lasteyrie présentera un projet à la Commission administrative.

Séance du 8 Février.

Présidence de M. E. Babelon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Babelon (E.). *Sur la numismatique et la chronologie des dynastes de la Characène*. Athènes, 1899, in-8°.

Chauvet (G.). *Silex taillés du Nil et de la Charente*. Angoulême, 1899, in-8°.

Gauckler (P.). *Note sur la civitas Avioccalensis*. In-8°. (Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*.)

Marignan (A.). *Un historien de l'art français : Louis Courajod*. I, *Les temps francs*. Paris, 1899, in-8°.
Quarré-Reybourbon (L.). *Le congrès archéologique de Bourges*. Lille, 1899, in-8°.

M. Prou, membre résidant, présente, de la part de M. Marignan, associé correspondant national, le livre que celui-ci a consacré à Louis Courajod et dans lequel il a exposé la doctrine de notre regretté confrère relative à l'histoire de l'art barbare. M. Marignan y a joint des observations qui sont le fruit de ses recherches personnelles et spécialement un catalogue des monuments et des fragments de sculpture de l'époque mérovingienne.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce, à cette occasion, que bientôt paraîtra un autre volume où seront reproduits les cours professés à l'École du Louvre, d'après les notes mêmes du professeur.

Correspondance.

M. E. Ferrero écrit pour remercier la Compagnie de son élection au titre d'associé correspondant étranger honoraire.

M. Léon Mirot, présenté par MM. Héron de Villefosse et A. Longnon, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Clamecy, Nièvre. Le président désigne MM. Delaborde, Prou et Valois pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

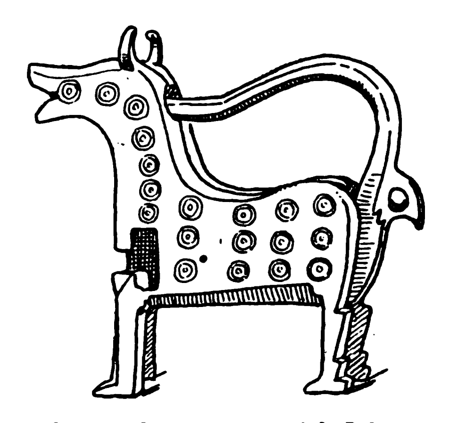
M. L. de Laigue, associé correspondant national, écrit au président pour lui communiquer une lettre de M. Leite de Vasconcellos, d'après laquelle la prétendue monnaie en argent de Carteia, dont M. de Laigue a entretenu la Société (*Bulletin*, 1890, p. 276-278), n'existe pas, et l'identification de Quarteira avec cette même colonie de Carteia n'est pas admissible.

Travaux.

Le président annonce la mort de M. A. Boutroue, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

Le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Les fouilles opérées dans le gorodisché, c'est-à-dire dans l'enceinte fortifiée où existait jadis la ville de Bolgary, ont mis au jour un grand nombre d'antiquités, parmi lesquelles des petits cadenas en bronze. Ces cadenas ont la forme de



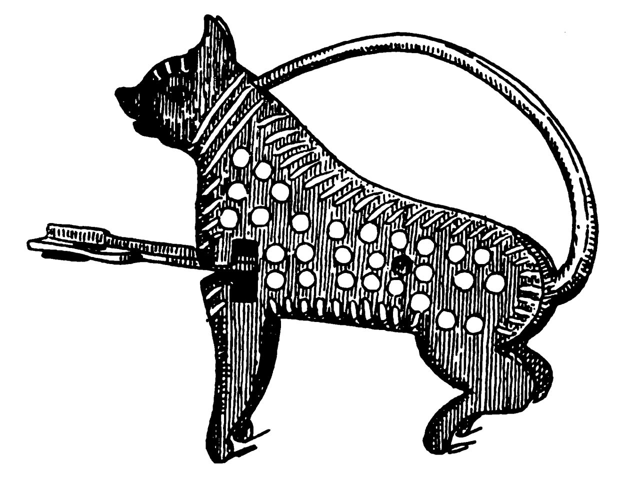
Cadenas en bronze provenant de Bolgary.

quadrupèdes. Bolgary était situé au confluent de deux importants cours d'eau : la Kama et la Volga. La Volga était jadis la frontière politique entre l'Europe et l'Asie; sa navigation amenait au cœur de la Russie des hordes barbares qui firent pendant des siècles trembler les principautés slaves. Les antiquités trouvées à Bolgary confirment tout ce que nous connaissons de l'importance qu'avait cette ville

avant et surtout pendant la domination de la horde d'or[1]. Ces antiquités, purement orientales, sont pour la plupart turco-mongoles. Toutes sont antérieures à la destruction de Bolgary par Tamerlan[2]. Bolgary était un centre où le goût, les modes, la bijouterie asiatiques régnaient et d'où ils rayonnaient. Les musées de Kazan sont riches en objets exhumés à Bolgary. Mais je ne veux pas m'étendre et me borne seulement aux petits cadenas en question.

« Si je vous ai signalé tout d'abord ceux qui ont été trouvés à Bolgary, c'est pour vous prouver : 1° qu'il en existait à une époque ancienne; 2° que leur origine était orientale. Leur analogie, comme mécanisme, avec les cadenas chinois aurait suffi à établir cette origine.

« L'art russe, si fortement influencé par l'art oriental qui lui a fait de très nombreux emprunts pendant les

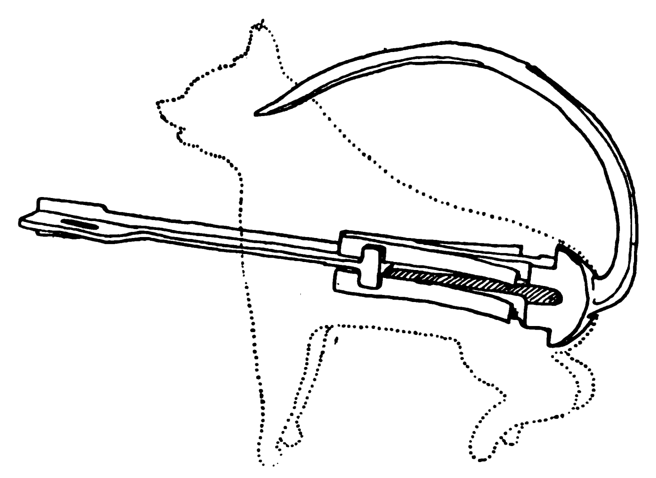


Ancien cadenas russe en bronze.

siècles où la puissance de l'Asie débordait sur l'occident, l'art russe a conservé, s'est approprié cette forme de cade-

1. Voir *Bulletin des Antiquaires de France*, 1898, p. 165.
2. *Tamerlan*, 1336-1405.

nas. Bien que ces objets soient devenus rares, on en rencontre encore parfois. Dans la partie antérieure de l'animal



Mécanisme intérieur des cadenas russes.

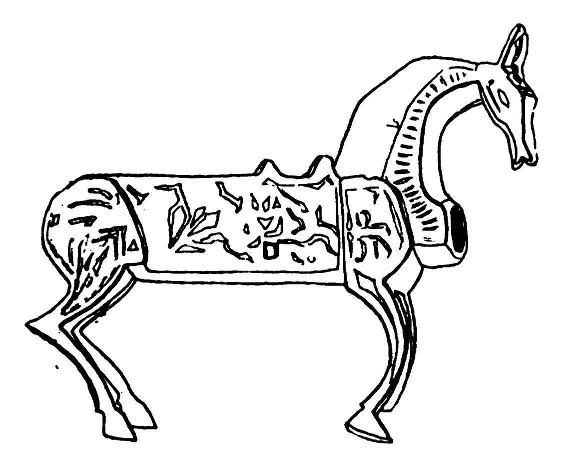
et par un procédé qu'il faut connaître, on introduit une tige à l'aide de laquelle on repousse en dehors la queue, dont la tige recourbée, pénétrant dans le cou de l'animal, forme la boucle du cadenas.

« J'ai pu, durant mes six derniers voyages, en réunir une série composée de spécimens difficiles à dater, appartenant vraisemblablement à diverses époques, mais offrant entre eux un caractère de parenté indéniable.

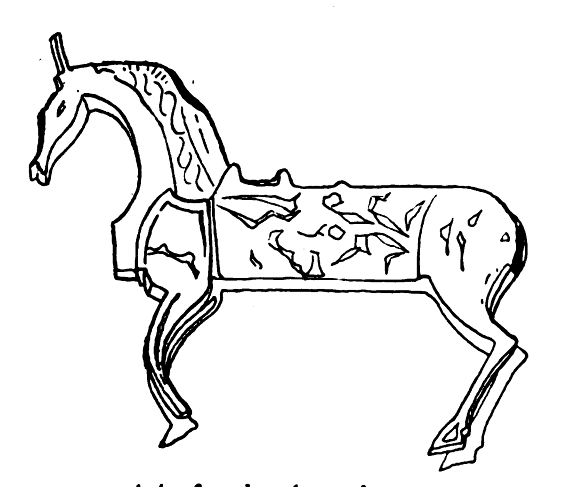
« Ce qui est intéressant, c'est la *perpétuation* de cette forme jusqu'à nos jours. Il subsiste encore dans les gouvernements de Nijni-Novgorod et de Kazan des villages où les paysans font, en petite quantité il est vrai, des cadenas du même type.

« D'après mes recherches, il m'a semblé qu'en dehors du sol de l'empire russe ces anciens cadenas sont rares. J'en ai vu un en bronze appartenant à M. Kiezéritzky, le savant

conservateur des antiques à l'Ermitage impérial de Saint-



Cadenas en bronze provenant de Rhodes.



Autre face du même cadenas.

Pétersbourg; il provient de Rhodes.

« D'autres ont été découverts en Hongrie et publiés par M. Hampel, conservateur du Musée national de Budapest[1]. »

M. O. Villenoisy, associé correspondant national, signale l'existence, à la Bibliothèque nationale, d'un cadenas analogue, d'âge et de provenance inconnus.

M. Am. Hauvette, membre résidant, étudie deux inscriptions récemment découvertes, l'une à Delphes, l'autre à Athènes, et toutes deux relatives à un athlète fameux, Phaÿllos de Crotone. Ce personnage avait sa statue à Delphes, ainsi que beaucoup d'autres vainqueurs pythiques; mais c'est à Athènes, selon l'hypothèse de M. Am. Hauvette, qu'il reçut la récompense la plus haute de ses exploits et de son zèle patriotique : un monument sur l'Acropole portait, ce semble, une ou plusieurs épigrammes, destinées à rappeler son rôle à la bataille de Salamine en même temps que ses victoires aux jeux pythiques.

M. Louis Poinssot, présenté par M. l'abbé Thédenat, membre résidant, est admis à faire une communication sur une statue récemment découverte à Rouvres, près Dijon (école bourguignonne, commencement du xive siècle) :

« Cette statue était masquée par les boiseries des stalles qui entourent le chœur de l'église paroissiale; les travaux de restauration qu'y exécute le service des monuments historiques l'ont mise au jour l'été dernier.

« Elle mesure 2^m^12 de hauteur et, sauf un éclat qui a emporté une partie du nez, elle est à peu près intacte. Faite d'un calcaire dur et d'un grain très fin, elle a conservé des traces apparentes de peinture. Saint Jean est représenté debout, couvert d'une peau de chameau formant une ample tunique, les pieds chaussés. Sa main gauche soutient un cadre carré renfermant l'Agneau, peint en bleu, cornu et portant la croix de résurrection. L'index tendu de la main droite le désigne par un geste familier aux prophètes.

1. *A Régibb Középkor (IV-X szazad) Emlékei Magyarhonban.* Budapest, 1894, pl. XXXVI.

Remarquons le procédé technique fort curieux que l'artiste a employé pour rendre la peau de chameau; le poil est représenté par des touffes en losange, formant un dessin régulier qui rappelle le travail de la chevelure de certaines statues grecques archaïques.

« Il faut comparer le saint Jean de Rouvres à une autre statue de saint Jean, conservée dans l'église de Mussy-l'Évêque à l'autre extrémité de l'ancien diocèse de Langres. On en voit le moulage au Musée du Trocadéro. Elle est un peu moins grande ($1^{m}90$ de haut). Excepté le cadre renfermant l'Agneau, qui est rond à Mussy et carré à Rouvres, c'est une représentation de tout point semblable, et il est hors de doute qu'elles procèdent toutes deux d'un modèle commun ou que l'une est la copie de l'autre.

« Pourtant, elles ne paraissent pas dues au même ciseau. Les proportions de la statue de Mussy sont meilleures, le geste plus recherché, un certain déhanchement du corps indique un art plus savant et plus raffiné. La tête majestueuse de Rouvres est d'un art plus archaïque. Aucun document ne nous a encore fait connaître les ateliers d'où sont sorties ces statues. Nous pouvons seulement constater qu'avant les travaux de la Chartreuse de Dijon et la formation des ateliers ducaux, il y avait en Bourgogne des maîtres imagiers capables de créer des chefs-d'œuvre, et que, par la recherche de l'expression et de l'individualité, leur style était plus voisin de la manière réaliste des maîtres de la Chartreuse que de celle des sculpteurs mystiques du XIIIe siècle. »

MM. E. de Lasteyrie et d'Arbois de Jubainville, membres résidants, présentent quelques observations sur le monument lui-même et sur l'église où il a été trouvé.

M. Vitry, associé correspondant national, insiste sur le caractère d'art de ces deux œuvres admirables de la sculpture française du moyen âge : le saint Jean-Baptiste de Rouvres et celui de Mussy, qu'il attribue l'un et l'autre au milieu du XIVe siècle. A la même époque appartient le saint Jean-Baptiste du contrefort de la tour nord de la cathédrale d'Amiens assez différent de facture, mais qui présente le

même caractère de grandeur, un peu sauvage et farouche, que celui de Rouvres.

Séance du 15 Février.

Présidence de M. Babelon, vice-président.

Ouvrages offerts :

La Duquesa de Berwick y de Alba. *Autografas de Cristobal Colon*. Madrid, 1892, in-4°.
— *Catálogo de las colecciones expuestas en las vitrinas del Palacio de Liria*. Madrid, 1898, in-8°.
— *Documentos escogidos del archivo de la Casa de Alba*. Madrid, 1891, in-8°.

Correspondance.

Madame la duchesse d'Albe adresse des remercîments à la Société pour son élection au titre de correspondant étranger honoraire.

MM. Jules et Louis Poinssot, présentés par MM. Héron de Villefosse et Cagnat, écrivent pour poser leurs candidatures au titre d'associé correspondant national à Dijon. Le président désigne MM. Thédenat, Babelon, Michon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du premier candidat, et MM. Thédenat, de Barthélemy, de Lasteyrie pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du second.

Travaux.

Le président déclare vacantes les places de M. Charles Read, membre résidant, et de M. Anatole Chabouillet, membre honoraire, décédés.

M. Mowat, membre résidant, donne lecture d'une lettre

de M. Daugibeaud, associé correspondant national à Saintes, annonçant la découverte d'un vase en terre cuite sur lequel est tracée une inscription à la pointe :

EBVRESVEG + IIII

M. Mowat annonce que le fac-similé de cette inscription sera reproduit dans le *Corpus* des inscriptions romaines avec ceux des autres graffites analogues découverts à Saintes en ces derniers temps.

M. O. Vauvillé, associé correspondant, fait une communication sur des fouilles exécutées dans le cimetière gallo-romain des Longues-Raies, près de Soissons :

« En exécutant des travaux de déblais dans une grévière située au lieu dit du cadastre *Les Longues-Raies*, sur le territoire de Soissons, on découvrit, en février 1897, des sépultures à inhumation avec mobilier funéraire de l'époque gallo-romaine.

« Pendant les mois de mars, avril, mai et juin de la même année, d'autres travaux de déblais amenèrent la découverte d'un grand nombre de sépultures semblables.

« M. Langelé Florian, propriétaire de la grévière, fit recueillir avec soin tous les objets qui furent retirés intacts des fouilles.

« Le côté sud de cette nécropole était limité par deux fossés parallèles de forme triangulaire, semblables à ceux des camps romains.

« Le premier fossé, du côté des sépultures, avait 1^{m}50 de largeur sur 1^{m}00 de profondeur; le deuxième avait 2^{m}50 de largeur sur 1^{m}50 de profondeur. Les terres extraites des deux fossés ont été rejetées de manière à former une clôture, car les tombes ont été creusées jusqu'au bord du premier fossé intérieur.

« J'ai profité de la forte sécheresse de l'été dernier pour faire des constatations sur le terrain du cimetière; voici ce que j'ai remarqué :

« Sur plus de 100 mètres de longueur à l'ouest, en ligne

droite, sur le prolongement des deux fossés triangulaires, découverts et comblés en 1897, la végétation était beaucoup plus active que sur les terres contiguës. Ce fait permet de constater que les fossés triangulaires se continuaient très loin au delà de la grévière et que la nécropole devait être très étendue.

« Le très regretté M. Frédéric Moreau, auquel j'ai parlé, le 21 mai 1897, des deux fossés limitant l'ancien cimetière de Soissons, m'a affirmé n'avoir jamais constaté de clôture de ce genre dans les nombreuses nécropoles fouillées par lui.

« Le 17 juin 1897, on avait déjà découvert et vidé 102 fosses à inhumation du cimetière des Longues-Raies.

« Voici quelques renseignements sur les inhumations[1] :

« 1° — On a fouillé : 18 inhumations d'enfants, dont :

« 1 à $0^{m}60$ de profondeur; 1 à $0^{m}70$; 3 à $0^{m}80$; 5 à $0^{m}90$; 3 à $1^{m}00$; 3 à $1^{m}10$; 1 à $1^{m}30$; 1 à $1^{m}50$.

« 2° — 83 fosses à inhumation d'adultes, dont :

« 4 à $1^{m}00$ de profondeur; 3 à $1^{m}10$; 5 à $1^{m}20$; 10 à $1^{m}30$; 16 à $1^{m}40$; 17 à $1^{m}50$; 2 à $1^{m}70$; 9 à $1^{m}80$; 1 à $1^{m}90$; 10 à $2^{m}00$; 4 à $2^{m}10$; 1 à $2^{m}20$; 1 à $2^{m}30$.

« Il y avait en outre des sépultures superposées dans les mêmes fosses, comme j'ai pu le constater moi-même :

« 2 sépultures pour la profondeur de $1^{m}80$; 3 pour $1^{m}90$; 4 pour $1^{m}80$; 5 pour $2^{m}30$.

« Dans une fosse on avait enterré un cheval à deux mètres de profondeur, et, par-dessus, à un mètre de profondeur, un homme adulte. Ce fait a fait croire que c'était un cavalier ou chef, inhumé là sur son cheval; aucune découverte n'a pu confirmer cette hypothèse.

« Dans certaines sépultures, on a trouvé un riche mobilier funéraire, d'autres en manquaient complètement.

« La sépulture d'un enfant inhumé à $0^{m}70$ de profondeur contenait 19 jouets en terre rouge, en verre ou en os.

« De très jeunes enfants avaient été inhumés dans des vases de grande dimension.

1. Pour plus de détails, voy. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. 1899, séance du 16 février 1899.

« Les fosses étaient ainsi orientées :

« De l'est à l'ouest 58 fosses; du nord au sud 25; du nord-ouest au sud-est 11; du nord-est au sud-ouest 8.

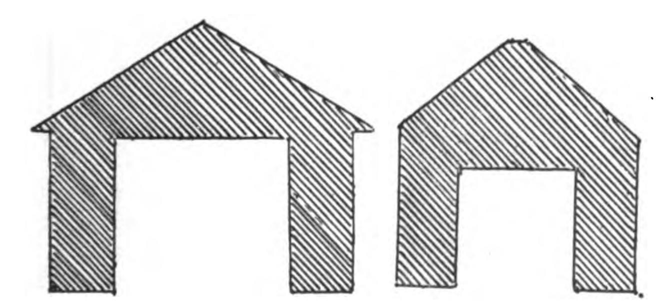
« Tous les corps avaient été inhumés dans des cercueils en bois, comme l'ont bien prouvé les nombreux et longs clous qui entouraient les squelettes.

« On pourrait croire, à cause de l'énorme différence de profondeur des fosses, que les sépultures pouvaient être d'époques diverses. Cependant, toutes les inhumations, profondes ou non, sont bien de même époque gallo-romaine, comme le prouvent les poteries, objets et monnaies mis au jour.

« La profondeur de certaines fosses a pu dépendre quelquefois du nombre de corps qu'on devait y déposer; ce détail est établi par l'examen de la fosse la plus profonde, qui contenait cinq sépultures superposées.

« J'ai remarqué, à côté de deux fosses et à environ 50 centimètres de profondeur, deux plans d'anciens foyers dans lesquels il y avait beaucoup de fragments de poteries, restes probables de repas funéraires. Les ouvriers m'ont dit avoir fait, près d'autres fosses, la même constatation. On peut évaluer à environ 400 le nombre des fosses découvertes jusqu'à la fin de novembre dernier dans cette ancienne nécropole.

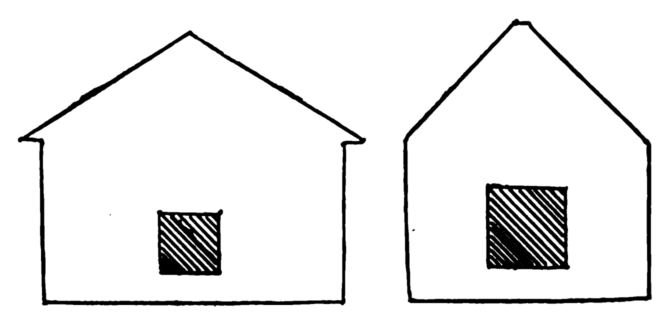
« Les sépultures à incinération, s'il y en a eu, sont extrê-



Coupe des deux urnes funéraires en forme de maison.

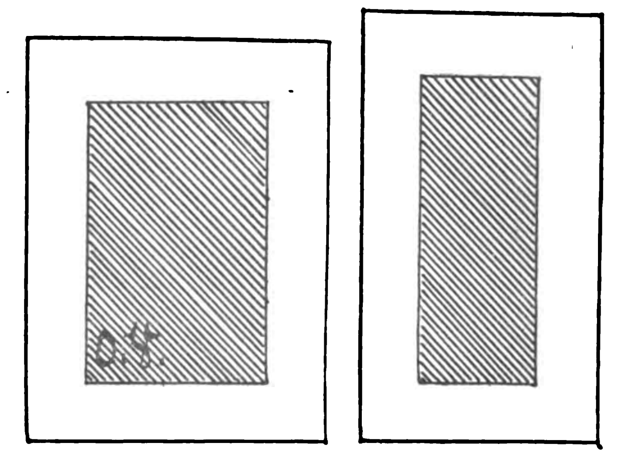
mement rares. On a trouvé seulement, sans qu'elles con-

tinssent aucun ossement, trois urnes en pierre, en forme de maison rectangulaire, avec un toit incliné à double versant, et, sur le petit côté, une fenêtre rectangulaire au-des-



Petit côté des urnes funéraires.

sous du toit formant pignon. Leur longueur varie entre 53 et 57 centimètres; leur largeur entre 32 et 40; leur hauteur entre 20 et 21 centimètres de la base à la naissance du toit,



Partie inférieure des urnes percée d'une ouverture rectangulaire.

et de 33 à 35 centimètres jusqu'au faite du toit. L'extrémité

inférieure du toit de l'une des urnes forme une saillie de 3 centimètres. Au-dessous des deux urnes est pratiqué un trou de forme rectangulaire.

« Le seul monument qui puisse, à ma connaissance, être rapproché des deux que je viens de décrire est un tombeau gallo-romain en grès, venant des environs de Saverne et conservé au Musée de Saint-Germain. Il offre toutefois de notables différences.

« Quoiqu'un grand nombre de pièces aient été cassées pendant les travaux faits spécialement pour l'exploitation de la grévière, vers la fin de novembre dernier, M. Langelé avait pu recueillir plus de 300 vases, objets divers et monnaies romaines :

« Vases de formes variées, en belle terre rouge vernissée, l'un représentant, en relief, un guerrier avec la haste et le bouclier, d'autres des chasses; vases peints de nuances diverses; poteries noires et grises; vases en forme de bouteille, avec une forte panse et une anse unique; vases de grandes dimensions ayant contenu des corps d'enfants.

« Biberons, bocaux, coupes, gobelet de forme plus que conique en verre, avec dessins blancs en relief à l'extérieur.

« Cuillère coudée, strigile, petite passoire, poignard, fibules en bronze. Une fibule en argent porte l'inscription MATER MEA, disposée en trois lignes.

« Quelques-unes des poteries, dont la pâte se rapproche de celle des poteries gauloises, semblent indiquer que le commencement du cimetière des Longues-Raies remonte à une époque très rapprochée de la conquête.

« Des moyens bronzes ont été recueillis dans diverses sépultures; trente-deux ont pu être déterminés : Caligula 2 exemplaires, Domitien 4, Trajan 1, Hadrien 7, Sabine 1, Antonin le Pieux 8, Faustine mère 3, Lucile 3, Marc-Aurèle 3. On n'a pas trouvé de petits bronzes.

« D'après toutes les découvertes faites, jusqu'à la fin de novembre 1898, dans le cimetière des Longues-Raies, on doit croire que toutes les sépultures fouillées, jusqu'à cette époque, se rapportent aux deux premiers siècles de notre ère. Ultérieurement on découvrira peut-être des sépultures

de date plus récente, car la vaste superficie du cimetière semble indiquer qu'il a servi pendant plusieurs siècles.

« J'avais espéré que, d'après mes conseils, M. Langelé Florian conserverait toutes les intéressantes trouvailles du cimetière antique des Longues-Raies, pour céder toute la collection au Musée de la ville de Soissons. Mais le conservateur du Musée ayant fait des offres vraiment insuffisantes, M. Langelé, embarrassé par le grand nombre d'objets recueillis, se décida à vendre, le 1er décembre dernier, un certain nombre de pièces de choix à M. Lelaurain. Le conservateur du Musée obtint ensuite du Conseil municipal de Soissons un crédit de 1000 francs pour l'achat du reste; cette somme, si elle avait été offerte en temps convenable, aurait assuré au Musée la totalité de cette intéressante collection locale. »

M. Germain Bapst, membre résidant, fait une communication sur l'*autel de Charlemagne*, objet d'orfèvrerie considérable conservé avant la Révolution à l'abbaye de Saint-Denis.

Lorsque la mise à la fonte de cet objet d'art fut décidée, on prescrivit que, pour en conserver le souvenir, on en ferait faire un dessin exact.

L'étude de ce dessin, qui vient d'être découvert au Cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale, permet d'établir que la base du monument est de l'époque de Charles V et son couronnement d'un âge beaucoup plus reculé, peut-être du IXe siècle.

M. Cagnat, membre résidant, communique, de la part de M. Gauckler, associé correspondant national, une inscription trouvée tout dernièrement en Tunisie :

« Les travaux d'aménagement de la source d'Aïn-Medoudja, me dit-il, viennent d'amener la découverte d'une installation hydraulique romaine avec un nymphée qui semble avoir été construit à la fin du ve siècle. L'entrée de cet édifice était couronnée par un fronton triangulaire, avec architrave, frise, corniche et tympan, sculptés dans un bloc de calcaire monolithe, large de 2m50 et haut de 1m10.

« Sur la frise, haute de 0m10, se développe, sur une seule ligne, en caractères très nets, mais d'assez basse époque, la dédicace du monument. Elle se compose de deux hexamètres suivis d'une formule chrétienne. La voici, d'après la lecture de M. Luret, contrôleur civil de Maktar :

✠ INTVS·AQVE·DVICES·BIBOQVE·SEDILIA·SAXA
NIMFARVMQVE·FLORENTI·FVNDATA·LABORES·
DE·DONIS·DEI·

« La formule *De donis Dei* est parfaitement connue. Les deux vers qui la précèdent ne le sont pas moins. Ils sont empruntés à l'*Énéide* (I, 167). Que les fautes qu'on y a ajoutées soient le fait du graveur ou d'un autre, il faut lire :

« *Intus aquae dulces, vivoque sedilia Saxo*
« *Nympharumque* (*domus*).

« Quant à la terminaison : *Florenti*(*i*) *fundata labore*, elle est l'œuvre d'un poète local du vie siècle.

« Ainsi, à cette époque, au centre de la province d'Afrique, Virgile était assez goûté pour qu'on lui empruntât la formule dédicatoire d'un nymphée. C'est une preuve de plus du succès durable qu'obtint l'Énéide dans le monde romain. »

M. R. de Lasteyrie, membre résidant, communique, de la part de M. l'abbé Brune, associé correspondant national à Baume-les-Messieurs (Jura), une série de photographies coloriées représentant des fragments d'étoffe ayant servi à envelopper les reliques conservées jadis dans le riche trésor de l'abbaye de Baume. Ces étoffes, dont plusieurs peuvent remonter à une période assez reculée du moyen âge, ont un caractère oriental ou byzantin bien prononcé. Au milieu de ces fragments, M. l'abbé Brune a recueilli une nombreuse série d'authentiques, dont six ou sept appartiennent à l'époque mérovingienne, d'autres sont du ixe ou du xe siècle, quelques-uns du xie ou du xiie, les derniers du xve et du xvie siècle. On ne peut malheureusement s'en servir pour apprécier la date approximative des étoffes, car, lors du pil-

lage de l'abbaye au xvii[e] siècle par les bandes de Bernard de Saxe-Weimar et lors des troubles de la Révolution, les reliques, enlevées sans précautions de leurs reliquaires, furent bouleversées de telle sorte que le tout formait, quand M. l'abbé Brune en a commencé l'étude, un mélange au milieu duquel il n'est plus possible de se reconnaître.

M. le président prie M. de Lasteyrie de transmettre à M. l'abbé Brune les remerciements de la Société pour cette intéressante communication.

M. Samuel Berger, membre résidant, compare l'un de ces échantillons avec l'étoffe dont est faite l'enveloppe de la Sainte Tunique de Trèves.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait quelques observations sur une inscription romaine de Beire-le-Châtel récemment communiquée à la Société[1].

M. de Villenoisy, associé correspondant national, communique les observations qu'il a faites avec M. Muller, dans un chemin et une construction d'époque probablement romaine sur la montagne du Néron au nord-ouest de Grenoble. La crête rocheuse de la montagne s'élevant du sud-ouest au nord-est est de 600 à 1300 mètres; l'origine du chemin a été établie, à flanc de coteau, à un point suffisamment élevé pour aboutir au centre de l'escarpement sans avoir à monter encore. Il a été creusé en encorbellement dans le roc sans autres outils que le ciseau et le pic. Il a une largeur moyenne de 60 à 80 centimètres, mais des rainures larges et profondes creusées de distance en distance pour recevoir des poutres en bois, que soutenaient sans doute des consoles, permettaient de l'élargir suffisamment pour donner passage à des mulets. On en compte dix sur une longueur de 28 mètres, jusqu'à une fente infranchissable, mais au delà de laquelle le chemin se reconnait à l'intensité plus grande de la végétation.

Au point où il semble aboutir, il existe une sorte de cave creusée dans le roc vif suivant la même méthode; longue de

1. Voy. *Bulletin*, 1898, p. 319.

13^{m}40, large de 7^{m}20 et, avant tout déblaiement, profonde de 2^{m}00. Sur les côtés se distinguent les trous où portaient les poutres. Les fouilles ont fait apparaître des restes de tuiles romaines à rebords, un marteau et un pied de fer ou enclume de cordonnier, un petit bronze de Gallien avec la Libéralité au revers, enfin une pierre creusée pour recevoir un gond. Une petite esplanade et un terre-plein de six mètres existent en avant dans la direction de Grenoble, et les environs semblent avoir été aménagés en jardin; les arbres y sont plus vigoureux que dans le reste de la montagne. De ce point, on pouvait surveiller la plaine au loin dans la direction de Lyon, et, par l'intermédiaire d'une seconde vigie placée sur le Rachet, correspondre par signaux avec Cularo, situé en amont du Grenoble actuel.

Le Dr Capitan, associé correspondant national, donne quelques renseignements sur la découverte des substructions de la tour de la Liberté de la Bastille mises à jour par les travaux du Métropolitain, au milieu de la rue Saint-Antoine, près de la place de la Bastille. Ces substructions se composent de dix assises de belles pierres de taille soigneusement piquées, reposant sur un massif de mortier qui occupe le fond de la fouille. Elles sont disposées en escalier, chacune des assises supérieures étant en retrait sur celle qui est au-dessous. Les cinq assises inférieures alternent tantôt en saillie tantôt en retrait. L'ensemble mesure 4 mètres de hauteur. L'assise supérieure est à 2^{m}60 sous le sol de la rue. Le massif de maçonnerie mesure 9 mètres de diamètre.

Le baron J. de Baye, membre résidant, communique à la Société une statuette en bronze (idole?) trouvée près Brovari, sur les bords du Dniéper, dans le gouvernement de Kief.

Douze statuettes analogues ont été trouvées ensemble, et celle que M. de Baye présente à la Société lui a été donnée par le général Brandenbourg, directeur du Musée d'artillerie de Saint-Pétersbourg. En 1897, M. de Baye a rapporté du Cau-

case une statuette presque semblable ; il l'a offerte au Musée Guimet avec d'autres produits de sa mission.

Séance du 22 Février.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Michel (Jules). *Contributions à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice.* Fribourg, 1899, in-8°.
Petit (Ernest). *Le colonel Goureau.* Dijon, 1899, in-12.
— *Le menhir de Chatel-Gérard* (*La dame blanche*). *Tumulus divers.* Auxerre, 1897, in-8°.
Rouvier (Dr Jules). *Les monnaies autonomes de Béryte* (*Phénicie*). Paris, 1898, in-8°.

Correspondance.

M. Heuzey, membre résidant, écrit pour poser sa candidature à la place de membre honoraire, laissée vacante par la mort de M. A. Chabouillet. Le président désigne MM. Girard, Michon et Cagnat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur cette candidature.

Mme Voulot annonce par lettre la mort de son mari, associé correspondant national à Épinal. Le président se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

Travaux.

Le président de la Compagnie, à l'occasion de la mort de M. Félix Faure, président de la République, décide que les travaux seront suspendus, et la séance est levée en signe de deuil.

Séance du 1er Mars.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Aubertin (Charles). *Remarques sur l'analogie de deux inscriptions en vers latins à Bourg-en-Bresse et à Beaune.* S. l. n. d., in-8°.

Hirschfeld (Otto). *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum latinae.* Berlin, 1899, in-fol. (*Corpus inscriptionum latinarum*, XIII, fasc. 1.)

Liebbe (Elias). *Cimetière gallo-romain de Seuil, près Rethel* (*Ardennes*). Paris, 1899, in-8°.

Loye (Joseph de). *Les archives de la chambre apostolique au XIVe siècle.* Paris, 1899, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société, au nom de M. le professeur Otto Hirschfeld, membre de l'Académie des sciences de Berlin, correspondant étranger honoraire de la Société, le premier fascicule du volume XIII du *Corpus inscriptionum latinarum.* Ce volume est intitulé *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum latinae*, ediderunt Otto Hirschfeld et Carolus Zangemeister; le présent fascicule, qui en forme la première partie, a pour sous-titre *Inscriptiones Aquitaniae et Lugudunensis*, edidit Otto Hirschfeld. Berolini, apud Reimerum, 1899, in-8°, 35* p., 370* n., et 519 p., 3252 n.

C'est un précieux recueil pour tous ceux qui s'intéressent aux antiquités romaines de la Gaule. Les inscriptions y sont classées géographiquement et publiées avec une critique rigoureuse. L'apparition de ce volume évitera de longues recherches et de nombreuses pertes de temps aux travailleurs ; ils doivent une profonde reconnaissance à M. le professeur Otto Hirschfeld, qui met entre leurs mains un instrument de travail aussi perfectionné. Pour mener à bonne fin cette œuvre considérable, notre savant confrère n'a pas

épargné sa peine : plusieurs voyages en France lui ont permis de revoir lui-même les inscriptions et de les accompagner d'une bibliographie très complète. On retrouvera souvent dans ce volume la mention de notre Société; c'est que la plupart des inscriptions de la Gaule ont été éditées dans notre Bulletin ou ont été l'objet des travaux particuliers de nos confrères. Les noms de MM. Allmer, C. Jullian, Mowat, Sacaze, Julliot, Thédenat, Dissard, Bourquelot, Cagnat, Espérandieu, Lejay, etc., reviennent souvent sous la plume de l'auteur. Un chapitre spécial a été consacré aux inscriptions relatives à l'Assemblée des Gaules. Nous saluons avec joie la publication de ce grand et utile travail et nous souhaitons que l'auteur soit bientôt en mesure de nous donner la partie du volume XIII relative à la Belgique et aux Germanies.

Correspondance.

M. Camille Enlart, présenté par MM. l'abbé Duchesne et Eugène Müntz, écrit pour poser sa candidature à la place de membre résidant, laissée vacante par la mort de M. Ch. Read.

Le président maintient la même commission qui a déjà présenté un rapport sur cette candidature.

Travaux.

La Société fixe au premier mercredi de mai l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Ch. Read, et d'un membre honoraire en remplacement de M. A. Chabouillet.

Au nom des commissions nommées à cet effet, M. l'abbé Thédenat lit deux rapports favorables sur les candidatures de MM. Julien Poinssot et Louis Poinssot au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les deux candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont élus associés correspondants nationaux à Dijon.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Prou

lit un rapport favorable sur la candidature de M. L. Mirot au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. L. Mirot, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Clamecy, Nièvre.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« On connait la statuette en bronze, représentant un jeune satyre, qui fut trouvée dans le péristyle d'une maison à Pompéi, le 2 avril 1880[1]. Mais, si la vue de cette œuvre d'art nous est familière, on admettra certainement que l'interprétation de la figure n'est pas définitivement fixée.

« Le guide du Musée de Naples présente la statuette comme celle d'un Faune ivre[2]. Ailleurs, on dit que le satyre joue avec le ruisseau de vin qui s'échappe de l'outre[3]. Ces explications ne me paraissent pas satisfaisantes. De ce que le satyre a le poids du corps porté sur la jambe droite, on a conclu qu'il était en état d'ébriété; et cette hypothèse s'appuie sur la présence de l'outre, qui, dans la pensée des commentateurs, ne peut renfermer que du vin.

« On nous permettra de prendre un autre point de départ. La statuette du jeune satyre était une figure de fontaine, et la partie postérieure de l'outre était adaptée à une conduite en plomb. Dès lors, ne peut-on expliquer l'attitude du satyre, incliné à droite, étendant légèrement le bras droit, fixant d'un regard étonné l'orifice de l'outre par laquelle s'échappait une eau limpide ? Le satyre s'attendait à trouver du vin dans l'outre qu'il soutenait de son bras gauche; le nectar de Bacchus s'est changé en eau, et cette métamorphose est une cause de surprise et de déception.

1. *Notizie degli Scavi*, 1880, p. 103, pl. III; Overbeck, *Pompeji*, p. 548, fig. 285; A. Baumeister, *Denkmäler des kl. Alterthums*, t. I, p. 358, fig. 385 (Brunnenfiguren); Photogr. Alinari, 11223, et Sommer, 7576; S. Reinach, *Répert. statuaire gr. et rom.*, 1898, t. II, p. 142, n° 6.

2. D. Monaco, *Guide général du Musée national de Naples*, 1897, p. 98, n° 111495.

3. G. Fiorelli et Ant. Sogliano, *Guida di Pompei*, 1897, p. 56.

« J'ajouterai que j'ai examiné récemment le bronze original et que l'attitude et la physionomie expriment bien la surprise, et non l'ébriété.

« De plus, le sujet, interprété comme nous le faisons, n'est peut-être pas isolé.

« Rayet a publié une figurine en terre cuite, trouvée dans la Basse-Égypte, aux environs de Rosette[1]. Cette figurine, que l'on peut attribuer à la fin du IVe siècle ou au commencement du IIIe avant notre ère, représente aussi un satyre. Il est couché à terre et tient entre ses mains une outre à la panse rebondie. Mais, selon l'ingénieuse explication de Rayet, l'outre trouvée par le satyre est une de celles où Eole a renfermé les vents, et, aussitôt entr'ouverte, elle se dégonfle, à la stupéfaction du satyre, et le vent s'engouffre dans la peau de bête qui couvre le dos du gourmand mystifié[2].

« Rayet pensait qu'aucun texte ancien ne pouvait être cité à propos de cette composition qui rappelle les fantaisies des fables alexandrines. Je crois que le jeune satyre en bronze du Musée de Naples doit être rapproché de celui en terre cuite. Remarquons que ce dernier a été trouvé dans la Basse-Égypte et que l'autre provient de Pompéi, où l'influence de l'art d'Alexandrie a été constatée d'une manière certaine.

II.

« Je voudrais maintenant faire une remarque au sujet d'un autre monument également très connu. Il s'agit du sarcophage de la vigne Ammendola, conservé au Musée du Capitole[3].

« On sait que le centre de la scène de combat est occupé par un guerrier barbare, renversé. Deux hypothèses ont été

1. O. Rayet, *Monuments de l'art antique*, pl. 85, n° 2.

2. L'explication a été adoptée par M. E. Pottier, *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité*, 1890, p. 142, fig. 48.

3. Ce monument a été publié souvent. Je citerai seulement les planches XXII et XXIII de la *Revue archéologique*, 1888, et la note 4, p. 331, t. I, 1889.

mises en avant pour expliquer l'attitude de ce guerrier : il se donne la mort comme les Gaulois vaincus dans la bataille devant Delphes; ou bien il essaie d'arracher le fer qui le blesse[1].

« Si l'on examine le monument original, on pourra constater, comme je l'ai fait récemment, qu'il n'y a pas trace de blessure sur la poitrine du Gaulois renversé. Pour admettre cette blessure, il faudrait supposer qu'elle est dissimulée par les plis du vêtement, et je doute que cette idée soit venue à l'artiste qui a sculpté le sarcophage de la vigne Ammendola. Je crois qu'il faut plutôt interpréter la scène de la manière suivante : le guerrier gaulois essaie de se relever à l'aide de son bras gauche raidi, et de la main droite, armée d'un glaive dont la lame a disparu, il s'efforce de porter un coup au cavalier ennemi qui est le plus rapproché de lui.

« Je m'étonne que l'on ait admis aussi facilement l'hypothèse d'après laquelle le guerrier gaulois se donnerait la mort, car si l'on relit le texte de Pausanias[2], on verra clairement que les Gaulois furent saisis d'une terreur panique, et que, se prenant mutuellement pour des Grecs, ils s'entretuèrent, ἔκτεινόν τε ἀλλήλους; et c'est là une action fort différente du suicide. La présence de guerriers autres que les Gaulois démontre qu'il ne s'agit pas de cette panique survenue après leur défaite. On sait que, avant leur retraite, les Gaulois avaient mis à mort les blessés qui ne pouvaient suivre la marche, et Pausanias ne dit pas que ces blessés se tuaient eux-mêmes. Quant à supposer qu'un Gaulois blessé se soit donné la mort en face d'un ennemi qu'il pouvait combattre, c'est, à mon sens, accuser ce guerrier d'une véritable désertion[3]. »

1. La première opinion est celle de Nibby, et c'est celle qu'adopte M. S. Reinach, *Revue archéologique*, 1889, I, p. 334 et 340. La seconde interprétation a été proposée par Blackie, *Annali*, 1831, p. 289.

2. L. X, c. XXIII, § 8.

3. M. Ch. Belger a montré que le Gaulois du Capitole (dit le *gladiateur mourant*) ne s'est pas frappé lui-même (*Jahrbuch d. d.*



Le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il existe dans la Caucasie du Nord des monuments mégalithiques; j'ai pu en voir plusieurs et les étudier au cours de ma dernière mission. On m'avait signalé la présence de dolmens sur la rive de la mer, au sud de Novorossysk. Ce territoire, récemment détaché de la province de Kouban, forme le gouvernement de la mer Noire.

« Après avoir quitté Novorossysk, longeant en voiture la côte de la mer, nous parvînmes à Guélendjik, où nous eûmes la bonne fortune de recevoir l'hospitalité d'un très aimable compatriote, M. Andrieux, directeur de la Société franco-russe de ciments de Portland.

« A quelques kilomètres de la petite ville de Guélendjik, se trouve un hameau nommé Marïa Rotcha, peuplé de colons allemands. Non loin de là se dresse un de ces monuments mégalithiques que l'on appelle dans le pays « Boga« tyrskaïa khata, » c'est-à-dire chaumière de bogatyr. Comme vous le savez, les bogatyrs sont des héros fabuleux célébrés dans les anciens chants et dans les légendes de la Russie et de la Petite-Russie[1]. Je vous ferai remarquer que cette désignation, étant d'origine russe ou plutôt petite-russienne, a sans doute été donnée à ces monuments par les colons. Sur ces côtes de la mer Noire, les anciennes populations circassiennes, c'est-à-dire tcherkesses, chassées de leur habitat lors de la conquête russe, furent contraintes de céder la place à des émigrants russes, grecs, tchèques et même allemands.

« Revenons au monument mégalithique en question[2]. La découverte en est due sans doute à la mise en culture de l'endroit où il se trouve. Il émerge peu du sol et devait vraisemblablement être recouvert d'un tumulus. Son ancien propriétaire, un Grec, l'a fouillé et y a, dit-on, trouvé un tré-

Inst., 1888, II, p. 150). Cf. M. Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. II, p. 503.

1. Voy. A. Rambaud, *La Russie épique*. Paris, 1876.

2. Ce monument est inédit.

sor qui l'a enrichi. Que cette construction primitive soit nommée dolmen ou allée couverte, peu importe, elle renfermait assurément un tombeau.

« Le bloc énorme servant de couverture mesure 4m37 de longueur et 2m13 de largeur. Ce bloc était supporté par d'autres grosses pierres; celle qui forme la paroi au sud mesure 2m03 de longueur; celle qui est placée au côté nord mesure 1m96. La dalle servant de paroi occidentale a été brisée, tandis que celle qui est tournée vers l'orient est large de 1m75. Cette dernière est soigneusement taillée et munie au centre d'une ouverture ronde de 0m35 de diamètre. Il est impossible de connaître exactement la hauteur de ces pierres fichées dans le sol.

« Tous les éléments du monument sont en grès siliceux de provenance locale; ils ont probablement été apportés du sommet de la montagne voisine, au pied de laquelle on rencontre seulement des pierres à ciment. Les gens du pays disent que ces monuments sont des maisons construites jadis par des géants pour des nains.

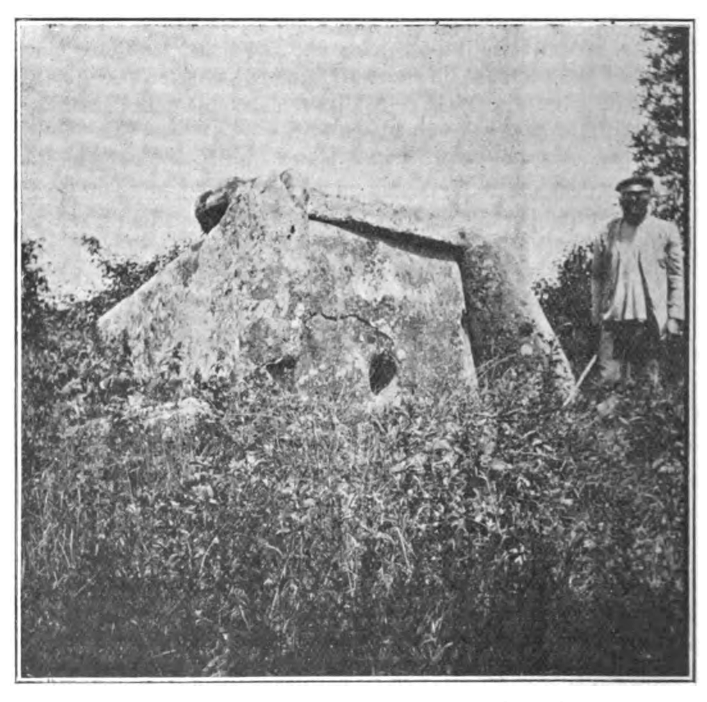
« Dans la même contrée, au sud de Guélendjik, se trouvent d'autres dolmens analogues, toujours non loin du rivage, mais la plupart d'entre eux sont partiellement détruits. Me bornant aujourd'hui à vous entretenir des monuments mégalithiques, je me réserve de vous parler une autre fois des tumulus, abondants dans ces parages.

« Quittant le gouvernement de la mer Noire, je me rendis de Novorossysk à Ilskaïa, dans la province du Kouban. Grâce à M. Gros, directeur de la Société du Standard russe, je pus résider dans un centre où cette compagnie exploite de nombreux puits de naphte.

« Il existe aussi des dolmens dans la province du Kouban. Guidé par un chasseur connaissant les montagnes des environs d'Ilskaïa, je partis à la recherche de « Bogatyrskaïa khata, » sur le territoire du village Kholmsky. Sur un sommet élevé, d'un accès difficile, je constatai la présence de deux magnifiques spécimens de ces constructions préhistoriques. Leur situation prouve que les dolmens de cette

région ne se trouvent pas tous dans les contrées basses, mais aussi parfois sur des montagnes élevées.

« L'un de ces dolmens émergeait à peine de terre, il était entouré d'épaisses broussailles qui m'ont empêché de le photographier et de le mesurer. L'autre a pu être étudié. Il est formé de pierres beaucoup plus régulières que celles du monument cité au début de ma communication, il semble



Dolmen situé sur les terres du village Kholmsky, province du Kouban.

que toutes ont été régularisées. La table, ou plutôt la couverture, mesure 4m50 de longueur sur 2m90 de largeur. Les supports qui la maintiennent dans le sens de sa longueur

mesurent 4m25. Celui qui est tourné vers l'orient, percé d'une ouverture ronde, est large de 2m70. La dalle parallèle à celle-ci étant brisée, il nous a été facile de pénétrer à l'intérieur de cette construction pour nous préserver de la pluie pendant un violent orage. A l'intérieur, le sol est garni de pierres plates juxtaposées. L'éloignement de toute habitation, le temps orageux, la difficulté de manier d'énormes blocs rocheux ne nous ont pas permis de faire des recherches.

« Nous avons su que dans la même région, près de la « Stanitza Derbentskaïa, » se trouvaient des monuments analogues, mais beaucoup plus petits, que les Cosaques ont détruits pour construire leurs maisons.

« M. Sisow, dans une mission au Caucase, dont il avait été chargé, il y a une douzaine d'années, par la Société archéologique de Moscou, a visité à Djouba, au sud de Guélendjik, un dolmen déjà publié par Bayern, qui n'en avait pas donné un dessin exact.

« M. Sisow a vu de même deux dolmens en ruine à sept kilomètres de Guélendjik. Il a été trouvé sous l'un de ces dolmens un fragment de corne de cerf percé provenant d'une gaine de hache en pierre ou d'un marteau semblables à ceux que nous avons rencontrés dans nos tombeaux mégalithiques de France[1].

« Pour la première fois en 1897, des fouilles méthodiques ont été opérées. La commission impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg a fait explorer près de Maïkop (province du Kouban) un dolmen intact recouvert d'un tumulus. Il devait en être ainsi de tous à leur origine.

« L'exploration de ce domaine a mis au jour une sépulture dont le mobilier funéraire consistait en silex admirablement taillés, en objets de bronze et d'or.

« MM. E. Cartailhac[2], G. de Mortillet[3] et E. Chantre[4]

1. *Matériaux pour l'archéologie du Caucase*, t. I, p. 56 et 59. Moscou, 1889 (en russe).
2. E. Cartailhac, *La France préhistorique*, p. 189. Paris, 1889.
3. G. de Mortillet, *Le préhistorique*, p. 593, 2e éd. Paris, 1885.
4. E. Chantre, *Recherches anthropologiques au Caucase*, t. I, 1885, p. 51.

mentionnent l'existence de dolmens au Caucase. M. Chantre n'a pas vu ces monuments, il en parle d'après les auteurs qui les ont signalés. Taitbout de Marigny[1], Bell[2], Dubois de Montpéreux[3], Bayern[4] et plus récemment M. Félitzine[5] ont donné des détails sur quelques groupes de ces constructions primitives; mais ils n'ont pas connu celles dont je vous ai entretenus aujourd'hui. Il en reste assurément beaucoup d'autres à découvrir.

« En France, en Portugal, en Syrie, et même aux Indes, il existe des dolmens avec une dalle percée d'une ouverture ronde. Mais le groupe le plus voisin du Caucase et offrant des constructions les plus semblables à celles que nous venons de mentionner est situé sur la côte méridionale de la Crimée. »

M. de Villenoisy, associé correspondant national, s'appuyant sur des documents fournis par le baron de Baye, estime que ces dolmens sont d'une époque moins ancienne que ceux de la Gaule.

M. E. Michon, membre résidant, entretient la Société d'une mosaïque en relief représentant Hercule au jardin des Hespérides, semblable à celles qu'il a publiées il y a quelques années dans les Mémoires de la Société[6].

1. *Voyage au pays des Tcherkesses*, 1818. Bruxelles, 1821.
2. *Journal d'une résidence en Circassie de* 1837 *à* 1839. Paris, 1841.
3. *Voyage autour du Caucase*. Paris, Gide, 1839 à 1843.
4. *Annuaire statistique du Caucase*, 1872.
5. *Compte-rendu des travaux de l'Exposition et du Congrès d'anthropologie de Moscou*, 1879, t. III, p. 26.
6. *Une prétendue mosaïque antique : Hercule au jardin des Hespérides* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LIV, 1896).

Séance du 8 Mars.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Carton (Dr). *Essai de classification des tombes de l'Afrique du Nord.* Paris, in-8°. (Extrait de l'Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Saint-Étienne, 1897.)

— *Le temple de Saturne de Dougga.* Tunis, 1898, in-8°. (Extrait de la *Revue tunisienne.*)

— *La restauration de l'Afrique du Nord.* Bruxelles, 1898, in-8°.

Enlart (Camille). *Les monuments anciens de Boulogne.* Boulogne-sur-Mer, 1899, in-8°.

Helbig (Wolfgang). *Führer durch die offentlichen Sammlungen klassischer Altertümer in Rom*, I Band, zweite Auflage. Leipzig, 1899, in-12.

Marsaux et Thorel-Perrin (le chanoine). *Excursion dans le canton de Grandvilliers.* Beauvais, 1898, in-8°.

Sabachnikoff (Théodore). *Les manuscrits de Léonard de Vinci de la Bibliothèque royale de Windsor. De l'anatomie. Feuillets A.* Paris, 1898, in-4°.

Zaborowski. *Les kourganes de la Sibérie occidentale.* S. l. n. d., in-8°. (Extrait des *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris.*)

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société, au nom de M. W. Helbig, associé correspondant honoraire, le premier volume de la seconde édition du Guide dans les musées d'archéologie classique de Rome, *Führer durch die offentlichen Sammlungen klassischer Altertümer in Rom*, I Band, zweite Auflage. Leipzig, Teubner, 1899, in-8°, 506 p. et 38 fig.

Le succès de ce guide qui s'est affirmé, dès sa première édition, par une traduction française due à notre confrère M. J. Toutain, est connu de tous. Aucun livre ne peut ini-

tier avec plus de sûreté les jeunes archéologues et les amateurs cultivés à l'intelligence des œuvres de la sculpture antique conservées dans les collections de Rome. Le premier volume comprend la description de trois séries de sculptures très importantes, celle du Vatican, celle du Capitole et celle du Latran. Dans cette nouvelle édition, l'auteur a ajouté la description d'un certain nombre de marbres découverts dans les dernières fouilles et conservés actuellement dans le magasin communal d'archéologie sur le Caelius. Le texte renferme plusieurs remaniements et d'importantes additions. Je signalerai la note nouvelle (p. 38, n. 67) sur l'Athena Chiaramonti avec les croquis reproduisant l'Athena de Cherchell dans laquelle M. E. Reisch a récemment reconnu la copie d'une œuvre exécutée par Alcamène pour le temple d'Hephaistos à Athènes. Je citerai également (p. 355, n. 536) le rapprochement que M. Helbig établit entre le célèbre buste du Capitole désigné sous le nom de M. Junius Brutus et le portrait de Virgile connu par la mosaïque d'Hadrumète. Ces deux exemples suffiront à prouver avec quel soin l'auteur a mis à profit les découvertes les plus récentes; ils démontreront aussi de la manière la plus éclatante l'intérêt de nos monuments africains. Ce ne sont pas seulement les études d'épigraphie ou d'histoire romaine qui trouvent leur compte dans l'exploration scientifique de l'Afrique du Nord; l'archéologie grecque et l'iconographie en profitent également de la manière la plus sûre et la plus heureuse.

M. Héron de Villefosse offre ensuite à la Société, au nom de notre confrère M. le Dr Carton, les trois brochures suivantes :

1° *La restauration de l'Afrique du Nord.* (Extrait du compte-rendu du Congrès international de Bruxelles, 1897.) Bruxelles, 1898, in-8°.

2° *Essai de classification des tombes de l'Afrique du Nord.* (Extrait de l'*Association française pour l'avancement des sciences*; Congrès de Saint-Étienne, 1897.) In-8°.

3° *Le temple de Saturne de Dougga.* (Extrait de la *Revue tunisienne.*) Tunis, 1898, in-8°.

Ces travaux se rapportent à l'archéologie africaine, dont M. le Dr Carton est un des plus fervents adeptes. Le dernier a trait à une restitution du sanctuaire de Saturne à Dougga, restitution exposée l'an dernier au salon par M. Parmentier; le Dr Carton en critique certains détails.

Le Dr Capitan, associé correspondant national, offre à la Compagnie les dernières publications de la Société d'anthropologie de Paris.

Correspondance.

M. Mirot écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant national à Clamecy.

M. Monceaux, présenté par MM. Collignon et Babelon, et M. Stein, présenté par MM. A. de Barthélemy et Delaborde, écrivent pour poser leur candidature à la place de membre résidant, laissée vacante par la mort de M. Read. Le président désigne MM. Girard, Martha et Hauvette pour former la commission chargée de présenter un rapport sur la candidature de M. Monceaux, et MM. Prou, Guiffrey et Héron de Villefosse pour former la commission chargée de présenter un rapport sur la candidature de M. Stein.

Travaux.

M. Martha, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le P. Delattre a découvert à Carthage, dans un tombeau punique, une plaquette en ivoire sur laquelle se lit, gravée à la pointe, une inscription étrusque. Cette inscription, fort intéressante par son origine, a encore ceci de particulier qu'elle contient ou paraît contenir le nom d'une divinité phénicienne, *Melkarth.* Voici le texte, tel qu'il a été publié par M. Bréal dans le *Journal des Savants* (janvier 1899, p. 63 et suiv.) :

« *mi pui melkarth aviekl kq...na.*

« Si j'y reviens ici, c'est qu'ayant eu depuis sous les yeux, grâce à l'obligeance du P. Delattre, une excellente photographie du monument, j'ai été conduit à une lecture qui diffère très sensiblement de celle de M. Bréal.

« Les divergences ne portent que sur deux lettres, la sixième et la quatorzième, mais cela suffit pour changer du tout au tout la physionomie de l'inscription. Il convient donc de les examiner de très près et pour ainsi dire à la loupe.

« La sixième lettre est-elle bien un *m*, comme le pense M. Bréal? Il me paraît difficile de le croire. On observera qu'elle n'est pas du tout semblable à la première, laquelle est un *m* bien caractérisé. Tandis que la première se compose d'une haste et de quatre petites branches en zigzag, la sixième lettre n'a, avec la haste, que trois branches toutes plus longues que les précédentes de près d'un millimètre et formant un zigzag plus écarté.

« On observera en outre que de ces trois branches deux seulement sont franchement accusées; la troisième n'est qu'un trait léger, beaucoup moins creusé que les autres, à tel point que sur le fac-similé publié par le *Journal des Savants* on a cru nécessaire de le figurer en pointillé. Cela pourrait bien n'être qu'un trait parasite, dû soit à une strie de l'ivoire soit à un frottement accidentel de la pointe du ciseau passant d'une lettre à l'autre. Et ce qui peut confirmer encore l'hypothèse d'un trait parasite, c'est le détail suivant : le trait en question vient se perdre dans la haste de l'*e* qui suit; d'où la nécessité de considérer la sixième et la septième lettre comme deux lettres liées, chose assez rare dans l'épigraphie étrusque, qui ne se rencontre que dans des inscriptions peu soignées et qui serait ici particulièrement surprenante, les caractères de l'inscription de Carthage étant tous bien séparés et presque également distants les uns des autres. Il semble donc que la sixième lettre n'ait qu'une haste et deux branches, et dès lors ce n'est pas un *m*, mais un *n*.

Inscription étrusque gravée sur une plaque d'ivoire trouvée à Carthage.

« Au surplus, en admettant même que la troisième branche ne soit pas un trait accidentel, il ne s'ensuivrait pas que la lettre ainsi formée pût être interprétée comme un *m*. Il n'y a pas d'exemple d'*m* étrusque composé d'une haste et de trois petites branches seulement : il y en a toujours quatre. Le seul signe qui présenterait quelque analogie avec celui que nous avons ici est l'*m* majuscule du type gréco-romain, M. Mais quand les Étrusques l'emploient, ils l'emploient toujours avec sa forme régulière, c'est-à-dire sans écourter la dernière haste[1]. Or, cette haste est ici beaucoup plus courte qu'elle ne devrait l'être. J'ajoute que cette forme appartient à une basse époque, à une époque où l'écriture étrusque se déforme sous l'influence de l'écriture latine et qu'enfin il serait étrange et contraire à toutes les habitudes de l'écriture étrusque de voir, dans une même inscription, le même graveur employer, à peu de distance l'un de l'autre, deux types d'*m* absolument différents et, qui plus est, non contemporains.

« Pour toutes ces raisons, je crois que la sixième lettre de l'inscription est un *m*.

« Quant à la quatorzième, c'est à coup sûr un *z*. Sans doute, comme le fait observer M. Bréal, le type usuel est une haste traversée dans sa longueur par deux barres obliques. Mais le type que nous avons ici, pour être d'un usage moins ordinaire, n'en est pas moins parfaitement régulier[2]. C'est le type du zéta dans l'alphabet éolo-dorien, d'où dérive l'alphabet étrusque, et c'est probablement le type primitif, non déformé encore par l'écriture courante.

« L'inscription me paraît donc devoir être lue ainsi :

« *Mi puinel karthazie...q...na.*

« *Mi* est un mot bien connu[3].

« *Puinel* peut être rapproché des formes *puine*, *puinei*,

1. Fabretti, *Primo supplemento*, *osserv. paleogr.*, p. 189-190.
2. Voy. Müller-Deecke, tableau des alphabets à la fin du 2e vol. Daremberg et Saglio, t. I, p. 211 ; Fabretti, *Primo suppl.*, p. 183.
3. Voy. les observations de M. Bréal.

puina, qui se lisent sur une lame de plomb de Volterra (Fabretti, *Corpus*, 314, col. A, lignes 2 et 7; col. B, ligne 6). *Puinel* est sans doute à *puine* ce que *suthil* (Fabretti, 2603) est à *suthi* (Fabretti, *Glossarium*), ce que *Nethunsl* (Krall, *Die etr. Mumienb.*, p. 38, col. IX, ligne 6) est à *Nethuns* (Fabretti, *Glossarium*). Quant à *Karthazie*, c'est très vraisemblablement la transcription étrusque du nom de Carthage ou d'un ethnique se rapportant à Carthage. La présence de ce nom sur notre inscription s'explique tout naturellement, aussi bien que s'expliquerait la présence du nom de Melkarth.

« Il resterait à déterminer les trois lettres qui suivent *Karthazie*. La photographie, malheureusement, ne permet pas d'arriver à un résultat satisfaisant. Étant donné l'espace libre entre l'*e* et la lettre qui suit, le trait oblique qui est à gauche de la haste semble avoir débordé de l'autre côté sur la droite, ce qui donnerait un *t*. Pour les deux lettres qui suivent, on peut hésiter entre *lk* et *is*. La question ne pourrait être résolue que par un examen minutieux de l'original.

« En résumé, tout revient à substituer au nom de Melkarth le nom de Carthage, ce qui n'ôte rien d'ailleurs à la valeur de l'inscription et laisse subsister en grande partie les très justes observations de M. Bréal sur les rapports de l'Étrurie avec Carthage. »

M. Michon, membre résidant, donne lecture d'une note du Dr Carton, associé correspondant national, sur les ruines de Ksar Djema-el-Djir en Tunisie.

Le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Plusieurs fois, je vous ai entretenus de bijoux provenant soit de la Hongrie, soit de la Russie méridionale, qui sont d'une parfaite analogie avec des parures de l'époque barbare exhumées de nos nécropoles occidentales. De ces études comparatives, j'ai été amené à proposer à tous ces bijoux une parenté artistique indéniable et une origine orientale.

« Aujourd'hui, je ne reviendrai pas sur ces questions, mais je vous parlerai de certains pendants d'oreilles de

forme typique qui se retrouvent aussi bien sur notre sol que sur les rives du Danube ou sur les côtes de la mer Noire. Ce sont des anneaux ornés d'un polyèdre portant dans certains cas, sur ses faces, des tables de grenats losangées et triangulaires. Il serait trop long d'énumérer les localités où l'on a rencontré de ces pendants d'oreilles; il suffira de dire combien ces localités sont nombreuses pour prouver que l'usage en était très répandu.

« En les étudiant, on est frappé de la grosseur de l'anneau



Pendant d'oreille trouvé en Crimée.

qui, dans certains cas, est formé d'une épaisse torsade faite

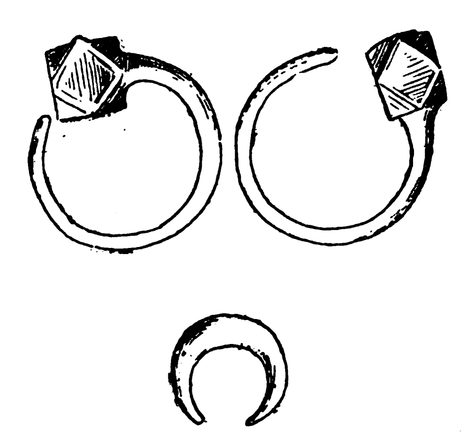


Pendant d'oreille trouvé en Hongrie.

de deux tiges d'or ou d'argent. Il semble que le lobe de

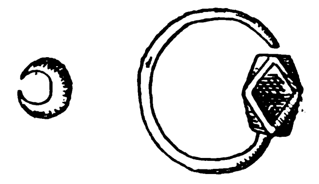
l'oreille devait difficilement supporter le frottement de ces anneaux épais.

« Mon étude des antiquités barbares de la Russie méridionale m'amena à constater deux cas, où ces boucles d'oreilles étaient accompagnées de petits croissants métalliques, dans



Boucles d'oreille et croissant trouvés près Oufa (Russie).

les sépultures d'où elles avaient été exhumées. Je fus amené à penser qu'il y avait connexité entre lesdites boucles d'oreilles et les petits croissants. L'une de ces sépultures



Boucle d'oreille et croissant trouvés à Kherson (Crimée).

a été découverte à Oufa et l'autre à Kherson (Crimée).

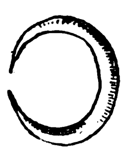
« Selon moi, ces petits croissants, suspendus au lobe de l'oreille, servaient à porter les grands anneaux. Ceux-ci étaient passés dans le croissant, dont les deux extrémités se rejoignaient dans l'ouverture pratiquée à travers le lobe. Je

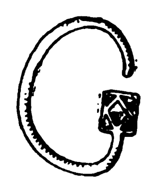


Comment on portait les boucles d'oreille avec croissant.

vous soumets cette proposition très vraisemblable.

« Ce n'est pas seulement en Russie que l'on rencontre cette association de croissants et de pendants d'oreilles, mais aussi dans les tombeaux barbares découverts en France. J'en citerai deux exemples, persuadé qu'ils pourraient être multipliés : l'un provenant de la nécropole d'Herpes (Cha-

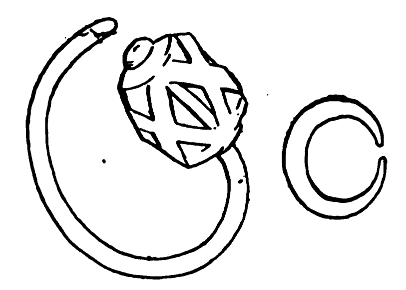




Boucle d'oreille et croissant trouvés à Herpes (Charente).

rente), explorée par notre confrère M. Delamain, et l'autre

de la nécropole de Brochon (Côte-d'Or), publiée par M. Bau-



Boucle d'oreille et croissant trouvés à Brochon (Côte-d'Or).

dot dans son mémoire sur les sépultures mérovingiennes de la Bourgogne. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« Parmi les *inscriptiones falsae* de la Pannonie supérieure[1], Mommsen a rangé un milliaire de l'empereur Claude signalé en 1794 par Andreas de Blaskovich dans son *Historia universalis Illyrici*, I, diss. 3, p. 4. Le soin avec lequel Blaskovich a évité d'indiquer la provenance de ce milliaire, que personne n'a jamais vu en Pannonie, le rapprochement qu'il fait, en le publiant, avec une inscription de Ravenne donnée par Gruter[2], ont conduit Mommsen à déclarer que le texte en question était faux et qu'il avait été fabriqué d'après l'inscription de Ravenne.

« Pour accomplir cette supercherie épigraphique, Blaskovich s'est servi aussi d'un autre document. C'est un milliaire de Claude, trouvé en Gaule et bien connu aujourd'hui de tous les archéologues. Il est conservé au Musée de Dijon depuis l'année 1834 et désigné sous le nom de milliaire de Sacque-

1. *Corp. inscr. lat.*, vol. III, p. 25*, n. 235*.
2. P. CLXVI, 4.



nay. Il avait été inséré dans les recueils de Gruter[1] et de Muratori[2] bien avant l'apparition du livre de Blaskovich. C'est au recueil de Muratori, édité en l'année 1737, c'est-à-dire cinquante-sept ans avant l'*Historia Illyrici*, que Blaskovich a emprunté le texte qu'il a publié. Il suffira, pour s'en convaincre, de placer les deux textes en regard l'un de l'autre.

Blaskovich :	Muratori :
TI·CLAVDIVS·DRVSI·F	TI·CLAVDIVS·DRVSI·F
CAES·AVG·GER	CAESAR·AVG·GER
MANIC·PONT·MAX	MANIC·PONT·MAX
TRIB·POTEST·II·IMP	TRIB·POTEST·III·IMP
III·P·P·COS·II·DE	III·P·P·COS·II·DE
SIGNAT·III	SIG·IIII
AND·M·P·XXII	AND·M·P·XXII

« La comparaison est probante. Le prétendu milliaire de Pannonie n'est pas autre chose que le milliaire de Sacquenay, un peu modifié par Blaskovich qui, en effet, a changé les chiffres des mentions chronologiques et les a remplacés par d'autres chiffres empruntés à l'inscription de Ravenne donnée par Gruter. Blaskovich, en citant l'inscription de Ravenne, espérait détourner les soupçons et authentiquer sa fraude. La dernière ligne du milliaire de Sacquenay lui convenait à merveille à cause du nom géographique qui y est inscrit sous la forme abrégée AND (= *And(ematunnum)*, Langres). Il s'est bien gardé de modifier cette ligne et l'a reproduite en entier sans même changer le chiffre des milles. C'est que cette abréviation AND représente aussi la forme abrégée courante du nom de la ville d'*And(autonia)*, aujourd'hui Scitarjivo, dans la Pannonie supérieure. Les inscriptions romaines font connaître ce nom géographique de la manière

1. P. CLIII, 5. Urbe Lingonum, ex Roussati schedis.
2. P. CDXLIV, 6. In vico Isaquenays, inter Divionem et Lingonas. Misit cl. v. Joseph Bimardus, Montis Seleuci baro.

suivante : R·P·AND[1] = *r(es)p(ublica) And(autoniensium)* ou MVN·AND[2] = *mun(ici)pium And(autonia)*.

« Le texte du milliaire de Sacquenay est donné d'une manière très correcte par notre confrère M. l'abbé Paul Lejay avec toute la bibliographie qui le concerne[3]. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, complétant les renseignements qu'il a déjà donnés sur les fouilles du Forum, présente des dessins que lui a envoyés l'abbé Dufresne et qui reproduisent les fouilles faites au temple de Vesta, devant le temple de César, et au soi-disant tombeau de Romulus. M. l'abbé Dufresne a également envoyé un dessin du petit édicule que l'on a redressé à côté de la porte de la maison des Vestales.

M. Lafaye, membre résidant, présente des moules romains en terre cuite qui ont servi à couler, au commencement du IVe siècle de notre ère, des monnaies portant les effigies des empereurs du IIIe. Ces moules ont été acquis par lui à Bordeaux; d'après les renseignements qui lui ont été donnés sur place, on les aurait découverts, il y a quelques années, dans un terrain en bordure de la rue de Grassi; ils ont fait partie de la collection d'un amateur bordelais, M. Brochon, dont la vente a eu lieu en 1896. M. Lafaye estime par conséquent qu'ils doivent provenir d'une fouille pratiquée en 1884 au nº 9 de la rue de Grassi, dans le sous-sol de la cour de la maison Petit; on a recueilli en cet endroit « un nombre considérable de poteries, une étonnante quantité de matières premières propres à la fabrication des terres cuites; » les savants bordelais n'hésitèrent pas à y reconnaître les vestiges d'un atelier remontant à l'époque gallo-romaine[4]. Des moules du même genre se sont déjà rencontrés en Angle-

1. *Corp. inscr. lat.*, vol. III, n. 4011.
2. *Ibid.*, n. 4008.
3. *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, p. 195 n., 249.
4. Camille Jullian, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. IV, p. 192, et *Inscr. rom. de Bordeaux*, t. I, p. 484; cf. p. 428 H, I, et nº 372.

terre, en Suisse et en Gaule, et leur emploi est aujourd'hui fort bien connu, quoiqu'il subsiste encore des doutes sur les conditions dans lesquelles il était permis d'en faire usage[1]. Les exemplaires antérieurement recueillis en Gaule proviennent de Lyon et de Damery, près Épernay (Marne); il n'est pas sans intérêt de noter qu'à Bordeaux on a pratiqué aussi le coulage des monnaies. Voici la description de ces nouveaux moules :

1. Terre brune. Face A. Buste de Julia Domna, femme de Septime Sévère, regardant à droite, les cheveux ondulés, [i]VLIA AVGVSTA.

Face B. Empereur debout, tenant dans la main droite une haste, la gauche levée en l'air. PMTRPXV COS■. Revers de Septime Sévère ou de Caracalla.

2. Terre noire. Face A. Buste de Caracalla lauré, regardant à droite. ANTONINVS PIVS AVG. (Moule semblable à Lyon-Fourvières, *Revue de numismatique*, II, 1837, p. 166, et pl. VI, fig. 3.)

Face B. Caracalla debout de face, regardant à gauche, un globe dans la main droite, la gauche levée en l'air (an 215). PMTRP XVIII COS IIII PP.

3. Terre rouge. Face A. Buste de Gordien III radié, regardant à droite. IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG.

Face B. Gordien III debout, en habit militaire, une haste dans la main droite, un globe dans la gauche. PRINCIPI IVVENT. (Cohen, 293.)

4. Terre rouge. Face A. Gordien III debout, en habit militaire, une haste dans la main droite, un globe dans la gauche. PRINCIPI IVVENT. (Cohen, 293.)

Face B. Hercule debout, regardant à gauche, la main droite appuyée sur la massue, la gauche tenant un rameau d'olivier. HERCVLI PACIFERO. Revers de Postumus. (Cohen, 46, 63, 233, 236. Moule semblable à Damery. *Revue de numismatique*, II, 1837, p. 177.)

D'après les couleurs de la terre, il est évident que 1 et 2

1. H. Thédenat, article *Forma*, p. 1247, 6°, dans le *Dict. des ant.* de Saglio.

ne viennent pas de la même fournée que 3 et 4. Il faut remarquer aussi que 1 et 2 reproduisent des monnaies un peu plus anciennes; ils appartiennent à la première partie de la période dont on a imité le monnayage; 3 et 4 appartiennent à la seconde. Enfin 1 et 2 sont d'un module plus petit de 0m015 que 3 et 4. Les empreintes en sont aussi beaucoup plus nettes.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, rappelle que des moules semblables ont été découverts à La Coulonche (Ain) et que d'autres, en grand nombre, viennent d'être signalés récemment à Autun par M. Bulliot[1].

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, rappelle de nouveau[2] le portrait de la collection Esterhazy, passé à Pesth, dont la suscription disait que Léonard de Vinci l'adressa à Marco Antonio della Torre[3]. Il explique que la fin du premier mot fut refaite; avant Mar*ia*, on y lisait Mar*co;* il dit que le principal de la suscription était autographe de Léonard, et qu'on l'a mal traduite, en comprenant que l'artiste envoyait sa propre ressemblance; en réalité, le portrait est celui du célèbre anatomiste, collaborateur de Léonard à Pavie entre 1506 et 1511, un peu plus jeune que sur son tombeau, sculpté en sa trentième année par Andrea Riccio[4]; on a probablement eu tort de nier l'authenticité de la peinture, très restaurée vers la fin du XVIe siècle et qui a beaucoup souffert depuis.

M. E. Molinier, membre résidant, fait observer que ce

1. J.-G. Bulliot, *Notice sur des moules de monnaies antiques trouvés à Autun*, dans les *Mémoires de la Société éduenne*, n. s., t. XXV (1897), p. 45 à 64.

2. Voy. le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 2e trim., p. 151.

3. Ce texte a naguère été effacé, mais M. Ravaisson l'avait fait reproduire en 1876, et on le voit encore sur une photographie postérieure à cette date passée dans la collection Armand, en 1889, et de là à la Bibliothèque nationale (*Cabinet des Estampes*, t. LXX, p. 48).

4. Musée du Louvre, *Description des sculpteurs du moyen âge et de la Renaissance*, par H. Barbet de Jouy, nos 18 et 19.

portrait ne peut pas en effet représenter Léonard parce que, à trente ans, le maître ne portait pas ce costume.

Séance du 15 Mars.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Bobrinskoy (comte Alexis). *Le casque de Jean le Terrible.* Saint-Pétersbourg, 1898, gr. in-8° (en russe).

Delattre (A.). *Les cimetières romains superposés de Carthage.* Paris, 1899, in-8°.

Des Robert (Ferdinand). *Les seigneurs de Saulny (près de Metz).* Metz, 1898, in-8°. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1896-97.)

Prost (Auguste). *Le blocus de Metz en* 1870. Nogent-le-Rotrou, 1898, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société un travail du R. P. Delattre intitulé *Les cimetières romains superposés de Carthage*, 57 p. et 37 fig.; extrait de la *Revue archéologique*, 1898, in-8°.

Les terrains explorés par notre correspondant sont situés près de l'amphithéâtre de Carthage, à l'endroit appelé Bir-ez-Zitoun. C'est là qu'ont été découvertes les plus anciennes épitaphes romaines. Le P. Delattre, dans ce travail, établit une classification rigoureuse entre les tombeaux qu'il a fouillés. La disposition de certains cippes munis de conduits intérieurs pour recueillir les libations faites par les parents du mort, ou pour recevoir les lamelles de plomb couvertes d'imprécations expédiées aux dieux infernaux, rappelle les tombes de Bir-el-Djebanna. Le mobilier funéraire contient parfois d'intéressants objets ayant appartenu au défunt, boîtes en os, grains de collier, moules de terres cuites, figurines, etc. La série des lampes ne contient pas moins de 361 sujets variés. C'est une nouvelle et importante contribution apportée par le R. P. Delattre à cette belle exploration de Carthage, dont il est l'âme, qui a absorbé toute son activité

depuis vingt ans et qu'il conduit avec une sûreté et une vaillance à laquelle on est toujours heureux de rendre hommage.

Le baron J. de Baye, membre résidant, offre à la Compagnie une brochure d'un de ses correspondants honoraires étrangers, le comte A. Bobrinskoy, président de la Commission d'archéologie de Saint-Pétersbourg. Cette brochure porte comme titre : *Le casque de Jean le Terrible.*

Le comte Bobrinskoy a découvert que le casque conservé sous le n° 45 au Musée royal des armures de Stockholm et désigné simplement comme casque russe avait appartenu au célèbre Jean le Terrible, qui régna de 1530 à 1584. Cette coiffure porte deux inscriptions, l'une en arabe, l'autre en slavon. Celle-ci se traduit ainsi : casque du prince Jean Vassiliévitch, grand-duc, fils de Vassily Ivanovitch, autocrate, seigneur[1] de toute la Russie. Cette inscription prouve que le casque appartenait à ce prince avant sa majorité et du vivant de son père. Or, Basile mourut en 1533, alors que son fils n'avait que trois ans; c'est en 1547 que Jean prit le titre de tzar.

Le casque en question mesure 38 centimètres de hauteur et 65 de contour.

On serait surpris qu'un aussi grand casque ait été fait pour un enfant; mais on en conserve un aussi volumineux à Moscou, au Musée des armures du Kremlin, qui avait été donné par Jean le Terrible à son fils aîné, âgé seulement de quatre ans.

L'ornementation et la forme du casque du Musée de Stockholm sont persanes. Cette forme se nommait en Russie « Thichak. » Il est tout naturel que ce type de casque ait été adopté en Russie, alors que ce pays était encore pénétré par les influences asiatiques.

Le comte Bobrinskoy doute si le travail est oriental ou russe. Peut-être est-il l'œuvre d'ouvriers persans qui tra-

1. Le titre de « Hospodar » de toute la Russie a été surtout usité sous les règnes de Basile II, Jean III et Basile III.

vaillaient à Moscou. On sait que, à l'époque de Jean le Terrible, l'art de fabriquer des armes était déjà en vogue en Russie.

Plusieurs « Thichak » analogues à celui de Stockholm sont cités par Prokoroff[1], Veltman[2] et Viskovatoff[3]. Tous portent des inscriptions en arabe, sauf celui du fils de Jean le Terrible.

Comment le casque si bien étudié par le comte Bobrinskoy est-il parvenu en Suède? Faisait-il partie du butin fait en 1581 par de la Gardie pendant la guerre des Suédois contre les Russes? C'est peu probable.

Il est plus vraisemblable qu'il a été pris à Moscou dans les années 1611 et 1612, lors du sac du trésor des tzars.

Travaux.

M. A. de Barthélemy, membre honoraire, dépose sur le bureau, au nom de la commission chargée de surveiller l'impression des *Mettensia*, le second fascicule contenant le complément du cartulaire de Gorze; il reste encore à publier l'introduction, les notes et les tables, constituant un troisième cahier, qui sera imprimé à la fin de l'année et formera le quatrième exercice de la fondation Prost.

M. de Barthélemy se fait un devoir de rendre hommage à l'activité, au dévouement et à l'érudition avec lesquels M. d'Herbomez s'est acquitté de sa mission d'éditeur.

Le président et la Compagnie s'associent aux remerciements adressés à M. d'Herbomez.

M. Maignan, associé correspondant national, place sous les yeux de la Société un ivoire du XIIIe siècle.

Le président fait ressortir l'intérêt de cette sculpture, pro-

1. *Matériaux pour l'histoire du costume russe.* Saint-Pétersbourg, 1883, pl. X.
2. *Palais des armures de Moscou.* Moscou, 1860.
3. *Histoire du costume militaire en Russie.* Saint-Pétersbourg, 1841.

venant d'un ensemble, et signale des pièces analogues et conservées au Musée du Louvre.

M. Prou, membre résidant, communique à la Société, de la part de M. Paul Quesvers, membre de la Société archéologique du Gâtinais, une statuette de Mercure, en bronze, trouvée, en février dernier, dans la Seine, près de Montereau. Elle a été ramenée du fond du fleuve par la drague[1]. Cette figurine mesure 0m15 de hauteur. Elle est couverte d'une gangue consistant en un conglomérat d'oxyde de cuivre et de gravier; l'oxyde est vert, avec quelques taches bleues. Le dieu est debout, le pied gauche ramené en arrière, Sur le haut de la tête, deux petites ailes; au cou, un *torques;* aux pieds, des chaussures munies de deux ailettes sur les côtés. De la main droite avancée, le dieu tenait un caducée, de la tige duquel il ne reste plus que la partie inférieure; de la main gauche, il tient une bourse longue; une chlamyde, retenue sur l'épaule gauche par une fibule, recouvre le bras et tombe au-dessous de l'avant-bras replié.

Cette statuette présente plusieurs particularités. D'ordinaire, Mercure tient la bourse de la main droite[2] et non de la gauche. Cependant, il y a au Musée de Saint-Germain[3] une figure du même dieu, provenant, croit-on, d'Heddernheim, et qui tient la bourse de la main gauche, ou plutôt sur la main gauche, car il ne s'agit pas d'une bourse pendante. Une autre statuette, du même Musée, présente également la bourse sur la main gauche[4]; mais c'est cet attri-

1. On a recueilli au même endroit divers objets en bronze : deux haches, une à douille (long. 0m11), l'autre à ailerons (0m133), et une troisième que M. Quesvers n'a pas vue; l'extrémité d'une épée; une épingle, longue de 0m18; enfin une lampe à quatre becs disposés en étoile (diamètre : 0m14), et qui ne paraît pas être antique.

2. Voy. les statuettes de Mercure réunies au Cabinet des médailles, dans E. Babelon et A. Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, p. 138 et suiv.

3. S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 68, n° 50.

4. S. Reinach, *Ibid.*, p. 76, n° 62.

but seul qui l'a fait dénommer Mercure. Quant au bourrelet qui entoure le cou du Mercure de Montereau, si nous y voyons un *torques*, c'est que cet ornement a déjà été signalé au cou d'autres images de cette divinité trouvées en Gaule; ainsi, le Mercure du Musée de Saint-Germain, cité plus haut, a un *torques* mobile; et de même, un Mercure gallo-romain conservé au Musée britannique[1]. Enfin, tandis que Mercure, quand il est chaussé, l'est d'endromides ailées, laissant à découvert les doigts de pied[2], la statuette de Montereau porte des chaussures ailées, mais qui enferment tout le pied; même particularité se remarque dans une figurine de Mercure, jadis trouvée près de Sedan et reproduite par Grivaud de la Vincelle[3]. Il est vrai que cette anomalie provient peut-être de la maladresse de l'artiste, que son incapacité à détailler des orteils a déterminé à simplifier son modèle; de la même façon, la chlamyde se confond en partie avec le bras. On remarquera encore, au point de vue de la technique, que le bras gauche est collé au corps jusqu'au point où il se replie, et que les jambes ne s'isolent l'une de l'autre que dans la partie inférieure, à partir des genoux.

Ce qui rend cette statuette particulièrement digne de l'attention des archéologues, c'est sa barbarie même. Sans doute, il y a assez de modelé dans cette figure pour qu'on ne puisse pas dire, comme l'a dit M. S. Reinach d'une autre statuette de Mercure, qu'elle semble comme découpée au couteau dans une pièce de bois[4]; mais son aspect général est grossier, et le type élégant de Mercure est devenu, sous la main de l'ouvrier gaulois, un personnage hideux qui, avec son visage aplati, ses grands yeux abrités sous de larges sourcils, ses oreilles démesurées et surtout ses ailes plantées sur la tête à la façon de cornes, a tout l'aspect d'un diable du moyen âge. Il nous remet donc en mémoire la thèse que

1. Cité par M. S. Reinach, *Ibid.*, p. 69.
2. Voy. les statuettes figurées dans le *Catalogue* de MM. Babelon et Blanchet sous les n°s 326, 328, 333, 338, 340.
3. *Recueil de monuments antiques*, t. II, p. 13, pl. I, fig. v.
4. S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 74, n° 59.



MERCURE TROUVÉ A MONTEREAU (Seine-&-Marne)

Imp. Phot P.

bat seul qui l'a fait dénommer Mercure [illegible] au qui entoure le cou du Mercure de M[illegible] [illegible] voyons un *torques*, c'est [illegible] ornement [illegible] au [illegible] ces images [illegible] trouvés [illegible] [illegible] Mercure du Musée de Saint-Germain [illegible] a [illegible] [illegible] [illegible] en [illegible] [illegible] quand [illegible] chausse, [illegible] découvrir les doigts de [illegible][2] [illegible] porte des chaussures [illegible] [illegible] particularité se remarque [illegible] trouvée près de S[illegible] [illegible] Vercel[3]. Il est vrai que cet [illegible] naïveté [illegible] des orteils a déterminé [illegible] même façon, la chlamyde [illegible] On remarquera encore, au [illegible] le bras gauche est collé au corps [illegible] et que les jambes ne [illegible] partie inférieure, à partir [illegible]

Ce qui rend cette statuette [illegible] tention des archéologues, c'est [illegible] barbarie [illegible] il y a assez de modelé dans cette [illegible] pour [illegible] ne [illegible] pas dire, comme l'a dit M. S. Reinach d'une [illegible] de Mercure, qu'elle semble [illegible] de bois[4] mais [illegible] [illegible] Mercure est [illegible] [illegible] un personnage [illegible] qui, [illegible] ses grands yeux [illegible] démesurés et surtout [illegible] à la façon de cornes, a tout l'a[illegible] du moyen âge. Il nous remet donc en mémoire la [illegible]

1. Cité par M. S. Reinach, *Ibid.*, p. 63.

2. Voy. les statuettes figurées dans le *Catalogue* de MM. Babelon et Blanchet sous les nos [illegible], 333, [illegible].

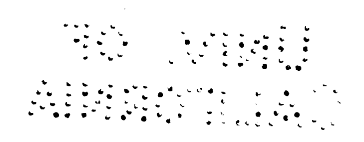
3. *Recueil de monuments antiques*, t. II, p. 13, pl. I, fig. [illegible].

4. S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 7[illegible], no 79.



MERCURE TROUVÉ A MONTEREAU (Seine-&-Marne)

Imp. Phot. P. A. Lor



notre confrère M. H. Gaidoz a exposée ici même dans la séance du 28 juin 1893, d'après laquelle le Diable d'Argent ne serait que la transformation de Mercure[1]. D'ailleurs, puisque les dieux antiques sont devenus les démons de la religion chrétienne, il est bien naturel que ceux-ci tiennent de ceux-là leur forme.

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, présente à la Société un outil de l'époque néolithique qui est assez rare.

Cet instrument préhistorique est analogue aux ciseaux en métal que les menuisiers emploient de nos jours. Il provient de Couvrelles (Aisne), où il a été recueilli par M. Sénépart, instituteur de la commune.

En voici la description :

On s'est servi pour le faire d'une belle lame en silex qui a encore 29 millimètres de largeur sur 9 millimètres d'épaisseur; l'un des bouts a été poli, des deux côtés, pour former le tranchant du ciseau. De l'autre bout, des retouches ont été faites, sur une longueur de 40 millimètres, pour diminuer la largeur de la lame, en formant une espèce de soie pour l'emmancher.

Les deux côtés, hors du manche, ont été aussi polis en partie.

L'instrument en silex est d'une longueur totale de 125 millimètres.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce qu'il a reçu, à la date du 11 mars, de bonnes nouvelles des fouilles que dirige à Carthage notre savant correspondant le R. P. Delattre.

Dans les fouilles voisines de Bordj-Djedid, il a trouvé deux curieuses statuettes en argile. L'une représente une

1. Henri Gaidoz, *Le grand Diable d'Argent, patron de la Finance*, dans *Mélusine*, t. VI, n° 9, mai-juin 1893, p. 194-210; voy. spécialement la fig. 6, reproduisant, d'après un vitrail de la cathédrale de Bourges, un diable dont les pieds sont munis d'ailes; ce diable est barbu ; on sait qu'on a trouvé en Gaule des statuettes de Mercure barbues; cf. S. Reinach, p. 70-71, n° 53.

joueuse de flûte de dimensions plus grandes que les précédents exemplaires déjà recueillis et d'une exécution plus soignée; les détails sont plus visibles et mieux rendus. L'autre représente une femme debout, étendant les bras; elle mesure 0m31 de hauteur et offre un type peu commun; cependant, le P. Delattre a déjà rencontré dans la même nécropole deux figurines analogues.

Il a découvert également deux masques en terre émaillée avec les éléments d'un énorme collier, sphères, cylindres et longs tubes en pâte de verre de diverses couleurs, trois anneaux en or, des vases avec inscription peinte à l'encre sur la panse et deux empreintes de sceau, très fines, sur pastilles d'argile, dont le sujet est fort intéressant. Un de ces sceaux représente deux guerriers sur un quadrige; sur l'autre on voit un personnage à cheval et en marche, coiffé du bonnet conique et portant de la main gauche l'espèce de hache, insigne des dieux carthaginois, dont le Musée Saint-Louis possède plusieurs bustes, tandis que sa main droite avancée est levée; au-dessus de ce personnage on remarque un globe ailé. L'ensemble du sujet est très intéressant.

M. Michon, membre résidant, lit un mémoire sur de nouvelles ampoules à eulogies conservées au Musée du Louvre et en particulier sur les exemplaires provenant des environs de Smyrne, donnés par M. Gaudin.

M. Prou, membre résidant, signale une ampoule conservée au Cabinet des médailles et provenant du legs de M. Le Blant.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait ressortir l'importance exceptionnelle de la collection des ampoules chrétiennes conservées au Louvre.

Le mémoire de M. Michon est renvoyé à la Commission des impressions.

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, communique à la Société un denier carolingien, trouvé à Ambleny (Aisne), dont voici la description :

+ GRATIA DI REX. Dans le champ, monogramme de *Karolus.*

℞ + SVESSIO. Dans le champ, les deux lettres V T en monogramme, accosté des lettres C S plus petites. Poids : 1 gr. 26.

M. Prou, membre résidant, fait ressortir l'intérêt de cette monnaie inédite. Les lettres, dans le champ du revers, CVTS, sont les mêmes dont on remarque les débris sur un denier de Raoul du même atelier (Gariel, pl. LIV, n° 45), et qui se retrouvent, moins le C effacé, sur l'obole correspondant à ce denier de Raoul (Gariel, pl. LIV, n° 46). C'est l'abréviation de *civitas*. En réunissant les lettres du champ à la légende circulaire, l'on obtient la formule *Suessio civitas* inscrite en toutes lettres sur les monnaies soissonnaises de Charles le Chauve. Le denier de M. Vauvillé étant du même module que le denier précité de Raoul et présentant le même type au revers peut donc être rapporté, en toute certitude, au règne de Charles le Simple. Il comble une lacune dans la série des monnaies de Soissons à noms royaux.

M. Charles Ravaisson-Mollien explique qu'il est faux de dire que le costume du portrait de M. A. della Torre n'avait pas été adopté de son vivant en Italie. Ce costume, dont la partie caractéristique est une sorte de corset sur l'habit, se voit au Louvre, porté par Balthazar Castiglione, peint par Raphaël Sanzio, œuvre d'une remarquable analogie, à d'autres égards, avec celle du savant de Pavie par Léonard de Vinci.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« Par une lettre en date du 5 mars dernier, notre confrère M. P. Gauckler, directeur des antiquités et des beaux-arts en Tunisie, a bien voulu m'apprendre qu'il se proposait de faire hommage à la salle africaine du Louvre de deux ex-voto découverts à Carthage, dans les fouilles qu'il conduit en ce moment avec tant de succès. Il les désigne ainsi : « La dédicace à Jupiter Hammon et le taureau votif à « Saturne. » Je suis heureux de trouver l'occasion de lui

exprimer ma reconnaissance pour le bienveillant intérêt qu'il porte aux collections du Louvre et dont il se propose, par l'envoi annoncé, de nous donner un précieux témoignage.

« A la lettre de M. P. Gauckler sont jointes les photographies des deux monuments en question; je les place sous les yeux de mes confrères. Ces deux monuments ont été déjà signalés, mais l'un des textes offre une difficulté d'interprétation que je voudrais essayer de résoudre.

« L'ex-voto désigné sous le nom de « taureau votif à « Saturne » se présente sous l'apparence d'une tête de taureau portant entre les cornes un ornement en forme de *pelta*. C'est sur cet ornement, dont sont fréquemment ornées sur les bas-reliefs romains les têtes des taureaux conduits au sacrifice, que l'inscription votive est gravée. On y lit :

S A S
C · FABIVS · SAT · SACER ·
MARTIS · TEM · AED · MEMO ·
ET·FORTVNVLA·COIVX EIVS·
CVM · FILIS · SVIS · VOTVM
SOLVIT

« La seule difficulté réside dans l'interprétation des trois derniers mots de la ligne 3. Il paraît cependant probable que ces mots abrégés contiennent l'indication d'un titre appartenant à *C. Fabius Sat(urninus)*, prêtre de Mars, ou l'indication d'une fonction exercée par lui.

« Dans son traité, *De persecutione Vandalica*, Victor de Vite raconte avec soin tout ce qui s'est accompli de mémorable à Carthage après la prise de cette ville par Genséric; il nomme et indique avec une véritable précision les quartiers et les monuments de la cité. Après avoir décrit l'entrée des Vandales en Afrique et les cruautés qu'ils firent subir aux habitants, il parle des édifices qu'ils ont détruits et s'exprime en ces termes :

Nam et hodie si qua supersunt, subinde desolantur, sicut in Carthagine odii causa, theatra, *aedem Memoriae*, et viam quae Caelestis vocabatur, funditus deleverunt (I, 3).

« Dans un autre passage, à propos de la persécution d'Hunéric contre les évêques catholiques, il s'indigne du piège qu'on leur tendit :

Tunc deinde jubentur ad quemdam locum, qui dicitur *aedes Memoriae*, illi viri Dei occurrere, fraudem sibi nescientes aptatam (IV, 4).

« On possède ainsi deux mentions bien nettes d'un édifice de Carthage qui était appelé *aedes Memoriae*. Les sigles AED · MEMO · devaient le désigner assez clairement dans un texte gravé dans cette ville; je ne doute donc pas que la nouvelle inscription ne nous fournisse une troisième mention de ce monument.

« Reste à expliquer l'abréviation TEM· sous laquelle se cache nécessairement le nom de la fonction que C. Fabius Saturninus exerçait dans le temple de la déesse *Memoria*. A ma connaissance, il n'existe aucun mot latin pouvant s'accorder avec cette abréviation. Mais il n'est pas rare de rencontrer dans les inscriptions latines des mots grecs transcrits en caractères latins; ce sont ordinairement des mots désignant des fonctions religieuses : *neocorus*, *dendrophorus*, *archiereus*, *agonotheta*, *propheta*..., etc. A Carthage, ville tout imprégnée des traditions grecques et orientales, on peut s'attendre à trouver des textes contenant des mots de ce genre. Aussi je propose de transcrire l'abréviation TEM· par le mot nouveau *tem(enorus)* correspondant exactement au grec τεμενωρὸς, qui présente un sens analogue au latin *aedituus*.

« Si cette explication est adoptée, l'inscription entière devrait être lue :

« *S(aturno) A(ugusto) s(acrum).*

« *C. Fabius Sat(urninus), sacer(dos) Martis, tem(enorus) aed(is) Memo(riae), et Fortunula co(n)jux ejus, cum fil(i)is suis votum solvit.* »

Séance du 22 Mars.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Capitan (Dr). *La Bastille, découverte des substructions de la tour de la Liberté.* (N° 1344 de la *Revue des sciences.*)
Jullian (Camille). *Bulletin historique. France. Travaux sur l'antiquité romaine.* Paris, 1899, in-8°. (Extrait de la *Revue historique.*)

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dépose sur le bureau, de la part de l'auteur, M. Camille Jullian, une brochure intitulée *Bulletin historique.*

« Sous ce titre, M. Camille Jullian donne périodiquement à la *Revue historique* le dépouillement de tous les travaux relatifs à l'histoire et à l'archéologie romaines.

« C'est non seulement un dépouillement, mais aussi un exposé critique des résultats de ces travaux. De telle sorte que les lecteurs de M. Jullian savent, non seulement quelles sont les œuvres nouvelles, mais encore ce qu'elles ont ajouté à la science, la confiance qu'elles méritent et le parti que chacun en peut tirer pour ses études personnelles.

« La science bien connue et l'esprit critique de M. Jullian font de ces comptes-rendus annuels un instrument de travail précieux qui souvent épargne aux érudits de longues et pénibles recherches.

« Je suis d'autant plus heureux que notre savant confrère m'ait prié de vous offrir ce fascicule que les recueils de notre Compagnie y sont très souvent cités avec éloges.

« Le présent fascicule embrasse une partie de l'année 1897 et l'année 1898. »

Travaux.

M. Michon, membre résidant, signale l'analogie d'une statue récemment trouvée à Antioche avec les deux statues

conservées aux Musées du Louvre et de Cluny qui sont connues sous le nom de Julien l'Apostat. Il insiste sur l'intérêt que peut avoir la découverte d'Antioche pour aider à la véritable identification du personnage, en qui il n'est pas admis sans conteste qu'on doive voir l'empereur Julien.

M. Babelon, membre résidant, rappelle que, il y a quelques mois, il a présenté à la Société un grand camée représentant vraisemblablement Julien en costume impérial, camée qui a été trouvé l'année dernière dans les ruines d'Antioche. Il y a entre la découverte de la statue dont a parlé M. Michon et celle de ce camée un rapprochement, une coïncidence au moins curieuse. De plus, il ne serait pas surprenant que Julien eût eu une statue à Antioche, à cause de l'incendie qui, détruisant à cette époque le temple de Zeus dans cette ville, a dû nécessiter des reconstructions, d'où peut-être l'intervention impériale et la reconnaissance des habitants. Le costume de philosophe donné à l'empereur dans les statues qu'on lui attribue, au lieu du costume impérial ordinaire, peut être considéré comme une flatterie à l'adresse de Julien qui tenait par-dessus tout à être considéré comme empereur philosophe.

MM. Lafaye, Martha, Thédenat et Ravaisson-Mollien présentent quelques observations relatives aux statues en question et au caractère de l'empereur Julien.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, y ajoute les réflexions suivantes :

« Quand Julien arriva à Milan, pour recevoir le titre de César, il avait l'accoutrement d'un philosophe grec[1] et il est vraisemblable qu'il était déjà barbu. On sait par les monnaies et les textes[2] que Julien porta la barbe, et il attachait tant d'importance à ce détail de sa physionomie qu'il ne craignit pas d'écrire une satire intitulée *Misopogon* contre

1. Ammien Marcellin, XV, 8, 1 : *etiam tum palliatum.*
2. Ibid., XXV, 4, 22 : *hirsuta barba in acutum desinente.*

les habitants d'Antioche, satire dans laquelle il défendait contre eux les caprices de sa tenue. Aussi bien, les goûts de Julien le portaient beaucoup plus vers les lettres que vers la puissance impériale. Même quand il s'acquittait des devoirs qui incombent à ceux qui gouvernent, il tenait à honneur de pouvoir se dire le *disciple d'Aristote et de Platon*[1].

« Par suite, rien ne s'oppose à ce que Julien se soit fait élever, dans le costume d'un philosophe, des statues comme celles que signale M. Michon. De plus, le César et ses amis, en choisissant ce type iconographique, ne craignaient point de porter ombrage à l'empereur Constance, naturellement si défiant. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, donne de nouveaux renseignements sur les fouilles du Forum. On a déblayé complètement l'escalier du temple de Faustine qui se composait de trois grandes marches surmontées de sept marches plus petites; en face, le trottoir était également surélevé de deux marches. Devant la *regia*, du côté de l'*area* du Forum, on a trouvé un petit hypocauste bien conservé; devant le temple de Saturne un égout antique; devant le temple de Vesta un égout plus petit, d'époque plus récente, avec des briques à la marque *M. Vivius Zozimus*. Dans le talus qui est à gauche du temple d'Antonin, on a trouvé un certain nombre de morceaux de marbre et entre autres des fragments d'une belle frise ayant appartenu à la basilique Aemilia ou au temple de César. Enfin une nouvelle découverte a porté à 400 au moins le nombre des nouveaux fragments du plan antique de Rome.

Séance du 29 Mars.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Lespinasse (René de). *Mobilier de deux chanoines et biblio-*

1. Julien, lettre 17, à Oribaze (éd. Teubner, p. 497).

thèque d'un official de Nevers en 1373 *et* 1382. Nevers, 1898, in-8°.

Vitalis (Alexandre). *Une exposition artistique à l'hôtel de ville de Lodève*. Lodève, 1899, in-8°.

Travaux.

M. le président rend hommage à la mémoire de M. Duplessis, membre résidant, que la Compagnie vient de perdre, et donne lecture des paroles qu'il a prononcées sur sa tombe.

M. de Lespinasse, associé correspondant national, présente des photographies de sculptures de l'église de la Charité-sur-Loire.

Cette belle église, qui appartient au xiie siècle, a été en grande partie démolie par les guerres des Huguenots. Il ne reste que le chœur et le grand clocher. Entre les contreforts du grand clocher a été bâtie une maison habitée en ce moment qui dissimule deux tympans romans portant des sculptures d'une admirable finesse. L'un d'eux, pour faire place à un escalier, a été transporté dans un coin de l'église, l'autre forme le fond d'une alcôve et, pour cette raison, ne peut être facilement visité. La ville de la Charité désirerait acheter l'immeuble et dégager ces superbes sculptures, mais la chose sera très coûteuse, et en attendant l'exécution de ce projet, il est intéressant de signaler aux amateurs cette curiosité artistique dont un spécimen paraîtra prochainement dans le bulletin de la Société nivernaise.

M. E. Molinier, membre résidant, présente un vase en faïence de Faenza, du xve siècle, décoré de motifs en reliefs polychromés. Cette belle pièce de céramique est nouvellement entrée au Musée du Louvre.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1899.

Séance du 5 Avril.

Présidence de M. le vicomte DE ROUGÉ, ancien président.

Ouvrages offerts :

MÜLLER (chanoine Eugène). *Quelques notes encore sur les cantons de Creil et de Chambly.* Senlis, 1899, in-8°. (Extrait des *Mémoires du Comité archéologique de Senlis.*)

ORESCHNIKOFF (Alexis). *A propos d'une nouvelle détermination des monnaies au monogramme BAE.* Mâcon, 1889, in-8°. (Extrait de l'*Annuaire de la Société de numismatique.*)

— *Les monnaies des princes Scythes frappées à Olbia.* S. l. n. d., in-8° (en russe).

— *Matériaux pour la numismatique des côtes de la mer Noire.* Moscou, 1892, in-8° (en russe).

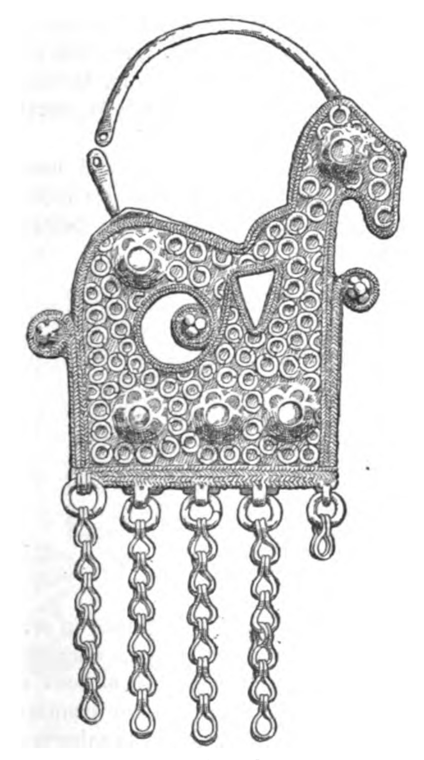
Le baron de Baye, membre résidant, offre, de la part de M. Oreschnikoff, conservateur du Musée historique de Moscou, trois brochures sur la numismatique.

Travaux.

Le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Ma dernière mission me conduisit jusqu'au Daghestan, contrée dont l'archéologie et l'ethnographie sont encore bien peu connues. Dans les excursions que je consacrai plus spécialement aux Avares, je pus collectionner des documents et des objets fort intéressants pour les études comparatives.

Il est bien difficile, dans ces parages, d'indiquer exactement les limites entre l'archéologie et l'ethnographie. J'estime que ces deux sciences peuvent s'éclairer mutuellement. Dans les aouls, c'est-à-dire les villages « avares, » on peut faire de curieuses récoltes de bijoux. Parmi les autres populations du Daghestan, ce sont les Avares qui sont considérés comme ayant une certaine supériorité morale. Les femmes avares portent beaucoup de bijoux en argent, principalement des



Pendant d'oreille avare.

pendants d'oreilles de formes typiques. Les plus anciens

modèles sont encore en usage, mais ils tendent à disparaître, car les orfèvres veulent introduire de nouvelles modes.

« A l'aoul Djengoutaï, on me proposa des armes et des bijoux parmi lesquels j'en distinguai qui attirèrent particulièrement mon attention. Par exemple une paire de pendants ornés de plaques recouvertes de filigranes et de cabochons en verre; ces plaques représentent grossièrement des griffons. Je les ai acquis, persuadé que j'avais vu en France des types analogues. Mais la mémoire ne m'était pas fidèle. Depuis mon retour, je recherchai les points de comparaison qui m'ont fait acheter ces parures avares, et enfin j'en ai trouvé un. Vous connaissez sans doute les bijoux de Jouy-le-Comte, qui ont motivé le magistral mémoire de M. Bertrand sur les cimetières mérovingiens de la Gaule[1].

« Cette publication reproduit seulement une des belles fibules de Jouy-le-Comte. Mais, parmi les objets de même provenance non publiés, il se trouve deux petites agrafes en



Agrafe trouvée à Jouy-le-Comte.

forme de griffons en argent avec filigranes en or.

« Le dessin des animaux fantastiques est sensiblement le même dans les bijoux du Daghestan et ceux de Jouy-le-Comte. Quant à la technique, elle est identique : plaque métallique recouverte de filigranes et de cabochons de verre.

1. Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Extr. de la *Revue archéologique*, octobre 1879.

« Je me bornerai aujourd'hui à indiquer ce rapprochement sans en tirer aucune conclusion.

« Dans le district des Avares au Daghestan, des crânes déformés artificiellement ont été exhumés d'anciens tombeaux. J'ai pu en rapporter un qui est d'une grande longueur; la caractéristique de ces têtes est l'aplatissement, la dépression du frontal. Il en résulte un grand développement de l'occipital. Des crânes déformés de la même façon ont déjà été signalés en Crimée et en Hongrie, là où ont séjourné des populations ayant partiellement émigré du Caucase. Les crânes ainsi déformés, trouvés au Daghestan, en Crimée et en Hongrie, semblent contemporains de la période des invasions, comprise entre le IIIe et le Xe siècle après J.-C.



Anneau d'oreille avare.

« Puisque nous sommes au Daghestan et qu'il s'agit de

faire ressortir des points d'analogie entre cette contrée et des régions plus occidentales, signalons encore certains anneaux d'oreilles en argent usités chez les Avares. Ils sont formés d'une tige assez épaisse dans laquelle sont enfilées des sphères, souvent au nombre de trois et fixées à distance égale par des fils tordus qui par leur épaisseur les empêchent de se déplacer. Ces anneaux ne traversent pas le lobe de l'oreille, mais ils sont attachés aux deux extrémités d'une courroie ou d'un lien quelconque qui passe sur la tête. Cette forme de bijoux se retrouve dans des tombeaux anciens en Hongrie. Sans vouloir préciser auquel des peuples envahis-



Anneau d'oreille hongrois.

seurs on pourrait attribuer ces parures, leur présence chez les Avares du Daghestan et en Hongrie, dans des tombeaux postérieurs à ceux des Ostrogoths et des Wisigoths, semble autoriser à les considérer comme ayant appartenu à une des populations barbares qui, avant de passer en Occident, ont séjourné au Caucase.

« Quelques archéologues hongrois ont émis l'opinion que

les Avares n'avaient pas d'art. Il est fort possible que ceux qui ont émigré jadis du Caucase en Hongrie y aient importé les mêmes parures que portent aujourd'hui ceux qui habitent encore au Daghestan. »

M. de Villenoisy, associé correspondant national, demande si les crânes déformés que signale le baron de Baye comme se rencontrant dans le pays des Avares sont semblables à ceux qui ont été trouvés en Hongrie et présentés au congrès de Buda-Pesth, et quel est le mobilier qui les accompagne. Les tombes hongroises, autant qu'il s'en souvient, sont de petites chambres creusées dans les rives du Danube, là où elles forment falaise, et qui renferment un, parfois deux ou trois squelettes accroupis. Les paysans les considèrent comme des squelettes de sorciers et les jettent à l'eau pour détourner le mauvais sort; enfin, malgré le nombre relativement grand des tombes, trois crânes seulement ont pu être présentés au congrès de Buda-Pesth. Ils ont motivé de lumineuses observations de Broca, qui assistait à la séance.

M. Cagnat, membre résidant, entretient la Société des découvertes faites par M. Gauckler à Carthage, dans le cimetière de Douïmès. Il a recueilli des restes de trois époques différentes : à la partie supérieure des monuments d'époque byzantine (tombeaux, mosaïques), au-dessous une cachette d'époque romaine contenant des débris d'un temple de Jupiter Hammon avec des statues et des inscriptions, enfin, à sept mètres de profondeur, des tombeaux d'époque punique contenant un riche mobilier funéraire.

Séance du 12 Avril.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, ancien président.

Ouvrages offerts :

Beaudouin (Éd.). *Les grands domaines dans l'Empire romain, d'après des travaux récents.*

VALLENTIN DU CHEYLARD (R.). *De l'ancienneté de l'usage des méreaux aux chapitres de Saint-Bernard de Romans et de Saint-Maurice de Vienne.* Paris, 1899, in-8°. (Extr. du *Bulletin de numismatique*, V.)

— *De l'état actuel de la numismatique des comtes de Valentinois et de Diois.* Valence, 1899, in-8°.

M. l'abbé Thédenat dépose sur le bureau, au nom de l'auteur, notre confrère M. Éd. Beaudouin, un ouvrage intitulé : *Les grands domaines dans l'Empire romain, d'après des travaux récents.*

M. Éd. Beaudouin a eu l'heureuse pensée de réunir en un volume une série d'articles sur les grands domaines dans l'Empire romain, qu'il a publiés dans la *Revue historique du droit* en 1897 et 1898. Après avoir établi une bibliographie critique de ce sujet, dont on s'est beaucoup occupé pendant ces dernières années, grâce à la découverte de nouveaux documents épigraphiques, M. Beaudouin étudie successivement : le caractère juridique essentiel du grand domaine; son aménagement intérieur; son administration, qu'il s'agisse d'un domaine impérial ou d'un domaine privé; le *conductor* (fermier) et les cultivateurs : *familia rustica, coloni, inquilini;* l'autonomie territoriale du grand domaine et ses conséquences aux points de vue de la municipalité, des *vectigalia*, de la juridiction; les propriétaires : empereurs, princes, sénateurs, église; l'exploitation au point de vue légal : régie, ferme, *locatio*, *conductio*, *jus perpetuum*, *jus privatum salvo canone*, l'emphytéose. Une courte conclusion met en lumière l'utilité de l'étude des grands domaines pour l'intelligence de la société du moyen âge.

Ce simple exposé suffit pour faire comprendre combien ce volume est important pour l'étude de la société rurale dans l'empire romain et pour l'étude des origines mêmes de notre société moderne.

M. Éd. Beaudouin a traité la question avec la compétence qu'il doit à sa double qualité de juriste et d'historien.

Correspondance.

M. Henri Martin, présenté par MM. L. Delisle et Babelon, écrit pour poser sa candidature à la place de membre résidant laissée vacante par la mort de M. Read. La commission déjà désignée reste chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

La comtesse Ouvaroff, associé correspondant honoraire, présidente de la Société archéologique de Moscou, écrit pour inviter la Compagnie à se faire représenter au Congrès russe d'archéologie qui se tiendra à Kief du 13 août au 1er septembre prochain.

Travaux.

M. l'abbé Thédenat, président, félicite, au nom de la Compagnie, MM. Rupin et Jules Gauthier, associés correspondants nationaux, nommés chevaliers de la Légion d'honneur à l'occasion du congrès des Sociétés savantes qui vient de se réunir à Toulouse.

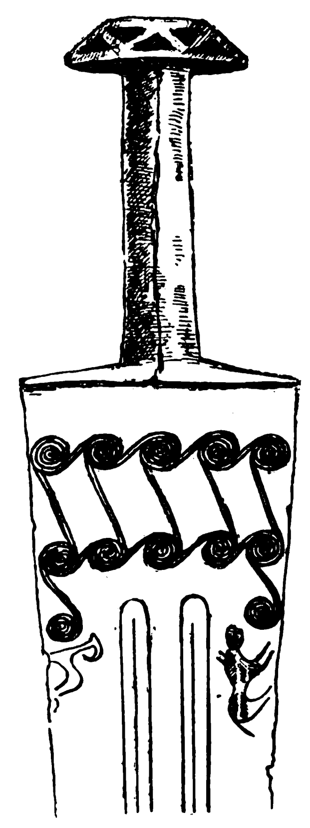
Il fait remarquer ensuite que la Société des Antiquaires a été très honorablement représentée à ce même congrès, dont M. Héron de Villefosse a été le président ; nos confrères MM. E. Babelon, Henri Omont, Maurice Prou, Lefèvre-Pontalis ont présidé des séances.

Enfin, M. le président félicite notre confrère M. Hauvette, tout récemment nommé maître de conférences à l'École normale supérieure en remplacement de M. Ed. Tournier, décédé.

Le baron J. de Baye, membre résidant, a la parole pour une communication :

« Dans la communication que j'avais l'honneur de vous faire le 9 mars 1898, je vous ai présenté une épée en bronze trouvée à Signakh, dans la contrée de la Géorgie nommée Kakhétie. Je vous indiquais cette arme comme le souvenir d'une ancienne civilisation transcaucasienne encore peu

connue, peu étudiée. En vous faisant ressortir l'intérêt de l'ornementation zoomorphique de ce bronze, représentant des bouquetins gravés de chaque côté de la lame, j'affirmais, peut-être un peu témérairement, que cette décoration en faisait une pièce unique.



Épée en bronze de la collection Bobrinskoy.

« Notre confrère le comte Bobrinskoy a aussi rapporté de

son voyage en Kakhétie une lame en bronze du même type, sur laquelle sont gravés à la même place des animaux que l'oxydation a beaucoup endommagés. De chaque côté de la lame, on peut distinguer un bouquetin et un autre animal difficile à déterminer. Cette épée est ornée d'une double rangée de spirales, tandis que la nôtre n'en possède qu'une; en outre, son pommeau ajouré est intact.

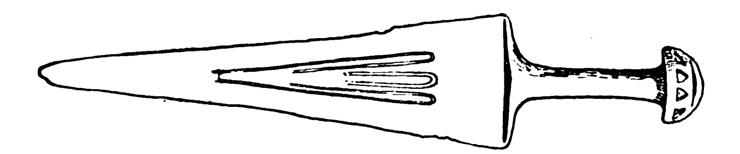


Pommeau ajouré de l'épée précédente.

« Notre épée est longue de 66 centimètres et celle du comte Bobrinskoy mesure 58 centimètres.

« La photographie n'ayant pas pu reproduire la décoration de cette dernière, nous en avons fait un dessin aussi exact que possible.

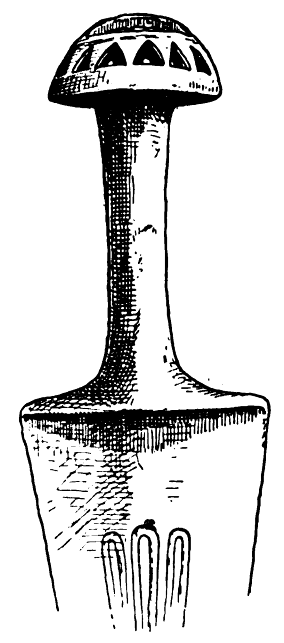
« Le prince Jean Amilakvari a bien voulu nous donner un poignard et un fragment de poterie trouvés en Kartha-



Poignard trouvé en Karthalinie.

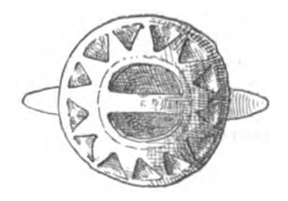
linie, près de sa propriété de Tchalla, dans une ancienne sépulture mise accidentellement au jour. Il mesure 35 centimètres de longueur.

« Évidemment, ce poignard rentre dans la catégorie des



Partie supérieure du même poignard.

épées précitées. Il provient d'une région voisine. Le fragment

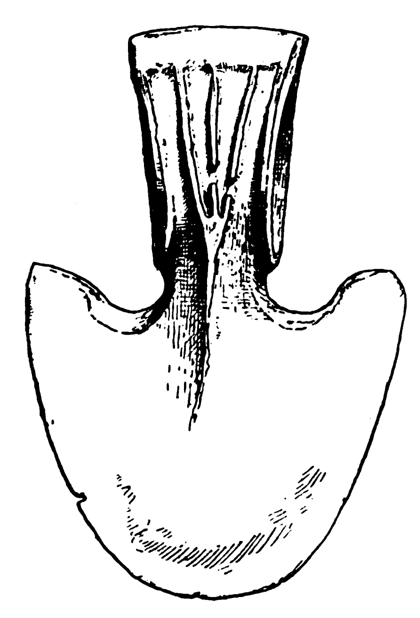


Pommeau ajouré du même poignard.

de poterie est intéressant, car il indique quelle était la céra-

mique contemporaine de ces lames, qui peuvent être comparées à celles que Schlieman a trouvées à Micènes.

« J'ajouterai un document de plus à la connaissance de cette civilisation, en vous montrant un spécimen des haches



Hache en bronze trouvée en Géorgie.

en bronze de forme typique que l'on retrouve avec les glaives [1]. »

M. Émile Eude, associé correspondant national, donne quelques détails sur un monument archéologique portugais aujourd'hui disparu, le chaudron d'Alcobaça.

1. Une hache semblable a été trouvée dans la nécropole de Samtavro, près de Mtzkhet, ancienne capitale de la Géorgie.

Ce chaudron, de dimensions énormes, puisqu'on pouvait y faire cuire quatre bœufs entiers, soit la nourriture de 293 hommes, était un trophée de la victoire d'Aljubarrota, remportée, le 14 août 1385, par les Portugais sur les Espagnols.

Si le chaudron a disparu, l'inscription qui mentionnait son origine est encore visible sur les murs du monastère d'Alcobaça. La voici :

Hic est ille lebes, toto cantatus in orbe,
Quem Lusitani, duro gens aspera bello,
De Castellanis, spolium memorabile, castris
Eripuere. Cibos hic olim coxerat hostis :
At nunc est nostri testis sine fine triumphi.

Le grand chaudron d'Alcobaça a été volé en 1834, durant les troubles qui désolaient alors le Portugal.

Séance du 19 Avril.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Loisne (comte Auguste de). *Histoire généalogique de la maison de Foucher*. Abbeville, 1898, in-4°.

Poinssot (Louis). *Voyage de Bagdad à Alep* (1808) (de J.-B.-Louis-Jacques Rousseau). Paris, 1899, in-12.

Rouvier (Dr Jules). *L'ère de Marathos de Phénicie*. Paris, Impr. nat., 1899, in-8°.

M. E. Babelon, membre résidant, offre à la Compagnie, de la part de M. L. Poinssot, associé correspondant national, un volume intitulé : *Voyage de Bagdad à Alep* (1808), d'après le manuscrit de Louis-Jacques Rousseau. Ce volume renferme d'intéressants renseignements sur l'archéologie et les coutumes des pays parcourus par L.-J. Rousseau.

M. E. Babelon, membre résidant, lit une note de M. de

Rochemonteix sur une statue auvergnate de saint Christophe de l'an 1505 :

« Le 20 mai 1505, Guillaume de Rembert, par son testament, fondait dans l'église paroissiale de Brioude (Haute-Loire) une chapelle en l'honneur des saints Michel et Christophe et de sainte Magdeleine. Il dotait en même temps cette chapellenie, dénommée *de l'Enfant Jésus*, de soixante livres tournois de revenu annuel payables, par ses héritiers, au chapelain qui serait nommé et présenté par eux au curé de la paroisse. Une des clauses de cet acte constitutif portait : « Le chapelain sera tenu de dire chaque dimanche « de l'année la première messe et d'aider le curé, chaque « dimanche et fêtes solennelles, aux messes et vêpres chan- « tées. » Les statues de saint Michel, saint Christophe et sainte Magdeleine devaient orner ladite chapelle.

« Quelques mois plus tard, le 18 février 1506, sa veuve, Marguerite Coderche, augmentait cette fondation de 140 livres tournois de revenu annuel [1].

« Lors de la suppression de la paroisse de Saint-Genès et de son union à la paroisse de Saint-Jean au XVIIe siècle, les statues de la chapelle de l'Enfant Jésus furent portées dans cette dernière église du consentement des héritiers des fondateurs, les du Crozet, seigneurs de Cumignat. Elles y restèrent jusqu'à la Révolution. L'église de Saint-Jean fut alors détruite et les statues dispersées. Un paysan des environs les recueillit, les plaça dans la cour de son habitation, où, vers le milieu de ce siècle, saint Christophe et sainte Magdeleine se trouvaient encore, ainsi que nous l'ont déclaré des témoins oculaires. Toutefois, les fines peintures primitives qui les décoraient avaient été détériorées par l'humidité de la cour et les intempéries des saisons et remplacées par un badigeon blanc.

« Un érudit collectionneur de Brioude, M. Paul Le Blanc, eut, il y a quelques années, l'occasion de se rendre acquéreur du saint Christophe, et c'est dans son cabinet que se trouve actuellement cette statue, qui porte la date de 1505.

1. Arch. de M. Paul Le Blanc, Brioude (Haute-Loire).

« Elle est taillée dans un bloc de noyer. La hauteur du saint est de un mètre et la hauteur totale, jusqu'au sommet de la tête du Christ enfant, de 1m35.

« Les mains appuyées sur un gros bâton noueux dont la hauteur dépasse sa tête, saint Christophe est représenté les cuisses, les jambes et les pieds nus, les braies relevées et maintenues à la ceinture sous un vêtement entr'ouvert sur la poitrine, vêtement en tout semblable à celui que portent encore de nos jours les paysans de la haute Limagne. La manche droite est terminée par un large parement.

« La pose du saint est naturelle ; les traits du visage, calmes, respirent le contentement, la sérénité, une douce quiétude. Le type choisi par l'artiste est celui du rude vigneron limagnier, l'homme à la barbe inculte, le corps ployant plus encore sous le poids des ans et des durs labeurs que sous le fardeau divin.

« Le Christ enfant, à cheval sur les épaules du saint, est représenté les cheveux mi-longs, ondulés, séparés au milieu du front et retombant de chaque côté du visage un peu bouffi, éclairé par un regard souriant. Le corps est recouvert d'un vêtement long, serré à la taille par une ceinture, les manches terminées par de larges parements. Les deux mains sont relevées à la hauteur de la poitrine, la main droite tenant un globe surmonté d'une croix.

« L'ensemble forme un tout homogène, d'une saveur particulière où manque, il est vrai, le fini du travail, mais où se lit, chez l'auteur, un certain esprit d'observation. »

A l'occasion de cette communication, M. S. Berger, membre résidant, questionne ses confrères sur la coutume, qui s'observe dans l'église d'Avesnières (Mayenne), d'enfoncer des épingles dans les talons de deux statues en bois, l'une de saint Christophe et l'autre de saint Sauveur.

M. l'abbé Thédenat et M. Lefèvre-Pontalis font remarquer que cette superstition se retrouve en plusieurs pays, en particulier en Bretagne et surtout dans l'église de Ploumanach, où saint Guirec est l'objet de ce culte.

Elle est pratiquée de même à Avesnières par des jeunes gens et des jeunes filles qui désirent un prochain mariage.

M. l'abbé Thédenat ajoute que, à Pont-Main (Mayenne), il existe dans le cimetière une statue de sainte Apolline qui est l'objet d'une curieuse superstition. Si on souffre en quelqu'endroit du corps, on enfonce une épingle dans l'endroit correspondant de la statue, et on est guéri. C'est surtout pour les maux de dents qu'on a recours à sainte Apolline, et la bouche de sa statue est garnie d'épingles. Ceci tient sans doute à ce fait que, dans son martyre, sainte Apolline eut les dents arrachées, et que ses statues ont des tenailles comme attribut.

D'autres confrères font observer que la divination par des épingles jetées dans une fontaine est un usage qui s'observe en plusieurs endroits, en particulier à Saintes.

M. l'abbé Thédenat rappelle à cette occasion que, à Pont-Château (Loire-Inférieure), près d'un menhir appelé *le Fuseau de Madeleine*, il existe une fontaine où les jeunes filles qui désirent se marier vont jeter des épingles.

Près du village de Folle-Pensée, à Baranton (Ille-et-Vilaine), il est une fontaine dont le sourire est la promesse d'un prompt mariage. Voici comment on procède. Le jeune homme ou la jeune fille qui désire se marier jette une épingle dans la fontaine. Si l'épingle, allant jusqu'au fond, soulève une bulle d'air qui vient s'épanouir à la surface de l'eau en faisant quelques rides circulaires, la fontaine a souri et le mariage est promis.

Si, au contraire, l'épingle, arrêtée par des herbes, ne va pas au fond et ne produit pas la bulle d'air, la fontaine reste grave, adieu les espérances.

Cette dernière superstition a au moins le mérite d'être poétique.

Le baron J. de Baye, membre résidant, entretient la Compagnie des fouilles pratiquées pour la première fois dans deux dolmens sous tumulus dans la province de Kouban au Caucase, par ordre de la Commission impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg. Il dépose sur le bureau une série de photographies représentant les diverses pièces composant les mobiliers funéraires. Photographies et documents lui ont été envoyés par le comte A. Bobrinskoy.

M. Eude, associé correspondant national, mentionne la publication en 1885, par la *Revue archéologique*, d'une hache en bronze semblable à celle que M. de Baye a présentée à la dernière séance et provenant de Samthavro.

Séance du 26 Avril.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Au sud de la chaîne du Caucase. Souvenirs d'une mission*. Paris, 1899, in-8°. (Extr. de la *Revue de géographie*.)

Duvernoy (Cl.). *L'église Saint-Maimbœuf et le retable de Schaufelein*. Montbéliard, 1898, in-8°. (Extr. des *Mém. de la Soc. d'émulation de Montbéliard*.)

Enlart (C.). *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*. Paris, 1899, in-8°.

L. (A.). *Georges Duplessis*. (N° 13 du *Bulletin de l'art*, 1899.)

Pilloy (J.). *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, t. III, 1er fasc. Saint-Quentin, 1899, in-8°.

Travers (E.). *L'histoire chronologique des évêques d'Avranches de Juliers-Nicole*. Évreux, 1899, in-8°. (Extr. de la *Revue catholique de Normandie*.)

M. Rey, membre résidant, offre, de la part de l'auteur, M. Enlart, un ouvrage intitulé : *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*.

Correspondance.

M. G. Manteyer, présenté par MM. l'abbé Duchesne et A. de Barthélemy, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Noël Valois, Delaborde et Prou pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. E. Tardif, présenté par MM. L. Delisle et Héron de Villefosse, écrit pour poser sa candidature à la place de membre résidant laissée vacante par la mort de M. Ch. Read. La même commission déjà nommée reste chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Émile Eude, associé correspondant national, présente à la Société une photographie du tombeau de l'amiral Gaufredo Guilaberto de Cruilles, qu'il doit à l'obligeance de dom Roulin.

Gaufredo Guilaberto de Cruilles fut amiral du temps du roi D. Pedro IV d'Aragon et, en 1339, remporta, à Ceuta, une victoire signalée sur la flotte des Infidèles. Comme il revenait de Ceuta, il fut tué d'un coup de flèche devant Algésiras, où les Maures étaient fortifiés.

Le tombeau de l'amiral est aujourd'hui dans la chapelle des morts, au cimetière de Girone (Catalogne); il était autrefois dans le couvent de San-Francisco, de la même ville. Dom Roulin se propose de publier une notice sur ce sujet.

Les armes des Cruilles étaient de gueules semées de croisettes d'or, ce qui explique les nombreuses croisettes répandues sur toutes les parties du monument. Le nom de Cruilles veut évidemment dire *Croisettes*. C'est le diminutif catalan, vieille orthographe, de *Creu*, *Croix*. Aujourd'hui, nous avons encore, en catalan, *Creuheta*, analogue au *Cruzeta* portugais et au castillan *Cruceuta*. *Creuhilla* ou *Cruilles* devait exister jadis, analogue au castillan *Crucecilla* et au français *Croisilles*, d'où vient le mot actuel *croisillon*.

M. Babelon, membre résidant, fait part à la Société du don d'une collection de 167 pierres gravées antiques que M. Oscar Pauvert de la Chapelle vient de faire au Cabinet des médailles. Cette collection, formée en grande partie à Rome, se compose de cylindres assyriens et héthéens, de cachets conoïdes, de scarabées et scarabéoïdes, de cachets grecs et romains. Il y a, en particulier, un précieux camée signé ΔΙΟΔΟΤΟΥ et représentant une tête de Méduse d'un style

tout à fait remarquable. M. Babelon fait passer sous les yeux de la Société quelques empreintes de ces gemmes.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce que le R. P. Delattre, correspondant de la Société à Carthage, vient de découvrir dans ses fouilles une inscription punique de huit lignes qui paraît présenter un intérêt particulier. Elle a été trouvée à quatre mètres environ de profondeur, dans un puits conduisant à une chambre funéraire et en partie rempli de pierres pêle-mêle. Il en présente à la Société une excellente photographie.

Il ajoute que le P. Delattre a récemment organisé une nouvelle salle qui renferme tous les objets provenant de la nécropole voisine de Bordj-Djedid. Ils y sont méthodiquement classés. Le Musée Saint-Louis, fondé par le cardinal Lavigerie, offre par sa situation même et par sa formation particulière un intérêt spécial. Grâce aux travaux et aux efforts intelligents du P. Delattre, c'est aujourd'hui le point le plus curieux et le plus attachant de Carthage. C'est là que revit, sous les yeux du visiteur surpris et charmé, toute la vieille civilisation punique.

Séance du 3 Mai.

Présidence de M. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Quarré-Reybourbon (L.). *Voyage dans les Pays-Bas, Flandre, Hainaut et Artois en* 1695. Lille, 1899, in-8°.

Ramon O'Callaghan (Dr D.). *Los codices de la catedral de Tortosa.* Tortosa, 1897, in-8°.

Saglio (Ch. Daremberg et E.). *Dictionnaire des antiquités*, 26e fasc. (*Int.-Juz.*). Paris, 1899, in-4°.

Correspondance.

M. Henri Stein écrit pour retirer sa candidature à la place de membre résidant.

Travaux.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour les élections d'un membre résidant en remplacement de M. Charles Read et d'un membre honoraire à la place de M. Chabouillet, tous deux décédés.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Prou, Omont, Valois, Girard lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Enlart, H. Martin, J. Tardif, Monceaux à la place de membre résidant. On procède au vote, et, au troisième tour de scrutin, M. Enlart, ayant obtenu la majorité réglementaire, est proclamé membre résidant.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Michon lit un rapport favorable sur la candidature de M. L. Heuzey au titre de membre honoraire. On procède au vote, et M. Heuzey, ayant obtenu au premier tour de scrutin le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé membre honoraire.

M. L. Joulin, membre de la Société archéologique du midi de la France, est admis à faire une communication sur les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes :

« Les nouvelles fouilles exécutées à Martres-Tolosanes en 1897-98, grâce aux subventions de l'État, du département de la Haute-Garonne et de la ville de Toulouse, ont donné la solution du problème posé depuis le XVIIe siècle, par des découvertes accidentelles de sculptures antiques importantes faites dans un champ du quartier de Chiragan : à savoir ce qu'étaient les établissements qui répondaient à de nombreuses ruines gallo-romaines signalées depuis longtemps sur divers points de la vallée.

« Ces établissements sont disséminés sur une trentaine de kilomètres carrés, dans la plaine de Martres-Tolosanes, qui est située à l'extrémité sud de la campagne toulousaine, au

point où les vallées rétrécies de la Haute-Garonne et du Salat se réunissent. La petite ville de Martres se trouve à peu de distance de l'ancienne voie romaine de Toulouse à Dax, entre les deux stations de l'itinéraire d'Antonin appelées *Calagorgis* et *Aquae Siccae*. On a relevé successivement les plans de quatre villas, d'un vicus et reconnu l'emplacement de plusieurs autres villas et vici.

« *Grande villa de Chiragan*. — L'une des villas, celle de Chiragan, qui date d'Auguste, se distingue par la grandeur et l'importance de ses constructions et par la richesse de sa décoration sculpturale. Les bâtiments couvrent près de trois hectares et sont répartis sur trois lignes parallèles, dans un enclos de seize hectares, compris entre la Garonne et la voie romaine de Toulouse à Dax. Un deuxième état de la villa urbana, construit probablement sous Trajan, rappelle comme disposition générale, mais à échelle double, la maison de Diomède à Pompéi, avec ses trois divisions : Vestibule, Péristyle et Thermes. — Des agrandissements considérables ont été faits sous les Antonins; on trouve des remaniements jusqu'au temps de Constantin. L'étude des constructions des différentes époques a donné lieu à des observations intéressantes au point de vue technique.

« Au cours des fouilles on a rencontré : toutes les variétés de marbres de la région provenant de revêtements et de dallages; des fragments de mosaïques, quelques-unes en place, formées de grains de différentes grosseurs, en calcaires colorés, marbres, smaltes et verres dorés; des objets usuels en bronze, fer, os, terre cuite, ivoire; et, dans plusieurs gisements, de très nombreux débris de la décoration sculpturale de la villa.

« Cette décoration, en général du meilleur style, dépasse par son importance, et par la variété des genres de sculptures et de sujets, tout ce qui a été découvert jusqu'ici dans des établissements analogues des provinces de l'empire. On en jugera par l'inventaire sommaire que voici :

« 1° Sculptures architectoniques, en marbre d'Arguenos ou de Saint-Béat : pilastres, chapiteaux, frises, etc., datant pour la plupart du IIe siècle.

« 2° Des ensembles décoratifs, en marbre de Saint-Béat : grands médaillons de dieux, bas-reliefs des travaux d'Hercule, séries de masques scéniques et bachiques, également du IIe siècle.

« 3° Soixante-quinze statues, figurines, têtes, petits groupes, bas-reliefs, en marbres grec et d'Italie, se rapportant à des sujets mythologiques, philosophiques et politiques. La plupart sont des copies, des réductions ou des imitations d'œuvres connues, quelques-unes célèbres : la Vénus de Cnide, la Minerve de Velletri, l'Hercule attribué à Lysippe. Ces sculptures datent des Ier et IIe siècles. Tous les dieux, successivement en faveur, y sont représentés : Panthéon gréco-romain et surtout Vénus et Bacchus, cultes orientaux de Mithra et d'Adonis, divinités égyptiennes.

« 4° Soixante-onze bustes-portraits, presque tous en marbre d'Italie, représentant des empereurs et des membres des familles impériales, d'Auguste à Gallien, ou des inconnus, exécutés du vivant des personnages.

« 5° Un grand nombre de fragments (membres, extrémités, etc.) se rapportant soit aux statues et figurines dont les corps ou les têtes ont été retrouvés, soit à des œuvres perdues. Le nombre de ces dernières atteindrait la moitié de celles dont on possède des parties importantes.

« Les proportions de la villa urbana, qui couvre plus de deux hectares, et ses augmentations successives, les sculptures religieuses et politiques qui l'ornaient, la position géographique de la villa, enfin les médailles retrouvées autorisent-elles l'opinion que ce grand établissement a été habité pendant plus de quatre siècles, d'Auguste à Arcadius, par des procurateurs chargés d'administrer les domaines impériaux formés par des confiscations faites, lors de la conquête, dans la vallée supérieure de la Garonne et dans celle du Salat ?

« *Autres villas et vici.* — Les villas de Bordier, Sana, Coulieu étaient des propriétés privées, d'importance moyenne ou petite, construites sous les Antonins. Sana était ornée de nombreuses colonnes en marbre et de mosaïques ; on n'y a pas rencontré de décorations sculpturales rappelant celles de

Chiragan. Le vicus fouillé à Tuc-de-Mourlan, près de la gare de Boussens, a été bâti sous Auguste; c'était un village de vingt-cinq feux, composé de deux lignes de petits bâtiments, semblables à ceux des communs de la villa de Chiragan, et placés de chaque côté de la voie de Toulouse à Dax. Des cultures de vignes recouvrent une bonne partie du grand vicus d'où dépendait la nécropole, connue depuis longtemps, à Saint-Cizy, près de Cazères.

« D'après les monnaies recueillies, la vie s'est éteinte dans tous ces établissements au commencement du ve siècle, au milieu des ravages de la grande invasion. L'état fragmentaire de la décoration sculpturale de Chiragan et l'étude des gisements où les sculptures ont été retrouvées (l'un des gisements, formé par le bassin d'impluvium d'un petit atrium, est nettement une cachette), indiquent que tous ces lieux habités ont été détruits par les Vandales avant leur passage en Espagne (408). »

Après avoir décrit les fouilles, M. L. Joulin présente à la Société des dessins et des photographies de la décoration sculpturale de ces vastes établissements :

« Les débris de la décoration sculpturale de Chiragan comprennent tous les genres cultivés pendant la période fastueuse de l'empire romain, aux Ier et IIe siècles : ornements architectoniques; grands ensembles décoratifs pour des surfaces murales ou des entre-colonnements; statues, statuettes, bas-reliefs, petits groupes, à sujets mythologiques et religieux, philosophiques, politiques et peut-être sociaux, et de genre; enfin, un nombre considérable de bustes-portraits. Nous avons étudié successivement les différentes parties de cette décoration au point de vue des sujets et du style, des rapprochements avec des œuvres connues et de la matière employée; nous en avons déduit des indications sur l'époque et les lieux où les sculptures ont été faites. Voici le résumé de ce travail :

« *Sculptures architectoniques.* — La décoration des grands pilastres et frises se rapporte à trois types : 1° des pilastres de 1^{m}00 et 0^{m}60 de largeur sont ornés de rinceaux de larges

feuilles d'acanthe, avec fleurons et vrilles, à grand relief, sur lesquels sont posés des oiseaux, des insectes, etc. Les compositions rappellent des décorations classiques de la meilleure époque; mais l'exécution, et notamment le travail des surfaces, laissent à désirer. Sur une frise, le lierre remplace l'acanthe. — 2° Les rinceaux de feuilles d'acanthe de deux pilastres de 0m65 de largeur nous reportent par leur relief discret à la frise encadrant la porte du temple d'Auguste à Ancyre, qui date du commencement du Ier siècle; toutefois, la composition, dont certains détails rappellent des frises picturales de Pompéi, est beaucoup moins heureuse que celle du temple d'Ancyre. — 3° Sur deux autres pilastres de 0m60 et 0m40 de largeur, nous voyons un exemple de ces larges feuilles d'acanthe, aplaties et imbriquées tout le long du fût, qui sortent d'une touffe placée à la partie inférieure. — Ces sculptures représentent huit portiques ou encadrements de portes, de hauteurs variant de 14 à 5 mètres. Elles sont toutes en marbre des Pyrénées, des carrières d'Arguenos ou de Saint-Béat; elles ont donc été faites sur place. Si l'on ne savait pas que les marbres des Pyrénées, surtout en gros échantillons, n'ont été exploités qu'au milieu du IIe siècle, ces ornements pourraient être rapportés au premier. Une petite tête aux prunelles excavées, qui sort d'une touffe d'acanthe servant de fleuron à un chapiteau de pilastre, confirme l'indication donnée par la nature du marbre; toutes ces décorations ont été faites au milieu du IIe siècle, lors des deuxièmes remaniement et agrandissement de la villa primitive.

« Parmi les débris de décorations de petits intérieurs, nous signalerons des pilastres et des colonnettes cannelées et deux frises ornées de dessins géométriques, comme certaines compositions architecturales des peintures murales de Pompéi. On a également recueilli les fragments d'un grand vase en marbre orné de feuilles d'acanthe.

« *Ensembles décoratifs*. — Les cinq ensembles décoratifs, tous en marbre de Saint-Béat, et par conséquent faits sur place, sont des rappels d'œuvres sculpturales ou picturales connues. Les *grands médaillons de dieux*, destinés à être placés à une certaine hauteur, sont, à l'exception de la tête de

Mars, qui parait un portrait, une composition banale comme celle des douze dieux de la table de Stabies, ou des fresques-médaillons, représentant les divinités des jours de la semaine, dans un intérieur de Pompéi. — Les *Sept travaux d'Hercule* retrouvés, grandeur deux tiers nature, se rapprochent comme composition des fresques du péribole d'un temple de Pompéi; comme exécution, les exagérations des attitudes et des saillies musculaires et osseuses montrent ce qu'étaient devenues les traditions lointaines des écoles asiatiques. Il en est de même de quelques fragments d'une deuxième série des *Travaux d'Hercule* à plus grande échelle. — Vingt-cinq masques bachiques et scéniques, qui servaient d'appliques dans des intérieurs, sont, pour la plupart, de bon style.

« La présence d'Esculape et de Mithra parmi les grands dieux du Panthéon gréco-romain, l'évidement des yeux de tous les personnages et certains détails de vêtements et d'armures rapportent toutes ces sculptures à la deuxième moitié du IIe siècle.

« *Statues*, *têtes*, *torses*, *bas-reliefs*, *groupes*. — Ces soixante-quinze pièces, qui représentent les sujets les plus variés, sont, presque toutes, du meilleur style, et, pour la plupart, des œuvres du IIe siècle, qui, sans l'évidement des prunelles, pourraient être facilement rapportées au Ier. De nombreux menus débris, qui ne répondent pas aux fragments importants retrouvés, augmenteraient le chiffre des pièces de plus de moitié. Presque toutes les sculptures sont en marbre grec ou d'Italie; elles ont donc été apportées de Rome ou d'un grand centre artistique de l'empire. En général, ce sont des copies, des réductions, des imitations, des rappels d'œuvres connues, quelques-unes célèbres, du grand art, de l'art hellénistique et de l'art romain. Les sujets se classent de la manière suivante : le Panthéon gréco-romain a une trentaine de pièces, grandeur nature, demi-nature, et figurines, parmi lesquelles une copie du buste de la Vénus de Cnide, une Fortune et des réductions de la Minerve de Velletri et de l'Hercule attribué à Lysippe. — Le mythe de Bacchus compte une douzaine de sujets. — Les divinités égyptiennes comprennent : une Isis polychrome, de mauvais

style romain, faite sur place, en marbre des Pyrénées, un Jupiter-Sérapis hellénistique, copie du IIe siècle, et un Harpocrate grec. — Les cultes de Mithra et d'Adonis, quatre ou cinq pièces. — Esculape et Hygie, quatre pièces. — Un charmant petit bas-relief représente l'enlèvement de Proserpine; un autre celui de Ganymède; il y a de nombreux fragments de petits groupes. — Trois reliefs avec figures de philosophes et orateurs, Socrate et Démosthène; — un barbare supplicié, sujet politique ou social; des provinces vaincues aux pieds de Rome ou d'un empereur; — enfin, des fragments de six petits groupes d'animaux.

« La triade égyptienne, peut-être des statues ou des bustes de dieux et les reliefs des philosophes ornaient un sacellum; les autres figures décoraient les grandes salles, le péristylium, les atrium, les appartements intimes et les jardins.

« *Bustes-Portraits.* — Soixante-onze bustes-portraits d'hommes, de femmes et d'enfants, la plupart en marbre grec ou d'Italie, sont venus de Rome ou d'un grand centre artistique. Faits du vivant des personnages, ces portraits reflètent les variations du goût et les différences d'exécution pendant une période de près de trois siècles. Ils représentent des empereurs, des membres des familles impériales et des inconnus. Treize bustes d'empereurs ou de Césars, quelques-uns doubles ou quadruples, mais de types différents pour un même empereur : Auguste, Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, Annius-Vérus (?), Commode, Septime-Sévère, Gordien III, Pupien, Volusien (?), Gallien et Salonine (?). Un certain nombre de ces portraits reproduisent ou rappellent des bustes connus des grandes collections; les autres appartiennent à des types qui n'ont pas encore été rencontrés. Les portraits d'inconnus, quelques-uns remarquables, ont été classés chronologiquement, surtout d'après le mode de représentation des yeux, de la chevelure et de la barbe, et, pour les femmes, d'après la coiffure. C'est ainsi que l'on a établi quatre séries qui comptent : d'Auguste à Trajan, huit bustes; les Antonins, trente-quatre bustes; les Sévères, neuf bustes; la période de l'anarchie militaire, huit bustes; des frag-

ments de douze têtes et bustes appartenant aux trois dernières séries.

« En terminant, nous dirons que la décoration sculpturale de Chiragan dépasse par son importance et la variété des genres et des sujets tout ce qui a été trouvé jusqu'ici dans les établissements analogues de l'empire. Des pilastres sculptés, qui ornaient la façade d'un vaste bâtiment de la villa urbana, ont des dimensions qui les rapprochent de ceux des plus grands temples élevés sous les Antonins. Si les statues, statuettes, figurines et groupes rappellent par les sujets et les dimensions l'ornementation bien moins variée des intérieurs les plus riches de Pompéi, les monuments publics ont seuls donné des ensembles décoratifs comparables aux médaillons et aux travaux d'Hercule, et l'on n'a pas encore rencontré, même dans les grandes villas des environs de Rome, une collection de portraits se rapportant à une période aussi longue. Si l'on excepte la moitié des bustes, presque toutes les sculptures appartiennent à la renaissance antonine. »

Séance du 10 Mai.

Présidence de M. Collignon, vice-président,
et de M. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Bordeaux (Paul). *Les liards de France frappés par un fermier général de* 1655 *à* 1658. Paris, 1899, in-8°.

Giraud (J.-B.). *Supplément aux documents sur l'importation des armes italiennes à Lyon*. Lyon, 1899, in-8°.

Travaux.

Les vacances des places de membre résidant de M. G. Duplessis, décédé, et de M. L. Heuzey, promu à l'honorariat, sont déclarées. L'élection est fixée au premier mercredi de juillet.

M. Camille Enlart, membre résidant, présente à la Société un marbre rapporté par lui de sa mission archéologique dans l'île de Chypre en 1896 et dont il vient de faire don au Musée du Louvre.

Ce morceau a été découvert au fond d'une boutique du bazar de Nicosie, non loin de l'ancien palais royal et de l'emplacement de l'église Saint-Dominique où les rois de Chypre avaient leurs sépultures.

Il représente un homme à genoux sous une arcature gothique. Le personnage porte l'épée et la couronne et a devant lui un écu au lion rampant, évidemment l'écu du royaume de Chypre[1].

La couronne n'indique pas nécessairement un roi; l'effigie funéraire gravée de Perrot de Lusignan, fils du roi Hugues IV, mort en 1353, publiée par M. de Mas Latrie (*Revue illustrée de la terre sainte*, 1879), porte en effet la couronne, et nous savons qu'en 1480 le conseil des Dix de Venise ordonna l'oblitération de la couronne royale dont on avait orné l'effigie funéraire de Charlotte de Lusignan, fille du roi Jacques II (L. de Mas Latrie, *Nouv. preuves de l'hist. de Chypre*, n° 11).

Quant à la date du monument, la coiffure est celle des XIIIe et XIVe siècles; le surcot sans manches semble indiquer cette dernière époque, et les feuillages qui ornent l'arcature sont très analogues à ceux que l'on voit au grand portail de Sainte-Sophie de Nicosie; or, ce portail date du pontificat de l'archevêque Jean de Polo, entre 1319 et 1332[2].

Les personnages de la famille royale, dont la date de mort concorderait avec le style de cette effigie funéraire, sont le roi Henri II, mort en 1324, ou peut-être son prédécesseur, Jean Ier, mort en 1282, ou quelqu'un des enfants de son successeur Hugues IV. Henri II étant mort âgé, et portant

1. D'argent au lion de gueules. Voir Lusignan, *Hist. de Chypre*. Paris, 1580, fol. 208.

2. Mas Latrie, *Hist. des archevêques de Chypre*. Gênes, 1882, in-4°, p. 51 à 57, et Enlart, *L'art gothique en Chypre*. Paris, 1899, in-8°, t. I, p. 85.

la barbe sur les monnaies de la fin de son règne, il n'est guère probable que nous ayons là son portrait; le personnage représenté, très jeune, pourrait être Jean Ier si le style des ornements était moins avancé; restent les deux enfants de Hugues IV, qui moururent jeunes : son fils aîné Guy, prince de Galilée, en 1346, et Thomas en 1340.

Thomas mourut enfant; Guy, au contraire, était un homme d'un certain âge. Il était marié depuis seize ans à Marie de Bourbon lorsqu'il mourut. L'effigie peut être la sienne; il semble que cette figure à genoux ait appelé un pendant qui serait en l'espèce celle de la princesse de Galilée; il est vrai qu'elle mourut longtemps après le prince Guy et survécut même à son second mari, mais ce sont de ces choses qui ne se prévoient pas, et nombreuses sont au moyen âge les effigies funéraires faites longtemps d'avance, et, comme monument tout à fait similaire, on peut citer le tombeau d'Isabelle d'Aragon, morte en 1270 à Cosenza, qui la représente à genoux en regard de Philippe le Hardi, son mari, qui n'avait pas l'intention de mourir de sitôt ni de jamais se faire enterrer à Cosenza[1].

La meilleure raison de supposer deux figures en pendant dans le monument qui nous occupe est la comparaison avec un autre monument évidemment tout à fait analogue, conservé à Nicosie; c'est un devant de sarcophage en marbre blanc encastré aujourd'hui dans la façade de l'ancienne église Saint-Jean de Bibi, devenue métropole grecque. On y voit au centre le crucifix, la Vierge et saint Jean sous trois arcatures; aux extrémités, sous deux autres arcatures, un seigneur et une dame à genoux sur des lions accroupis.

En Chypre comme dans le midi de la France, l'usage antique des sarcophages en marbre sculpté a persisté au moyen âge. On en a des exemples depuis le XIIIe siècle.

Celui dont le Louvre vient d'acquérir un fragment témoigne peut-être d'une influence italienne dans les feuillages de son écoinçon. Il est à rapprocher à cet égard d'un

1. Ce magnifique tombeau a été étudié par M. Émile Bertaux dans la *Gazette des beaux-arts*, 1898.

sarcophage d'un membre de la famille de Mirabel ou de Mirabeau qui date aussi du XIVe siècle et qui sert d'autel à l'église Notre-Dame de Tyr, aujourd'hui église arménienne, à Nicosie. M. le major Chamberlayne l'a publiée[1].

L'effigie funéraire qui fait l'objet de cette notice est la seule figure sculptée des Lusignan de Chypre qui ait été jusqu'ici retrouvée; M. Enlart a découvert également les effigies peintes du roi Jean et de Charlotte de Bourbon, sa femme, à Pyrga, à Pelendria celles de Jean, prince d'Antioche, fils de Hugues IV, et de sa femme, et le regretté comte L. de Mas Latrie avait publié la dalle funéraire grossièrement gravée de Perrot, fils de Hugues IV; avec les effigies monétaires et une miniature de Jean II, publiée par Vallet de Viriville dans les *Annales archéologiques*[2], c'est là toute l'iconographie des Lusignan de Chypre. Les marbres ont tous disparu pour une double raison : en 1547, les Vénitiens, pour bâtir l'enceinte de Nicosie, ont détruit la nécropole royale de Saint-Dominique, et, depuis 1570, les Turcs ont fait une guerre acharnée aux statues dont ils cassent au moins le visage et dont, le plus souvent, ils ont même fait de la chaux.

M. Prou, membre résidant, lit, au nom de M. Jules Michel, ingénieur en chef au chemin de fer P.-L.-M., un mémoire sur la dalle commémorative de *Vuilicharius*, abbé de Saint-Maurice d'Agaune et évêque de Sion au temps de Charlemagne, découverte au cours des fouilles entreprises en 1896 sur l'emplacement des anciennes églises de l'abbaye de Saint-Maurice. Cette inscription est ainsi conçue :

> † DNE MISERERE ANIMÆ FAMVLI TV[I]
> VVLTCHERII SEDVNENSIS EPI
> QVI OBIIT · VII · KL IVN REQVIE[M]
> ETERNA DONA EI DNE ET LVX PER
> LVCEAT EI AMEN.

1. *Lacrimae Nicossienses*. Paris, 1894, in-fol., pl. XIX, fig. 225.
2. *Annales archéologiques*, t. XV, p. 106.

Cette inscription, comme l'établit M. Michel, ne doit pas remonter plus haut que le XIe siècle. Elle a été gravée en belles lettres capitales sur une dalle provenant d'un monument romain et transformée plus tard, à l'époque mérovingienne, en table d'autel.

M. J.-J. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, fait une communication sur un ivoire sculpté, conservé au Musée du Bargello à Florence (no 40 du Catalogue de 1898, collection Carraud); on y voit la représentation de deux scènes tirées des évangiles apocryphes. Cet ivoire présente certains caractères particuliers qui permettent de le considérer comme l'œuvre d'un faussaire.

M. E. Molinier, membre résidant, place sous les yeux de ses confrères un reliquaire du XIIIe siècle et un ivoire récemment entrés au Musée du Louvre. Il fait ressortir l'intérêt de ces deux œuvres d'art.

Séance du 17 Mai.

Présidence de M. Collignon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Blanchet (A.). *Cabinet de feu M. G. Grignon de Montigny.* Paris, 1899, in-4°.

Jadart (Henri). *Voyage de Jacobs d'Hailly, gentilhomme lillois, à Reims, dans la Champagne et les Ardennes en* 1695. Arcis-sur-Aube, 1899, in-8°. (Extrait de la *Revue de Champagne et de Brie*, 1899.)

Rouvier (Dr Jules). *Les ères de Botrys et de Béryte.* Athènes, in-8°. (Extrait du *Journal international d'archéologie numismatique*, 1899.)

Travaux.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans une remarquable étude sur les plombs antiques, publiée dans la *Revue numismatique*, M. M. Rostovtsew a recherché les différentes représentations de l'Annone sur les tessères en plomb. A côté des types qui se rapprochent de ceux de Cérès, de la Félicité et de l'Abondance, M. Rostovtsew a mis en lumière une représentation qui avait passé inaperçue jusqu'à ce jour[1]. Voici la description qu'il en donne : « Une femme debout, de face, la tête tournée à « droite, une bandelette dans les cheveux, tenant dans la main « droite abaissée des épis, dans la gauche levée un pain « double[2]. » Ce type paraît dérivé de ceux de l'Abondance, de la Paix et de la Piété, qui figurent sur les monnaies frappées à Alexandrie d'Égypte, sous les empereurs romains. Les deux premières tiennent souvent des épis dans leur main droite abaissée[3], et la Piété est représentée ordinairement debout sacrifiant et tenant dans la main gauche levée un objet, considéré jusqu'à ce jour comme une *acerra*[4]. M. Rostovtsew n'admet pas la ressemblance de cet objet avec une boîte à parfums, qui est figurée différemment sur d'autres monuments, et croit qu'il faut voir, dans la main gauche de la déesse, un pain de sacrifice.

« Au cours d'un récent voyage en Italie, j'eus l'occasion d'acquérir deux pierres gravées (cornaline) dont le sujet me parut semblable à celui des plombs signalés plus haut. M. Rostovtsew, auquel je m'empressai d'envoyer des empreintes de mes intailles, reconnut, comme moi, l'intérêt qu'elles présentaient et me conseilla de les publier.

1. Cf. les articles *Annona* dans les dictionnaires Saglio et Roscher et dans la *Real-Encyclopædie* de Pauly-Wissowa.

2. *Rev. num.*, 1898, p. 268 et 269 (Plomb du cabinet de France, n° 63 ; *Rev. num.*, 1898, pl. XIII, n° 8 ; Plomb du cabinet de Londres ; *Ibid.*, p. 269, fig. 18). Ces tessères portent au revers un modius avec trois épis.

3. R. Stuart Poole, *Catalogue of the coins of Alexandria and the Nomes*, 1892, pl. XXII, n° 1303 (ΕΥΘΗΝΙΑ) ; pl. VII, n° 231 (ΕΙΡΗΝΗ), 960 et 2099.

4. *Rev. num.*, 1898, p. 269, note 4. — C'est aussi le type qui paraît sur les monnaies romaines.

« La première de ces intailles, acquise à Rome, représente une femme debout tenant deux épis dans la main droite baissée et portant sur la main gauche un plat rempli d'épis, ou peut-être de fruits et de feuilles. A droite, dans le champ, on voit un insecte, sans doute un charançon, la *calandra granaria*, connue par les ravages que ses larves occasionnent dans les greniers[1] (fig. 1).

« La seconde pierre gravée, acquise à Naples, offre la même figure dans la même pose, mais le plat soutenu par la main gauche paraît contenir des fruits disposés en pyramide (fig. 2).

Fig. 1.



Fig. 2.



Pierres gravées trouvées à Rome.

« Sur aucun de ces petits monuments, on ne peut retrouver la forme de l'objet que M. Rostovtsew, trompé par la grossière fabrique des tessères en plomb, avait pu considérer comme un pain de sacrifice. Quant à l'objet figuré dans la main gauche de la Piété sur les monnaies d'Alexandrie[2], je crois qu'il faut le considérer comme un récipient, par la raison que la Piété porte certainement une boîte à parfums sur les monnaies romaines (par exemple les grands bronzes de Faustine mère, Cohen, 2e éd., nos 232 à 244). Mais il est possible que, sur les monnaies d'Alexandrie, le graveur ait figuré un de ces vases dont la panse est étranglée vers le milieu[3].

1. Cf. le *curculio;* Virgile, *Géorg.*, I, 185 :

> populatque ingentem farris acervum
> curculio.

2. R.-S. Poole, *op. laud.*, pl. VIII, n° 2089.
3. Voy. Hans Dragendorff, *Terra Sigillata*, *Jahrbücher* de Bonn, fasc. 96-97, 1895, pl. II, n° 29.

« Il n'est pas sans intérêt de signaler les différents types de l'*Annona* sur les monnaies romaines. Des pièces en or et en argent de Vespasien et de Titus la montrent assise, sans attributs distincts. Sur un grand bronze de Titus, elle est debout à gauche tenant une statuette de l'Equité et une corne d'abondance; devant elle, on voit un panier rempli d'épis, et derrière un vaisseau. Les monnaies d'Adrien nous montrent l'Annone assise à gauche, tenant des épis; devant elle, un enfant lui présente une corne d'abondance. On la voit aussi debout, tenant deux épis et une corne d'abondance, entre le modius et le vaisseau. Enfin un médaillon du même empereur la montre associée à Cérès[1]. Sous Antonin paraît un nouveau type qui est une figure de femme debout tenant dans la main droite levée un objet qui paraît être un flacon et portant un gouvernail sur le bras gauche; à gauche, on distingue deux vaisseaux, dont l'un supporte le modius; à droite, un phare allumé (Cohen, nº 54). Sur des pièces de Commode, l'Annone tient la corne d'abondance et une statuette sur la main droite[2]. Au IIIᵉ siècle, sous Alexandre Sévère, l'Annone tient des épis et tantôt une ancre[3], tantôt un gouvernail placé sur un globe, ou encore la corne d'abondance; fréquemment, elle pose le pied sur une proue de vaisseau. Ce type se rencontre aussi sur des pièces de Gallien. Une monnaie en or de Postume montre l'Annone debout à gauche tenant une corne d'abondance et des épis; à ses pieds, une corbeille remplie d'épis et posée sur un trépied. Sur une pièce de Dioclétien, la corbeille est remplacée par le modius.

« On voit par ce qui précède que la représentation de cer-

1. Cette association, qui paraît déjà sur des grands bronzes de Néron, se retrouve sous Septime Sévère. Des pièces en argent de ce dernier empereur montrent l'Annone assise, entr'ouvrant son manteau, ou debout, posant le pied sur une proue.

2. Cohen dit que cette statuette est celle de la Liberté (Commode, nº 13) ou de Pallas (nº 17). En réalité, sur le grand bronze nº 3149 du cabinet de France, la statuette paraît tenir une patère de la main droite et une haste de la gauche, comme Junon Lucine.

3. L'Annone appuyée sur une ancre se voit déjà sous Antonin.

taines divinités secondaires était essentiellement variable et semble avoir dépendu de la fantaisie des artistes. On pourrait appuyer cette observation sur de nombreux exemples empruntés aux monnaies romaines.

« Il est bon de remarquer aussi que l'Annone ne figure pas sur les monnaies de tous les empereurs. La lacune la plus singulière est celle du règne d'Aurélien, car cet empereur s'occupa de réformer le système des distributions frumentaires[1]. »

M. Prou, membre résidant, ajoute que le mauvais état des plombs permet néanmoins de reconnaître que l'Annone tenait un plateau chargé de fruits et non pas d'épis.

M. Babelon, membre résidant, présente une pierre gravée de la collection que M. Pauvert de la Chapelle vient de donner au Cabinet des médailles. Cette petite gemme représente une scène qui se rapporte à la légende qui avait cours à Rome au sujet de la fondation du Capitole. Tite-Live, Denys d'Halicarnasse et quelques autres auteurs racontent que, lorsque Tarquin le Superbe voulut jeter les fondements du temple de Jupiter sur le Capitole, on trouva dans le sol la tête fraîchement coupée d'un certain Tolus qui donna son nom au Capitole (*caput Toli*). De plus, la tradition rapporte que, lorsqu'on voulut agrandir l'emplacement destiné au nouveau temple, on se trouva dans l'obligation de faire disparaître quelques petits sanctuaires élevés antérieurement en cet endroit par les Sabins. Mais le dieu Terme, le dieu Mars et la déesse Juventas ou Juventus refusèrent de céder la place et de se laisser ainsi exproprier. Témoins de ce prodige, les augures, consultés, l'interprétèrent en y voyant un gage de la stabilité future de la puissance romaine, qu'aucune force humaine ne pourrait ébranler. Or, la pierre gravée de la collection Pauvert de la Chapelle représente une scène

1. *Hist. Auguste*, *Vita Aur.*, 35, 46; Zosime, I, 61. — Voir O. Hirschfeld, *Annona*, dans le *Philologus*, t. XXIX, 1870, p. 20-21.

dans laquelle on voit deux augures entourés de trois statues divines dans lesquelles on ne saurait méconnaître Mars, Juventus et le dieu Terme. Au pied des augures est figuré le monticule sur lequel on distingue nettement la tête humaine qu'on vient de trouver dans la tranchée. Une seule objection pourrait être faite à cette interprétation : c'est que Juventus est figurée comme un jeune homme, tandis qu'ordinairement c'était une divinité féminine. Mais nous savons que, souvent aussi, Juventus, divinité particulièrement honorée lorsque les jeunes garçons revêtaient pour la première fois la *toga virilis*, était représentée sous la forme masculine. Des monnaies de Marc-Aurèle, notamment, donnent à Juventus l'aspect d'un adolescent.

M. Collignon rapproche de cette pierre la scène de la fondation de Pergame sculptée dans une frise de cette ville à l'époque d'Auguste.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, rappelle que le Musée d'Orange renferme un médaillon représentant la fondation de Lyon.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, rappelle les peintures trouvées à Rome, sur l'Esquilin, et représentant, entre autres scènes relatives aux origines de Rome, la fondation de cette ville[1].

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique la photographie d'une hache phénicienne trouvée à Carthage par le P. Delattre. L'influence égyptienne est assez sensible sur cet instrument dont l'ornementation est très intéressante. Sur une face, on voit un palmier, sur l'autre un personnage qui ressemble aux figures égyptiennes.

1. Cf. Ed. Brizio, *Pitture e sepolcri scoperti sull' Esquilino.* Rome, 1876.

Séance du 24 Mai.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Boule et Gustave Chauvet (Marcellin). *Sur l'existence d'une faune d'animaux arctiques dans la Charente à l'époque quaternaire.* S. l. n. d., in-4°.

Corot (Henry). *Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne. Les tumulus de Minot* (3e fouille). S. l. n. d. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Châtillonnais.*)

Delattre (le R. P.). *Sur l'emplacement du temple de Cérès à Carthage.* Paris, 1899, in-8°.

Molinier (le R. P.). *Imprécation gravée sur plomb trouvée à Carthage.* Paris, 1899, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre, au nom des auteurs, les tirages à part de deux dissertations qui ont été publiées dans les *Mémoires de la Société*, t. LVIII :

1° *Sur l'emplacement du temple de Cérès à Carthage*, par le R. P. Delattre, travail dans lequel notre savant confrère, à l'aide de découvertes faites au-dessus d'une nécropole punique récemment explorée, fixe l'emplacement du temple de Cérès sur un massif rocheux, voisin de la mer, à l'extrémité de la ville punique et aux abords du quartier de Megara.

2° *Imprécation sur plomb trouvée à Carthage*, par le R. P. Molinier. Il s'agit d'un de ces sortilèges dont les cochers du cirque se servaient pour demander aux dieux souterrains de leur accorder la victoire en paralysant les efforts de leurs adversaires. Cette imprécation, écrite en grec, ne comprend pas moins de soixante-dix-sept lignes.

Correspondance.

M. F. Mazerolle, associé correspondant national, présente

par MM. A. de Barthélemy et G. Schlumberger, et M. Stein, présenté par MM. A. de Barthélemy et Delaborde, écrivent pour poser leur candidature aux places de membre résidant laissées vacantes par la mort de M. Duplessis et par la promotion de M. Heuzey à l'honorariat. Le président désigne MM. R. de Lasteyrie, Molinier et Mowat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres de M. F. Mazerolle; la commission chargée de présenter un rapport sur les titres de M. Stein a déjà été désignée.

M. Paul Gaudin, présenté par MM. A. Héron de Villefosse et Max. Collignon, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Paul Girard, Michon et Babelon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Tholin, associé correspondant national, envoie une communication sur la découverte à Agen d'un bas-relief représentant Apollon :

« Le 21 avril dernier, en creusant les fondations d'une maison à Agen, près de l'intersection des deux nouveaux boulevards, on a mis au jour cinq objets de l'époque gallo-romaine qui méritent d'être décrits.

« I. — Un bloc de marbre blanc, de 0^m90 de hauteur, de 0^m60 de largeur, de 0^m17 d'épaisseur, orné, sur un côté, d'un bas-relief représentant un Apollon. Sur cette face, le bloc a été évidé de 0^m09, et l'on a ménagé une bordure, large environ de 0^m07, dans le haut et le bas, de 0^m035 sur les côtés et talutée à l'intérieur.

« La figure touche, de la tête et des pieds, les rebords de ce cadre; elle mesure 0^m69. Son relief est en moyenne de 0^m07.

« Le dieu est représenté nu et debout. La main gauche, tenant un arc, est abaissée; le bras droit est relevé; la main droite, disparue avec une partie du bras, devait être à la hauteur du carquois placé en bandoulière derrière l'épaule.

La tête, absolument de face, est aussi fort endommagée; il en est de même des jambes. Le torse, mieux conservé, est d'un beau modèle. On peut juger que l'exécution de cette figure était bonne.

« Dans le bas, à droite du personnage, on avait sculpté un oiseau, dont il ne subsiste plus qu'un morceau informe, formant le point d'attache, et les deux pattes. Parmi les oiseaux consacrés à Apollon, on cite le cygne, le corbeau et, plus rarement, le coq. Les pattes de l'oiseau qui figure sur le bas-relief agenais ne sont point palmées. Cet oiseau devait être sans doute un corbeau.

« Quelques personnes ont cru reconnaître les jambages de deux ou trois lettres sur la partie talutée de l'encadrement près de l'oiseau. On a même donné, dans un journal, la lecture F. A. O. Je me suis vainement efforcé de retrouver ces sigles; je n'ai su voir que des rainures sans forme, produites par des éraflements accidentels.

« II. — Un fragment de corniche ou d'imposte, de 0m08 de hauteur sur 0m30 de largeur, orné de cinq moulures, ainsi réparties, de haut en bas : deux baguettes, une doucine, une baguette, un cavet. Le profil de cette corniche, en marbre blanc, est assez pur.

« III. — Un bloc presque informe de bronze aplati, pesant 850 grammes et large de 0m11 à 0m20. Cette pièce, toute boursouflée par l'oxydation, parait avoir subi l'action du feu. Elle porte des traces de dorure, et des parties écaillées laissent voir des plumes presque parallèles. C'est le fragment d'une aile d'assez grande dimension.

« IV. — Une épingle ou un style de bronze de 0m13 de longueur. Trois plumes, en éventail (largeur 0m035), forment la tête. Si cet objet est un style, il était un peu court et d'un maniement difficile; c'est sans doute une épingle à cheveux, dont il faut toutefois signaler le poids anormal, 20 grammes, qui la rendrait difficile à fixer. Ce bronze, lors de la découverte, portait encore des traces de dorure.

« V. — Une demi-colonnette en bronze de 0m14 de hauteur, du poids de 100 grammes. L'intérieur est creusé à angle droit. Cette pièce était probablement destinée à être



Bas-relief en marbre trouvé à Agen.

appliquée sur un angle de coffret. Un trou de rivet est ménagé de chaque côté dans la base et dans l'abaque, qui présentent un angle de face. L'astragale est très saillant. La corbeille a pour toute décoration deux feuilles à crochet de chaque côté.

« Ces divers objets ont été trouvés assez rapprochés les uns des autres, à moins de trois mètres de profondeur, en correspondance avec une couche de cendres superposée au sol vierge[1]. Sur ce point, il n'y avait aucun amas de matériaux de construction, mais seulement de petits fragments de marbre et de tuiles mêlés à la terre. On doit donc supposer que le bas-relief a dû être retiré des ruines de l'édifice dans lequel il figurait primitivement pour être déposé là. Il en a été de même sans doute des autres objets, qui n'ont peut-être aucun rapport les uns avec les autres. Ce sont des épaves recueillies après un incendie.

« L'image d'Apollon paraît un peu petite, un peu secondaire pour faire croire à l'existence, dans la ville d'Agen, d'un temple consacré à ce dieu. Ce bas-relief semble plutôt provenir d'un laraire. Il était certainement encastré dans une construction, comme l'indiquent un trou de scellement dans la partie supérieure et des attaches latérales simplement épannelées. On a parlé de métope; mais, pour une destination de ce genre, la hauteur serait disproportionnée, les métopes n'étant pas plus hautes que larges. D'ailleurs, la saillie du cadre masquerait un tiers au moins de la figure si cette figure avait été destinée à être vue de bas en haut.

« Quoi qu'il en soit, ce bas-relief est de la meilleure époque, et l'édifice auquel il appartenait a dû être détruit lors de la première invasion des barbares en 276[2].

1. Le sol gallo-romain se trouve, selon les quartiers de la ville d'Agen, à des profondeurs variant de deux mètres (mosaïque dans la dépendance du petit séminaire) à huit ou douze (carrefour du grand boulevard et de la rue Maillet, emplacement de la halle).

2. Cette invasion n'est pas accusée, en ce qui concerne la ville d'Agen, par une construction de remparts.

La ville d'Aiguillon, très importante à l'époque gallo-romaine, fournit un petit indice qu'il est bon de noter :

« Les deux photographies jointes à cette notice ont été exécutées par M. Ph. Lauzun. »

M. Lafaye, membre résidant, présente quelques observations sur l'inscription latine d'Hasparren (Basses-Pyrénées)[1] qu'il a vue et copiée au mois de septembre 1898. Elle n'est plus encastrée dans le mur extérieur de l'église, et à une grande hauteur, comme l'indique le *Corpus;* à la suite d'une restauration générale de l'édifice, elle a été, il y a quelques années, transportée dans la sacristie; elle y est fixée à la muraille, à hauteur d'homme, dans un encadrement de chêne; on peut actuellement la voir de près et la

En 1859, on découvrit une cachette monétaire, à quelques mètres du Lot, sur la rive gauche, en construisant la digue de Pélagat. Ce trésor se composait de plus de deux mille pièces, petit bronze, renfermées dans un vase, à la panse ronde, que recouvraient des tuiles à rebord. Voici l'attribution de ces pièces, d'après un rapport manuscrit adressé, peu de temps après la trouvaille, au préfet de Lot-et-Garonne, par M. Raynal, chef d'institution :

Valérien (empereur en 233, déchu en 260)	1 pièce
Postume († 267)	2 —
Gallien († 268)	63 —
Salonine († 268)	2 —
Victorin († 268)	107 —
Claude II le Gothique († 270)	178 —
Tétricus (déchu en 273)	819 —
Aurélien († 275)	1 —
	1173 pièces

De plus, 600 pièces n'ont pas été déterminées et des centaines d'autres ont été dispersées ou soustraites avant d'être étudiées.

Toutes les pièces identifiées ont été frappées entre les années 233 au plus tôt et 275 au plus tard. Cette dernière date doit être, au plus tard, celle de l'enfouissement du trésor.

L'invasion n'aurait-elle pas atteint l'Agenais un peu avant l'année 276, ou bien cette invasion a-t-elle été précédée d'une ou de plusieurs années de terreur, au cours desquelles le gallo-romain d'Aiguillon confia à la terre sa fortune, qui resta perdue?

Une découverte du même genre a été faite à Preignac (Gironde), en 1887. Voir, sur cette découverte et sur l'invasion de 276, C. Jullian, *Hist. de Bordeaux*, p. 43, et *Inscriptions de Bordeaux*, t. II, p. 295 et 587.

1. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 412.

lire sans aucune difficulté. La ligne 5 ne porte pas LEGATVM, mais bien LEGATO, comme M. Büchler l'a imprimé, avec raison[1], d'après de meilleures copies. La faute de rédaction pour *legati* subsiste donc malgré tout, mais beaucoup plus légère et plus explicable. D'après l'aspect de l'inscription, il est impossible de l'attribuer au Ier siècle; on ne peut qu'approuver MM. Mommsen et Hirschfeld de lui assigner une date postérieure.

M. R. Mowat dit qu'il serait utile de publier, à propos de cette communication, un bon fac-similé de l'inscription d'Hasparren.

Séance du 31 Mai.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Correspondance.

M. Pallu de Lessert, présenté par MM. Ant. Héron de Villefosse et R. Mowat, écrit pour poser sa candidature à l'une des deux places de membre résidant laissées vacantes par la mort de M. G. Duplessis et par la promotion de M. Heuzey à l'honorariat. Le président désigne MM. l'abbé Thédenat, A. de Barthélemy et Ét. Michon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Philippe Lauzun, présenté par MM. A. de Barthélemy et Héron de Villefosse, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne le général de la Noë, M. Lefèvre-Pontalis et M. H. de la Tour pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le président annonce que notre confrère M. J. Guif-

1. *Anthologia latina*, I (1895), n° 260.

frey vient d'être élu membre libre de l'Académie des beaux-arts et lui adresse des félicitations auxquelles s'associe la Compagnie.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, donne des renseignements sur les dernières fouilles faites au forum près du pavé noir dit tombeau de Romulus. On a trouvé des vases et des fragments, des statuettes archaïques, de style égyptisant, en terre cuite et en bronze. Deux substructions terminées par deux bases; le tout en tuf de l'époque la plus ancienne. Il ne croit pas que ce soit le lieu qu'on appelait le tombeau de Romulus; mais c'était tout au moins un *locus sacer* remontant aux temps les plus anciens de Rome.

Séance du 7 Juin.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Baye et Th. Volkov (baron J. de). *Le gisement paléolithique d'Aphontova-Gora, près de Krasnoïarsh (Russie d'Asie).* Paris, 1899, in-8°. (Extrait de l'*Anthropologie*, t. X.)

Chantre (Ernest). *L'âge de la pierre dans la Haute-Égypte.* Lyon, 1899, in-8°.

— *Le tell de Kara-Euyuk près Césarée.* Lyon, 1899, in-8°.

Courbaud (Edmond). *Le bas-relief romain à représentations historiques.* Paris, 1899, in-8°. (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 81e.)

Frossard (Ch.-L.). *Le château d'Asté.* S. l. n. d., in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société Ramond*, 1899.)

Gauckler (Paul). *Régence de Tunis. Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, t. III. Tunis, 1899, in-8°.

Jullian (C.). *Remarques sur un essai d'inventaire des « Figlinae » gallo-romaines.* Paris, 1899, in-8°. (Extrait de la *Revue des études anciennes*.)

Lauzun (Philippe). *Un ballet agenais au commencement du XVIIe siècle.* Agen, 1879, in-8°.

— *Excursion de la Société française d'archéologie dans le département du Gers.* Agen, 1882, in-8°.

— *Notice sur le collège d'Agen depuis sa fondation jusqu'à nos jours* (1581-1888). Agen, 1888, in-8°.

— *Les manuscrits de la bibliothèque de Saint-Amans.* Agen, 1889, in-8°.

— *Les couvents de la ville d'Agen avant* 1789. Agen, 1889-93, 2 vol. in-8°.

— *Les enceintes successives de la ville d'Agen.* Agen, 1894, in-8°.

— *Inventaire général des piles gallo-romaines du sud-ouest de la France.* Caen, 1898, in-8°.

— *Un sculpteur oublié : Gaëtani Merchi.* Paris, 1898, in-8°.

Liebbe (Elias). *Rapport sur des fouilles pratiquées dans l'Oise à Saint-Maur-en-Chaussée.* Paris, 1898, in-8°.

Van Hende (Ed.). *P. Lorthior, graveur des médailles du roi, et son œuvre.* Lille, 1898, in-8°.

M. R. Mowat, membre résidant, offre, de la part de M. C. Jullian, une brochure sur la poterie gallo-romaine.

Correspondance.

M. de Mély, présenté par MM. E. Babelon et Courajod, et M. P. Monceaux, présenté par MM. E. Babelon et Collignon, écrivent pour poser leur candidature à l'une des places de membre résidant laissées vacantes par la mort de M. G. Duplessis et la promotion de M. Heuzey à l'honorariat. Le président désigne MM. Müntz, Barthélemy et Longnon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. de Mély, et MM. Girard, Hauvette et Martha pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. P. Monceaux.

M. Ad. de Rochemonteix, présenté par MM. E. Babelon et R. de Lasteyrie, et M. Chanteclerc, présenté par MM. Héron de Villefosse et Thédenat, écrivent pour poser leur candi-

dature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Thédenat, Blanchet et Michon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. de Rochemonteix, et MM. A. de Barthélemy, S. Berger et Ravaisson pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Chanteclerc.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Maurice Prou lit un rapport favorable sur la candidature de M. de Manteyer au titre d'associé correspondant national.

On procède au vote, et M. de Manteyer, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national résidant à Rome.

M. Paul Vitry, associé correspondant national, rapproche la photographie de la tête du saint Jean-Baptiste de Rouvres, récemment présenté à la Société, de la photographie d'un buste-reliquaire conservé dans le trésor de l'église Saint-Servais à Maëstricht et publié par MM. Bock et Willemsen (*Antiquités sacrées conservées dans les anciennes collégiales de Saint-Servais et de Notre-Dame à Maëstricht*, éd. 1873, p. 175). La construction de la figure y est à peu près semblable et la physionomie du précurseur y apparait avec le même caractère de grandeur sauvage et farouche. Ce rapprochement, en montrant une fois de plus la parenté du type de saint Jean de Rouvres avec d'autres œuvres à date presque certaine de la même époque, confirme la date proposée pour l'œuvre française, milieu ou deuxième tiers du XIVe siècle.

M. Toutain, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Au livre IV, § 191 et suiv. de ses Histoires, Hérodote nous donne plusieurs renseignements sur les peuples qui, de son temps, habitaient les parties de la Libye situées au delà du lac et du fleuve Triton, vers l'Occident. Il énu-

mère, dans l'ordre suivant, les tribus des Maxyes (Μάξυες), des Zauèces (Ζαύηκες), et des Gyzantes ou Byzantes (Γύζαντες, Βύζαντες, d'après Étienne de Byzance) ; il oppose la vie sédentaire et agricole de ces Libyens de l'ouest à l'existence nomade des Libyens de l'est. Hérodote paraît n'avoir sur ces peuplades que des renseignements indirects; il semble en avoir conscience; au § 192, il ajoute : ὅσον ἡμεῖς ἱστορέοντες ἐπὶ μακρότατον οἱοίτε ἐγενόμεθα ἐξικέσθαι (autant que nous pouvons être renseignés pour un pays si lointain). Et, en effet, il y a beaucoup à laisser dans ce qu'il raconte; il nous parle d'animaux fantastiques et d'hommes sans tête. Mais là, comme d'ailleurs en d'autres parties de son œuvre, il serait trop sévère de rejeter tout en bloc, et il est tout à fait excessif de dire, comme M. Paul Bourde dans son rapport sur les cultures fruitières et en particulier sur la culture de l'olivier dans le centre de la Tunisie (p. 11) : « Hérodote est sans « valeur pour les pays au delà du lac Triton. » Une découverte récente vient de prouver, au contraire, que plusieurs détails, indiqués par Hérodote, sont bien exacts.

« Au § 191, Hérodote nous apprend que les Maxyes se teignent le corps avec du minium (τὸ σῶμα χρίονται μίλτῳ); plus loin, au § 194, il attribue cette coutume bizarre non plus seulement aux Maxyes, mais même aux Zauèces et aux Gyzantes, dont il vient de parler : μιλτοῦνται δ'οὖν πάντις οὗτοι...

« Or, en 1895-1896, M. D. Novak de Mahedia, au cours de fouilles profondes pratiquées par lui dans une nécropole d'El-Alia, l'antique Acholla, située entre Mahedia et Sfax, à quelque distance au nord du Ras Kapoudia (Caput Vada), a fait les observations suivantes, qu'il nous a paru fort intéressant de rapprocher du texte d'Hérodote : « La nécropole « occupe, sur une longueur de deux kilomètres, les flancs « d'une colline, au pied de laquelle se trouve une nécropole « romaine; les tombeaux ont été creusés des deux côtés « d'une route antique, reconnaissable encore aux sillons lais- « sés dans la roche par la roue des chars. Ils se divisent en « trois groupes, disposés du haut au bas de la colline, les « plus anciens au sommet, les plus récents tout au bas. »

« Les plus anciens tombeaux se composent d'un puits vertical, sans marches, creusé dans le roc jusqu'à trois mètres de profondeur, et d'un seul caveau. Le caveau, dont le sol est à plus d'un mètre au-dessous du fond du puits, en est séparé par un mur formé de grosses pierres brutes, non assemblées ou assemblées avec de l'argile. Le caveau est rectangulaire et mesure environ deux mètres de côté et presque autant de hauteur... La particularité la plus curieuse de ces tombeaux est que, tout près de chaque corps inhumé, on a trouvé des quantités notables de cinabre ou de vermillon, parfois jusqu'à un kilogramme, et que les os, et surtout le crâne, sont teints de cette matière, qui a dû être appliquée après qu'ils avaient été dépouillés de leurs chairs, soit par crémation soit autrement. [A propos de ce détail, M. Novak, dans une note lue par lui au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences tenu à Carthage en 1896, déclare que l'on est autorisé à croire, d'après la disposition même des ossements, que les anciens habitants d'El-Alia inhumaient le squelette après l'avoir décharné, comme dans les stations préhistoriques de Menton et de Crimée, où l'on retrouve des ossements disposés de même et rougis à la teinture d'oligiste.]

« Dans les tombeaux de la seconde catégorie, qui sont moins profonds, l'emploi du vermillon, ajoute M. Novak, est moins fréquent. M. Novak ne signale plus du tout cet usage pour les tombeaux les plus récents de cette nécropole, tombeaux qui paraissent dater d'une époque très voisine de l'ère chrétienne.

« Cette découverte et le texte d'Hérodote, cité plus haut, concordent sans aucun doute. Hérodote parle, il est vrai, d'une coutume des vivants, et les fouilles de M. Novak nous révèlent un usage funéraire. Mais l'on a bien des fois déjà remarqué les étroites relations qui existent entre ces deux ordres de fait. Nous croyons donc qu'Hérodote nous a transmis un renseignement exact et que la coutume dont il nous parle doit être considérée comme ayant réellement existé.

« Ce n'est pas là, d'ailleurs, la seule conclusion que l'on puisse tirer de ce texte.

« Hérodote indique très nettement que les peuples qui se teignent le corps en rouge habitent au delà du Triton ; il dit *vers l'ouest*, parce qu'il se représente la côte de la Libye comme dirigée constamment de l'est à l'ouest; en réalité, il devrait dire *au nord*. Quoi qu'il en soit de cette légère erreur, il n'est point douteux que, pour Hérodote, les Maxyes, les Zauèces et les Gyzantes ou Byzantes se placent entre le lac Triton et la région de Carthage. On sait à quelles controverses a donné lieu le problème de l'emplacement du Triton. Sans entrer dans le détail de ce problème, qui nous paraît avoir été inexactement posé (à l'origine, le mot Triton désignait une région mythologique, un pays légendaire et non pas une contrée proprement géographique), nous croyons cependant nécessaire de montrer qu'Hérodote plaçait le lac Triton dans la région des chotts voisins de Gabès, et non, comme l'a prétendu récemment M. le Dr Rouire, notre savant confrère, dans la Tunisie centrale.

« En effet, la découverte de M. Novak nous a déjà montré que les tribus, dont Hérodote relate la bizarre coutume, occupaient au moins en partie le territoire qui s'étend entre Mahedia et Sfax, c'est-à-dire une région située au nord de Gabès, mais au sud de l'O. Bagla et du grand bassin hydrographique où M. le Dr Rouire veut reconnaître le fleuve et le lac Triton des anciens. En outre, Hérodote ajoute, en se fondant sur le témoignage des Carthaginois, que dans le voisinage de ces peuples (les Maxyes, les Zauèces, les Gyzantes ou Byzantes) se trouve une île nommée Kyraunès (?), longue de 200 stades et très étroite ; on peut y passer du continent, et elle est remplie d'oliviers et de vignes (§ 195 : Κατά τούτους δὲ λέγουσι Καρχηδόνιοι κεῖσθαι νῆσον τῇ οὔνομα εἶναι Κύραυιν, μῆκος μὲν διηκοσίων σταδίων, πλάτος δὲ στεινὴν, διαϐατὸν ἐκ τῆς ἠπείρου, ἐλαιέων τε μεστὴν καὶ ἀμπέλων). Cette île n'est autre que la grande Kerkenna [cf., pour cette identification et pour ce que l'on sait de l'histoire de Kerkenna dans l'antiquité, Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. I, p. 184 et suiv.]. Cette indication géographique concorde entièrement avec les autres renseignements fournis par le texte d'Hérodote. Les îles Kerkenna se

trouvent, en effet, en face du port de Sfax, par conséquent dans le voisinage de la région où viennent d'être retrouvées des traces incontestables d'une coutume locale attribuée par Hérodote aux peuplades de ce pays.

« Pour conclure, nous dirons : il est certain, d'après les textes que nous venons d'étudier, qu'Hérodote place le fleuve et le lac Triton au sud du pays de Sfax et de Mahedia. Donc les efforts tentés par M. le Dr Rouire pour démontrer qu'Hérodote a voulu placer ce même fleuve et ce même lac au nord de Sousse nous paraissent vains. Pour Hérodote, comme pour la plupart des auteurs grecs et romains, l'emplacement du fleuve et du lac Triton devait être cherché dans la région de Gabès. »

Le baron J. de Baye, membre résidant, à propos de la découverte d'ossements teints en rouge dans des nécropoles d'Afrique et du texte d'Hérodote mentionnés par M. Toutain dans sa communication, mentionne des dolmens de la province de Kouban, dans le Caucase, récemment explorés et qui contenaient des ossements recouverts d'une épaisse couche de couleur rouge; plus anciennement des squelettes, et principalement des crânes teints en rouge, ont été exhumés de kourganes (tumuli), dans le gouvernement de Kiev.

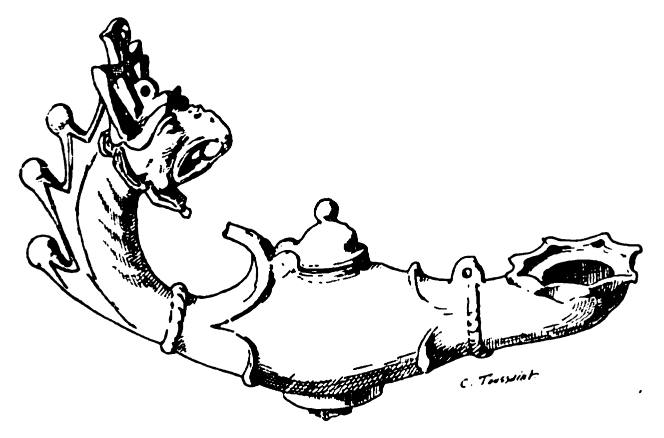
M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de présenter à la Société une lampe en bronze de l'époque chrétienne découverte, dit-on, aux environs de Bénévent (Italie)[1] et qui m'a été communiquée par M. Ettore Canessa, l'antiquaire bien connu de Naples.

« Cette lampe a une forme élegante : elle éveille l'idée d'une nacelle dont la haute poupe serait formée par le cou et la tête d'un griffon. Le monstre tient un fruit rond dans son bec; la tête est surmontée de la croix monogramma-

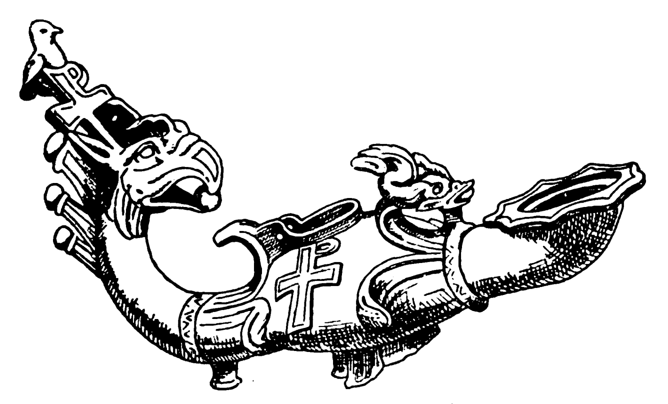
1. Depuis que cette communication a été faite, M. L. Correra a, de son côté, publié la lampe en question dans le *Nuovo Bullettino di archeologia cristiana*, anno V, 1 et 2, p. 109; il dit qu'elle a été découverte à Maddaloni en Campanie, sur la route qui conduit à S. Agata dei Goti.

tique. Il n'y a donc aucun doute sur son caractère chrétien.



Lampe chrétienne de bronze trouvée en Campanie.

Elle peut remonter à la fin du IVe ou au commencement



Lampe chrétienne de bronze trouvée à Porto.
(*Voir page* 265.)

du Ve siècle de notre ère. Elle mesure 0^{m}21 en longueur, et sa plus grande hauteur ne dépasse pas 0^{m}14.

« Il est curieux de comparer la tête du griffon avec les têtes du même monstre exécutées par les bronziers grecs de l'époque archaïque et provenant d'Olympie, du tumulus des Mousselots et d'ailleurs[1]. A dix siècles de distance, le type s'est profondément modifié : l'exécution est naturellement bien différente, mais certains détails caractéristiques du type primitif, quoique rendus d'une autre manière, se retrouvent encore, tels que ces oreilles pointues étrangement dressées au-dessus de la tête et qui servent ici à supporter les bras de la croix.

« Le cou du monstre est plissé en dessous comme une peau de serpent; du côté opposé, il est surmonté de trois crêtes découpées et amorties en forme de petites boules. A l'endroit où il atteint le corps de la lampe, un lien en torsade est figuré, puis naît un grand fleuron découpé qui épouse la forme du récipient et dont une découpure se recourbe en s'amincissant pour aller rejoindre la tête du griffon[2]. Du côté opposé, un fleuron semblable sort également d'un lien en torsade pour envelopper le corps de la lampe. Le trou pour la mèche, large et arrondi, est entouré d'un bourrelet ondulé formant huit petits arcs dont les pointes sont tournées en dehors. Le trou central pour l'huile est surmonté d'un couvercle mobile, demi-sphérique, muni d'un bouton. Une chaînette, actuellement disparue, était fixée d'un côté au pied de la croix, à la bélière qui surmonte la tête du griffon, et de l'autre côté à la bélière voisine du trou pour la mèche.

« Enfin, détail intéressant, cette lampe était supportée par une tige en métal qui lui donnait l'apparence d'un candélabre. La tige entrait par-dessous dans une douille encore visible et qui se prolonge à l'intérieur de la lampe jusqu'au couvercle. Sans doute, une collerette de bronze placée près de l'extrémité de la tige servait à maintenir la lampe en équilibre. Elle ne pouvait être utilisée sans son support; il est impossible de la faire tenir d'aplomb dans son état actuel.

1. Voir *Bulletin des Antiquaires*, 1884, p. 98-101.
2. L'extrémité de cette découpure est brisée.

« Le commandeur J.-B. de Rossi a publié en 1868 une lampe en bronze ayant une grande parenté avec celle que nous signalons. Cette lampe, trouvée à Porto, dans les fouilles faites par ordre du prince Torlonia, parut si curieuse à notre regretté confrère qu'il revint à différentes reprises dans son Bulletin[1] sur l'intérêt de ce monument aujourd'hui conservé au Musée du Vatican[2]. On y remarque en effet un détail caractéristique qui manque sur la lampe de M. Canessa : un dauphin, *tenant un pain dans sa bouche*, est posé au-dessus du fleuron qui entoure le bec de la lampe; il est là, comme placé à la proue d'une nacelle dont il semble être le vigilant conducteur.

« Mgr Baillès, évêque de Luçon, eut le mérite de remarquer, le premier, le pain qui se trouve dans la bouche du dauphin et qui donne une importance exceptionnelle à la décoration de la lampe de Porto. Les observations du savant prélat fournirent à J.-B. de Rossi une occasion de revenir sur ce détail et de formuler son opinion d'une manière définitive sur le sujet représenté : « Cette lampe, dit-il, a la « forme d'une nacelle, symbole de l'Église. La poupe est « surmontée de l'étendard victorieux, c'est-à-dire de la croix « monogrammatique, fichée sur la tête du griffon infernal, « lequel tient dans sa bouche la *pomme* du péché. Comme « antithèse sublime à ce monstre et au fruit mortel offert « par lui, le dauphin-Sauveur s'agite sur la proue et offre le « *pain* vivifiant de l'Eucharistie. »

« Cette lumineuse interprétation, qui donne à la lampe de Porto une valeur particulière, n'a pas été acceptée par le P. Garrucci. Il se refuse à croire que le griffon et le dauphin aient été réunis sur ce monument avec une intention symbolique; il ne veut voir dans ces deux animaux que des ornements[3]. On connait le travers d'esprit du savant jésuite et son obstination à prendre le contre-pied des opinions dont il n'était pas le père. Ceux qui ont étudié les monu-

1. *Bulletin d'archéologie chrétienne*, éd. franç., 1868, p. 34, pl. VIII, n. 1; cf. *Ibid.*, 1869, p. 16; 1870, p. 87 à 91.

2. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, tav. 470, 3.

3. *Storia dell' arte cristiana*, VI, explication de la pl. 470.

ments chrétiens des premiers siècles savent que l'iconographie y est faite de symbolisme et que les représentations allégoriques y abondent. Les lampes, notamment, présentent des sujets fréquemment en rapport avec des passages de l'Écriture sainte. L'explication proposée par J.-B. de Rossi, développée avec une sage prudence, appuyée d'ailleurs par des arguments qui n'ont pas été réfutés[1], me paraît mériter confiance.

« Dès lors, il faut admettre que la même intention symbolique a présidé au choix du griffon isolé pour la décoration de notre lampe. Le monstre porte aussi dans sa bouche le fruit défendu, la pomme du péché; la croix ornée du monogramme, implantée sur sa tête, est bien une marque de la victoire du Christ; c'est le symbole du Sauveur triomphant. L'idée, sobrement exprimée ici, se retrouve plus complète et plus développée sur une série de lampes en terre cuite où le Christ est représenté debout, armé de la croix et écrasant le serpent[2], allusion au verset 13 du psaume 90.

« Trois exemplaires du même type sur lesquels la tête du griffon est surmontée, comme sur la lampe de Porto, d'une croix monogrammatique unie à l'Esprit saint sous l'image d'une colombe, sont conservés à Madrid, à Milan et au Musée Kircher. Le Musée du Vatican, le Musée de Cagliari, le Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg possèdent des exemplaires sans la colombe, où la tête de griffon est seulement surmontée de la croix; sur ceux du Vatican et de l'Ermitage, la croix est répétée de chaque côté du récipient, comme sur la lampe de Porto[3].

1. *Du dauphin qui présente le pain eucharistique*, dans le *Bulletin d'archéologie chrétienne*, éd. franç., 1870, p. 87. Cf. la dissertation précédente, *Du dauphin considéré comme symbole du Christ sauveur*.

2. Héron de Villefosse, *Lampes chrétiennes inédites*, p. 3 (extr. du *Musée archéologique*); de Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1867, p. 12; Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, tav. 473, 4; Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, 2e éd., au mot *serpent*.

3. Bosio, *Roma sotterranea*, p. 205; Perret, *Catacombes de Rome*, IV, pl. V, 6; Spano, *Bull. arch. Sardo*, anno VIII, 4; Gar-

« Une lampe en bronze, récemment trouvée en Asie-Mineure et dont j'ai reçu un dessin, peut être rangée dans la même série; l'anse est formée d'une tête de griffon semblable à celle que je viens de décrire, mais elle ne présente aucun caractère chrétien : on n'y remarque ni le monogramme, ni la pomme. Elle repose sur un pied central peu élevé, composé d'une tige et d'un disque, qui nous fournit la forme exacte du pied manquant sur l'exemplaire de M. Canessa.

« Ainsi on peut constater une fois de plus que, pour leur usage, les chrétiens reproduisaient les types industriels courants en usage chez les païens, auxquels ils se contentaient d'ajouter un ou deux détails symboliques dont la signification leur était connue. Ces détails donnaient à l'objet son caractère religieux qui le faisait acheter par les fidèles. Cette remarque vient donc confirmer l'opinion du commandeur de Rossi. »

M. Frossard, associé correspondant national, présente un bâton rustique actuellement employé par les paysans basques et qui est d'un usage immémorial. Certains des détails de sa fabrication le rapprochent des restes préhistoriques aussi bien que des instruments des sauvages d'à présent. C'est le *Makita*. Il sert à soutenir la marche, à conduire le bétail, à combattre un mauvais chien ou un loup et trop souvent à aggraver une querelle entre hommes.

Pour se faire un *Makita*, on choisit sur un néflier ou sur un pommier sauvage une tige bien venue et droite. En avril, on pratique dans la longueur des entailles droites ou curvilignes, symétriques, très simples, quelquefois élégantes. Ces entailles coupent l'écorce et entament légèrement le bois. La sève montant répare ces blessures superficielles qui dessineront des reliefs quand plus tard on aura écorcé le rameau. En septembre, la pièce est enlevée de l'arbre et écorcée et débarrassée des petits vaisseaux latéraux ; puis on la couche dans une fosse garnie d'un lit de chaux trempée d'urine;

rucci, *Storia dell' arte cristiana*, tav. 470. L. Correra, *loc. cit.*, en signale d'autres du même type.

elle y séjourne un mois, ce qui lui procure une belle couleur brun-rouge. Le bâton est alors fortement frotté, lavé d'encaustique qui lui donne du luisant, et enfin garni d'un bout de fer recouvert d'une virole en laiton, d'un pommeau de corne, en forme de gros bouton, et d'un lien en cuir tressé; souvent le côté du pommeau se dévisse et met au jour un aiguillon solide et acéré qui en fait une arme d'estoc.

Séance du 14 Juin.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Babelon (E.). *Notice biographique sur M. A. Chabouillet*. Paris, 1899, in-8°. (Extr. du *Bulletin archéologique du Comité*.)

— *Les camées antiques de la Bibliothèque nationale. Vénus à sa toilette, statuette en calcédoine saphirine*. Paris, 1899, in-8°.

Leite de Vasconcellos (J.). *Sur les religions de la Lusitanie*. Lisbonne, 1892, in-8°.

— *Elencho das lições de numismatica dadas na Bibliotheca nacional de Lisboa*. Lisboa, 1894, in-8°.

— *Elencho das lições de numismatica*, etc. Lisboa, 1896, in-8°.

— *Elencho das lições de numismatica*, etc. Lisboa, 1897, in-8°.

— *Religiões da Lusitania*. Vol. I. Lisboa, 1897, in-8°.

— *Coup d'œil sur la numismatique en Portugal*. Lisbonne, 1898, in-8°.

— *Excursão archeologica ao sul de Portugal*. Lisboa, 1898, in-8°.

— *IV centenario da India*. Lisboa, 1898, in-12.

— *Museu ethnologico Português*. S. l. n. d., in-8°.

— *Novas inscripções de Endovellica*. S. l. n. d., in-12.

— *Esboço da historia da Numismatica portuguesa*. S. l. n. d., in-8°.

Correspondance.

M. Henry Martin, présenté par MM. L. Delisle et E. Babelon, écrit pour poser sa candidature à l'une des deux places de membre résidant laissées vacantes par la mort de M. G. Duplessis et par la promotion de M. Heuzey à l'honorariat. La commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat reste composée de MM. Ulysse Robert, Prou et Omont.

M. E. Guilhou, présenté par MM. E. Babelon et R. Mowat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national dans les Basses-Pyrénées. Le président désigne MM. Blanchet, H. de la Tour et Lefèvre-Pontalis pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom de la Commission des impressions, M. l'abbé Thédenat dépose sur le bureau le quatrième fascicule du Bulletin de 1898. Le premier fascicule de l'année courante a été déposé sur le bureau à une séance précédente; le second, déjà en placards, sera distribué en juillet et comprendra les séances jusqu'au mois de mai inclusivement.

M. Leite de Vasconcellos, directeur de la Bibliothèque nationale de Lisbonne, fait la communication suivante :

« La mosaïque romaine polychrome dont j'ai l'honneur de vous présenter une aquarelle provient des environs de Leiria, en Portugal.

« La ville de Leiria correspond à l'ancienne Colippo; on a trouvé dans cette ville, à des époques diverses, beaucoup d'autres antiquités romaines, surtout des inscriptions, qui sont publiées dans le tome II du *Corpus*.

« Cette mosaïque, très grande, occupe à peu près un espace de vingt mètres carrés. Avec elle on a trouvé des chapiteaux très simples, des moulins, des briques, des tuiles,

des clous, une fibule en bronze; tous ces objets sont de l'époque romaine. On m'a dit qu'il y avait aussi des monnaies romaines, mais je n'ai pu les obtenir. Comme il arrive souvent, cette mosaïque a été trouvée par hasard, au cours de travaux ruraux. M. Korrodi, professeur à l'école industrielle de Leiria, m'a immédiatement averti de la trouvaille, et j'ai pu l'acquérir pour le Musée ethnographique portugais, grâce à l'obligeance de M. Portelles, propriétaire du terrain.

« Elle est encore inédite. Je n'ai ici que le dessin du centre. Malheureusement, le monument est un peu détérioré, mais la restitution idéale du sujet est très facile. On y voit Orphée jouant de la lyre, entouré d'oiseaux, de quadrupèdes, comme le chien, le cerf, etc. Ce sujet est bien connu des archéologues. On a trouvé des mosaïques semblables en Italie, en France, en Afrique; ici même, au Louvre, il y en a une provenant d'Hadrumète. M. Héron de Villefosse en a dressé la liste dans le *Bulletin des Antiquaires* (1881, p. 320 et suiv.). Cependant, on ne connaissait encore en Lusitanie aucune mosaïque représentant ce sujet; c'est pourquoi il m'a paru utile d'offrir à votre Société ces quelques renseignements très sommaires. »

M. Leite de Vasconcellos communique ensuite une inscription romaine trouvée dans le sud du Portugal :

« L'autre sujet sur lequel je désire arrêter votre attention quelques minutes appartient aussi à l'archéologie romaine de mon pays, mais d'une région éloignée de celle dont je viens de vous parler.

« Il s'agit d'une inscription romaine inédite, trouvée près d'Evora :

SA/CTR
VNESO
CESIO
SACRV
GLIC■
QVINT
cINV■
BALS

« Evora s'appelait dans l'antiquité *Ebora*. Les Romains lui ont donné le titre de *municipium Liberalitas Julia*. De son ancienne splendeur à l'époque romaine, il reste encore dans la ville d'importants vestiges : des inscriptions, des murailles, une porte et surtout un temple presque entièrement conservé dont j'ai l'honneur de faire circuler une vue; malheureusement, on ne sait pas à quelle divinité il était consacré; le Musée archéologique d'Evora renferme quelques antiquités trouvées dans l'intérieur du temple, mais elles n'ont rien apporté pour la détermination de la divinité. Le temple occupe le point le plus élevé de la ville, près de la cathédrale. Evora est aussi célèbre par ses monnaies autonomes; on y a frappé deux sortes de monnaies à l'époque romaine. Le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de Paris possède des exemplaires de ces deux types. Les environs d'Evora, comme tout le département, sont très riches en antiquités romaines. Il y a une petite bibliographie sur ces antiquités : on doit citer surtout les travaux d'André de Résende au XVI[e] siècle, le père de l'archéologie portugaise, et ceux de M. Gabriel Perest, natif d'Evora et actuellement directeur de la Bibliothèque nationale de Lisbonne. On trouve même des antiquités d'autres époques. Dans l'*Arch. Port.* j'ai publié dernièrement quelques notices d'antiquités préhistoriques de cette région. La même province (Alemtejo) a fourni aussi une belle épée en bronze que j'ai achetée pour le Musée ethnographique portugais et qui appartient à la fin de l'époque du bronze ou au commencement de celle du fer. On a trouvé en France des exemplaires qui rappellent ce type : ici même, au Louvre, il y en a quelques-uns; mais en Portugal c'est le seul exemplaire connu de cette longueur. En Espagne, on en connaît deux ou trois (voir *Les âges de l'Espagne et du Portugal* de M. Cartailhac).

« Cependant, ce n'est pas de l'archéologie préromaine que je veux particulièrement vous entretenir, mais, comme je l'ai dit, d'une inscription romaine.

« Je ne peux pas entrer dans beaucoup de détails sur la paléographie, et je résume l'étude que j'en ai faite.

« Je lis l'inscription ainsi :

« *Sanct(o) Runeso Cesio sacrum. G(aius) Licinius Quinctinus,*
« *Balsensis.* »

« *Balsensis* veut dire natif de Balsa, qui était une ville romaine de l'Algarve.

« De cette ville il reste encore de nombreuses antiquités romaines : des inscriptions, des lampes, des vases, des verres, des bronzes, etc.; tout cela est réuni dans le Musée ethnographique portugais de Lisbonne.

« Cette inscription est importante parce qu'elle nous fait connaître un nouveau dieu du Panthéon lusitanien. Ce Panthéon n'était pas pauvre. J'ai l'honneur d'offrir à la Société, pour sa bibliothèque, le premier volume d'un ouvrage auquel je travaille actuellement et un abrégé en français de tout le travail.

« Le nouveau dieu s'appelait *Runesus Cesius*. Il est difficile de dire si *Cesius* est une épithète ou s'il appartient proprement au nom, qui en ce cas serait composé, comme tant d'autres du Panthéon lusitanien, par exemple *Prebaruna*. Le nom *Runesus* me semble celtique : formé du thème *Run-*, qui se trouve aussi dans le nom de la déesse que je viens de citer, *Prebaruna*, et dans l'irlandais *run*, qui signifie « mystère » ; le suffixe *-esus* se trouve par exemple en *Lobesus, Lov-esus*, noms qui se lisent dans des inscriptions du sud du Portugal (voir sur ce suffixe l'*Altceltischer Sprach.* de Holder). Selon cette explication, le nom du dieu signifierait quelque chose comme *le mystérieux*, dénomination qui convient parfaitement à un dieu et qui était aussi celle de la déesse que j'ai mentionnée plus haut. M. d'Arbois de Jubainville, l'illustre et aimable professeur au Collège de France, que j'ai consulté sur l'étymologie que je viens de proposer, ne la désapprouve pas. L'autre partie du nom, c'est-à-dire *Cesius*, est plus difficile à expliquer; cependant, je ne serais pas éloigné de croire que dans ce texte, évidemment barbare, on a pu écrire *Cesius* au lieu de *Gaesius*, parce que les lettres *C* et *G* d'un côté et *ae* et *e* de l'autre sont fréquemment substituées l'une à l'autre dans l'épigraphie romaine; dans cette hypothèse, *Gaesius* serait un dérivé du mot celtique qui a en latin la forme *gaesum* et en grec la

forme γαῖσος; comme ce mot signifie « dard, » l'adjectif *Gaesius* signifierait « armé du dard. » *Runesus Cesius* serait donc un « dieu armé du dard. »

« Quoi qu'il en soit, le fait positif acquis pour la science et surtout pour l'ethnologie du Portugal, c'est que, à l'époque romaine, les peuples des environs d'Ebora adoraient un dieu appelé *Runesus Cesius*, qui portait probablement un nom celtique, ce qui est d'accord avec ce que nous savons de la domination des Celtes dans cette région du Portugal, soit par les auteurs comme Pline dans son *Histoire naturelle*, soit par l'onomastique. Le nom même d'Ebora a la physionomie d'un nom celtique apparenté avec le nom irlandais *ibhar*, qui signifie « if »; le nom latin correspondant est *taxus*, d'où provient la forme portugaise actuelle *teixo*, qui est abondamment représentée dans l'onomastique moderne du Portugal, particulièrement dans les dérivés *Teixeira*, *Teixedo* et autres. Que le nom *Ebora* ait été, dans l'antiquité lusitanienne, un nom connu, cela se prouve par le fait qu'il y avait dans la Lusitanie d'autres localités du même nom. Un texte de Pline et une inscription que j'ai découverte, et qui est encore inédite, nous donnent *Eburobrittun* et *Eburo-;* il y a encore aujourd'hui au nord du Tage, dans la région d'*Eburobrittun*, un village qui porte le nom d'*Evora*.

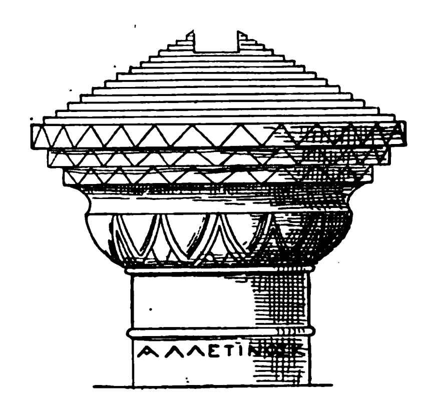
« Ainsi, le petit texte dont j'ai l'honneur de vous parler soulève des questions de deux ordres : la religion indigène à l'époque romaine; l'influence celtique dans la Lusitanie, au sud du Portugal; et il fournit sur ces deux sujets des indications qui contribuent à les éclairer. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société le dessin d'une colonne découverte à Montagnac (Hérault) et portant une nouvelle inscription gauloise en caractères grecs :

« C'est à notre confrère M. Noguier, conservateur du Musée de Béziers, que je dois ce dessin et les renseignements qui suivent. La colonne a été découverte en 1898. Déjà, au mois de juillet dernier, au Congrès archéologique de Bourges, M. Noguier m'avait donné une copie de l'inscription. Depuis

cette époque, au commencement d'avril 1899, j'en ai reçu une seconde copie, accompagnée d'un estampage, due à notre confrère M. J. Berthelé, archiviste départemental de l'Hérault. Quelques jours après, au Congrès des Sociétés savantes à Toulouse, MM. Noguier et Berthelé m'en ont de nouveau parlé. Une lettre de M. Noguier, en date du 23 mai 1899, m'a appris enfin qu'il avait pu acquérir cette pierre pour le Musée lapidaire de Béziers. Elle est là à sa vraie place et y figurera parmi les monuments les plus remarquables de cette collection.

« Cette colonne a été trouvée dans un lieu très escarpé,



Colonne avec inscription en caractères grecs trouvée à Montagnac (Hérault).

sur un plateau où on rencontre les traces apparentes d'une occupation antique : on y recueille des tuiles à rebord, des pierres et des débris de toutes sortes. Elle est en pierre. Le caractère du chapiteau qui la surmonte est particulièrement frappant : il est tout à fait grec et le monument doit remonter à l'époque où l'influence de Marseille était prépondérante dans le sud de la Narbonnaise. L'échancrure qui se voit à la partie supérieure était sans doute destinée à fixer un motif décoratif qui n'a pas été retrouvé.

« L'inscription en lettres grecques se déroule autour du fût et à sa partie supérieure; elle paraît complète; les caractères sont gravés à la pointe :

ΑΛΛΕΤΙ ΝοΣ ΚΑΡΝοΝοΥ ΑΛ■Σο■ΕΑΣ

« Les lettres sont inégales; les O, notamment, sont plus petits que les autres lettres.

« Il paraît probable qu'il faut reconnaître trois noms propres dans ce nouveau texte.

« 1° ΑΛΛΕΤΙΝΟΣ ou ΑΛΛΕΓΙΝΟΣ[1], nom du défunt. Cf. ALLEYORIX, qu'il faut peut-être corriger en ALLETORIX, dans une épitaphe de Nîmes, connue seulement par une ancienne copie (*Corp. inscr. lat.*, XII, 3396).

« 2° ΚΑΡΝοΝοΥ, nom du père du défunt, au génitif. Cf. CARNO, CARNONA.

« 3° ΑΛ■ΣΟ■ΕΑΣ. Nom à compléter qui doit être celui de la personne ayant fait élever le monument. Je ne puis dire si les espaces ombrés, dans la copie de M. Noguier, indiquent la place de deux lettres manquantes ou des défauts de la pierre.

« Ce qui donne un intérêt particulier à ce monument qui nous est parvenu dans son entier, c'est la réunion de la colonne et du chapiteau. En 1887[2], j'ai publié la liste des inscriptions gauloises en caractères grecs connues jusqu'alors; je faisais remarquer que quatre d'entre elles étaient gravées sur des tailloirs de chapiteaux et deux à la partie supérieure de fûts de colonnes cylindriques. On voit par ce nouvel exemple que cette forme de stèle était très en usage chez les Gallo-Grecs. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, présente un plan et des dessins. Le plan est celui du pavé noir et des subs-

1. T ou Γ. Entre I et N, l'espace indique peut-être un défaut de la pierre.

2. *Bulletin archéologique du Comité*, 1887, p. 203. Depuis douze années, cette liste s'est peu augmentée; cf. cependant *Bull. arch. du Comité*, 1891, p. 280.

tructions que l'on a retrouvées à côté et au-dessous, au Forum romain à Rome; les dessins représentent une colonne portant une inscription très archaïque gravée sur les côtés d'un pilastre à quatre faces, encore en place dans les substructions, et quelques-uns des objets mis au jour; au même endroit on a trouvé des ossements de porcs, de moutons, de taureaux, les trois animaux que l'on immolait dans la *suovetaurilia*. Les substructions, terminées par deux bases, sont en partie engagées sous le pavé noir, le soi-disant tombeau de Romulus; les bases, a-t-on dit, auraient porté les deux lions qui accostaient ce tombeau. Le fait que le pavé noir recouvre une des deux bases écarte cette hypothèse. Le pavé noir est postérieur et a recouvert les substructions d'un monument abandonné. Quel était ce monument? En face la curie, sur les confins du forum et du comitium, était la tribune que César déplaça. Il y avait à la tribune des statues et des inscriptions, entre autres des textes de loi, des prescriptions religieuses. Les substructions sont bien à l'emplacement indiqué, en face Saint-Hadrien et à la limite du comitium; les deux bases ont dû porter des statues; quelle est la nature de l'inscription? Un texte de loi civile ou religieuse? Avec la timidité convenable chez un homme qui n'a pas vu les fouilles, M. l'abbé Thédenat se demande si ces substructions n'auraient pas appartenu à l'ancienne tribune.

Séance du 21 Juin.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Chérémèteff (comte Serge). *En souvenir de MM. Bouclaïeff et Filimonoff.* Saint-Pétersbourg, 1899, in-8° (en russe).

Deloche (M.). *Les archiprêtrés de l'ancien diocèse de Limoges depuis le XIIe siècle jusqu'en* 1790. Tulle-Limoges, 1898, in-8°.

— *Pagi et vicairies du Limousin aux IXe, Xe et XIe siècles.* (Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXVI, 2e partie.) Paris, 1899, in-4°.

EUDE (Emile). *Lettres inédites de grands découvreurs.* (*Cosmos*, n. s., n° 747.)

MONNECOVE (Félix DE). *Les artistes artésiens au salon de* 1899. S. l. n. d., in-8°.

Musée de Minoussinsk (*Sibérie*). 1897 et 1898. Minoussinsk, 1898 et 1899, 2 vol. in-8° (en russe).

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, offre, de la part de l'auteur, M. Deloche, un mémoire intitulé : *Les archiprêtrés du diocèse de Limoges depuis le XII*e *siècle jusqu'en* 1790. Dans un premier paragraphe, l'auteur donne des notions générales sur l'office de l'archiprêtre et son district, l'archiprêtré. Le second paragraphe contient des considérations générales sur les archiprêtrés du Limousin, celles-ci entre autres, que les plus anciens archiprêtrés connus du Limousin datent du commencement du XIIe siècle, qu'une liste dressée avant 1312 montre le diocèse de Limoges divisé en dix-huit archiprêtrés, que ce nombre n'a jamais varié, enfin que, dans le Limousin, il n'y a aucune concordance entre les divisions ecclésiastiques et les divisions civiles. L'auteur étudie ensuite chacun des dix-huit archiprêtrés dont il a donné la liste d'après un pouillé antérieur à 1312 et démontre, avec sa critique habituelle, que onze prétendus archiprêtrés mentionnés par certains auteurs en dehors des dix-huit ne doivent pas être acceptés.

M. l'abbé Thédenat offre ensuite un second mémoire, du même auteur, intitulé : *Pagi et vicairies du Limousin aux IX*e, *X*e *et XI*e *siècles.*

Ce savant mémoire, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans le cours de cette année, est le complément d'un ouvrage sur la géographie historique de la Gaule et les divisions territoriales du Limousin au moyen âge, qui fut, en 1857, couronné par la même Académie. Depuis que M. Deloche a publié ce dernier ouvrage, on a découvert des chartes carolingiennes de l'abbaye Saint-Martial de Limoges et on a édité, en totalité ou en partie, les cartulaires de l'abbaye de Saint-Martin de Tulle et du monastère de Saint-Pierre

d'Uzerche, dont les parties inédites contiennent des renseignements nouveaux sur les *Pagi et vicairies du Limousin*.

A l'aide de ces documents, M. Deloche établit l'existence, au IXe siècle, du *pagus Burgolius*, dont le nom ne se retrouve plus après le XIIe siècle, et qui, selon toute vraisemblance, peut être identifié avec *Saint-Dizier* de l'archiprêtré de Bénévent, commune des cantons et arrondissements de Bourganeuf (Creuse), et du pagus *Dunensis*, correspondant au *Dunois*, qui comprenait plusieurs paroisses de la Creuse.

Aux quarante-cinq vicairies et quatre centaines dont il a dressé la liste dans son ouvrage de 1857, M. Deloche, grâce à ces mêmes documents, ajoute les neuf vicairies nouvelles de Billac, Meuzac, Nantiat, Saint-Léonard-de-Noblat, Nontron, Perpezac-le-Blanc, la Péruse, Treignac. Enfin il ajoute de nouvelles dépendances à onze vicairies de la liste de 1857.

Tous ces noms de lieux sont étudiés à l'aide des textes contemporains et identifiés dans la mesure possible.

Huit chartes, dont la plus ancienne est de l'an 883 et la dernière de l'an 1027, des notes érudites où sont élucidés des points particuliers, des listes des pagi et vicairies du Limousin aux diverses époques, une table alphabétique des noms de lieux, une table géographique accompagnée d'une note explicative terminent le savant mémoire par lequel M. Deloche met au courant des récentes découvertes un ouvrage qu'il a publié il y a quarante-deux ans et qui, comme lui, n'a pas vieilli.

Travaux.

M. Cagnat, membre résidant, entretient la Compagnie d'une inscription sur bronze trouvée à Beyrouth. La photographie qu'il présente lui a été envoyée par le P. Ronzevalle. Cette inscription, malheureusement incomplète, est le texte d'une lettre adressée aux naviculaires d'Arles par un personnage auquel ils avaient adressé leurs doléances; il s'agit de mesures à prendre pour assurer l'intégrité de la livraison du blé fourni à la ville de Rome par la Gaule narbonnaise.

M. Mowat, membre résidant, revenant sur la mosaïque de Leiria communiquée à la séance du 14 juin par M. Leite de Vasconcellos, rappelle que derrière le personnage d'Orphée se voit un fragment de dessin en forme de damier. Il rapproche ce détail d'une figure de Cupidon se détachant sur un fond décoré en damier, gravée sur une plaque d'argent, et que Caylus a publiée dans son Recueil d'antiquités.

M. Molinier, membre résidant, fait observer que le fragment de damier de la mosaïque semble être un objet mal représenté plutôt que le reste d'un décor continu.

M. A. Blanchet, membre résidant, lit un travail de M. de Mély sur les deniers de Judas.

MM. Marquet de Vasselot et de Villenoisy, associés correspondants nationaux, présentent quelques observations sur ce mémoire.

Séance du 28 Juin.

Présidence de M. E. Babelon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Dieudonné (A.). ***Monnaies romaines et byzantines récemment acquises par le Cabinet des Médailles*** (suite). (Extrait de la ***Revue numismatique***, 1899.)
Mommsen (Théodore). ***Agli Italiani***. Berlin, 1870, in-8°.
Poinssot (Louis). ***Note sur une statue de saint Jean-Baptiste découverte en*** 1898 ***dans l'église de Rouvres***. Paris, 1899, in-8°. (Extrait de ***L'Ami des monuments et des arts***.)

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, présente à la Compagnie, de la part de l'auteur, M. Louis Poinssot, associé correspondant national, un mémoire intitulé : ***Note sur une statue de saint Jean-Baptiste découverte en*** 1898 ***dans l'église de Rouvres***.

Ce mémoire est consacré à une statue exécutée au xiv° siècle

par un artiste bourguignon, d'un génie inculte, aussi puissant qu'inexpérimenté.

M. Louis Poinssot a parfaitement interprété ce monument, l'a rapproché de deux autres monuments, dont l'un se trouve dans l'église de Mussy, au diocèse de Langres, l'autre à la cathédrale d'Amiens, et lui a assigné sa place dans l'art bourguignon.

Deux belles héliogravures accompagnent ce mémoire d'un grand intérêt pour l'histoire de notre art national.

Correspondance.

MM. J. Tardif, présenté par MM. L. Delisle et Ant. Héron de Villefosse, et Henry Martin, présenté par MM. L. Delisle et E. Babelon, écrivent pour poser leur candidature aux places de membre résidant laissées vacantes par la mort de M. G. Duplessis et par la promotion de M. Heuzey à l'honorariat. Les commissions précédemment désignées restent chargées de présenter un rapport sur les titres scientifiques des candidats.

Travaux.

Le président annonce les morts de MM. Vladimir de Bock, associé correspondant étranger à Saint-Pétersbourg, et Eugène de Robillard de Beaurepaire, associé correspondant national à Caen, et se fait l'interprète des regrets que ces décès apportent à la Compagnie.

M. Paul Vitry, associé correspondant national, signale, sur la miséricorde d'une stalle datant du commencement du XVI[e] siècle, qui se voit à l'église de Saint-Epain (Indre-et-Loire), la reproduction d'un sujet tiré de la légende d'Hercule : *le centaure Nessus remettant à Déjanire la tunique empoisonnée*. Ce sujet ne figure pas dans la liste de ceux que l'on cite d'ordinaire comme étant passés dans la décoration monumentale de la Renaissance française, ni même dans celle des plaquettes italiennes auxquelles les artistes de ce

temps ont très souvent emprunté leurs motifs[1]. Il semble bien cependant que la représentation dont il s'agit a été empruntée à quelque plaquette italienne qui aurait passé inaperçue jusqu'ici ou à quelque monument analogue.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, démontre que trois des bas-reliefs du Musée de Cluny, qui proviennent de Notre-Dame de Paris, peuvent s'expliquer par la grande épopée irlandaise du *Táin bó Cúailugi*. *Esus* coupant un arbre, c'est Cûchulainn abattant l'arbre par lequel il barre le passage à l'armée de la reine Midb envahissant l'Ulster. *Tarvos trigaranus*, c'est le taureau Donn, *Donno-taurus*, nom d'un chef des *Helvii* tué en l'an 52 av. J.-C. La déesse triple de la guerre sous forme de trois grues le prévient que l'armée de Medb s'approche et va s'emparer de lui. Enfin *Smertullos* qui combat un serpent, c'est Cûchulainn pourvu d'une fausse barbe par le procédé qu'indique le verbe irlandais *smeraim*, infinitif *smertaim*; il combat la déesse de la guerre dont il a repoussé les avances amoureuses et qui, changée en anguille, a voulu le faire tomber au moment où seul il tient tête à toute une armée.

M. Lafaye, membre résidant, présente des poinçons de potiers gallo-romains, en terre cuite, ayant servi à imprimer des ornements en creux sur des moules de vases vernissés. Ces poinçons proviennent de Bordeaux, comme des moules de monnaies présentés par M. Lafaye dans une séance antérieure[2]; ils passent pour avoir été trouvés dans la même fouille; on peut également les attribuer au IVe siècle de notre ère. En voici la description :

1° Coiffée du bonnet phrygien, vêtue d'une longue robe, Diane debout, de profil, regarde à droite; sa main gauche est armée de l'arc; de la main droite elle tient les pattes antérieures d'un faon ou d'un lièvre. Terre grisâtre. Haut. : 0m048; larg. : 0m025.

1. Cf. Molinier, *Les plaquettes. Catalogue raisonné*. Paris, 1886.
2. Voy. *Bull. de la Soc. des Ant. de Fr.*, 1899, p. 195.

2° Mars ou guerrier armé d'un casque, d'une cuirasse et d'un bouclier, dans l'attitude du combat, la main droite levée en l'air comme pour brandir une lance ou un javelot. Haut. : 0m047; larg. : 0m023.

3° Minerve casquée, vue de face, le gorgonion sur la poitrine, le bouclier au bras gauche. Haut. : 0m045; larg. : 0m028.

Ces trois figures mythologiques, de hauteur à peu près égale, peuvent être considérées comme ayant fait partie d'une même série décorative.

4° Amour ailé, de profil, regardant à droite. Haut. : 0m03; larg. : 0m015. Le long du manche, nom du potier, gravé à la pointe : FLORIDI[1].

5° Amour ailé, de face, tenant dans la main droite abaissée une feuille ou un fer de lance (?). Haut. : 0m033; larg. 0m030.

Viennent ensuite des ornements de dimensions variées, mais pour la plupart plus petits que les précédents :

6° Quadrupède à longue queue, tel que chien ou chat, marchant à droite. Haut. : 0m01; larg. : 0m023.

7° Cigogne dévorant un serpent. Haut. : 0m015; long. : 0m028.

8° Coq allant à gauche. Haut. : 0m015; long. : 0m02.

9° Branche de pin avec une pomme de pin. Haut. : 0m035; larg. : 0m03.

10° Oiseau allant à droite, la tête tournée en arrière. Haut. : 0m01; long. 0m013.

11° Feuille de lierre. Haut. 0m024 ; larg. : 0m015. Mais la pièce la plus intéressante est un petit sceau en terre cuite, portant en creux à son extrémité un nom de potier gaulois, LAXTVCIS F, *Laxtucis f(ecit)*. Cette même marque a déjà été rencontrée ailleurs sur des fragments de vases sigillés; on l'a signalée en Suisse, à Vienne, à Lyon, dans l'Allier et à Paris[2]. On s'est demandé autrefois si la première lettre ne

1. Pour ces inscriptions sur poinçons de potiers, voy. *Bull. de la Soc. des Ant. de Fr.*, 1883, p. 205.

2. Suisse : Mommsen, *Inscr. helv.*, n° 352 (112); *Annali del-*

serait pas un T, un I ou un F. Le sceau bordelais confirme d'une façon décisive la lecture LAXTVCIS.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait remarquer que les moules monétaires en terre cuite, communiqués précédemment par M. Lafaye, ayant été trouvés avec ces poinçons dans un atelier, il s'en suit vraisemblablement que les moules monétaires ont été aussi fabriqués dans cet atelier de poterie. Fait intéressant à noter pour l'étude des questions relatives aux moules monétaires.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, commence une communication sur le grand sarcophage d'Achille exposé au Louvre.

Une des grandes faces était déjà reconnue pour être moderne; M. Ch. Ravaisson croit qu'il en est de même pour l'un des petits côtés.

M. Émile Molinier, membre résidant, entretient la Société de divers monuments conservés au Musée Trivulzio à Milan, et présente les empreintes de plusieurs pierres gravées de cette collection qui ont servi de cachets à des seigneurs de Milan, notamment à Philippe-Moni Sforza et à Ludovic le Mou. Une autre pierre gravée portant une tête couronnée d'une couronne fermée avec les mots *Fridericus rex* pourrait être attribuée à Frédéric II.

M. Babelon, membre résidant, ne croit pas que cette pierre puisse remonter au XIIIe siècle.

M. Delaborde, membre résidant, signale au-dessous de la tête couronnée les lettres A E I O V, initiales de la devise de Frédéric III, à qui par conséquent ce cachet doit être attribué.

l'Ist. arch. di Roma, 1853, p. 81. — Vienne, *C. I. L.*, t. XII, 5686, 476. — Lyon : Allmer et Dissard, *Inscr. de Lyon*, p. 100. — Allier : Tudot, *Figurines gallo-romaines en argile*, p. 71. — Paris : Mowat : *Remarques sur les inscr. ant. de Paris* (1883), p. 75, 44, et p. 79, 110.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1899.

Séance du 5 Juillet.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Déchelette (Joseph). *Inventaire général des monnaies antiques recueillies au Mont-Beuvray de* 1867 *à* 1898. Paris, 1899, in-8°. (Extrait de la *Revue numismatique*.)

Delattre (R. P.). *Note sur le sable aurifère de la mer*. Paris, 1899, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique*.)

— *Lettre sur les fouilles de Carthage* (octobre-décembre 1898). Paris, 1899, in-8°. (Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*.)

Jadart (H.) et Demaison (L.). *Monographie de l'église de Rethel*. Paris, 1899, in-8°. (Extrait de la *Revue historique ardennaise*.)

Weinzierl (Robert Ritter von). *Das La Tène-Grebfeld von Langugest bei Bilin in Böhmen*. Braunschweig, 1899, in-4°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, les mémoires suivants :

1° *Lettre sur les fouilles de Carthage* (octobre-décembre 1898). (Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*.) 1899, in-8°.

Ce mémoire est illustré de plusieurs fac-similés d'objets découverts dans les fouilles. On y remarque en particulier une reproduction de la plaque d'ivoire portant une inscrip-

tion étrusque dont notre confrère M. Martha a rectifié la lecture. On y trouve aussi l'image d'un curieux coffret en terre cuite avec son couvercle à coulisse ornée d'une représentation de Tanit. Le texte renferme une description du mobilier funéraire des tombes récemment explorées et nous fournit ainsi une nouvelle preuve de l'activité du P. Delattre et du succès qui couronne ses efforts.

2° *Note sur le sable aurifère de la mer et sur une collection de plombs avec inscriptions trouvés à Carthage.* (Extrait du *Bulletin archéologique.*) 1898, in-8°.

L'existence d'or ouvré, de débris de bijoux, dans le sable de la plage à Carthage est un fait certain. Les indigènes en ont recueilli pendant longtemps et en recueillent encore; le P. Delattre a pu vérifier lui-même la réalité de ce fait. Ce même sable renferme aussi des milliers de morceaux de plomb dont plusieurs portent des empreintes. On y reconnait des plombs de douane, des balles de fronde, des sceaux ecclésiastiques, des bulles de l'époque byzantine, etc. Il y a sur certains de ces petits objets des séries d'inscriptions encore inexpliquées et qui se recommandent à la sagacité des archéologues.

Correspondance.

M. Pallu de Lesser écrit pour retirer sa candidature au titre de membre résidant.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Omont, Mowat, Longnon, Girard, Maurice Prou et Noël Valois lisent des rapports sur les candidatures de MM. Martin, Mazerolle, de Mély, Monceaux, Stein et Tardif au titre de membre résidant.

On procède au premier scrutin pour l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Duplessis, décédé.

Au troisième tour de scrutin, M. Henry Martin, ayant obtenu la majorité exigée par le règlement, est proclamé membre résidant.

On procède à un second scrutin pour l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Heuzey, promu à l'honorariat.

Au quatrième tour de scrutin, M. Tardif, ayant obtenu la majorité exigée par le règlement, est proclamé membre résidant.

Séance du 12 Juillet.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, ancien président.

Travaux.

M. le président annonce que M. Henry Martin, notre nouveau confrère, assiste à la séance et lui souhaite la bienvenue au nom de la Société.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. l'abbé Thédenat, Blanchet, Babelon, A. de Barthélemy lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. le vicomte de Rochemonteix, Guilhou, Paul Gaudin, Chanteclerc au titre d'associé correspondant national; on procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. de Rochemonteix à Cheylune (Cantal), M. Guilhou à Leucan (Basses-Pyrénées), M. Paul Gaudin à Smyrne, M. Chanteclerc à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne).

M. Émile Eude, associé correspondant national, communique une étude sur deux anciens termes de droit hispanique : *atondo* et *presmo*. Il estime que le premier désigne un droit de défrichement et le second un usufruit.

Séance du 19 Juillet.

Présidence de M. Babelon, vice-président.

Travaux.

M. Bruston, associé correspondant national, entretient la

Société des médailles du Christ à inscription hébraïque dont il a été souvent question depuis quelques mois. Il est d'avis que l'inscription présente une double signification, juive ou chrétienne, suivant le sens dans lequel on la lit, et que, par suite, la médaille aurait été portée par des Juifs qui simulaient le christianisme.

M. Samuel Berger, membre résidant, croit qu'il est impossible de voir dans l'inscription une autre signification qu'une signification chrétienne.

M. Babelon, membre résidant, conclut dans le même sens.

M. Gauckler, directeur des antiquités de Tunisie, présente quelques observations au sujet d'un objet en terre cuite, indéterminé jusqu'ici, récemment publié dans le catalogue du Musée de Carthage. C'est une tuile couvre-joint, terminée par un mascaron jouant le rôle d'acrotère ou de fausse gargouille, qui se plaçait sur le rebord de la toiture des villas romaines d'Afrique. Des tuiles analogues ont été trouvées à Sfax, à Feriana et à Oudna.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, entretient la Société de l'état des fouilles du Forum à Rome.

M. Saglio, membre résidant, revient sur une communication faite par M. Mowat dans la séance du 14 décembre, à laquelle il regrette de n'avoir pas assisté. S'il s'y était trouvé présent, il aurait pu ajouter quelques observations à l'appui de ce qui a été dit par M. Mowat pour établir que la terre cuite en forme de pomme percée de petits trous trouvée à Saintes dans la tombe d'un enfant pouvait être une pomme d'arrosoir.

Il est certain que les Romains arrosaient les plantes de leurs jardins (M. Lafaye l'a expliqué dans son article *Hortus*, du *Dictionnaire des Antiquités*), non seulement par des irrigations, mais en répandant l'eau soit au moyen de tuyaux mobiles (*siphones*), comme ceux qui servaient dans les incendies, soit en la répandant à l'aide de vases à bec qu'ils possédaient et dont ils dirigeaient le jet. On ne peut guère dou-

ter qu'ils aient essayé aussi de la diviser au moyen de pommes percées de trous, puisqu'ils avaient des objets de cette forme. M. Saglio montre le dessin d'un objet semblable en bronze trouvé à Tasano, en Italie, et qui faisait partie de la collection du marchand Barone, publiée après sa mort par Minervini[1]. Il consiste en une longue tige adaptée à une pomme percée d'un grand nombre de petits trous à sa partie inférieure. Minervini le croyait destiné à arroser.

On peut rapprocher cet objet d'un autre, en bronze, appartenant au Musée de Berlin, où M. Saglio l'a dessiné. Il figurait déjà en 1878 dans le catalogue de Friedrichs[2], qu'il considérait comme un ustensile de table servant à répandre le poivre. On sait quel usage les Romains faisaient du poivre. La formule : *Piper insere et infer*, qui termine toutes les recettes d'Apicius, suffit à en témoigner. M. Saglio cite encore un autre objet semblable qui se trouve au Musée de Naples[3]. Il est en verre; la tige en est cassée; la pomme aplatie en dessous est percée de sept trous.

Il résulte de ces rapprochements que la pomme d'argile qui a été trouvée à Saintes peut avoir servi à arroser, comme M. Mowat l'a pensé, ou peut-être à assaisonner des mets sur la table ou à la cuisine.

M. Babelon, membre résidant, annonce que les fils de Beulé ont offert au Cabinet des médailles deux vases antiques provenant de la collection de leur père; l'un est un vase funéraire en verre trouvé par Beulé dans ses fouilles de Carthage; l'autre en terre vernissée et peinte, trouvé à Bengazi, est bien connu sous le nom de *vase de Bérénice*.

1. *Monumenti antichi posseduti da R. Barone.* Napoli, 1852, pl. XI, n. 3.
2. *Kleinere Kunst und Industria*, *Bull.* 1878, n° 593 *a*.
3. *Museo Borbonico*, t. V, pl. XIII, 7.

Séance du 26 Juillet.

Présidence de M. E. MOLINIER, président.

Ouvrages offerts :

BLANCHET (A.). *De l'importance de certains noms de lieux pour la recherche des antiquités.* Caen, 1899, in-8°.
EXPERT (Henry). *Les maîtres musiciens de la Renaissance française* (3 fascicules). Paris, 1898-99, in-8°.
MONNECOVE (Félix DE). *Les artistes artésiens à l'exposition des beaux-arts ... en* 1899. Arras, 1899, in-8°.

Au nom de la Commission des impressions, M. l'abbé Thédenat dépose sur le bureau le 2e fascicule du *Bulletin* de 1899.

M. Ruelle, associé correspondant national, offre un ouvrage de M. Expert sur les maîtres musiciens de la Renaissance.

Correspondance.

Le vicomte de Rochemonteix et M. de Manteyer écrivent pour remercier la Compagnie de les avoir élus associés correspondants nationaux.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Lefèvre-Pontalis lit un rapport favorable sur la candidature de M. Philippe Lauzun au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Philippe Lauzun, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Valence-sur-Baise, Gers.

Monseigneur Batiffol, associé correspondant national, fait une communication sur un groupe de douze homélies de



saint Jean Chrysostome, qui toutes portent l'indication de Constantinople, lieu où elles ont été prononcées; ce groupe constitue sans doute le reste d'une édition très primitive des homélies constantinopolitaines de saint Jean Chrysostome.

M. E. Michon, membre résidant, présente un ornement en bronze, trouvé l'an dernier, en Espagne, par M. P. Paris, dans lequel il reconnait un bout de timon.

MM. Molinier et Babelon, membres résidants, font quelques observations.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dit qu'il a communiqué au Comité des travaux historiques, de la part de M. Bourdery, un instrument analogue, trop lourd pour être un bout de timon, mais ayant pu surmonter une hampe, ou être une clef de fontaine. Des objets de forme analogue peuvent, d'ailleurs, avoir été employés à des usages divers.

Il est donné lecture d'une note de M. de Monnecove, associé correspondant national, sur les chapiteaux à figures et à inscriptions de l'église Saint-Martin d'Ainay, à Lyon.

M. Fernand Daguin, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« J'ai eu l'honneur, l'année dernière, d'entretenir la Société nationale des Antiquaires de France de l'ancienne ville gallo-romaine de *Vertillum* et des découvertes faites sur son emplacement en 1895, 1896 et 1897 [1]. Aujourd'hui, je viens lui rendre compte du résultat des fouilles pratiquées en 1898 et présenter à mes confrères quelques objets curieux, recueillis au cours de la dernière campagne.

« La Société archéologique de Châtillon-sur-Seine, qui dirigeait les opérations, a fait attaquer le sol du plateau de Vertault sur trois points différents [2].

1. Voy. *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 6e série, t. VII, p. 327.

2. La présente communication est faite à l'aide de notes très

« I. — Les premiers coups de pioche ont été donnés près des remparts sud du *vicus*. Onze pièces ont été plus ou moins complètement déblayées. Sous le sol de l'une d'elles existait un hypocauste, dont le foyer était établi dans une chambre voisine. Les conduits étaient construits en pierres et briques maçonnées ensemble et recouverts d'un béton. Le conduit principal, à section rectangulaire, mesurait 0m50 de profondeur sur 0m40 de largeur. Quatre branches secondaires, à section carrée de 0m20 de côté, se détachaient, à droite et à gauche, du canal principal, les deux premières perpendiculairement, les deux autres obliquement, et conduisaient la chaleur aux quatre coins de la pièce, où elles correspondaient à des tuyaux de brique, placés dans les angles, qui élevaient l'air chaud à l'étage supérieur[1].

« Ces premières fouilles ont amené la découverte de nombreux fragments de poterie, de monnaies et médailles, dont deux en argent et trente-deux en bronze, de petits cubes de mosaïque de différentes couleurs, et d'une foule d'objets divers, notamment, de trois belles fibules de bronze, d'une tête de femme en pierre blanche de petite dimension, d'une statuette en terre cuite blanche, représentant une femme nue (Vénus)[2], à laquelle malheureusement la tête manque, d'un bouton en bronze émaillé, d'un manche de poignard en os, d'épingles en os et en bronze, dont quelques-unes percées d'un trou, enfin d'un nombre considérable d'ustensiles, d'armes et d'outils (un plateau de balance en fer muni de trois anneaux, un fer de flèche en fer, une meule de granit, une petite serpette, plusieurs sifflets, une clef en fer, une petite cuillère en ivoire, etc.).

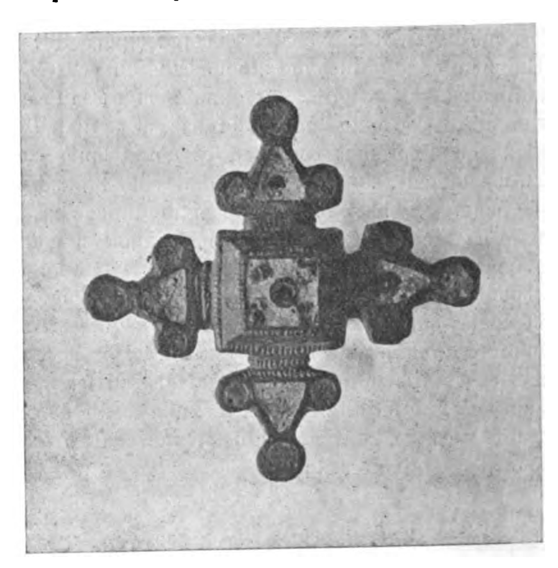
complètes, qui nous ont été obligeamment fournies par le dévoué président de la Société, M. H. Lorimy.

1. Cf. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, vis *Hypocausis*, *Hypocaustum*.

2. Cette figurine rappelle, comme formes et comme attitude, les statuettes de Vénus reproduites par M. de Caumont dans son *Abécédaire ou rudiment d'archéologie; époque gallo-romaine* (2e édit.), p. 584. — Voy. également E. Tudot, *Collection de figurines en argile, œuvres premières de l'art gaulois*, p. 27.

« Les fibules, le bouton émaillé et le manche de poignard méritent tout particulièrement de fixer l'attention.

« La première des fibules est en forme de rosace, d'un diamètre de 0m032 environ; le centre en est percé d'un trou circulaire et elle est décorée d'émaux, disposés en zones concentriques, au nombre de trois, la plus rapprochée du centre et la plus près du bord extérieur constituées par des rectangles bleus et rouges alternant, la zone médiane composée de rectangles blancs et vert d'eau, séparés les uns des autres par de petits espaces noirs. Le pourtour de la broche est agrémenté de huit annelets pleins, émaillés de rouge et symétriquement disposés [1].



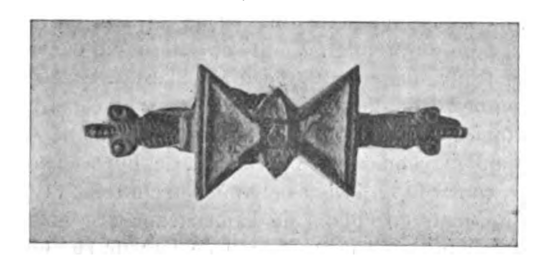
a. Fibule cruciforme émaillée trouvée à Vertault.

« La seconde fibule (fig. *a*) est composée d'un carré central

1. Cf. E. Babelon et A. Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, p. 623, nos 1765 et 1768; L. Lindenschmit Sohn, *Das römische-germanische Central-Museum in bildischen Darstellungen aus seinen Sammlungen*, pl. 16, n° 9.

en forme de cabochon, d'où partent quatre branches en croix; ces branches sont constituées par des espèces de triangles, la base tournée du côté du centre, et portant, à leur pointe et de chaque côté de leur base, des annelets pleins, émaillés de rouge. L'intérieur des triangles est garni d'un émail vert pâle, et le carré central est également décoré de carrés verts et rouges, disposés en damier. Ce bijou a un peu plus de 0m05 de l'extrémité d'une branche à l'extrémité de l'autre[1].

« La troisième fibule (fig. *b*), de forme allongée et d'une longueur d'un peu plus de 0m05, se compose de deux triangles de métal, juxtaposés par la pointe, à la jonction desquels sont disposés, dans les angles rentrants formés par les côtés exté-



b. Fibule en bronze provenant de Vertault.

rieurs des grands triangles, deux triangles beaucoup plus petits opposés par la base. A droite et à gauche, la broche se prolonge en une branche étroite de bronze, terminée par un fleuron.

« Le bouton en bronze émaillé a l'apparence d'une tête de clou. Il est muni d'une tige qui servait à le fixer. Sa forme est arrondie et son diamètre est de 0m03; les bords sont rabattus en dedans, sur tout son pourtour. Il est divisé en quatre zones concentriques; celles du centre et de la circonférence sont revêtues d'un émail brun clair; la zone qui entoure immédiatement la partie centrale est divisée en

1. Cf. L. Lindenschmit, *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, t. II, fasc. 4, pl. 5, n° 1.

douze carrés alternant, les uns jaunâtres, les autres en damier à carrés jaunâtres et brun clair; la suivante est recouverte d'un émail jaunâtre.

« Le manche de poignard a une longueur de 0m05; il comprend une poignée présentant alternativement des reliefs et des dépressions circulaires simulant une série d'anneaux superposés, un petit croisillon et un pommeau, le tout en os; il est traversé par la soie, qui subsiste encore, ainsi qu'un fragment de la lame, qui n'avait guère plus de 0m007 à 0m008 de largeur à sa base. Il est assez difficile de dire quelle était la destination de cette arme minuscule. Peut-être était-ce un jouet d'enfant ou un poignard pouvant s'adapter au ceinturon d'une statuette[1]?

« II. — Le second point du plateau exploré en 1898 est situé au nord du premier. Vingt-sept pièces ont été visitées, mais les trouvailles y ont été peu abondantes.

« Rien de particulier n'a été signalé dans les constructions elles-mêmes, sauf un hypocauste, qui chauffait une salle de dimensions moyennes (4m75 sur 3m75). Cet hypocauste, dont le foyer, construit en briques et voûté en cintre, était placé à proximité, mais en dehors de l'appartement, se composait de deux conduits, de 0m40 à 0m50 de largeur sur 0m30 de profondeur, disposés en croix et se reliant, à leurs extrémités, à un conduit longeant intérieurement la muraille et faisant le tour de la pièce. Les conduits étaient recouverts de béton.

« On a retiré des décombres des fragments de poterie, trois médailles en bronze, quatre en argent (dont une d'Alexandre-Sévère, une de Gallien et deux de Postumus), plusieurs fûts de colonnes, des bases de colonnes ornées de moulures, quatre sifflets en os, une oreille de plat en bronze et un certain nombre d'ustensiles et d'outils.

« III. — Les troisièmes fouilles ont été faites dans un champ, à l'ouest du chemin de desserte qui traverse le pla-

1. Cf. R. Cagnat et G. Goyau, *Lexique des antiquités romaines*, p. 234, v° *Pugio;* Rich, *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques* (trad. par Chéruel), v° *Pugio*.

teau. Bien qu'elles aient porté sur un espace relativement restreint et que sept pièces seulement aient été déblayées, elles ont donné des résultats appréciables.

« On a recueilli, en effet, sur ce point, des débris de poterie, trente-deux médailles en bronze, plusieurs fibules, des clous, un fer de flèche, une petite serrure, une sonnette carrée, plusieurs clefs, un grand sifflet, et divers autres objets ayant servi à des usages domestiques ou à l'exercice de métiers.

« Mais les deux trouvailles les plus remarquables de toutes celles qui ont été faites consistent en une petite cassolette et un petit barillet en bronze.

« La cassolette ou pyxide (fig. *c*) affecte la forme d'une



c. Cassolette en bronze à couvercle émaillé.

amande; elle mesure 0^{m}024 dans sa plus grande longueur et se compose d'un petit récipient creux, dont le fond est percé de trois trous (fig. *d*), et d'un couvercle plat à charnière; ce couvercle est orné d'une feuille ovale, allongée, pointue, légèrement cordiforme à la base, recouverte d'un émail de couleur orangée, laissant apparaître très nettement la ner-

vure médiane[1]. Cette pyxide devait, très vraisemblablement, servir de boîte à parfums. Une substance odorante solide



d. Dessous de la même cassolette.

pouvait être placée à l'intérieur, de façon à laisser échapper ses émanations par les trous ménagés dans le fond de la partie creuse[2].

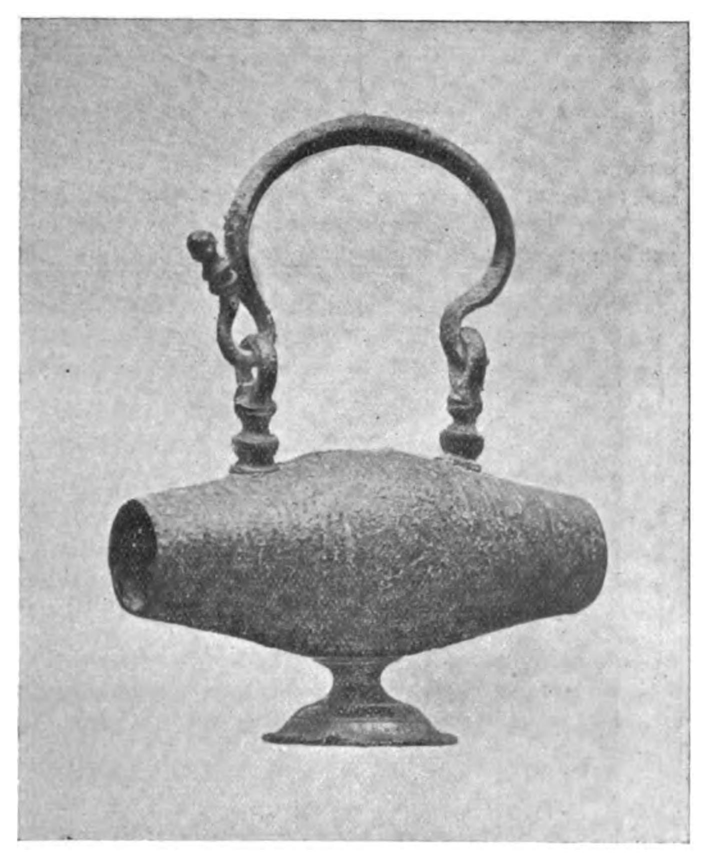
« Le barillet est, croyons-nous, une pièce unique (fig. *e, f*). Il a 0m074 de longueur; renflé au milieu, il s'amincit en fuseau à chacune de ses extrémités; celles-ci sont circulaires et ont un diamètre de 0m013 environ; les fonds qui les fermaient ont disparu. A la partie supérieure, on remarque une ouverture arrondie, représentant la bonde, sur laquelle devait être ajustée une pièce qui manque et dont on aperçoit

1. Cette feuille ressemble aux feuilles sèches dont les femmes romaines se servaient parfois en guise d'éventail (voy. *Herculanum et Pompéi*, t. IV, p. 180 et 204; t. VIII, p. 63). Les uns considèrent ces feuilles comme des feuilles de lotus ou de nénuphar; d'autres y voient des feuilles d'arum (*arum peltatum;* Lamarck) (Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, v° *Flabellum*, t. II, p. 1150. — Cf. Rich, *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, v° *Flabellum*).

2. Cf. Babelon et Blanchet, *op. cit.*, p. 586, n° 1460.

encore les traces, pièce qui, probablement, était destinée à faciliter l'introduction du liquide dans le récipient.

« Le barillet est posé transversalement sur un pied rond,



e. Barillet en bronze trouvé à Vertault.

en bronze, et muni d'une anse mobile, de forme ellipsoïde, dont les extrémités, recourbées en crochet, sont engagées

dans deux anneaux soudés au baril, de chaque côté de la bonde, dans le sens de la longueur.

« L'artiste qui a fabriqué ce petit ustensile a pris pour



f. Le même barillet vu de face.

modèle les tonneaux ou tonnelets en bois (*cupæ*, *cupulæ*), semblables à nos futailles modernes, dans lesquels les

Romains avaient l'habitude de conserver leurs vins communs, les vins de prix étant logés, en général, dans des vases de terre[1].

« A quel usage le barillet était-il consacré? On ne saurait le dire d'une façon positive. Peut-être était-ce un tonnelet votif? peut-être avait-il pour destination de recevoir un parfum liquide, de grand prix sans doute, étant donnée sa petitesse? Cette dernière hypothèse nous paraît être la plus vraisemblable.

« IV. — Parmi les pièces de monnaie trouvées dans les fouilles de Vertault, quelques-unes méritent d'être signalées.

« *Monnaies gauloises.* — On a recueilli en tout cinq pièces gauloises, dont voici la description :

« 1° Face : tête à droite, sans annelet derrière. — ℟. Sanglier à gauche; devant : annelet; une barre transversale sous l'animal et, sous cette barre, six perles en bordure de la pièce. Potin. Attribuée aux *Ambiani*[2].

« 2° PIXTILOS. — Tête de Vénus à gauche. — ℟. PILX; griffon à gauche foulant un homme renversé. Bronze. Attribuée aux *Aulerci Eburovices*[3]. Deux exemplaires, dont un parfaitement conservé.

« 3° Tête d'homme à droite. — ℟. Taureau au trot, à gauche; au-dessus, GERMA (*Germanus*); au-dessous : INDVTI (*Indutilli*)[4]. Bronze. Attribuée aux *Leuci*[5].

« 4° Tête barbare à droite, ceinte d'un bandeau; trois mèches de cheveux en forme de croissants superposés. — ℟. Sanglier à gauche (très effacé). Potin. Attribuée aux *Leuci*[6].

1. Voy. Daremberg et Saglio, *op. cit.*, v^is *Cupa*, *Cupula*, t. I, p. 1594; Rich, *op. cit.*, v° *Cupa*.

2. Voy. Muret et Chabouillet, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, p. 194, n° 8445; H. de la Tour, *Atlas de monnaies gauloises*, pl. 33, n° 8445.

3. Muret et Chabouillet, *op. cit.*, p. 161, n° 7064; H. de la Tour, *op. cit.*, pl. 28, n° 7064.

4. Germanus serait le fils d'Indutillus, d'après M. de Longpérier (*Revue numismatique française*, 1860, p. 180).

5. Muret et Chabouillet, *op. cit.*, p. 213, n°s 9245 et suiv.; H. de la Tour, *op. cit.*, pl. 37, n° 9248.

6. Muret et Chabouillet, *op. cit.*, p. 211, n° 9147; H. de la Tour, *op. cit.*, pl. 37, n° 9147.

« *Monnaies consulaires*. — Les pièces consulaires sont au nombre de quatre :

« 1° Denier d'argent frappé par Lucien Scribonius Libo : BON EVENT LIBO; tête diadémée de Bonus Eventus à droite. — ℟. PVTEAL SCRIBO (*Scribonianum*); margelle du puits scribonien, ornée d'une guirlande de lauriers et de deux lyres (les autres attributs effacés)[1].

« 2° Denier d'argent de Porcius Laeca : P. LÆCA; tête de la déesse Roma, casquée, à droite; casque ailé; devant : X. — ℟. PROVOCO (en bas); guerrier romain, armé d'une cuirasse et d'une épée, et suivi d'un licteur portant les faisceaux de la main gauche et verticalement, de la droite, une lance; le guerrier, tourné à gauche, étend la main droite sur un citoyen en toge[2].

« 3° Denier dentelé, en argent, de Caïus Noevius Balbus; tête diadémée de Vénus à droite; S. C. — ℟. C. NŒ. BALB. La Victoire debout dans un trige galopant à droite; dans le champ, au-dessus des chevaux : XIIII[3].

« 4° Denier d'argent de Manius Cordius Rufus; RVFVS III VIR. Têtes accolées des Dioscures à droite, surmontées de deux étoiles. — ℟. M CORDIVS. Vénus verticordia debout, tenant un sceptre de la main gauche et des balances de la main droite; sur son épaule, on voit Cupidon à moitié caché[4].

« *Monnaies impériales*. — Les plus intéressantes sont sept pièces d'Auguste; deux portent, au revers, l'autel de Rome et d'Auguste à Lyon[5]; cinq, l'aigle au vol éployé[6].

« V. — Les estampilles de potiers observées sur les fragments de poteries recueillis sont les suivantes :

1. E. Babelon, *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine, vulgairement appelées monnaies consulaires*, t. II, p. 427.
2. E. Babelon, *op. cit.*, t. II, p. 369 et 370.
3. E. Babelon, *op. cit.*, t. II, p. 248.
4. E. Babelon, *op. cit.*, t. I, p. 383.
5. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain, communément appelées monnaies impériales*, t. I, p. 95, n° 238.
6. Cohen, *op. cit.*, t. I, p. 66.

« .AQV■ (*Aquitanus*), sur fond de petite coupe [1];

« .C.ELSIO (*Celsi officina*), sur fond de coupe en terre rouge lustrée [2];

« COTVLO (*Cotuli officina*), sur umbo de plat en terre rouge lustrée [3];

« FESTVS (*Festus*), sur fond de petite soucoupe [4];

« FIRM (*Firmanus* [5], *Firminus* [6], *Firmo* [7] ou *Firmus* [8]), sur fond de coupe unie;

« IΛVNI (*Javni* = *Javeni manu*), sur fond de coupe (empreinte mal venue) [9];

« IVCVNↄ (*Jucundus*), sur fond de coupe en terre rouge [10];

« IΘCIRИS (*Locirnus* ou *Logirnus*), sur fond de coupe unie [11];

« OF. MЯRA (*Officina Murrani*), sur fond de coupe unie [12];

« OF. MVRRA (*Ibid.*), sur umbo d'assiette;

« O·S·P., sur anse d'amphore [13];

« PRIM■ (*Primus*), sur umbo d'assiette [14];

« SENOMA (*Senonii manu*), sur fond d'assiette [15].

« VI. — Quelques remarques générales peuvent être faites à propos des fouilles de 1898.

« Les personnes qui ont dirigé les travaux ont été frappées du nombre considérable d'écailles d'huître et de défenses de sanglier que contenaient les terres remuées; il faut conclure de ce fait que le *vicus vertillensis* avait des relations fré-

1. Schuermans, *Sigles figulins; époque romaine*, p. 49, n° 447.
2. Schuermans, *op. cit.*, p. 81, n° 1232.
3. Schuermans, *op. cit.*, p. 98, n° 1669.
4. Schuermans, *op. cit.*, p. 120, n°s 2222 à 2224.
5. Schuermans, *op. cit.*, p. 121, n°s 2242 et 2243.
6. Schuermans, *op. cit.*, p. 122, n°s 2247 et 2248.
7. Schuermans, *op. cit.*, p. 122, n°s 2250-2251.
8. Schuermans, *op. cit.*, p. 122, n° 2257.
9. Schuermans, *op. cit.*, p. 125, n° 2576.
10. Schuermans, *op. cit.*, p. 142, n°s 2749 et 2750.
11. Schuermans, *op. cit.*, p. 153, n°s 3070 à 3072.
12. Schuermans, *op. cit.*, p. 184, n°s 3748 et suiv.
13. Schuermans, *op. cit.*, p. 197, n°s 4052-4054.
14. Schuermans, *op. cit.*, p. 212, n° 4418.
15. Schuermans, *op. cit.*, p. 242, n° 5103.

quentes et faciles avec les régions maritimes[1] et que les bêtes noires étaient abondantes dans les forêts qui l'entouraient.

« D'autre part, on a constaté sur plusieurs points des traces d'incendie, ce qui vient confirmer l'opinion de ceux qui soutiennent que la ville a été détruite par le feu[2].

« Enfin, parmi les monnaies qui ont été trouvées, aucune n'est postérieure à l'époque de Constantin, ce qui démontre, une fois de plus, que la destruction définitive du *vicus* doit être placée au IVe siècle de notre ère. »

La séance de vacances est fixée au mercredi 6 septembre.

Séance du 6 Septembre.

Présidence de M. E. Babelon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Notes de folklore mordvine et Métchériak.* Paris, 1899, in-8°.

— *Au nord de la chaîne du Caucase. Souvenirs d'une mission.* Paris, 1899, in-8°. (Extr. de la *Revue de géographie.*)

Charmasse (A. de). *L'église d'Autun pendant la guerre de Cent ans* (1358-1373). Autun, 1898, in-8°. (Extr. des *Mémoires de la Soc. éduenne*, nouv. sér., t. XXVI.)

Delattre (A.-L.). *Marques céramiques grecques et romaines trouvées à Carthage.* Tunis, 1899, in-8°. (Extr. de la *Revue tunisienne.*)

Germain (Léon). *Armorial des écuyers du bailliage de Saint-Mihiel rédigé par Dominique Callot.* Nancy, 1899, in-8°. (Extr. des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 3e sér., t. VII.)

1. Les Gallo-Romains du IVe siècle de notre ère appréciaient fort les huîtres, principalement celles de Marseille et de Bordeaux. Voy. Ausone, *Epistola* VII, vers 1 et 2, *Epistola* IX, vers 18, 19 et 20.

2. *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 6e série, t. VII, p. 329.

HELBIG (W.). *Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischer Alterthümer in Rom*, 2e vol., 2e édit. Leipzig, 1899, in-12.

HÉRON DE VILLEFOSSE. *Congrès des Sociétés savantes à Toulouse. Discours prononcé à la séance générale*. Paris, 1899, in-8°.

LACROIX (R. P. C. DE). *Fouilles archéologiques de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil (Maine-et-Loire)*. Paris, 1899, in-4°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société, de la part du R. P. Delattre, associé correspondant national, un mémoire intitulé : *Marques céramiques grecques et romaines trouvées à Carthage*. (Extrait de la *Revue tunisienne*, 1899, in-8°.)

La première série renferme les marques trouvées en 1898 et 1899 sur l'emplacement d'une nécropole punique située au nord-nord-est de Bordj-Djedid et datant du IVe au IIe siècle avant notre ère. Les plus anciennes, en caractères grecs ou puniques, ont été rencontrées dans la terre ou le sable qui remplissaient les puits funéraires; les moins anciennes, en caractères latins, proviennent de la couche supérieure du sol, c'est-à-dire de la terre et des décombres qui recouvraient la nécropole. La seconde série est formée des marques recueillies sur divers points de Carthage depuis la dernière publication de ce genre faite en 1897 par le P. Delattre.

M. Héron de Villefosse offre ensuite à la Société, au nom de notre correspondant étranger honoraire M. Wolgang Helbig, le second volume de la deuxième édition de son Guide dans les Musées de Rome, *Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischer Alterthümer in Rom*, band II, zweite Auflage. Leipzig, Teubner, 1899, in-8°, 485 p. Ce second volume est fort important; il comprend la description des antiques conservées à la villa Albani, au Musée Buoncompagni, à la villa Borghèse, au palais Spada, à la bibliothèque du Vatican et au Musée des Thermes de Dioclétien. Ce dernier Musée n'était pas encore classé lorsque parut la première édition du Guide; aussi l'auteur ne lui avait con-

sacré d'abord que quelques pages. Mais dans cette nouvelle édition, M. W. Helbig s'efforce d'en faire connaitre les richesses avec plus de détail. Il y a là de précieux monuments provenant du Palatin, des fouilles faites sur les bords du Tibre ou sur l'emplacement du théâtre national, bronzes, marbres, inscriptions, reliefs en stuc, en un mot la fleur de ce qui est sorti depuis un quart de siècle du vieux sol romain. La seconde partie du volume comprend la description du Musée étrusque du Vatican, du Musée Kircher et du Musée préhistorique du Collège romain par M. Émile Reisch. Les deux auteurs ont enrichi cette nouvelle édition de nombreuses annotations et l'ont mise au courant des découvertes récentes. Une table très détaillée termine le volume. Nous faisons des vœux pour que cette nouvelle édition soit promptement traduite en français comme la première l'a été par notre confrère M. Toutain.

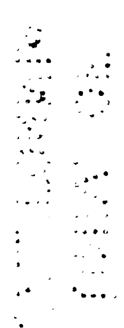
M. E. Babelon, membre résidant, présente, au nom du R. P. de la Croix, associé correspondant national, la première livraison de ses *Mélanges historiques*, consacrée aux fouilles archéologiques de l'abbaye de Saint-Maure de Glanfeuil.

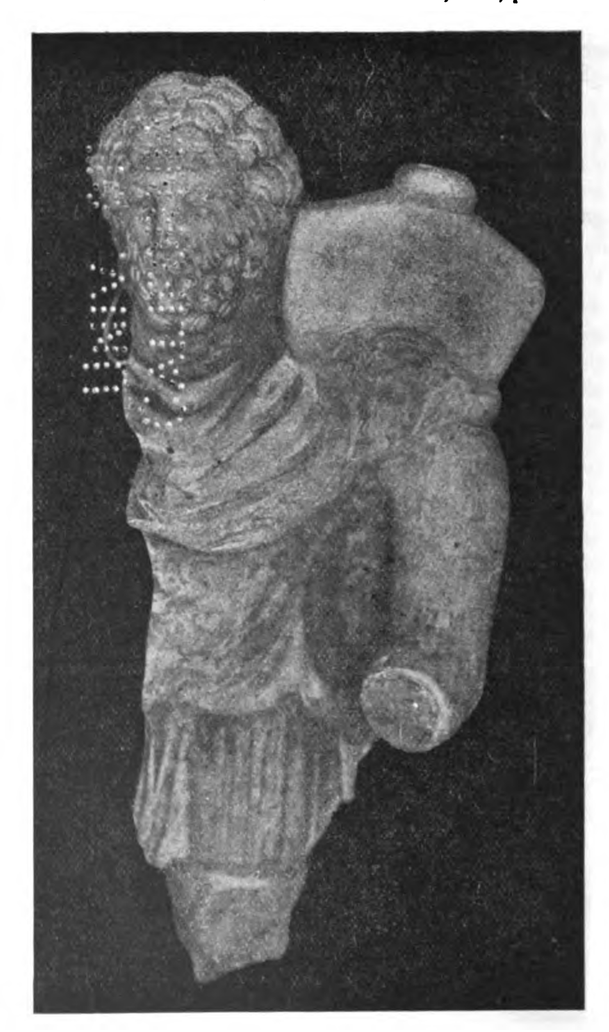
Travaux.

A propos de la lecture du procès-verbal de la séance du 26 juillet, M. de Monnecove, associé correspondant national, annonce qu'il a eu l'occasion de recueillir de nouveaux renseignements sur les chapiteaux à figures et inscriptions de Saint-Martin d'Ainay à Lyon.

En l'absence de MM. E. Molinier et M. Prou qui avaient pris la parole sur le même sujet à la dernière séance, M. de Monnecove remet sa communication à une séance ultérieure.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique, au nom de M. Joseph Busche, associé correspondant natio-





Statuette de Dispater conservée au Musée de Bourg-en-Bresse.

nal à Bourg, la note suivante relative à une statuette de *Dispater*, en terre de pipe, conservée au Musée de Bourg :

« M. Héron de Villefosse, dans sa visite au Musée de Bourg le lundi 19 juin 1899, signala, comme inédite, à M. Léon Loiseau, conservateur, une statuette de *Dispater*[1], en terre de pipe, de 0m17 de hauteur du sommet de la chevelure au tronçon de la cuisse gauche et de 0m14 du sommet de la chevelure au bas de la *caracalla*. A la demande de M. Héron de Villefosse et de M. L. Loiseau, M. Aimé Hudellet en a fait l'exacte et artistique photographie qui accompagne cette note. Le côté droit de la statuette manque, la jambe gauche est brisée au-dessus du genou, l'avant-bras gauche au-dessous du coude. Le dieu est debout, nu-tête; la barbe est épaisse et hirsute; les cheveux, surmontés d'une grosse touffe au-dessus du front, sont disposés par étages. Il est vêtu de la *caracalla*, qui est serrée à la taille et descend à mi-jambe; son *peplum* est rejeté sur l'épaule gauche, sur laquelle repose le maillet, dont le manche brisé a laissé des traces visibles dans les plis du *peplum*.

« Cette statuette, comme la plupart des antiques du Musée de Bourg, ne porte aucune mention d'origine. Pourtant, dans ce cas particulier, il semble possible de préciser le lieu de sa découverte et d'en donner la date.

« Avant d'être dans la vitrine où elle est actuellement placée, notre statuette se trouvait dans la vitrine qui contient les objets recueillis à Brou par M. Brevet, mais n'en faisait pas partie. Cela résulte de témoignages oraux qui paraissent irrécusables. De plus, elle n'est mentionnée ni par M. Damour, qui a décrit les fouilles de 1870 dans les *Annales de la Société d'émulation* (même année, p. 145-175), ni par M. Sirand qui, dans ses *Courses archéologiques*, a résumé les travaux antérieurs à 1854.

« Nous ne trouvons signalée au Musée de Bourg, où elle est encore, qu'une statuette de Vénus en terre de pipe, qui

1. Pour les raisons énoncées par M. Salomon Reinach (*Antiq. nat.*, *bronzes figurés*, p. 137 et 166-168), nous emploierons le terme *Dispater* plutôt que *dieu au maillet*.

a 0^m15 de hauteur. Elle fut trouvée à Brou, en 1867, dans la gravière de M. Chanut par Troiville et déposée au Musée par les soins de M. le Dr Dupré (*Annales de la Société d'émulation*, 1870, p. 163).

« Mais Lalande, dans ses *Anecdotes de Bresse*, (fol. 25 v°, ms. inédit, grande bibl. de Lyon, fonds Coste n° 2045, Cat. Molinier-Desvernay n° 18097), note la découverte par M. Lécuyer dans son jardin, entre Brou et l'Hôpital, *d'une petite statue de six pouces en terre de pipe*. Ce renseignement si sec nous paraît néanmoins concluant. Il contient deux éléments positifs : 1° la nature de la terre ; 2° la dimension : 6 pouces conviennent assez bien pour une statuette de 0^m17. A ces raisons, il faut ajouter qu'on connaît suffisamment les fouilles et les trouvailles faites à Brou pendant notre siècle. Or, il semble démontré que le Musée de Bourg n'a reçu en don, pendant ce siècle, qu'une statuette en terre de pipe : la Vénus trouvée par Troiville et déposée par le Dr Dupré. Nous croyons donc que la statuette mentionnée par Lalande est le *Dispater* inédit de cette note[1]. »

M. A. de Barthélemy, membre honoraire, rappelle que feu M. Habert, conservateur au Musée de Reims, possédait et lui avait jadis communiqué une statuette de *Dispater* analogue à celle que communique M. Busche.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce ensuite, de la part de M. J. Berthelé, associé correspondant

1. M. Salomon Reinach (*Antiq. nat., bronzes figurés*, n° 163, p. 150) dit que le Musée de Saint-Germain possède un *Dispater* trouvé à Saint-Vulbas, Ain (cf. Frœhner, *Collection Gréau, bronzes*, n° 1070, avec vignette à la p. 228). Le catalogue Gréau n'indique pas de provenance précise, mais elle résulte de cette note de M. Sirand (*Treizième course archéol.*, p. 8) : « Il a été trouvé à « Saint-Vulbas en 1852 : cet antique a 0^m11 de haut... Nous pos« sédons ce remarquable objet d'antiquité et nous en donnons le « dessin pl. XXV, fol. 1. Il est en bronze un peu rougeâtre, très « sonore et recouvert du plus beau vernis patiné... » M. Sirand y voyait un Esculape. Ledit Esculape a passé dans le cabinet Gréau à la dispersion de celui de M. Sirand.

national à Montpellier et archiviste de l'Hérault, qu'une importante inscription latine de Nîmes (*Corp. inscr. lat.*, XII, n. 3291) qui, depuis longtemps, était considérée comme perdue, vient d'être retrouvée. Elle servait de revêtement au barrage du moulin Villard près de Caissargues; M. de Boyve, propriétaire de ce moulin, a donné le monument au Musée lapidaire de Nîmes. L'inscription est très intéressante au point de vue géographique parce qu'elle fournit le nom complet de la ville de Riez, *colonia Julia Augusta Apollinaris Reiorum*[1].

M. Samuel Berger, membre résidant, donne lecture d'une note de M. Léon Germain, associé correspondant national, relative à une prétendue représentation de Jeanne d'Arc sur une plaque de foyer.

Ce monument a été décrit l'an dernier par le baron de Rivières, dans le *Bulletin* de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, d'après un exemplaire qui se trouve à Chantalouette, commune de Grand-Castang (Dordogne). « A gauche, dit l'article cité, Jeanne d'Arc, coiffée du chapeau traditionnel à crevés. Elle est à mi-corps, tenant à la main une lance qu'elle appuie sur son genou. La lance est terminée en fleur de lis. La plaque est cintrée, ornée de fruits et de fleurs et d'une coquille en amortissement. On y lit la devise : AN FRANSE. Au-dessous de la vierge lorraine, on voit deux fleurons allongés. » D'après un croquis que M. Germain tient de M. A. de Romejoux, deux autres fleurs de lis accostent la lance, un peu plus bas.

M. Germain reconnaît, dans le dessin de la plaque de foyer en question, la figure, aussi connue que fréquente, de la Liberté hollandaise, telle qu'on la voit tant sur les filigranes des papiers de Hollande (ou d'imitations de ces papiers) que sur des monuments numismatiques ou même sur des plaques de foyer, dont on en trouve en particulier plusieurs au Musée de Tournai. Des plaques de ce genre existent même dans le midi de la France (*Bulletin de la*

1. Voir *l'Éclair* de Montpellier, n° du 29 août 1899.

Société archéologique du midi de la France, de Toulouse, séance du 10 mars 1885, p. 23, et *Bulletin* de la Société de Tarn-et-Garonne, séance du 1er mars 1893, p. 249).

En tous cas, si l'on veut admettre que l'auteur de la composition en question a eu le dessein de représenter Jeanne d'Arc, il a, au jugement de M. L. Germain, pris modèle sur la Liberté hollandaise.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1899.

Séance du 8 Novembre.

Présidence de M. E. BABELON, 2e vice-président.

Ouvrages offerts :

AMARDEL (G.). *Les monnaies gauloises qu'on peut attribuer à l'arrondissement de Saint-Pons*. Narbonne, 1896, in-8°.

— *Un triens wisigoth inédit*. Narbonne, 1896, in-8°.

— *Les monnaies ibériques attribuées à Narbonne*. Narbonne, 1897, in-8°.

— *Les monnaies d'Anastase, de Justin et de Justinien frappées à Narbonne*. Narbonne, 1898, in-8°.

— *Les plus anciennes monnaies wisigothes de Narbonne*. Narbonne, 1898, in-8°.

— *Les marques monétaires d'Alaric II et de Théodoric*. [Narbonne, 1899,] in-8°.

— *Le thêta des inscriptions monétaires des Goth*. [Narbonne, 1899,] in-8°. (Tous les mémoires de M. Amardel énumérés ici sont extraits du *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*.)

BEAUMONT (comte Charles DE). *L'exécution de Cinq-Mars, d'après une relation inédite*. Tours, 1899, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*.)

— *Essai sur Mathieu Dionise, sculpteur manceau*. Mamers, 1899, in-8°. (Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*.)

HÉRON DE VILLEFOSSE et E. MICHON. *Erwerbungen des Louvre im Jahre* 1898. (Reproduction des *Acquisitions du Louvre*

publiées par la Société des Antiquaires de France. Extrait du *Jahrbuch des k. d. archäolog. Instituts.*)

Héron de Villefosse. *Discours prononcé à la séance générale du Congrès* [*de Toulouse*]. Paris, 1899, in-8°.

Marcel (Abbé L.). *Les livres liturgiques du diocèse de Langres. Supplément.* Paris, 1899, in-8°.

Pinvert (Lucien). *Jacques Grévin* (1538-1570). *Étude biographique et littéraire.* Paris, 1899, in-8°.

Robert (Ulysse). *Les écoles en Franche-Comté pendant le moyen âge.* Besançon.

Rouvier (Dr). *Ptolémaïs-Acé.* S. l. n. d., in-8°. (Extrait de la *Revue biblique*, juillet 1899.)

— *Les ères de Gébal-Byblos.* Athènes, in-8°. (Extrait du *Journal d'archéologie numismatique.*)

Sarriau (Henri). *État actuel de la numismatique nivernaise.* Nevers, 1899, in-8°.

Valois (Noël). *La prolongation du grand schisme d'Occident au XVe siècle dans le Midi de la France.* Paris, 1899, in-8°. (Extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France.*)

Un missionnaire d'Afrique. *Lambaesis.* Roma, 1898, in-8°. (Extrait du *Nuovo Bullettino di Archeologia christiana.*)

— *Honorat de Sicilibba.* Roma, 1898, in-8°. (Extrait du même *Bullettino.*)

M. Héron de Villefosse offre à la Société, de la part de l'auteur, M. Lucien Pinvert, docteur ès lettres, un volume intitulé : *Jacques Grévin* (1538-1570); *étude biographique et littéraire.*

Grévin a occupé une place importante parmi les poètes de la Pléiade. Il serait pourtant très oublié aujourd'hui si M. L. Pinvert n'avait pas eu la bonne pensée de s'intéresser à lui. Dans cet excellent livre, qui est sa thèse de doctorat, M. L. Pinvert a su mettre en lumière un grand nombre de renseignements biographiques; il a présenté la critique des œuvres de son personnage, et, à l'aide de nombreux témoignages contemporains, il a établi les rapports qui ont existé entre Grévin et les écrivains de son temps. Les registres de

la Faculté de médecine lui ont fourni de curieux détails sur un épisode important de la vie du poète, son exclusion de la Faculté pour cause de calvinisme. Jacques Grévin mourut fort jeune, à trente ans, laissant une œuvre poétique considérable. Le présent volume nous la fait connaître en détail; elle est digne d'attention. Nous devons une véritable reconnaissance à l'érudit qui, par ses patientes recherches, a su faire revivre la mémoire de Grévin.

M. Héron de Villefosse présente ensuite, au nom d'un missionnaire d'Afrique, de la congrégation des Pères Blancs, les deux mémoires suivants extraits du *Nuovo bullettino di archeologia cristiana*, anno IV, n. 3 et 4.

1° *Honorat de Sicilibba.* Sur un fragment de marbre blanc, recueilli par le R. P. Delattre dans les ruines de la grande basilique de Damous-el-Karita à Carthage, on lit le titre et le nom, *pater Honoratus.* L'auteur, s'appuyant sur divers textes du IVe siècle, pense que ce fragment épigraphique appartient à la sépulture de l'évêque Honoratus de Sicibilla. Il en résulterait, si cette supposition est exacte, que la basilique de Damous-el-Karita serait la basilique primatiale de Carthage, celle que les Donatistes ont disputée aux catholiques pendant tout le IVe siècle.

2° *Lambaesis.* L'auteur croit retrouver dans une basilique chrétienne, récemment mise au jour à Lambèse, la sépulture des martyrs Lucien et Félix, mentionnés avec leurs compagnons dans le martyrologe hiéronymien.

Travaux.

Il est donné lecture d'une note de M. L. Germain, associé correspondant national à Nancy, sur la bague du Musée de Châteauroux communiquée par M. A. Blanchet[1].

« Il y a quelque temps, M. Adrien Blanchet (*Bulletin*, 1898, p. 246-249) a fait une intéressante communication sur

1. Voy. *Bulletin* de 1898, p. 246. La note de M. L. Germain, envoyée peu de temps après la communication de M. Blanchet, a été, par suite d'un retard involontaire, rejetée à cette séance.

une bague du Musée de Châteauroux offrant une importante inscription talismanique, divisée en trois parties. M. Blanchet a commenté d'une manière savante la troisième, où l'on remarque notamment les noms des trois Rois Mages; mais les deux autres parties n'ont pas été expliquées entièrement. En voici le texte, qu'il importe de rappeler :

« 1° + *on eloi elos adonai satain entemseas potane ad onore*
« 2° *m deo eg pa liberacione trie et verbum caro fautum ebt.*

« Outre le nom d'*Adonai*, suffisamment connu, M. Blanchet a rapproché, à juste titre, *Eloi* et *Satain* des mots *Eloy* et *Saday* signalés ailleurs; il a aussi reconnu dans les cinq derniers mots la formule très fréquente : *Et Verbum caro factum est*. Enfin, il a constaté que les deux lignes de l'inscription se font suite, en lisant : *ad honorem Deo*. Mais le reste demeurait à interpréter.

« Mes recherches sur les formules du moyen âge, particulièrement sur celles des cloches, m'ont fait facilement reconnaître dans cette inscription un texte relatif à sainte Agathe, qui était très répandu et dont j'ai lieu de croire que l'on fait encore usage dans les pays germaniques. Sur la bague, le mot qui vient après *satain* commence ce texte, mais il lui manque sa première lettre, *m*; dans le suivant, les trois premiers caractères constituent une abréviation maladroite de *sanctam*, et l'*s* final doit être joint au mot suivant. Je passe sur d'autres défectuosités d'orthographe, pour ne plus signaler que le partage accidentel du mot *patrie* (pour *patriae*), dont les quatre derniers caractères ont été à tort séparés et rejetés après *liberacione*. En réalité, il faut lire : *Mentem*[1] *sanctam spontaneam*[2] *ad honorem Deo et patriae liberationem*[3].

1. Sous-entendu : *Habeo*.
2. Ou le plus souvent, je crois, *spontaneum*, se rapportant à *honorem*.
3. Cf. mon opuscule, *La cloche de Lacrouzette* (*Tarn*) (Toulouse, 1887), et Mgr X. Barbier de Montault, *Revue de l'Art chrétien*, 1888, p. 327-328.

« C'est par erreur que certains écrivains, remarquant cette formule sur des cloches françaises des xive et xve siècles, ont cru qu'elle était une invocation contre les ennemis de la patrie, c'est-à-dire contre les Anglais. On la trouve également, à des époques antérieures comme aussi au xvie siècle, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, etc. A cause de la légende de sainte Agathe préservant Catane des dangers de l'Etna, on l'employait contre les forces destructives de la nature : les éruptions volcaniques, les tremblements de terre et les orages, dont le peuple croyait que les moteurs étaient les démons. On la trouve dans l'ensemble de beaucoup de prières ou formules talismaniques et l'usage n'en a pas cessé.

« Il y a environ vingt-cinq ans, des religieuses cisterciennes, chassées de Suisse ou d'Allemagne par le Kulturkampf, se sont établies à Vézelise (Meurthe); entrant un jour dans l'église de leur monastère, je remarquai à la porte d'entrée, fixé à l'intérieur de l'un des vantaux, un petit papier offrant une inscription manuscrite. Quelle ne fut pas ma surprise d'y lire sur trois ou quatre lignes ce même texte, entremêlé de croix !

« Je ne saurais expliquer aussi complètement les trois premiers mots de l'inscription que porte la bague. Mais il me paraît bien en situation de les comparer avec ces trois-ci qui, d'après le chanoine A. Straub, commençaient l'inscription de la cloche de Hartmanswiller, en Alsace, également précédés de la croix : ELY.ELOY.ELYON., ce que l'auteur traduisait par : « Dieu, Dieu très juste, Dieu souverain[1]. »

« Reste le mot *sadain;* on pourrait le rapprocher de *Yassaday*, mot qui existait sur la même cloche de Hartmanswiller, et que A. Straub traduisait par « IA.SADAI, Dieu « tout-puissant. » M. Blanchet a rappelé le mot *Saday* d'après M. Schwab (*Médailles à légendes hébraïques*, dans *Revue numismatique*, 1892, p. 257, n° 35). On y reconnaît évidemment le mot *Schadaï* (littéralement : le *puissant*), très usité

1. *A propos de cloches*, signé : l'abbé A. Straub. S. l. n. d. (Strasbourg, 1869), gr. in-8°, 2 feuillets non chiffrés.

pour désigner le Tout-Puissant, c'est-à-dire Dieu. C'est le mot qui est inscrit sur les petites médailles en forme de cœur, créées, depuis je crois une soixantaine d'années, pour les jeunes filles israélites, qui les attachent le plus souvent à un bracelet.

« Ces remarques me paraissent apporter un jour assez satisfaisant sur la partie de l'inscription qui n'avait pas été expliquée. »

Le vicomte de Rochemonteix lit une note sur le Christ des lépreux de la Bajasse (Haute-Loire).



Christ des Lépreux de la Bajasse (Haute-Loire).

« Deux traditions sont venues jusqu'à nous sur le Christ des lépreux de l'hôpital de Brioude.

« L'une, conservée par les religieuses attachées à la léproserie de la Bajasse, fidèlement transmise par les plus âgées

aux plus jeunes, veut que le Christ ait jadis orné la poutre triomphale de leur église; l'autre affirme que ce Christ se trouvait à la porte d'entrée de l'hôpital Saint-Robert, abandonné à la Révolution.

« Laquelle des deux croire?

« Un fait est certain.

« Lors de la grande tourmente révolutionnaire, le Christ fut caché derrière une muraille, enseveli sous des plâtras et des moellons. A la paix sociale, les *sœurs* (dont quelques-unes sont mortes il y a quarante ans à peine) le rapportèrent à l'hôpital de Brioude, où il se trouve encore, leur église ayant été convertie en écurie.

« Nous estimons qu'il y a lieu de tenir compte de la tradition, toujours très vivace chez les ordres religieux qui se transmettent, comme une sorte d'héritage, les faits importants touchant leur communauté, et nous concluons que ce Christ ornait l'église de la maladrerie de la Bajasse fondée en 1150 par Odilon de Chambon, chanoine de Brioude, qui y adjoignit en 1161 un prieuré de Saint-Augustin, lequel, avec son *église* et ses quatre chapelains, eut une existence tout à fait distincte et indépendante de la maladrerie qui lui était adjointe [1].

« Le Christ, d'un réalisme outré, est représenté les bras et les pieds cloués à la croix. Les jambes, entourées au-dessus de la cheville d'une bande d'étoffe, comme pour cacher en partie l'horrible mal, sont couvertes, ainsi que le torse, de pustules et de plaies lépreuses. Le périzonion est déchiqueté, déguenillé; les genoux entourés dans des loques; la figure décomposée par la souffrance.

« Ce Christ peut remonter au xve siècle et mérite mieux que d'être relégué dans une obscure salle de débarras. »

M. Enlart se demande si les plaies du Christ de la Bajasse ne sont pas simplement les plaies de la flagellation plutôt que celles de la lèpre.

1. Voy. *Hist. de la léproserie de la Bajasse*, par l'abbé Peyron. Le Puy, 1899.

M. Ruelle, associé correspondant national, communique la reproduction en fac-similé photographique[1] d'un feuillet du manuscrit grec n° 2417 de la Bibliothèque nationale (xIIIe siècle).



Le manuscrit grec 2417 *de la Bibliothèque nationale.*

Ce feuillet, ainsi que quelques autres qui le suivent dans le traité astrologique d'Héphestion de Thèbes, intitulé περὶ ἀρχῶν, présente une particularité unique jusqu'à plus ample information. Certains mots, tels que δορυφοροῦντες, Δωρόθεος, etc., sont écrits de telle façon que chaque lettre est figurée par un cercle avec un point en son centre et que les lettres-cercles de chaque mot sont reliées entre elles par un petit trait anguleux supérieur et inférieur. (Voir le fac-

1. Exécutée par M. E. Poirée, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

similé.) Quelques mots sont tracés de cette façon dans la partie composée de lettres se prêtant à cette fantaisie de copiste, c'est-à-dire affectant une forme circulaire.

M. Caron, associé correspondant national, signale l'état déplorable où sont réduites par l'humidité les curieuses peintures murales des XIIe et XIIIe siècles de l'église Saint-Jacques-des-Acquêts (Loir-et-Cher). La Société émet le vœu que la commission des monuments historiques soit saisie de la question.

M. Babelon, membre résidant, communique ses observations sur le sens des lettres OB et PS employées par les monétaires de l'empire romain. Ces lettres ne sont pas, comme on l'a cru, des indications de poids : elles signifient *obrusum* ou *pustulatum* et certifient la pureté des espèces en lingot ou monnayées. Leur usage remonte au règne de Valentinien Ier, qui a précisément publié des rescrits pour sauvegarder le titre des monnaies.

M. Mowat fait remarquer que ces abréviations, quoique contemporaines, appartiennent à deux systèmes.

M. Maurice confirme ces observations.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« Notre confrère M. de Barthélemy a reçu de M. Jadart, associé correspondant national à Reims, une photographie de la statuette de *Dispater* dont il a parlé à la séance de septembre; il a bien voulu me la communiquer et me permettre de la présenter à la Société. Il y aurait intérêt à la reproduire à la suite de celle de Bourg-en-Bresse.

« La statuette de Reims, qui fait partie du Musée Habert, mesure 0^m^092 de hauteur sur 0^m^05 de largeur aux épaules. Elle est en terre cuite blanche, fendue et incomplète du bas. Elle a été trouvée, en ces dernières années, à Reims, au lieu dit la Maladrerie. Par un hasard singulier, c'est aussi le côté gauche de la figure, celui où apparaît le maillet, qui nous a été conservé; elle est donc presque exactement bri-

sée de la même façon que la statuette de Bourg-en-Bresse.

« L'exemplaire de Bourg est certainement le meilleur : le visage du dieu est exécuté d'après un modèle grec; les traits sont empreints d'une véritable noblesse, les cheveux traités par mèches et la barbe élégamment bouclée. L'avant-bras gauche était abaissé; le dieu tenait le manche du maillet, au moins au milieu de sa hauteur. Le bras et la main droite manquent (sur les deux exemplaires); il est permis de croire que de ce côté le dieu portait un petit vase rond comme sur tous les exemplaires en bronze connus. Le costume est identique à celui de la belle statuette d'Arc-sur-Tille[1] : vêtement court serré à la taille et grand manteau attaché sur l'épaule, retombant en arrière.

« L'exemplaire de Reims offre un type beaucoup plus vulgaire; les traits n'ont rien de séduisant; la chevelure est traitée en masse comme une sorte de turban encadrant la tête; la barbe est presque inculte. Au lieu de tenir le manche du maillet dans sa partie basse, le dieu le tient à sa partie supérieure, de sorte que le mouvement de son bras se rapproche ainsi de celui de tous les *Dispater* en bronze[2] tout en restant replié (*voir la figure ci-contre*). On comprend facilement qu'il eût été dangereux, dans un exemplaire en terre cuite, d'écarter les bras du corps, comme dans les exemplaires en bronze. C'eût été condamner d'avance ces petites figures à être très promptement brisées, avant même de sortir de la boutique du fabricant. Pour le *Dispater*, la série des images en bronze est déjà relativement nombreuse. Quand on aura classé et signalé les images en terre cuite, on aura une nouvelle preuve du rôle important que ce dieu a joué dans la religion celtique.

« Ces deux statuettes, celle de Bourg-en-Bresse et celle de Reims, ouvrent, je crois, la série des *Dispater* en terre blanche[3]. »

1. Salomon Reinach, *Musée de Saint-Germain ; bronzes figurés de la Gaule*, p. 148.
2. *Ibid.*, p. 137 à 185.
3. Blanchet, dans son *Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, n'en signale pas.



Statuette de Dispater trouvée à Reims.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, revient ensuite sur une communication qu'il a faite à la Société, le 9 septembre 1896 [1], au sujet de la découverte de Chassenay, près d'Arnay-le-Duc, et s'exprime en ces termes :

« Grâce à l'obligeance de M. Henri Leman, antiquaire-expert, demeurant à Paris, 37, rue Laffitte, j'ai pu examiner à loisir les vases en bronze de la trouvaille de Chassenay. Sur ces vases, le bronze ne présente aucune trace de patine, mais seulement des traces de feu. En voici la description exacte :

« 1° Vase à verser (*lagona*); forme d'aiguière à goulot arrondi, munie d'une anse. La panse est entièrement unie.

« L'anse est reliée au goulot par deux bras en forme de têtes de cygne qui semblent sortir au-dessous d'une feuille recourbée. Cette anse est décorée de plusieurs motifs en relief, superposés : tête de Ménade tournée à droite; tête de femme tournée à gauche; autel orné d'une guirlande et surmonté de trois pommes de pin; groupe représentant le jeune Bacchus, ivre, entièrement nu, portant le thyrse de la main droite et soutenu à gauche par Pan. Ce dernier groupe décore la partie basse et large de l'anse, à l'endroit où elle s'attache à la panse du vase; au-dessous une palmette et deux volutes.

« Haut., 0m30; diam. de l'orifice, 0m08.

« 2° Vase à verser (*lagona*); forme analogue au précédent, mais le goulot est moins large. L'anse a été brisée et a disparu; il n'en reste que la partie basse, en forme de feuille de lierre, soudée à la panse du vase. Du côté opposé à l'anse, une belle inscription au pointillé est gravée sur la panse; chaque lettre est formée par une double ligne de points. Le dessin ci-joint la reproduit exactement :

« *Aug*(*usto*) *sacrum. Deo Albio et Damonae Sex*(*tus*) *Mart*(*ius*) *Cocillus ex jussu ejus* (lisez *eorum*) *v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*) [2].

« Toutes les copies déjà publiées sont inexactes : les lettres,

1. *Bulletin* de 1896, p. 289.
2. Cf. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n. 2840.

et particulièrement les O, sont d'une dimension uniforme; il y a sur le vase *Cocillus*[1] et non pas *Cociliani f.* Le gentilice ne peut être que *Martius* ou *Martinius*.

« Haut., $0^{m}285$; diam. de l'orifice, $0^{m}052$.

« 3° Vase à verser (*lagona*), de même forme que les précédents, mais plus court et à large goulot. Il a été fabriqué en deux pièces soudées l'une à l'autre : la panse avec le fond, le col avec le goulot. Ces deux pièces étaient en outre maintenues entre elles par l'anse, dont la partie haute s'attachait au goulot et dont la partie basse était appliquée à la panse; il n'en reste qu'un débris de palmette sur la panse.

« Haut., $0^{m}24$; diam. du goulot, $0^{m}093$.

« 4° Vase à verser (*lagona*); même forme que les précédents. L'anse a été brisée et a disparu; il en reste la partie basse, en forme de feuille de lierre, allongée, soudée sur la panse.

« Haut., $0^{m}21$; diam. de l'orifice, $0^{m}06$.

« 5° Vase à verser, forme de cafetière. L'anse, qui tient aux lèvres de l'orifice par deux bras en forme de têtes d'oiseaux, sortant d'un fleuron à feuilles recourbées, est unie; elle se termine par un fleuron donnant naissance à un masque de théâtre en fort relief.

« Haut., $0^{m}23$; diam. de l'orifice, $0^{m}06$.

« 6° Vase à verser, à goulot trilobé (*œnochoé*). L'anse est brisée et a disparu.

« Haut., $0^{m}14$.

« 7° Grande patère à ombilic central, munie d'un manche cannelé qui se termine par une tête de bélier. L'attache du manche, appliquée sur la partie convexe de la patère, est découpée en forme de feuilles et décorée de rinceaux gravés. Le pied tourné offre un bel échantillon de cercles concentriques en forte saillie.

« Diam. de la patère, $0^{m}22$; long. du manche, $0^{m}14$.

« 8° Petite casserole à manche. Le manche, plat, est relié au récipient par deux bras en forme de têtes de cygne qui sortent au-dessous d'une petite rosace; il est percé d'un trou

1. Cf. *Corp. inscr. lat.*, VII, n. 1336, 327.



Inscription gravée sur un vase trouvé à Chassenay.

trilobé et se termine par deux têtes de cygne affrontées; il porte la marque du fabricant, IANVARIS·F.

« Diam., 0m10; long. du manche, 0m087.

« 9° Petite casserole à manche. Le manche, plat, est percé d'un trou rond et se termine par une courbe.

« Diam., 0m105; long. du manche, 0m085.

« Avec ces neuf vases, on a recueilli une statuette de déesse-mère, en terre blanche, intacte. Assise sur un fauteuil en osier et couverte d'un vêtement épais, elle allaite deux nourrissons qu'elle tient de chaque main contre sa poitrine. Les cheveux, séparés au milieu du front, forment deux bandeaux ondulés très fournis qui cachent entièrement les oreilles; ils reviennent en touffe au sommet de la tête et se terminent sur l'occiput en une large tresse plaquée qui couvre le haut de la tête[1].

« Comme on ne sait jamais ce que peut devenir un ensemble de vases de ce genre, il m'a semblé utile d'en donner une description et de relever avec soin l'inscription. »

Enfin M. Héron de Villefosse présente les photographies d'une belle tête romaine peinte, conservée au Musée de Narbonne. Ces photographies lui ont été adressées par M. Thiers, conservateur de ce Musée.

C'est une tête virile, imberbe, représentant un personnage d'environ soixante ans, à l'aspect encore très vigoureux et énergique, un Romain aux traits accentués et personnels. Cette tête est entièrement peinte. La face et le cou ont reçu d'abord une légère teinte ocreuse à laquelle on a ajouté quelques touches de vermillon sur les lèvres, les joues et les plis du front. L'ensemble donne l'impression d'une chair rosée. La chevelure a un aspect blond cendré; elle passe au fauve quand on la mouille pour reprendre ensuite son aspect primitif. L'effet produit est très particulier. C'est un document fort intéressant pour l'histoire de la sculpture peinte dans l'antiquité.

1. Cf., pour la coiffure, A. Blanchet, *Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, pl. I, fig. 2.

Séance du 15 Novembre.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, ancien président.

Ouvrages offerts :

Bordeaux (Paul). *Les assignats et les monnaies du siège de Mayence en* 1793. Bruxelles, 1899, in-8°. (Extrait de la *Revue belge de numismatique.*)

— *Les nouveaux types de monnaies françaises.* Bruxelles, 1899, in-8°. (Extrait de la *Revue belge de numismatique.*)

Toutain (J.). *Nouvelles observations sur l'inscription d'Henchir-Mettich.* (Extrait de la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger.* Paris, 1899, in-8°.)

Vaillant (V.-J.). *Le faucon de bronze.* Boulogne-sur-Mer, 1899, in-8°.

M. Enlart, membre résidant, offre à la Compagnie, au nom de M. J.-V. Vaillant, associé correspondant national à Boulogne-sur-Mer, une brochure intitulée : *Le faucon de bronze épave de l'occupation anglaise de Boulogne* (1544-1549). Ce mémoire, illustré d'une reproduction photographique, est tiré à 50 exemplaires non mis dans le commerce. L'auteur y étudie un fragment de pièce d'artillerie en bronze qui a été dragué récemment dans l'avant-port de Boulogne. Ce morceau est orné d'un cartouche portant le nom d'Henri VIII, HENRICVS OCTAVVS; au-dessus, on voit les restes d'un écu entouré de l'ordre de la Jarretière; au-dessous la signature des fondeurs, mutilée, mais que M. Vaillant a pu restituer d'après divers documents. Elle était ainsi conçue : John and Robert Owen Bretheryn made this faucon weighing DCLX. Lbs.

Les frères Jean et Robert Owen ont fondu ce faucon, pesant 660 livres.

Ces fondeurs étaient établis à la Tour de Londres dès 1540.

Cette pièce d'artillerie était attachée à la défense de Boulogne durant l'occupation anglaise de 1544 à 1549. On sait

que les Français, étant en possession de la rive gauche de la Liane, avaient établi à Châtillon une batterie qui échangeait des canonnades perpétuelles avec les batteries anglaises du port : un boulet français a dû faire éclater et précipiter à la mer le fragment qui vient d'entrer au Musée de Boulogne.

L'abbé Thédenat, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de l'auteur, notre confrère M. J. Toutain, une brochure intitulée : *Nouvelles observations sur l'inscription d'Henchir-Mettich.*

On sait que M. Toutain a publié un mémoire érudit sur cette inscription, une des plus importantes que l'Afrique nous ait données depuis longtemps.

D'autres auteurs, notamment MM. Schulten, Cuq et Ed. Beaudouin, se sont occupés du même texte; leurs conclusions ne concordent ni entre elles ni avec celles de M. Toutain.

M. Toutain défend les siennes. Un voyage à Tunis lui a permis de revoir encore une fois le texte et d'améliorer toutes les lectures qui, jusqu'ici, ont été publiées, et de maintenir des leçons qu'on lui avait contestées.

Ensuite, abordant le fond de la question, l'auteur critique les arguments qu'on lui a opposés et fortifie les siens par de nouvelles observations.

Je ne prendrai pas ici le rôle d'un juge et ne me crois pas qualité pour décerner une palme au vainqueur. Je le ferai d'autant moins que la discussion, — et c'était inévitable sur un pareil sujet, — a souvent trait à des textes juridiques :

Non nostrum inter vos.....

Ce que je dois reconnaître, c'est que j'ai lu avec profit et intérêt le mémoire de M. Toutain, qui y montre ses qualités habituelles de conscience et de précision.

Je crois aussi que tout le monde souscrira à ses conclusions générales sur la méthode avec laquelle on doit aborder l'étude des textes historiques.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, lit la note suivante relative à des objets découverts à Philippeville dans un sanctuaire de Mithra. Cette note lui a été envoyée par le Dr Carton, associé correspondant national à Lille :

« J'ai publié l'année dernière, dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (3e trimestre 1898, p. 332), une tête en bronze provenant de Stora et faisant partie de la collection de M. L. Théry.

« Je dois de nouveau à l'obligeance de ce collectionneur lillois la communication d'une petite tête de statue, en marbre blanc, qu'il a rapportée de la même région. A vrai dire, elle ne présente pas un grand intérêt par elle-même et je ne pensais tout d'abord à la publier que pour faire connaitre cet objet, exposé à être perdu ou à se trouver un jour sans état civil, quel que soit d'ailleurs le soin avec lequel l'a classé son possesseur actuel.

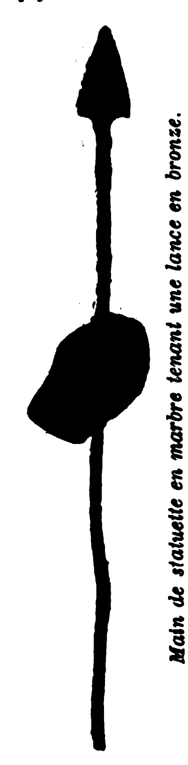
« Mais, en m'enquérant du point où cette tête avait été trouvée, je découvris qu'elle présentait un autre intérêt. Elle a été, en effet, donnée à M. Théry par Mme Allemand, qui l'a recueillie dans une propriété des environs de Philippeville, ayant appartenu précédemment à MM. Chiriac et de Nobelly. Or, ces personnes sont précisément celles qui ont donné au Musée de Philippeville toute une série d'objets trouvés chez eux (voir *Musée de Philippeville*, par St. Gsell, 1898, Leroux, p. 44) et provenant d'un sanctuaire de Mithra. Cette tête et deux autres objets provenant de la collection de M. Théry permettent heureusement de compléter la liste des objets ayant appartenu à ce sanctuaire.

« Ce dernier, situé au bas de Philippeville (*Catalogue du Musée de Philippeville*, Bertrand, 1890, p. 52), sur le versant de la colline de Bou-Yala, au nord-est de la ville, a été exploré en 1845. Les statues étaient dans un souterrain.

« Les monuments découverts ont été publiés par Delamarre, *Atlas*, pl. 16; et en dernier lieu par M. Gsell, *Musée*

de Philippeville, p. 44 à 51, et pl. VI, n. 1, 2, 3, 6, 7, 8[1].

« On doit peut-être y joindre une statuette d'Attis, debout,



Main de statuette en marbre tenant une lance en bronze.

jambes croisées, en costume oriental, dont il ne reste que le

1. Je dois, à ce sujet, rapprocher de la série des monuments mithriaques, déjà étudiés, un bas-relief que j'ai publié (Carton, *Découvertes épigraphiques et archéologiques*. Leroux, 1895, pl. IV), sur lequel est gravé le nom *Urani* (Uranus était l'époux de Gœa, la terre dont le serpent est un symbole), où l'on voit un rocher, traité à peu près de la même façon que celui-ci et d'où sort un serpent. A côté, au pied d'un arbre, un animal, chien ou panthère, brise les reins à un chien ou à un chacal.

bas, avec une inscription (Gsell, pl. VI, n. 5). Cette statuette a été trouvée dans le voisinage de ces monuments mithriaques.

« En tout cas, il faut y ajouter désormais les objets suivants, appartenant à M. Théry :

« 1° Un buste en marbre blanc, haut de 0m25, large de 0m35, auquel manque la tête, ayant appartenu à un personnage vêtu de la toge. La partie postérieure, évidée, indique qu'il était appliqué contre un mur.

« 2° Une main de statuette en marbre blanc, fermée, mesurant du poignet à l'extrémité des doigts 0m045, tenant une lance en bronze de 0m20 de longueur (v. le dessin).

« 3° Une tête de statue en marbre blanc, haute de 0m17, large de 0m18, qui représente une figure d'enfant ou d'un tout jeune homme, ronde, imberbe. Le nez et les lèvres sont mutilés et elle a été brisée immédiatement au-dessous du menton. De larges boucles de cheveux encadrent le visage et tombent jusqu'aux épaules. Le crâne est couvert du bonnet



Tête de statue trouvée à Stora.

phrygien, qui présente de chaque côté une fente par où passe un ruban serre-tête destiné à fixer la coiffure et dont les extrémités pendent sur les côtés de la nuque. On remarque,

à la limite du bonnet et des cheveux, au-dessus du front, une petite cavité cylindrique de 0m006 de diamètre et profonde de 0m01, qui a dû servir à fixer un insigne en métal, tel qu'un croissant, une étoile, etc. L'exécution de cette sculpture est bonne, bien meilleure que celle des statuettes du Musée de Philippeville; les détails de la coiffure, les plis du bonnet, l'expression de la figure y sont traités avec plus d'art et de détails.

« M. Héron de Villefosse, avant de connaître la provenance de cette tête, inclinait à y reconnaître une figure d'Attis. L'existence d'une statue de cette divinité à l'endroit où a été trouvée la tête, l'aspect fort juvénile des traits, la longueur des cheveux, qui atteignent les épaules, rendent cette opinion très plausible. En tout cas, elle appartenait à l'un des deux sanctuaires qui étaient là ou à l'un des deux cultes en honneur dans un seul sanctuaire et dont les personnages étaient, de part et d'autre, coiffés du bonnet phrygien. »

M. Héron de Villefosse fait ensuite la communication suivante :

« En 1894, M. Förster a fait connaître un médaillon de terre cuite provenant de Bretagne et trouvé en 1866 à Cirencester [1]. Ce médaillon appartient à la décoration d'un de ces vases à couverte rouge, si communs en Gaule et en Bretagne; il en ornait la panse. On y voit un homme fort et musculeux, d'apparence herculéenne, entièrement nu, la tête tournée à gauche, les bras étendus, tenant dans chaque main un serpent qu'il observe avec attention. Il appuie contre le sol le pied de la jambe droite légèrement pliée, tandis que la jambe gauche, fortement repliée, reste en l'air. A sa droite se trouve un petit Amour ailé, le visage tourné vers la terre. M. Förster fait remarquer que l'attitude du personnage principal est plutôt celle d'un homme assis que celle d'un homme debout et qu'elle correspond inversement à l'attitude du Laocoon dans le célèbre groupe du Vatican.

1. *Noch zwei Laokoondenkmäler*, dans *Jahrbuch des k. d. archæolog. Instituts*, IX, 1894, p. 44, avec une vignette.

Il en conclut qu'il faut reconnaître vraisemblablement sur ce médaillon une représentation du Laocoon.

« Je ne puis partager ce sentiment. L'homme nu est dans l'attitude de la danse; rien dans ses mouvements n'indique un homme assis; on ne voit d'ailleurs sur le médaillon aucune trace de siège. C'est un hercule forain, un montreur de bêtes, un de ces hommes vigoureux dont le célèbre bronze d'Autun nous offre un magnifique spécimen. Il accomplit l'acte de charmer des serpents et se met à danser en tenant les deux bêtes malfaisantes pour bien souligner sa puissance en même temps que son dédain [1]. Le petit Amour, baissant la tête, représente la partie impressionnable de la foule qui a peur et n'ose pas regarder le spectacle.

« On a trouvé à Marcol (Allier), vers 1852, un médaillon analogue qui appartient aujourd'hui à M. Aymé Rambert. Grâce à son obligeance, je puis le présenter à la Société. Ce médaillon provient d'un vase du même genre. C'est la répétition du même sujet avec un détail supplémentaire. En outre, l'aile de l'Amour, incertaine sur le médaillon de Ciren-



Médaillon en terre cuite trouvé dans l'Allier.

cester, est très visible sur celui de Marcol. Les jambes du danseur sont brisées, mais il en reste assez pour affirmer

1. On sait combien les représentations relatives aux jeux et aux spectacles sont fréquentes sur les vases gallo-romains à couverte rouge.

qu'elles ont le même mouvement que sur le médaillon breton. Le petit Amour, au lieu d'être à droite, est à gauche; il s'éloigne en baissant la tête et en étendant les deux mains en avant. A droite du charmeur apparait un nouvel acteur; c'est un jeune garçon dont le corps a disparu, mais dont on voit encore très distinctement la tête et la main gauche ouverte, tendue en avant. Ce nouveau personnage, loin de paraître effrayé, semble au contraire s'intéresser à l'action du danseur et approuver son audace. Ces deux personnages accessoires me semblent donc introduits dans la scène pour y exprimer des sentiments contraires. »

A l'occasion de cette communication, M. J. Toutain, associé correspondant national, présente le moulage d'un vase en terre à reliefs du Musée de Sidi-bel-Abbès, qui provient des environs de Tunis; il porte huit médaillons à sujets, parmi lesquels un Laocoon, différant par quelques détails de celui du Vatican. M. Toutain et quelques membres de la Compagnie font les plus grandes réserves sur l'authenticité de ce vase.

M. Michon fait remarquer la rareté des représentations antiques de Laocoon; M. Saglio rappelle la peinture du Laocoon de Pompeï et M. Marquet de Vasselot l'épreuve en bronze du Laocoon conservée au Louvre; tous diffèrent par quelques détails.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce, d'après une communication de M. l'ingénieur Joulin, qu'on a découvert deux fragments d'inscriptions à Saint-Cizy (Haute-Garonne).

Le premier a été trouvé sous le carrelage de la chapelle, bâtie en partie sur des ruines antiques. L'inscription était tracée sur un linteau de marbre de 0^m16 d'épaisseur, parfaitement dressé dans sa partie postérieure.

VNI
ONIV

Haut. des lettres : l. 1, = 0^m055; l. 2, = 0^m060.

Sur le second fragment :

O
IIN

Les lettres de la l. 2 sont plus petites que celles de la l. 2 du premier fragment.

M. Jean-J. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, fait une communication sur une plaquette française du XVIe siècle, en argent fondu et ciselé, qui fait partie de la collection de M. Deligand. Cette plaquette, de forme ovale[1], mesure 0m060 de hauteur sur 0m032 de largeur; elle représente un homme debout, vu de face. Le personnage, coiffé



Plaquette française du XVIe siècle.

d'une toque, est vêtu d'un pourpoint à manches tailladées, d'une ample casaque à manches volantes et de chausses

1. Elle porte sur le revers, gravée à la pointe, l'inscription suivante : « Trouvé au pont de Charenton en 1862 par M. Moreau. » Ce dernier mot est presque effacé.

collantes ; il est armé d'une grande épée, sur la poignée de laquelle il appuie sa main gauche; de la main droite il tient ses gants. Tous les détails du costume sont conformes à la mode de la cour vers la fin du règne de François Ier; ils permettent de fixer approximativement la date de l'objet entre 1545 et 1550.

Il est très probable que le personnage représenté n'est pas une figure de convention, mais un véritable portrait. Malheureusement les recherches faites en vue de l'identifier n'ont donné aucun résultat. Le peu de finesse de la ciselure, qui a laissé au visage un aspect en quelque sorte impersonnel, rendait d'ailleurs toute tentative de ce genre non seulement difficile, mais aléatoire.

La forme et les dimensions de cette plaquette pourraient faire supposer qu'elle a jadis servi de pendant de collier. Toutefois cette hypothèse nous paraît devoir être écartée, car l'on ne pourrait citer, dans aucun portrait français du XVIe siècle, un pendant de ce genre. D'ailleurs, la bélière qui surmonte la plaquette est visiblement une adjonction moderne, qui semble contemporaine d'une légère modification que l'objet paraît avoir subie : le peu de champ qui reste au-dessus de la tête du personnage tendrait en effet à faire supposer que le fond uni sur lequel celui-ci se détache était autrefois plus large à la partie supérieure et a été un peu rogné [1]. Ce curieux médaillon est donc, à notre avis, une plaquette dont le fond a été diminué dans le haut par suite de quelque accident, et à laquelle on a ajouté, assez grossièrement, un anneau de suspension.

Un fait assez probant semble confirmer cette hypothèse : il n'y a guère qu'un seul objet auquel on puisse comparer celui que possède M. Deligand, et cet objet est justement une plaquette. Cette dernière, conservée au Cabinet des médailles de Munich, représente Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Elle est, elle aussi, de forme ovale [2], en argent,

1. Il ne faut pas oublier, cependant, que les artistes du XVIe siècle avaient l'habitude de laisser très peu de champ au-dessus de la tête des personnages qu'ils représentaient.

2. Hauteur : 0m062 ; largeur : 0m051.

et date également du milieu du XVI[e] siècle. Cette pièce, d'un style et d'une facture très remarquables, a été publiée par MM. Schlumberger et Blanchet[1]. Antoine de Bourbon y est figuré « debout, en pied, de trois-quarts, le poing droit sur la hanche, tenant un gant de la main gauche, coiffé du chaperon, couvert d'un long manteau flottant, botté. Le tout dans un encadrement en relief orné d'un mufle de lion à la base. » Autour de la figure on lit : ANTONIVS · DEI · G · REX · NAVARRAE · 1557[2].

Peut-être la plaquette de M. Deligand a-t-elle eu autrefois, elle aussi, un encadrement ; et peut-être est-ce lors de la suppression de cette bordure qu'elle a été très légèrement rognée et munie d'un anneau de suspension. On peut le supposer, mais rien ne le prouve.

Quoi qu'il en soit, ces deux plaquettes présentent un grand intérêt : ce sont de très rares spécimens d'une série qui n'a jamais dû être bien nombreuse.

M. Jules Maurice, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« La classification chronologique des émissions monétaires de divers ateliers de l'empire romain à l'époque de Constantin le Grand m'a permis de constater l'exactitude de deux passages discutés du texte de Lactance dans son livre « *de* « *mortibus persecutorum*. » Le premier (c. XXXII) est relatif aux négociations qui eurent lieu entre les empereurs après l'élévation de Licinius au rang d'Auguste par Galère, héritier de la puissance de Dioclétien. Maximin Daja, qui régnait en Orient, ne voulut pas continuer à porter le titre inférieur de César et, Galère ayant créé pour lui et pour Constantin l'appellation nouvelle de *filii Augustorum*, Maximin ne s'en contenta pas, et il écrivit à Galère pour lui annoncer que ses troupes l'avaient proclamé Auguste. Galère, à regret, dut reconnaître quatre empereurs dans l'empire. « Nuncupato

1. *Numismatique du Béarn*. Paris, 1893, in-8°, 2[e] partie, p. 75, et pl. XVII, 2.
2. *Ouvr. cit.*, p. 75.

« Licinio imperatore, Maximinus iratus nec Caesarem se, nec « tertio loco nominari volebat. Mittit (Galerius) ergo ad eum « saepè legatos..... Victus contumacia tollit Caesarum nomen « et se Liciniumque Augustos appellat, Maximinum et Cons- « tantinum filios Augustorum. Maximinus postmodum scri- « bit, quasi nuntians in campo Martio proxime celebrato « Augustum se ab exercitu nuncupatum. Recepit ille moes- « tus ac dolens; et universos quatuor Imperatores jubet « numerari. »

« Schiller, dans son histoire (*Geschichte d. Römischen kaiserzeit*, II, p. 172, 173), admet que le titre de *filii Augustorum* ne fut porté que peu de temps par Constantin et par Maximin, en raison de ce que les monnaies de Thessalonica, de Siscia, d'Antioche et d'Alexandrie, qui l'offrent dans leurs légendes, ne présentent qu'une seule marque d'émission pour chaque atelier. Mais il n'a pas remarqué que les exergues et marques d'émission

$$\frac{* \mid A}{\cdot SM \cdot TS \cdot} \quad \text{et} \quad \frac{\cup \mid A}{SIS}$$

ont été frappés depuis l'élévation de Licinius Auguste le 8 novembre 308 jusqu'à la mort de Galère le 5 mai 311, et par suite ne limitent pas à un temps court l'existence du titre en question.

« Ces ateliers de Thessalonica et de Siscia, placés dans les états de Galère, ou, sous son influence, dans ceux de Licinius, nous fournissent la constatation d'un fait important. On y trouve pendant toute la durée des émissions en question des Licinius Auguste, tandis que Maximin et Constantin s'y rencontrent comme Césars, puis comme *filii Augustorum* et Augustes. Il en résulte que, conformément à la première partie du récit de Lactance, Galère, après l'élévation de Licinius, avait d'abord laissé Constantin et Maximin au rang de Césars. Mais voici comment l'on peut contrôler ensuite la partie la plus importante de ce récit. L'atelier d'Antioche offre plusieurs frappes différentes pendant que ceux de Thessalonica et de Siscia n'en ont qu'une.

« On trouve avec les marques d'émission suivantes :

Ω / A · ANT·	et	Ϫ / A · ANT·

des pièces de Licinius Auguste [1], de Maximin César [2] et de Constantin FIL·AVG [3]. L'on peut en conclure (l'atelier d'Antioche se trouvant dans les états de Maximin Daja) que ce prince avait refusé pour lui le titre de *filius Augustorum*, puisqu'il ne l'appliquait sur ses monnaies qu'à Constantin.

« Mais bientôt, avec d'autres marques d'émission à Antioche, les titres changent. D'abord l'on trouve des Maximin César [4] et Auguste [5] avec des Constantin Auguste [6] portant tous les marques d'émission suivantes :

A | * / ANT·	∪ | A / ANT·

Maximin n'avait donc accepté en Orient que le titre de César jusqu'au moment de devenir Auguste [7]. Mais à quelle époque Maximin et Constantin prirent-ils ce titre d'Augustes? Cette époque est fixée par les faits suivants : quatre Augustes, Licinius, Galère, Constantin et Maximin, portent la marque d'émission [8]

* | A
ANT·

1. Cohen, n° 42.
2. Cohen, n° 202.
3. Cohen, n° 185.
4. Cohen, n°s 130 et 202.
5. Cohen, n°s 49, 55, 105, 161.
6. Cohen, n°s 194, 507.
7. Schiller, *loc. cit.*, p. 173.
8. Voici les numéros, dans Cohen, des pièces frappées à leurs effigies : Galère, n° 47 ; Licinius, n° 32 ; Maximin, n°s 55, 65 ; Constantin, n°s 173, 194.

De plus, cette marque se trouve d'abord sur des follès du poids moyen de 7 grammes, et ce poids moyen s'abaisse à 4 gr. 50 après la mort de Galère, dont les monnaies disparaissent. C'est donc avant la mort de Galère que ces quatre Augustes ont régné, conformément au récit de Lactance, et l'on trouve leurs pièces avec plusieurs marques d'émission.

« Les séries de monnaies qui portent ces marques sont beaucoup plus abondantes que celle où l'on trouvait Constantin *filius Augustorum*. Si donc l'on classe du 8 novembre 308 au 5 mai 311 les frappes successives d'Antioche, l'on constate que toute l'année 310 au moins dut être employée à frapper uniquement des Augustes et que c'est en 309 et vraisemblablement dans la première moitié de cette année, ce qui convient au récit de Lactance, après la mort de Licinius et les négociations qui s'en suivirent avec Galère, que Maximin attribua à Constantin le titre *filius Aug.* pour quelques mois avant d'arracher à Galère celui d'Auguste pour lui-même et comme conséquence pour Constantin.

« Le second passage de Lactance est moins connu. Dans le chapitre XLIII du même livre, cet auteur dit que, après la mort de Galère, Maximin Daja, apprenant qu'un rapprochement avait eu lieu entre les empereurs Licinius et Constantin et que les fiançailles de Constantia, sœur de ce dernier, avec Licinius en étaient le gage, il craignit que cette amitié ne se retournât contre lui et il envoya secrètement des messagers vers Maxence, qui régnait alors à Rome, pour contracter avec lui une alliance. Ce dernier reçut cette proposition comme un secours des dieux; en effet, il se préparait déjà à sa guerre contre Constantin, sous prétexte de venger la mort de son père Maximien Hercule. Il reçut avec empressement les ambassadeurs et contracta l'alliance demandée. « Ut audivit (Maximinus) Constantini sororem Licinio esse « desponsam, existimavit affinitatem illam duorum Impera- « torum contra se copulari. Et ipse legatos ad Urbem misit « occulte, societatem Maxentii atque amicitiam postulatum. « Scribit etiam familiariter. Recipiuntur legati benignè, fit « amicitia, utriusque imagines simul locantur. Maxentius

« tanquam divinum auxilium libenter amplectitur. Jam « enim bellum Constantino indixerat, quasi necem patris « sui vindicaturus. »

« Jusqu'ici aucune confirmation de ce récit ne nous était parvenue. Mais voici que deux faits essentiels se trouvent démontrés par la numismatique. En 310, après que Constantin eut fait périr Maximien Hercule, qui avait cherché à l'assassiner lui-même, Maxence, qui ne laissait plus paraître le nom de son père sur ses monnaies depuis deux ans, fit frapper une quantité de pièces commémoratives avec la légende : *Divo Maximiano Sen(iore) Fort(issimo) Imp(eratore)*[1] *et Imp(erator) Maxentius Divo. Maximiano. Patri*[2].

« Ces pièces commémoratives de Maximien Hercule étaient un reproche pour la politique de Constantin, qui venait de faire périr le vieil empereur et faisait marteler ses inscriptions. Il faut donc y voir la confirmation du texte de Lactance, qui dit que Maxence se préparait à la guerre (*quasi necem patris sui vindicaturus*).

« Le second fait est plus important. Des pièces de bronze ont été frappées à Rome et à Ostia, atelier qui dépendait également de l'empereur de Rome, au cours des années 311 et 312, avec la légende *Soli Invicto Comiti* au revers, portant au droit : IMP·MAXIMINVS·P·F·AVG·[3]. Elles n'ont pu être émises que sur l'ordre de Maxence, et comme les pièces de Licinius et de Constantin ne paraissaient plus à la même époque dans ses ateliers, on peut y voir l'expression officielle de son acceptation de l'alliance de Maximin Daja. L'affirmation la plus importante du texte de Lactance se trouve

1. Avec l'exergue $\frac{\mid}{\text{R P,}}$ Cohen, n°° 397, 400 et 495, petits bronzes (follès et Centenionales).

2. Avec l'exergue $\frac{\mid}{\text{R B P,}}$ Cohen, n° 19, moyens bronzes (follès). Cf. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Rome pendant la période constantinienne. Revue numismatique*, 1899, p. 353.

3. Avec l'exergue $\frac{\cdot\mid}{\text{R B P,}}$ follès pesant de 4 à 5 et 6 grammes et ayant 0m022 de diamètre.

donc vérifiée. Maxence, qui se trouvait isolé et se préparait à la guerre contre Constantin, avait accepté officiellement l'alliance de Maximin Daja. »

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, entretient la Société d'une litre funéraire dont les fragments ont été mis au jour récemment sur les murailles de l'église Saint-Germain de Charonne. On y voit les armoiries de Nicolas-François Thoré, qui devint, en 1755, seigneur de Charonne. Un second blason, joint au premier, était vraisemblablement celui de Louise Tronchy, épouse de Thoré. Cependant aucun document ne vient confirmer cette attribution.

L'abbé Thédenat, membre résidant, rappelle qu'il a communiqué à la Compagnie une inscription trouvée à Marshal et gravée sur une petite plaque de bronze[1]. Ce texte intéressant faisait autrefois partie de la collection de M. Bretagne, de Nancy. Aujourd'hui il est malheureusement perdu et il n'en reste que quelques reproductions en galvanoplastie, que l'abbé Thédenat a fait exécuter d'après le moulage.



Inscription trouvée à Marshal.

Dans sa communication, il n'avait pas donné l'interprétation du dernier mot, qui fait partie de l'indication de la patrie du dédicant : Il faut lire *ex Moesia* ou plutôt *ex Germania*

1. *Bulletin*, 1881, p. 164 et 179.

superiore, comme dans les textes suivants : *Deo Apollini, Melonius Senilis, ex pr(ovincia) Ger(mania) sup(eriore), s(usceptum) s(olvit), l(aetus) l(ibens) m(erito)*[1] et... *procuravit Delfinus Rautionis ex G(ermania) s(uperiore)*[2].

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Par suite du démantèlement de la ville de Soissons, on construit depuis quelques années de nombreuses habitations sur les anciens terrains militaires, qui étaient hors de l'enceinte de la fortification moderne.

« Parmi les découvertes archéologiques dont ces travaux ont été l'occasion, il en est une que je crois devoir signaler à la Société.

« Au sud-est de Saint-Jean-des-Vignes, M. Paul Delfosse fait actuellement construire une maison. Du mardi 22 août dernier au samedi suivant, en faisant des déblais pour l'établissement de caves ou sous-sols, on découvrit, à la distance de 15 à 18 mètres au nord du boulevard Jeanne-d'Arc, un assez grand nombre de poteries et autres objets de l'époque gallo-romaine.

« M'étant rendu trois fois à l'endroit des découvertes, j'ai constaté que les principales trouvailles ont été faites dans des cavités rectangulaires, simplement creusées dans le sol; il n'y avait aucune trace d'ancienne construction.

« On a découvert dans ces anciennes cavités, à une profondeur variant de 0m60 à 1m10[3] :

« I. Plus de soixante vases entiers, en terre variée, de grandeur et de formes différentes; il y en avait aussi un assez grand nombre de brisés.

« Je présente à la Société des spécimens divers qui m'ont été offerts par M. Delfosse et des débris qu'il m'a permis d'enlever des fouilles.

1. *Corp. inscr. lat.*, VII, 632.
2. *Ibid.*, 693.
3. Il ne m'a pas été possible de prendre exactement la longueur et la largeur de ces cavités, étant arrivé trop tard pour cela. L'une des deux était plus large que l'autre.



« 1° Parmi les vases découverts il y en avait environ trente petits, de formes variées, ayant une base de 0m025 à 0m030, sur une hauteur variant de 0m033 à 0m054 (nos 1 à 10).

« 2° Un certain nombre d'autres vases en terre blanche, avec pied, variant de 0m026 à 0m030 de diamètre au bas, ont une panse plus ou moins longue, variant de 0m060 à 0m080 de diamètre dans le haut; la panse porte généralement un petit renflement au-dessous du col, dont la longueur varie et qui se termine par une ouverture très évasée. L'anse, unique, est amorcée sur la panse et sur le bord de l'ouverture (nos 11 et 12).

« Les vases dont il vient d'être question varient de 0m110 à 0m120 de hauteur; ils se tiennent difficilement dressés, en raison de leur base étroite.

« 3° Forme différente de la précédente, avec pied de 0m035 de diamètre, panse sphérique de 0m085 de diamètre, hauteur de 0m108, avec une seule anse (n° 13).

« 4° Vases de 0m042 de base, panse ovalaire de 0m108 de diamètre, aussi avec une seule anse (n° 14).

« Les vases des deux dernières formes se tiennent très bien dressés.

« 5° Vases brisés de différentes formes en terre grise ayant été vernis ou peints en noir; quelques fonds varient de 0m054 à 0m072 de diamètre (nos 15, 16 et 17).

« 6° Débris de très grands vases en terre variée (nos 18 et 19).

« 7° Petite cruche à une anse et goulot très court, en terre rouge vernie à l'extérieur (n° 20).

« 8° Coupe (cassée) en terre rouge vernie à l'intérieur (n° 21).

« Les poteries des nos 20 et 21 sont d'une époque postérieure à celles des poteries rouges de la belle époque gallo-romaine. On peut aussi remarquer que les poteries, en général, ne paraissent pas avoir servi.

« *Bois.* — On a aussi trouvé dans les fouilles un fragment de bois scié et presque poli; il était très bien conservé (n° 22).

« II. *Statuette.* — Une jolie statuette en terre blanche, de

fabrication de l'Allier, a été aussi découverte à 0m60 de profondeur. Cette intéressante pièce, de 0m175 de hauteur, représente une Vénus; elle est chez M. Delfosse.

« III. A 1m50 de profondeur on a aussi trouvé une pierre taillée et creusée, du même genre que deux autres monuments de même forme découverts en 1897 à Soissons, dans le cimetière gallo-romain des Longues-Raies. Cette pierre, de 0m44 de longueur sur 0m28 de largeur, est identique pour la forme à celle qui figure dans le *Bulletin* de la Société, 1899, p. 166 (les deux figures de droite).

« IV. *Monnaies.* — A ma connaissance, trois monnaies romaines ont été découvertes dans les fouilles.

« La première est indéterminable; la deuxième est un grand bronze d'Antonin le Pieux, que je présente à la Société, avec la troisième, qui est un denier de Sévère Alexandre, assassiné en 235.

« Dans les déblais on a aussi trouvé, avec les poteries, des os brisés de bœuf, porc, cheval, etc., ayant servi pour l'alimentation.

« *Origine et époque de l'occupation de l'habitation et des poteries découvertes.* — On n'a rencontré aucune trace de construction; les vases et les objets ont été recueillis dans des cavités simplement creusées dans un sol non remanié, et à une profondeur de 0m60 à 1m10. Là probablement était l'habitation et le petit magasin d'un marchand de poteries.

« Ce mode d'habitation, simplement creusé dans la terre, s'est conservé dans l'Aisne, comme je l'ai constaté à Tartiers et à Osly-Courtil, jusqu'à l'époque mérovingienne[1]. J'ai même reconnu qu'il s'est continué, dans le même département, jusqu'au XIIIe siècle, en fouillant l'enceinte d'Ambleny, fouilles dont je pense rendre compte à la Société.

« Déjà, en 1894, on avait découvert, sur le même boulevard Jeanne d'Arc, à Soissons, au sud de Saint-Jean-des-Vignes, par conséquent à peu de distance des découvertes de 1899, des vases gallo-romains, à 0m80 de profondeur, au

1. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. 1894, p. 700.

milieu d'ossements. Il est très probable que les poteries trouvées en 1894 ont été aussi recueillies dans le fond d'une habitation gallo-romaine.

« Il est vrai que, dans l'importante ville d'Augusta Suessionum, il y avait déjà, bien avant le IIIe ou le IVe siècle, des habitations construites plus ou moins convenablement; mais dans les environs, et même tout près de la ville, il y avait encore, comme l'ont prouvé les découvertes de 1899, des habitations simplement creusées dans la terre où logeaient de pauvres artisans, fait que j'avais déjà constaté, pour la même époque, dans la belle enceinte d'Érondelle-Lurcourt (Somme)[1].

« Je présente à la Société des poteries, quatre couteaux en fer et d'autres objets provenant de ces habitations souterraines.

« *Tartiers.* — Trois habitations ont été fouillées au lieu dit la Collinette.

« Leur longueur varie entre 2m20 et 2m50; la largeur atteint 2 mètres, la profondeur 0m75. La poterie est mérovingienne.

« *Osly-Courtil.* — Deux habitations fouillées au lieu dit Courtil ressemblent par les dimensions et le mobilier à celles de Tartiers. »

Séance du 22 Novembre.

Présidence de M. E. Babelon, 2e vice-président.

Ouvrages offerts :

Gauckler (P.). *Découvertes à Carthage.* Paris, 1899, in-8°. (Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions.*)

— *Note sur un nouveau proconsul d'Afrique.* Paris, 1899, in-8°. (Extrait des mêmes *Comptes-rendus.*)

Thompson (Henry-Yates). *Thirty-two miniatures from the book of Hours of Joanna II, queen of Navarre.* London, 1899, 2 vol. in-4°.

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. LII (1891), p. 99.

Toutain (J.). *Etude sur les capitoles provinciaux de l'Empire romain.* Paris, Imprimerie nationale, 1899, in-8°.

M. S. Berger, membre résidant, présente à la Société, au nom de M. H.-Yates Thompson, les deux volumes que cet amateur éclairé vient de publier pour le *Roxburghe-Club*, d'après un manuscrit qui fait partie de sa collection. Cette publication est consacrée à la reproduction des principales miniatures du Livre d'Heures de Jeanne, reine de Navarre, fille de Louis le Hutin. Le manuscrit, qui provient de la bibliothèque du comte d'Ashburnham, avait été vu par Peiresc au couvent des Cordelières de Paris, et Peiresc, attiré par les belles miniatures qui y sont consacrées à la vie de saint Louis, l'a décrit comme il savait faire. C'est pourquoi M. Thompson a fait œuvre de justice en mettant le portrait de notre grand érudit en tête de sa belle publication, qui complète d'une façon fort heureuse la savante étude de notre confrère M. Longnon sur l'iconographie de saint Louis.

L'abbé Thédenat, membre résidant, offre de la part de M. Toutain un mémoire intitulé : *Étude sur les capitoles provinciaux de l'Empire romain.*

Depuis la dissertation vieillie de Baun (*Die Kapitole*, 1849), l'opuscule de Kuhlfeldt (*De capitoliis imperii Romani*, 1883) et le livre de Castan, paru en 1886, de nouvelles découvertes rendaient nécessaire une étude nouvelle de la question; tout au moins, il y avait lieu de la remettre au point. C'est ce qu'a fait M. Toutain dans le mémoire que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau.

Après avoir donné une liste, mise au courant, des capitoles provinciaux connus, l'auteur établit ce fait contraire aux conclusions de Castan acceptées par G.-B. de Rossi et Jordan, qu'il n'y a aucune relation à l'établir dans les villes provinciales entre l'existence d'un capitole et la condition de colonie. Son argumentation est décisive puisqu'il trouve dans des municipes, des cités pérégrines et de simples *vici* des sanctuaires aux trois divinités capitolines.

Le capitole ne fut donc pas le privilège des colonies, mais

une des formes du loyalisme politique des villes de l'Empire et du désir, de plus en plus répandu, de se modifier sur le modèle de Rome.

Voilà un excellent mémoire, qui reprend une question depuis longtemps négligée, l'étudie avec l'aide des récentes découvertes et fixe un point de la science.

Travaux.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« La collection Carrand, conservée au Musée du Bargello, à Florence, renferme une curieuse plaque circulaire[1] dont voici la description :

« +IESVS·AVTEM·TRANCIENS·PER·MEDIVM ILLORVM·IBAT·ADONAI, en légende circulaire[2].

« Dans le champ, personnage debout portant le costume de la seconde moitié du xv[e] siècle et tenant de la main droite une guisarme. Devant ce personnage on lit, en quatorze lignes :

« CADE | NT·A | LATERE | TVO M | ILLE ET DE |

1. *Catalogo del R. Museo nazionale di Firenze (Palazzo del Potestà)*. Rome, 1898, p. 183, n° 1024 : « Amuleto a foggia di disco circolare inciso rozzamente, da una parte con una figura di soldato e varie iscrizioni, e dall' altra con segni cabalistici e incisioni. Bronzo giallo ; arte italiana. Sec. xvi » (description de Umberto Rossi).

2. Verset de saint Luc (IV, 30) fréquemment répété dans les recueils cabalistiques et sur de nombreux monuments, bagues et bijoux (voy. E. Le Blant, *Les inscriptions du camée dit le Jupiter du trésor de Chartres*, dans la *Rev. num.*, 1894, p. 183 à 193). — On trouve ce même texte, plus ou moins abrégé, sur des jetons frappés probablement à Tournai, au xv[e] siècle. La collection Carrand renferme plusieurs autres monuments portant le même verset plus ou moins développé. Ce sont les n[os] 994 (fermail en or, du xiv[e] siècle, trouvé près de Tours et provenant de l'ancienne collection Roux, de Tours), 1003 (anneau en or, du xiv[e] siècle, provenant de l'ancienne collection Laforge, de Lyon), et 1008 (anneau italien, en or, du xiv[e] siècle).

Disque en métal du Musée du Bargello.

Figure de la face.

Revers de la même plaque.

CEM MILIA | A DESTRIS· | TVIS·MIH | I· AVTEM | NON | APPRO | PINQ | VAB | IT[1]. Entre la 9e et la 11e ligne, et coupant le mot NON, on voit un signe qui renferme les lettres AB.

« Derrière le personnage, en quinze lignes :

« SI | ERG | O·M | E·QVE | RITIS·S | INITE | ME | † | ABIRE· | QVONIAM | MVLTIPLICA | TI SVNT· | QVI· TRI | BVLAN | T·ME[2]. A la hauteur des 6e, 7e et 8e lignes, on voit un signe en forme de H, au-dessus duquel est un A.

« Au revers de la plaque on lit :

« + OBSCVRENTVR·OCVLI·EOꝜ (O et R liés) ·NE (N et E liés) VIDEANT (N et T liés) ∘ ET DORSV EOꝜ ⁝ SENPER ⁝ IN CVRVA, en légende circulaire[3].

« Au centre, on voit le *pentalpha*[4], à l'intérieur duquel on lit les groupes de lettres suivants :

« 1° A | GL | AT | ALA[5].

1. Variante du texte du *Ps.* 91, 7 : « Cadent a latere tuo mille et decem millia a dextris tuis. Ad te autem non appropinquabit » (il s'agit de la mort).

2. Ces paroles sont une variante du texte de saint Jean (XVIII, 8) : « Si ergo me quaeritis, simite hos abire. » Ces paroles se lisent aussi dans une oraison de l'*Enchiridion Leonis papae* (1633, p. 98) et figurent du reste très souvent dans les textes cabalistiques et parfois à côté du *Jesus autem transiens* (voy. *Rev. num.*, 1894, p. 187). — La seconde partie de l'inscription est une variante du *Ps.* 3, 2 : « Quid multiplicati sunt qui tribulant me. »

3. Texte emprunté au *Ps.* 69, 24 : « Obscurentur oculi eorum ne videant et dorsum eorum semper incurva » (cf. *Ép. de saint Paul aux Romains*, 11, 10). Dans une « oraison contre ses ennemis, » on trouve : « Deus autem transiens per medium illorum ibat. Jesus obscurentur oculi eorum ne videant et dorsum eorum incurva » (*Enchiridion Leonis papae*, 1633, p. 76 et 93).

4. Le *pentalpha* est figuré aux p. 68 et 136 de l'*Enchiridion*, éd. de 1633. Sur ce signe, dit aussi *signe de Salomon*, voy. A. de Longpérier, *Œuvres*, t. I, p. 287, et A. Blanchet, *Rev. num.*, 1889, p. 426.

5. *Agla* paraît dans de nombreuses oraisons (*Enchiridion*, 1633, p. 78, 93, 102, etc.). On a dit que ce mot était pour *Angla*, ange (Schudt, *Jüdische Merkwürdigkeiten*, t. II, p. 75 à 77, cité par M. Schwab, dans *Rev. num.*, 1892, p. 256). Mais *Agla* est plutôt un des noms donnés à Dieu (voy. E. Le Blant, *Notes sur quelques*

« 2° T | EG | RA | MATON[1].

« 3° A | NA | PA | TON[2].

« 4° E | EO | V(?)[3].

« 5° A | LF | AE | TO[4].

« 6°, au centre : SAG | APOS | TO·TEO | S[5].

« Dans les angles rentrants du *pentalpha*, on voit les lettres F, R, S et deux signes différents.

« Cuivre jaune ; diamètre, 0m065.

« La plaque est percée d'un trou et a certainement été portée comme amulette. Il est probable que nous devons la rapprocher des talismans de bataille publiés par notre

formules cabalistiques, dans la *Rev. archéol.*, 1892, I, p. 57). M. J. Tuchmann dit : « Le mot *Agla*, le plus puissant de ceux qui se rencontrent dans les formules d'incantation, est composé des lettres initiales des mots hébreux *Atha*, *Gebir*, *Leilam*, *Adonai*, tu es puissant à jamais ô Seigneur » (*Mélusine*, 1899, t. IX, col. 254). — On a vu que le nom *Adonai* se lit déjà sur la plaque de Florence (cf. A. Blanchet, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1898, p. 246 et 248). Ce nom est répété plusieurs fois dans une oraison pour le lundi (voy. *Enchiridion*, 1633, p. 45).

1. Le nom mystérieux *Tetragrammaton*, désignant le Seigneur, est fréquent dans les formules d'incantation (voy. l'*Enchiridion*, 1633, p. 80, 82, 89, etc.; cf. *Rev. num.*, 1891, p. 250 et 256; *Ibid.*, 1892, p. 257; *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1898, p. 249; *Mélusine*, 1899, col. 255).

2. Je suis porté à croire que les trois premières lettres ANA désignent le mot *Ananizapta*, qui figure sur de nombreux talismans, en particulier sur une médaille en argent de la Bibliothèque nationale. Ce mot serait le nom d'un ange qui sauve de « toutes sortes d'armes » (voy. E. Le Blant, dans la *Rev. num.*, 1891, p. 255, citant *La véritable clavicule de l'Enchiridion*, p. 9; appendice de l'*Enchiridion... Leonis papae*, éd. de 1649).

3. Je n'ai pu trouver de sens dans ce groupe de lettres ; la dernière est du reste peu certaine, car la plaque a été détériorée par des chocs répétés, sur la surface du *pentalpha*.

4. Ces mots se trouvent associés à quelques-uns des précédents, sur des médailles talismaniques (M. Schwab, dans la *Rev. num.*, 1892, p. 257) et dans des formules préservatrices (*Mélusine*, 1899, col. 255).

5. Les mots *Aposto* et *T(h)eos* doivent être rapprochés de la formule *Deus apostolorum* (*Enchiridion*, 1633, p. 106).

regretté confrère Edmond Le Blant[1]. Les textes et la figure armée qui sont gravés sur la plaque de la collection Carrand ne sauraient, à mon avis, laisser de doute à cet égard. »

M. E. Müntz, membre résidant, fait une communication intitulée : *Pétrarque et les monuments antiques de Rome au XIVe siècle.*

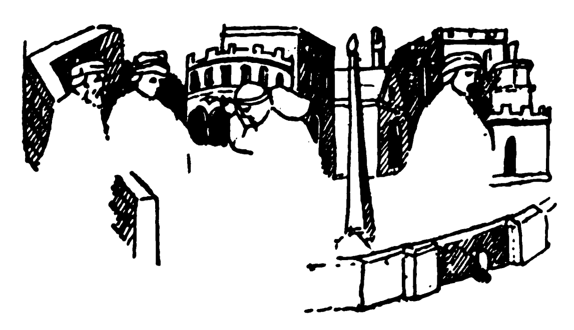
« Les travaux de mon regretté maître, le commandeur G.-B. de Rossi, ont appelé l'attention sur les plans ou relevés topographiques de Rome exécutés au moyen âge. Depuis la publication de ses *Piante icnografiche* (1879), divers érudits se sont appliqués à compléter le catalogue dressé par l'illustre archéologue romain. Il est à peine nécessaire de rappeler ici les mémoires de MM. Stevenson, Gregorovius, Geffroy, Strzygowski, etc. J'ai moi-même fait connaître les plans contenus dans le Livre d'Heures du duc de Berry, cette perle du Musée de Chantilly, et dans une fresque de Benozzo Gozzoli, à San-Gemignano.

« Aujourd'hui, je demande à la Société des Antiquaires la permission de lui signaler, non pas un plan proprement dit, mais une réunion des plus caractéristiques d'entre les monuments de Rome, insérée dans un manuscrit du xive siècle, une traduction italienne du « de Viris illustri- « bus » de Pétrarque. Ce manuscrit, qui se trouve à la bibliothèque de Darmstadt, est orné de miniatures, reproduisant, au témoignage de M. de Schlosser, les fresques détruites d'Alichieri et d'Avanzi.

« La miniature en question, — Romulus et Remus fon-

1. *Note sur quelques anciens talismans de bataille*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXXIV, 2e partie, p. 116. Cf. le texte d'une oraison donnée dans l'*Enchiridion*, 1633, p. 84 et 115 : « Conjuro vos omnia genera armorum, gladios, cultellos, sagittas, bipennes, lanceas, clavos, et omnia genera armorum, etc. » — Rappelons un remarquable glaive du xiiie siècle, qui, avec plusieurs noms à désinence hébraïque, porte l'inscription suivante : *Quicumque haec + nomina Dei secum tulerit, nullum periculum ei omnino nocebit. Amen.* (*Collections de San-Donato*, vente 1870, p. 128.)

dant la ville de Rome, — a été publiée par M. de Schlosser[1]; mais le savant archéologue viennois n'en a pas mis en lumière l'importance pour la topographie romaine. Les monuments que l'on y voit reproduits sont cependant des plus faciles à identifier : nous y voyons, à gauche, le Coli-



Les monuments de Rome au XIV[e] siècle, miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque de Darmstadt.

sée, puis le Janus quadrifons; vers le milieu, l'obélisque, surmonté d'une boule; à droite, au premier plan, le fort Saint-Ange, représenté, comme dans le Livre d'Heures du duc de Berry, avec ses étages en retraite les uns sur les autres; enfin, au fond, un château crénelé, probablement le Capitole.

« Plus on creuse l'histoire du réveil des lettres et des arts, plus on se confirme dans la conviction que les uns comme les autres gravitent autour de l'ancienne capitale du monde. Ses souvenirs littéraires ou philosophiques, juridiques ou politiques, enfin ses monuments si éblouissants et si indestructibles fascinent tout esprit indépendant. Derechef, nous voyons un artiste de la Haute-Italie, un artiste qui a encore pu fréquenter Pétrarque, s'appliquer à reconstituer au moins une partie de cet ensemble splendide. »

M. Bordeaux, associé correspondant national, ayant

1. *Annuaire des Musées de Vienne*, 1895, p. 186.

remarqué que, dans la séance du 7 juin 1899, M. Vitry avait fait un rapprochement entre la photographie d'une tête de saint Jean-Baptiste de Rouvres et le type d'un buste reliquaire conservé dans le trésor de l'église Saint-Servais à Maestricht, fait hommage à la Société d'une brochure intitulée : *Le trésor sacré de l'église Saint-Servais à Maestricht*, illustrée de gravures représentant tous les objets importants de cette collection. Prenant les planches comme termes de comparaison, il fait remarquer non seulement la similitude des deux bustes, mais encore les dessins 1° d'une étoffe byzantine, dite chape de Saint-Servais, rappelant celles dont M. Prou a révélé l'existence dans le trésor de la cathédrale de Sens; 2° d'un bâton d'abbé, dit crosse de Saint-Servais, incrusté d'un quadrillage d'argent sur toute sa longueur et surmonté d'une double volute en ivoire.

Au sujet de la cathédrale de Maestricht, M. Bordeaux appelle l'attention sur la particularité que présente un porche gothique du XIIIe siècle existant sur l'un des côtés. L'encadrement de la porte est ornementé de statues ainsi que de bas-reliefs à sujets religieux et est précédé d'un avant-corps formant une sorte de narthex. Les traces des couleurs qui recouvraient toutes ces sculptures, antérieurement à la Réformation, ont été remarquées vers 1875 à la suite de grattages. En conséquence de cette découverte, le portail et la plus grande partie de cette espèce de vestibule ont été repeints tels qu'ils devaient se présenter au moyen âge. L'effet produit est des plus étranges. Le tout a été préservé au moyen de grilles et de grandes glaces, de façon à ce que cette restitution intégrale et scrupuleusement exacte puisse résister aux intempéries du climat. Cette idée de montrer la polychromie telle qu'elle existait autrefois dans une limite plus ou moins étendue paraît intéressante à signaler. Dans l'intérieur de l'église, on a tenté également de renouveler sur les murs une partie des peintures anciennes, mais certaines ont été modernisées, en sorte qu'elles offrent un intérêt moindre. Un grand travail d'ensemble sur l'existence de la polychromie pendant la période gothique n'a pas encore été fait. Il est donc utile de relever les exemples importants de pein-

tures de ce genre pour permettre de grouper plus tard tous les renseignements.

Relativement à cette même question, M. Bordeaux signale encore le fait suivant :

Il existe dans le grand-duché de Luxembourg un château féodal en ruines, très peu connu, bien qu'il soit le berceau de la famille régnant actuellement sur ce pays. Il porte le nom de Vianden. Pour montrer combien ces vestiges du temps passé sont pourvus d'un caractère grandiose et romantique, il suffit de dire que Victor Hugo a choisi Vianden comme séjour au moment de l'insurrection communale de Paris, en mai 1871.

Ce château, qui est construit au sommet d'une petite colline, tombe de plus en plus en ruines. Avant qu'il ne disparaisse complètement, il est bon de noter ce qu'il offre de spécial. Les salles du rez-de-chaussée, telles que vestibule, cuisine, salle des chevaliers, réfectoire des gens de service, se font remarquer par les traces manifestes de peintures uniformes comme couleur qui couvraient les plafonds et les murs. Les teintes employées paraissent avoir été surtout le rouge, le grenat et le jaune. La cave même était peinte en rouge. On sait que les salles d'apparat des châteaux féodaux étaient revêtues de peintures à sujets divers. Mais il est à croire que l'on n'a encore signalé que très rarement l'existence de revêtements de couleur dans ces locaux du rez-de-chaussée, qui semblaient plutôt devoir être dépourvus de décorations de cette nature.

M. Bordeaux soumet les plans et dessins de cet édifice publiés dans la *Monographie du château de Vianden*, par Arendt, éditée à Luxembourg en 1884, pour qu'il puisse être tenu compte des faits ci-dessus par ceux qui approfondiront la question de la polychromie intérieure aux XIIIe et XIVe siècles.

M. Bordeaux ajoute que ce château contient :

1° Une salle, dite byzantine, dont les fenêtres présentent des décorations à trois cintres employées rarement dans les édifices féodaux. On prétend que la construction en remonterait au XIIe siècle.

2° Une chapelle, qui est un édifice circulaire décagone de 10 mètres de diamètre. Elle aurait été construite, dit-on, sur le modèle de l'église du Saint-Sépulcre, par Frédéric II, comte de Vianden, au retour de Palestine. Cette partie de la construction est la seule que l'on empêche de disparaître complètement, parce qu'elle contient des pierres tombales et peut-être des sépultures concernant la famille d'Orange-Nassau. Le domaine de Vianden a été racheté depuis soixante ans seulement par la famille grand-ducale de Luxembourg pour assurer la conservation de ces souvenirs. Cette chapelle, de style roman, possède au premier étage une galerie circulaire d'un caractère spécial, comme on en rencontre peu dans les châteaux féodaux. Les parois ont été malheureusement recouvertes d'un badigeon blanc, qui ne laisse apercevoir aucun vestige des peintures ayant dû exister autrefois.

M. Enlart, membre résidant, fait remarquer que la peinture intérieure des habitations est de règle au moyen âge comme dans l'antiquité et que la chapelle circulaire du XIIIe siècle est une des nombreuses imitations qu'a produites dans l'école germanique la chapelle du palais de Charlemagne à Aix. Nous retrouvons dans ce monument déjà gothique le plan du collatéral voûté par travées alternativement carrées et triangulaires.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, compare cet édifice aux chapelles des Templiers et aux églises du Saint-Sépulcre élevées en France même et spécialement à Sainte-Croix de Quimperlé.

M. Tardif, membre résidant, communique une rectification de la leçon *territorium Senesciacense* qu'il avait admise d'après M. Léon Maître dans une charte de Marmoutier (donation d'Ansoald) comme correction de *Penesciacense*. M. Tardif établit qu'il ne peut être question de Sennecey le Grand et de la vallée de la Saône, mais que *Segona* se rapporte à la Seine, que le *territorium Penesciacense* est celui de Poissy, autrement dit le Pinceré, et que le lieu dit *Avenarie*,

dont parle la charte d'Ansoald, est très probablement la ferme d'Avenières, dans la forêt de Marly, qui est connue depuis 1308.

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, donne lecture de la note suivante, relative à des inscriptions touaregs trouvées aux Djenaïnet :

« Ces inscriptions ont été découvertes dans la vallée de l'Oued-Meguiden en janvier 1899, au point appelé par les Arabes El-Djenaïnet (les petits jardins).

« Cet endroit est situé à environ quinze kilomètres à l'est du puits d'Hassi-Bou-Khanfous (on écrit quelquefois Bel-Khenafis), au pied de l'escarpement (*bâten*) du Tademaït. Sur une surface de plusieurs kilomètres carrés, une multitude de petits *oueds*, descendus du plateau, sillonnent la plaine et y entretiennent une végétation fort belle pour ces régions habituellement dénudées; de là le nom de Djenaïnet; on y trouve notamment de beaux et nombreux *talah* (gommiers).

« La colline sur laquelle nous avons trouvé les inscriptions est isolée et domine le terrain environnant de 15 à 16 mètres. Elle est constituée par des couches horizontales de grès grossier, brun, et de grès très friable. La partie supérieure présente une plate-forme unie de quelques mètres carrés.

« Les inscriptions sont toutes faites sur une seule pierre de forme très irrégulière de plusieurs mètres carrés, ayant environ 3m30 dans la plus grande dimension. Elle est en partie enfoncée dans le sol, de sorte que son épaisseur apparente est de 0m30 à 0m50; sa surface portant les inscriptions est presque horizontale. Elle est constituée par une roche très dure (grès à gros grains ou calcaire gréseux), gris-brun, très brune à sa surface. Cette pierre, comme celle qu'on rencontre dans les *gour*, entre Ghardaïa et El-Goléa, a la propriété de brunir avec le temps sous l'influence des agents atmosphériques; quelquefois, elle devient absolument noire.

« Les inscriptions sont au nombre de cinq. Toutes ont été

copiées avec soin, les trois plus importantes ont été photographiées.

« Les caractères ont été faits en frappant sur la pierre avec un corps très dur. Leur creux est insignifiant ; ils sont très anciens et leur couleur est à peine plus claire que la surface environnante ; ils sont cependant bien marqués. Afin d'accentuer la différence de teinte et pour faciliter la photographie, nous avons au préalable enduit chaque caractère de blanc de guêtres.

« Sur plusieurs points de la pierre, il existe des traits fins représentant des pieds et des mains ; ces dessins n'ont rien de commun avec les inscriptions et doivent être attribués à des chameliers de passage ou gardant leurs animaux au pâturage. Près de la pierre, un petit signal (*redjem*) de 0^{m}80 recouvre des ossements humains.

« Au pied de la colline, un ossuaire (tas de pierres informe) contient plusieurs squelettes humains très vieux. Nous n'avons découvert que deux squelettes, ne voulant pas bouleverser complètement l'ossuaire, et nous avons tout remis en place.

« En 1897, nous avons rencontré également plusieurs pierres portant des inscriptions semblables à celles de Djenaïnet. Ces pierres ont été transportées de la *gara Zmila* (près d'El-Hadrada) au Musée de Mustapha, près d'Alger. Nous n'avons pu en tirer d'épreuves pour les joindre à la présente note, nos clichés de la mission 1897 étant en France. Les épreuves pourront être tirées seulement en août prochain. »

Le R. P. V., des Pères blancs, à qui nous devons cette communication, ajoute :

« J'ai essayé de déchiffrer ces inscriptions. Lire les lettres est facile, mais en former des mots n'est pas chose aisée. Je vous dirai cependant que ces inscriptions doivent être funéraires, que les lignes impaires se lisent de droite à gauche et les lignes paires de gauche à droite ; que les caractères employés sont le *tifinar' rupestre ;* que le n° 1 commence par ces mots : *oua nek Mokhammed*, qui signifient : « c'est moi

Mohammed »; que le nº 2 commence aussi à chaque ligne par *oua nek*, « c'est moi, » suivi d'un nom propre.

« Le nº 3 est plus difficile à déchiffrer. Le nº 4, malgré sa concision, est aussi une énigme. On y voit les lettres LYANAR. Lues de droite à gauche ou inversement, je ne leur trouve aucun sens. »

M. E. Germain, associé correspondant national, envoie la communication suivante :

« M. Roman a eu la bonne fortune de retrouver le sceau, jusqu'à présent inconnu, de l'ordre du Croissant, fondé par le roi René en 1448. Il l'a publié dans ce *Bulletin*, il y a deux ans (année 1897, p. 183). « Le type, dit-il, représente saint « Maurice, protecteur de l'ordre, debout de face, à mi-corps[1], « armé de toutes pièces, la tête nimbée, tenant une lance et « appuyé sur un écu armorié placé devant lui. Les armoi- « ries qui ornent cet écu ne me paraissent pas pouvoir être « autres que celles de l'ordre du Croissant, et il faut recon- « naître que le roi René, si c'est lui qui en est l'inventeur, « ne s'est pas mis en frais d'imagination pour les composer; « il a simplement emprunté les armoiries de la famille de « Clèves : une escarboucle à huit rais fleurdelisés. »

« Je crois que l'auteur a dû se méprendre sur la signification des armoiries. Les ordres chevaleresques, en général, ont pour symbole l'insigne même que portent les chevaliers, et non des armoiries proprement dites; quelques ordres très anciens et religieux, ne dépendant d'aucun souverain, peuvent faire exception, tels que ceux des Hospitaliers, des Antonistes, etc.; mais il n'y a, que je sache, jamais eu d'armoiries de l'ordre de la Toison d'or, de l'ordre de Saint-Michel, etc., pour ne citer que des contemporains.

« Celles qui figurent sur le sceau de l'ordre du Croissant sont beaucoup plus anciennes que le roi René : c'est l'écu d'armoiries que l'on avait attribué à saint Maurice. Dans

1. Il y a plutôt lieu de supposer le saint représenté à mi-jambes; seulement, la partie inférieure de son corps est cachée par le bouclier.

son *Traité d'iconographie chrétienne* (t. II, p. 383), Mgr X. Barbier de Montault cite, parmi les caractéristiques du chef de la Légion thébaine : « *Bouclier* ou *écusson* au rais d'es-« carboucle, qui est l'attribut des guerriers martyrs et « qu'adoptèrent les comtes d'Anjou[1]. » Ce furent aussi les armes du chapitre de la cathédrale d'Angers, édifice dédié à saint Maurice. En effet, dans sa toute récente *Monographie de la cathédrale d'Angers*[2], M. Joseph Denois dit (p. 104) que la chapelle Sainte-Anne a été bâtie en 1466, c'est-à-dire sous le règne de René, et que la première clef de voûte est ornée « de l'escarboucle d'or à huit rais, sur champ de « gueules (armoiries du Chapitre), l'écusson entouré d'une « cordelière. » Puis, parlant des statues de saint Maurice et de sept de ses compagnons placées sur la façade en 1537, il dit (p. 66) que sur le bouclier du héros chrétien « figurent « les armoiries attribuées à saint Maurice (en tant que che-« valier) et adoptées par le Chapitre (de gueules, à l'escar-« boucle à huit rais pommetés et fleurdelisés d'or[3]). »

« Il ne peut donc, ce me semble, rester aucun doute quant à l'attribution des armoiries du bouclier que tient saint Maurice sur le sceau de l'ordre du Croissant. »

Séance du 29 Novembre.

Présidence de M. Max Collignon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Carton (Dr). *Les fouilles de Dar-el-Acheb. Notice sur Dougga.* Constantine, 1898, in-8°.

1. On trouverait, je crois, plus ample mention du fait dans le t. XIII des *Œuvres* du même ecclésiologue, tome consacré en partie à saint Maurice.

2. Je n'en connais encore que la première partie, publiée dans les *Mém. de la Soc. nat. d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 5e série, t. I, année 1898.

3. Cette description ne me paraît pas tout à fait correcte : les rais d'escarboucle ne peuvent être à la fois *pommetés* et *fleurdelisés*.

SAINT-VENANT (J. DE). *Station néolithique à Jussy-Champagne (Cher)*. Bourges, 1888, in-8°.

— *Découvertes d'objets préhistoriques dans le Cher*. Bourges, 1889, in-8°. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*.)

— *Anciennes forteresses à Viévy-le-Rayé (Loir-et-Cher)*. Vendôme, 1889, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*.)

— *L'industrie du silex en Touraine*. Tours, 1891, in-8°.

— *La vieille Sologne militaire et ses fortifications*. 1re partie. Vendôme, 1892, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, t. XXI.)

— *Tumulus à Bouzais, près Saint-Amand-Montrond*. Bourges, 1891, in-8°. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XVIII.)

— *Fonds de cabanes néolithiques*. Bourges, 1893, in-8°. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XIX.)

— *Stations avec ateliers de l'époque de la pierre polie à la Bastide d'Engras (Gard)*. Nîmes, 1894, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes*.)

— *Tumulus néolithiques avec incinérations près d'Uzès*. Nîmes, 1894, in-8°.

— *Souvenirs de l'époque gallo-romaine à Champvert (Nièvre)*, par Gaston Gauthier. *Remarques complémentaires*..., par J. de Saint-Venant. Nevers, 1897, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société nivernaise des lettres*.)

— *La cuillère à travers les âges*. Auxerre, 1898, in-8°.

— *Les derniers Arécomiques, traces de la civilisation celtique dans la région du Bas-Rhône, spécialement dans le Gard*. Paris, 1898, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique*, 1897.)

— *Anciens vases à bec*. Caen, 1899, in-8°. (Extrait du *Bulletin monumental*.)

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de M. le Dr Carton, médecin militaire, associé correspondant national à Lille, une brochure intitu-

lée : *Les fouilles de Dar-el-Acheb. Notice sur Dougga.* (Extrait des *Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, vol. XXXII, 1898.)

Notre confrère le Dr Carton, qui a exploré avec tant de succès le théâtre et les temples de Dougga, appelle l'attention, dans ce mémoire, sur un édifice antique de la même ville, qui porte aujourd'hui le nom de Dar-el-Acheb. Placé au centre de la vieille cité, il fait face au temple du Capitole et son entrée donnait sans doute sur le forum. M. Carton croit que cet édifice mériterait d'être dégagé et étudié d'une façon complète ; il regrette de n'avoir pas pu le faire faute de ressources suffisantes.

Correspondance.

M. de Saint-Venant, présenté par MM. Deloche et Héron de Villefosse, M. l'abbé Bossard, présenté par MM. A. Bertrand et Longnon, et M. Maxime Legrand, présenté par MM. Prou et Héron de Villefosse, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national.

M. le président désigne comme membres des commissions chargées de présenter des rapports sur les titres des candidats : pour M. de Saint-Venant, MM. Michon, général de la Noë, Cagnat ; pour M. l'abbé Bossard, MM. l'abbé Thédenat, A. de Barthélemy et Michon ; pour M. Max. Legrand, MM. l'abbé Thédenat, Babelon et Martin.

Travaux.

M. le président annonce la mort de M. Allmer, associé correspondant à Lyon, et celle de M. Dast le Vacher de Boisville, correspondant à Bordeaux, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

M. Michon, membre résidant, entretient la Société de la belle statue antique de Minerve, connue sous le nom de « Torse Médicis », conservée à l'École des Beaux-Arts. Signalée avec éloges dès la fin du siècle dernier par Winckelmann, elle fut, on le sait, envoyée à Paris par Ingres

lors de son séjour comme directeur à l'Académie de France à Rome. Malheureusement, elle fut placée à l'École des Beaux-Arts dans l'une des arcades des fenêtres du premier étage de la grande cour vitrée, à une hauteur qui défiait non seulement l'étude, mais presque le regard, et d'où elle n'a été descendue que récemment[1]. De là sans doute les différences d'appréciation dont elle a été l'objet. M. Furtwängler, par exemple, dans son beau livre des *Meisterwerke der griechischen Plastik*, déclarait qu'elle est en marbre de Carrare, que ce n'est qu'une copie et que cette copie est celle de la Promachos[2]. Il a depuis émis dans ses *Intermezzi* un avis complètement opposé. La statue est en marbre pentélique, non plus en marbre de Carrare, et loin d'être une copie de la Promachos, c'est un original. M. Furtwängler ne s'en tient même pas à ce changement d'opinion, où l'on le suivrait volontiers. Il va plus loin. La statue n'est pas seulement un original, elle est l'Athena même qui se dressait au centre du fronton oriental du Parthénon[3].

« Il ne manquait pas de raisons pour réfuter l'argumentation de M. Furtwängler, et je ne veux pas y revenir, les ayant déjà indiquées en rendant compte des *Intermezzi*[4] : raisons tirées du sujet représenté dans le fronton, qui est la naissance d'Athena, du peu d'accord de la statue avec les statues qui l'auraient environnée, de la présence de crampons dont il n'y a pas de traces sur le monument, des dimensions mêmes. M. Furtwängler, malgré les critiques adressées de toutes parts à son hypothèse, n'a pas été ébranlé, et ce n'est que sur le seul point où les faits lui donnaient trop évidemment tort qu'il a consenti, non pas à s'avouer en erreur sur le fond, mais à reconnaître qu'il avait mal calculé : si la

1. Elle se trouve maintenant à l'extrémité du couloir à gauche en entrant, où l'on n'a pas encore pour l'étudier tout le recul ni tout le jour qui seraient à souhaiter.

2. *Meisterwerke der griechischen Plastik* (Leipzig et Berlin, 1898), p. 46-51, 302, 740.

3. *Intermezzi, Kunstgeschichtliche Studien* (Leipzig et Berlin, 1896), p. 17-32.

4. *Bulletin critique,* 1897, p. 575.

statue se trouvait trop grande pour le fronton où elle devait prendre place, n'est-il pas aisé de la réduire en diminuant la hauteur précédemment évaluée pour les parties manquantes, la tête et le casque[1] ?

« M. Hermann vient d'apporter à la discussion un nouvel élément[2]. La théorie de M. Furtwängler trouvait un point d'appui dans ce fait que les seules œuvres reproduisant le même type, deux statuettes et quelques bas-reliefs, provenaient toutes d'Athènes et pour partie de l'Acropole. Voici qu'aujourd'hui M. Hermann nous fait connaître, dans la cour de la « casa de Pilatos » à Séville, deux reliques colossales, l'une et l'autre faisant partie d'une collection d'antiques envoyée de Rome du temps de Léon X aux ducs de Alcala, possesseurs du palais avant les ducs de Medinacœli. Les phototypies qu'ils en a données[3] rendent sensible à tous les yeux l'étroite parenté qu'offrent ces statues, une fois les restaurations arbitraires enlevées, avec la Minerve Médicis. Non pas sans doute qu'il y ait identité. La première des deux Minerves de Séville, pour citer les divergences les plus notables, porte la ceinture nouée sur le devant, alors qu'il n'y a pas trace de nœud sur notre exemplaire. Signalons encore la différence qui résulte de l'indication des écailles sur l'égide et de la place donnée à la tête de Méduse, qui, au lieu d'être posée sur l'égide même, est comme suspendue au bord inférieur. Il y a d'ailleurs sur ces points un rapport beaucoup plus étroit entre la Minerve Médicis et la seconde statue de Séville, qui lui est plus conforme également dans le traitement de la draperie. De toute manière, le type est à coup sûr le même, et, de plus, les deux statues de la « casa de Pilatos » ont, d'après les évaluations approximatives de M. Hermann, à peu de chose près 3m40, c'est-à-dire la hauteur indiquée par M. Furtwängler pour la Minerve Médicis.

1. *Zu den Tempeln der Akropolis von Athen*, 2, *Zum Ostgiebel der Parthenon* (*Sitzungsberichte der Kön. bayer. Akademie der Wissenschaften*, 1898, p. 367-380).

2. *Neues zum Torso Medici*, *Jahreshefte des österreichischen archaeologischen Instituts in Wien*, t. II, p. 155-173.

3. *Ibid.*, pl. II et III.

Est-il donc raisonnable d'admettre que la statue du fronton du Parthénon, enlevée d'Athènes, transportée à Rome, replacée dans un autre fronton, — M. Furtwängler en vient là pour expliquer les crampons — y ait été deux fois copiée et dans les mêmes dimensions? D'autre part, la statue de Séville, dont la tête d'après M. Hermann est bien la sienne, porte la tête d'aplomb et très légèrement tournée vers l'épaule droite, alors que dans la restitution imaginée par M. Furtwängler, afin d'obtenir une apparence de lien entre la statue et les autres figures, il avait dû donner à son Athena la tête abaissée et franchement tournée vers Zeus assis.

« Il semble donc bien, en présence des nouvelles répliques, qu'il s'agit d'une statue isolée, qui, M. Hermann le remarque, serait loin d'être sans similaire et dont les dimensions n'ont rien de particulièrement insolite pour une statue de temple à cette époque.

« Faut-il par suite revenir à l'hypothèse de la Promachos? L'affirmative supposerait d'abord tranchée la question de savoir si le torse de l'École des Beaux-Arts est ou non un original, et précisément le plus gros obstacle pour admettre que ce fût un original, la nature du marbre, qu'on prétendait être du Carrare, n'existe sans doute pas. Il subsiste pourtant toujours, dans ce problème de la nature du marbre employé, que des archéologues sont peu propres à résoudre d'une manière vraiment scientifique, une certaine incertitude. D'autre part, l'absence de la tête et les injures, pour légères qu'elles soient, subies par le marbre permettent difficilement de se faire une conviction d'après la qualité du travail. Nous admettrons donc, si l'on veut, avec M. Hermann, que ce ne soit qu'une copie. Reste du moins que c'est de beaucoup la meilleure. Et si l'on suit encore M. Hermann pour penser que, malgré les yeux incrustés de la tête de Séville, le traitement des gros plis de la draperie indique plutôt un original en marbre, la Promachos se trouve écartée. De plus, la conformité des trois répliques indique avec grande vraisemblance les dimensions véritables, et elles sont de beaucoup en dessous de celles que devait atteindre la Promachos.

« Il vaut donc mieux, je crois, avouer notre ignorance, et c'est peut-être à cette conclusion négative que M. Hermann aurait dû s'en tenir. Mais, partant de ce principe que la Minerve Médicis relève certainement de l'école de Phidias, il a cru pouvoir aller plus loin. Les deux élèves les plus célèbres du maitre, Alcamène et Agoracrite, nous sont connus, dit-il, l'un par l'Athena Hephaistia, — il faut faire cette réserve toutefois que ce n'est qu'une hypothèse, — l'autre par la Némésis de Rhamnonte; l'Athena Hephaistia est tout autre; la Minerve Médicis doit donc être rattachée à tout un groupe d'œuvres qu'a reconstitué M. Furtwängler et qui fait revivre pour nous la personnalité d'Agoracrite : conclusion à coup sûr supérieure à celle de M. Furtwängler et qui est du moins possible, alors que l'autre se trouvait en contradiction avec les données matérielles autant qu'avec les raisons esthétiques. Mais l'avantage de la découverte si intéressante de M. Hermann, qui m'a paru mériter de vous être signalée, n'est-il pas surtout d'établir par une nouvelle preuve la faiblesse d'une prétendue identification qui se présentait avec une fausse apparence de rigueur? Le torse Médicis, dût son état-civil demeurer indéterminé, garde cette haute valeur d'être l'une des statues qui nous peuvent le mieux donner l'idée de ce qu'était un type d'Athena créé sous l'influence directe de Phidias. »

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, présente quelques observations.

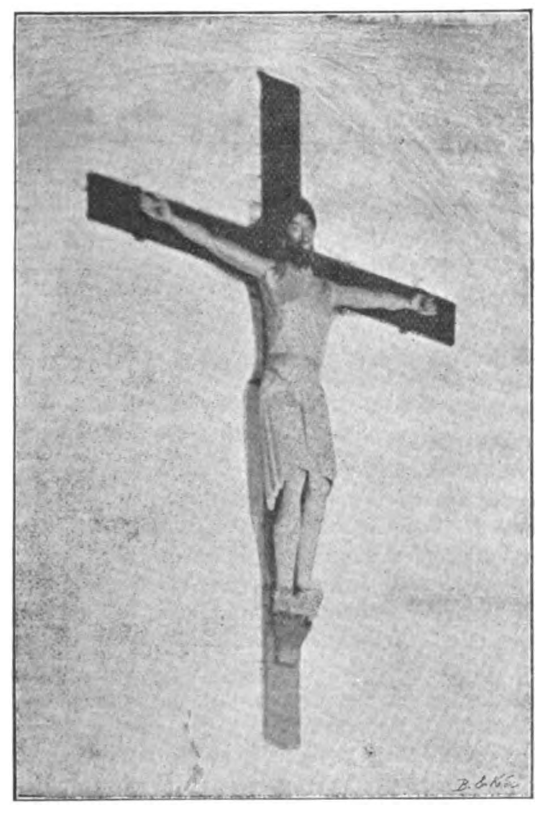
M. de Rochemonteix, associé correspondant national, soumet à la Société les photographies de deux Christs en bois conservés dans des églises des arrondissements de Saint-Flour et de Murat (Cantal) :

« 1° Le Christ byzantin de Valuéjols.

« Parmi les Christs en bois de date ancienne que possède l'arrondissement de Saint-Flour, celui de Valuéjols offre le plus de caractère par sa facture « byzantine. »

« Si nous avions à l'identifier, nous prendrions pour termes de comparaison, soit le Christ dit « byzantin » de Saint-Sernin de Toulouse, soit celui de Tiller (Nord) ou

bien encore les Christs déposés l'un au Musée du Louvre, le second au Musée de Cluny.



Christ de Valuéjols (Cantal).

« Nous ne parlerons pas de l'âme en bois qui est moderne; voyons le Christ seul.

« Les bras ont la même raideur horizontale; la main

ouverte se présente de face, les doigts étendus, droits. Le périzonion tombe verticalement sur les genoux, et l'unique nœud qui le retient affecte, comme dans les Christs de Toulouse, de Cluny et du Musée du Louvre, une position identique au milieu du corps.

« Les jambes sont tendues, allongées parallèlement, et les pieds, placés l'un près de l'autre sur un chevalet, retenus chacun par un clou.

« La tête, légèrement inclinée à droite, laisse voir la face encore éclairée d'un regard vivant : le Christ souffre et n'a pas rendu le dernier soupir.

« Deux différences à noter : le Christ de Valuéjols n'est pas couronné d'épines, et la barbe, au lieu d'être lisse, est nattée, en tout semblable à la barbe du Christ qui orne le beau tympan de l'église de Moissac.

« Nous croyons cette œuvre de la fin du XIIe siècle; et, si le fini du travail ne retient pas l'observateur superficiel, l'archéologue doit en désirer la conservation au point de vue de l'histoire de l'art au XIIe siècle, dans cette partie de l'Auvergne, un peu avant le règne de Philippe-Auguste.

« 2° Le Christ de Dienne, arrondissement de Murat.

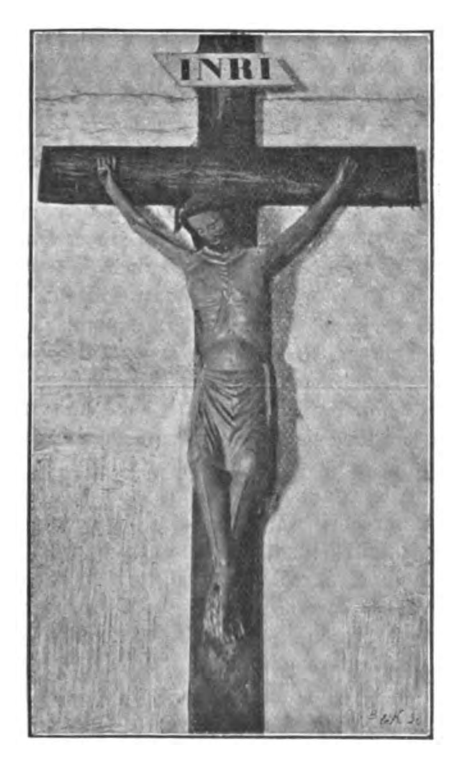
« Lorsque Léon III de Dienne revint des Croisades à la suite de Philippe-Auguste, tout nous porte à croire qu'il contribua par ses largesses à la construction de l'église romane que les siècles nous ont transmise à peu près intacte.

« Contre le mur du bas-côté nord, derrière un pilier intéressant par sa forme insolite (un fût rond sur une hauteur de deux mètres, s'élevant ensuite carrément jusqu'au départ des arcs formerets), se dresse un Christ de grandeur naturelle taillé dans un bloc de chêne.

« Par maints côtés, il rappelle le Christ de Saint-Dominique, de Saint-Sernin de Toulouse, daté de 1213, et semble en être une mauvaise copie.

« Le Christ est mort; les bras s'élèvent au-dessus de la tête qui affleure le bras transversal de la croix. Le périzonion, drapé de même façon, est maintenu par un nœud au flanc droit; du côté gauche, l'étoffe retombe en draperie aux plis rigides.

« Les jambes sont placées par un mouvement identique, et les pieds disposés l'un sur l'autre, cloués ensemble, sont démesurément longs, ruisselants de sang.



Christ de Dienne (Cantal).

« Une même couronne en torsade ceint les deux têtes retombant sur la poitrine.

« Nous avons examiné de près la tête du Christ de Dienne : elle fait bien corps avec le reste sans solution de continuité. Aurait-elle été retouchée au xv[e] siècle ?

« Tel qu'il se présente, ce Christ nous paraît de la seconde moitié du XIIIe siècle. »

M. Vitry, associé correspondant national, fait remarquer que l'un de ces Christs, celui de Valuéjols, rentre dans une série dont le Louvre et le Musée de Cluny possèdent des exemplaires.

M. Cagnat, membre résidant, lit une note de M. Gauckler, associé correspondant national, sur des moules de monnaies romaines du temps de Caracalla, découverts à Sousse (Tunisie) :

« Les travaux de voirie de la ville de Sousse, en Tunisie (Hadrumète), viennent d'amener la découverte d'une série de rondelles de terre cuite, ayant servi à couler des monnaies romaines au commencement du IIIe siècle, suivant un procédé déjà connu par de nombreux exemples (cf. Thédenat, article *Forma*, dans le *Dictionnaire Saglio*, avec la bibliographie de la question. — Cf. aussi la récente communication de M. Lafaye, faite à la séance du 8 mars 1899 (*Bulletin de la Société des Antiquaires*, p. 195 et suiv.), sur des moules de monnaie trouvés à Bordeaux).

« Ces rondelles, qui sortent de fournées différentes, étant les unes bien cuites et rouges, les autres trop cuites et noires, présentent, généralement sur leurs deux faces, par exception sur une seule, les empreintes et creux de deniers d'argent, droits et revers. En les superposant exactement de telle façon que le moule d'un droit corresponde chaque fois au moule d'un revers, on détermine une série de cavités intérieures dans lesquelles se coulait le métal en fusion par une rigole ménagée dans la paroi extérieure du disque.

« En même temps que les rondelles, on a trouvé des morceaux du tube en bronze dans lequel on les empilait pour couler les monnaies. Trois fragments de disques sont encore en place, maintenus par l'enveloppe métallique.

« Les disques sont au nombre de trente-quatre, tous brisés malheureusement ; les débris ne se complètent pas : c'est toujours la base du moule qui manque, et c'est naturel, car cette partie, étant évidée pour la rigole d'accès du métal, présentait moins de résistance aux chocs.

« Sur les trente-quatre fragments, six sont insignifiants, cinq autres n'offrent d'empreinte que sur une seule face. Ce sont évidemment les disques qui terminaient chaque pile de moules. Les autres rondelles présentent toutes deux empreintes, généralement un droit et un revers, par exception deux droits ou deux revers. Elles sont toutes très mutilées, et il ne reste jamais que quelques lettres de la légende et une petite partie de l'effigie ou du sujet central.

« Une étude attentive de tous ces débris m'a cependant permis de les déterminer d'une façon certaine : ils se rapportent tous au règne de Caracalla et reproduisent des deniers de cet empereur, sauf trois qui présentent l'effigie de Julia Domna. La variété des types est assez grande.

« Les droits et les revers doivent être étudiés à part, puisque ceux qui se trouvent réunis sur le même disque ne se rapportent jamais au même moule.

« I. *Droits.* — Dix-neuf légendes reproduisent le titre suivant plus ou moins complet : effigie couronnée, à droite.

Variantes :

IMP · CAES ·	ANTONINVS	PIVS · AVG		
—	—	ANTONINVS	GERMANICVS	3 fois
—	—	—	BRITANNICVS	1 fois

« Trois légendes concernent Julia Domna et lui donnent le titre suivant : effigie à droite.

IVLIA PIA *aug.*

« Deux fragments de légende ne présentent que des lettres isolées, les autres sont indistincts.

« II. *Revers.* — Les revers sont plus difficiles à déterminer, étant donné que les motifs centraux manquent presque entièrement.

« Le plus important donne une date, celle de la 18e puissance tribunicienne de Caracalla, en 215 :

tr. pot. |XVIII · COS

« Un autre porte des indications analogues, mais trop mutilées pour nous renseigner d'une façon précise :

cos. II · P · P

« Six revers semblent se rapporter au type de la *Venus Victrix*, debout à droite, diadémée, tenant une lance :

VE | |VS | VE| | VIC | |ICT | |X|

« Trois revers au type de la *Felicitas temporum* :

|FE | |TEMPO| |TEMPO|

« Deux revers au type *Principi juventutis* :

|INCI| |RINC|

« Un revers au type de *Juno* :

|NO|

« Un revers au type de (*Secu*)*ritas*, ou (*Hila*)*ritas*, etc. :

|RITAS|

personnage debout, à droite, tenant un sceptre ou une lance.

« Deux autres revers à légendes indistinctes présentent des fragments de personnage sacrifiant sur un autel allumé.

« C'est la première fois que l'on signale en Afrique les restes d'un de ces ateliers monétaires, autorisés ou clandestins (j'opte pour la seconde solution) découverts en assez grand nombre en Gaule, en Suisse, en Angleterre. »

L'abbé Thédenat pense que les deux revers à légendes indistinctes se réfèrent à des monnaies de Julia Domna dont le revers représente les Vestales sacrifiant sur un autel devant le temple de Vesta.

M. Ulysse Robert, membre résidant, lit un mémoire intitulé : *Les origines du théâtre à Besançon.*

Séance du 6 Décembre.

Présidence de M. E. MOLINIER, président.

Ouvrages offerts :

LOISNE (comte A. DE). *Le crucifix de Lillers.* Arras, 1898, in-8°.

— *Croix processionnelle du XIVe siècle.* Arras, 1899, in-8°.

PIETTE (Ed.) et J. SACAZE. *Les tertres funéraires d'Avezac-Pret* (*Hautes-Pyrénées*). *Album par J. Pilloy.* Paris, 1899, in-8°.

QUARRÉ-REYBOURBON. *Le congrès archéologique de Mâcon* (*14 au 22 juin* 1899). Lille, 1899, in-8°.

Le comte de Loisne, associé correspondant national, fait hommage de deux notes archéologiques, l'une sur le crucifix de Lillers (Pas-de-Calais), l'autre sur une croix processionnelle de la fin du XIVe siècle, qui vraisemblablement provient de l'ancienne abbaye de Clairmarais.

« Le crucifix de la collégiale de Lillers, connu sous le nom de *Christ du saint sang de miracle*, et par corruption des *cinq cents miracles*, est en bois de chêne et mesure 1m67 de la tête aux pieds. La tête porte un large bandeau formant couronne plate. Les cheveux sont longs et séparés au milieu, la barbe noirâtre; les paupières sont abaissées. Les bras raides, tendus, mesurent 1m70 d'une main à l'autre. Le buste amaigri a 0m60 de hauteur. Un jupon serré à la taille retombe jusqu'aux genoux. Les jambes sont séparées l'une de l'autre; les pieds juxtaposés reposent sur un *suppedaneum*. »

Cet intéressant crucifix peut être comparé à ceux du Louvre (salle Courajod), du Musée de Cluny (chapelle), du prieuré de Montmille, près Beauvais, et du Musée de Stockholm. Cette comparaison a amené l'auteur de la notice à dater de la fin du XIIe siècle le monument par lui décrit.

La *croix processionnelle* que possède M. de Loisne se compose d'une âme de chêne revêtue de lames de bronze doré

finement ciselées et fixées par de petits clous. L'intersection de la tige et des bras est marquée par un carré. La tige mesure 0m50 de haut et les bras 0m37. Les extrémités se terminent par des fleurons en forme de fleur de lis à pointe ogivale. Un rinceau de pampres et de feuilles de vigne décore les faces jusqu'aux quadrilobes qui servent de base aux fleurons. Ces derniers sont ornés de cabochons de verre et de cristal. Un Christ de bronze, de petite dimension, est attaché à la croix.

A la face postérieure, le revêtement de bronze doré est ciselé également de pampres et de feuilles de vigne et cinq petites plaques carrées sont appliquées sur ce revêtement. Celle du croisillon porte l'*Agnus Dei* au nimbe crucifère avec le drapeau de la résurrection; sur les quatre autres sont gravés les symboles des évangélistes.

Cette croix intéressante date de la fin du XIVe siècle. Cela résulte des caractères iconographiques de son Christ et de la comparaison avec les croix de Vernassac (Haute-Loire) et du Musée de Cluny (nº 4524 du catalogue).

Correspondance.

M. Émile Ginot, bibliothécaire-archiviste de la ville de Poitiers, présenté par MM. Ulysse Robert et Samuel Berger, et M. Henry-Yates Thompson, de Londres, présenté par MM. L. Delisle et H. Omont, écrivent pour poser leur candidature, le premier au titre d'associé correspondant national, le second au titre d'associé correspondant étranger. Le président désigne MM. Babelon, Prou et Martin pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. É. Ginot, et MM. Babelon, Prou et Berger pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. H.-Yates Thompson.

Travaux.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du bureau.

Le scrutin donne les résultats suivants :
Président : M. Maxime Collignon;
1er *vice-président :* M. E. Babelon;
2e *vice-président :* M. Charles Ravaisson-Mollien;
Secrétaire : le comte H.-Fr. Delaborde;
Secrétaire-adjoint : M. J. Martha.

MM. Adrien Blanchet, trésorier, et Maurice Prou, bibliothécaire-archiviste, sont réélus.

M. É. Molinier, président sortant, est élu membre de la Commission des fonds.

M. A. de Barthélemy, membre sortant de la Commission des impressions, est réélu.

MM. A. de Barthélemy, H. Omont, M. Collignon et A. Blanchet, membres de la Commission des *Mettensia*, sont réélus.

Séance du 13 Décembre.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Bulliot (J.-G.). *Fouilles du Mont-Beuvray*. Autun, 1899, 2 vol. in-8° et 1 atlas in-4°.
— *Observations critiques sur les bas-reliefs de Mavilly*. Autun, in-8°.
Caix (vicomte de) et Albert Lacroix. *Histoire illustrée de la France. La France avant l'histoire et la Gaule indépendante*. Paris, 1900, in-8°.
Coutil (Léon). *Un témoin du siège de Louviers en* 1418. Louviers, 1899, in-8°.
— *Le camp Harrouard et l'allée couverte de Marcilly-sur-Eure*. Paris, in-8°.
— *Monuments mégalithiques christianisés de l'Eure et de la Seine-Inférieure*. Paris, in-8°.
— *L'âge du bronze en Normandie*. Louviers, 1899, in-8°.
Ferrero (Ermanno). *Nuove iscrizioni ed osservazioni intorno all' ordinamento delle armate dell' Impero romano*. Torino, 1899, in-4°.



M. Héron de Villefosse, membre honoraire, au nom de M. Bulliot, associé correspondant national, offre à la Société les volumes suivants :

1° *Fouilles du Mont-Beuvray (ancienne Bibracte) de* 1867 *à* 1895, 2 vol. in-8°, Autun, 1899, accompagnés d'un *Album* de LXI planches publié sous la direction de MM. Félix et Noël Thiollier.

Il y a cinquante ans, on croyait encore que Bibracte ne pouvait être identifié qu'avec Autun. Notre confrère M. Bulliot affirma le premier en 1856 que l'emplacement de l'antique Bibracte devait être recherché au sommet du mont Beuvray. Les travaux de Napoléon III sur la *Guerre des Gaules* furent très favorables à la démonstration de cette thèse. Pendant près de trente années, M. Bulliot a consacré le meilleur de son temps et de son activité à recueillir les preuves de ce qu'il avait avancé. Il montait au Beuvray chaque année et s'y installait pendant des mois entiers dans une petite cabane pour étudier le terrain et poursuivre sur place son enquête scientifique. Le Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et le Musée de l'hôtel Rolin à Autun possèdent aujourd'hui tous les objets sortis de ces fouilles mémorables. En même temps, M. Bulliot publiait dans les *Mémoires de la Société éduenne* le résultat de ses patients travaux. Tout ce qu'il a écrit à propos du Beuvray et des nombreuses questions soulevées par ses découvertes a été réimprimé dans ces deux volumes, qui forment un recueil du plus haut intérêt pour tous les amis de notre archéologie nationale. Un album de LXI planches, exécuté sous la direction de nos confrères MM. Félix et Noël Thiollier, contient des reproductions très exactes des principaux documents recueillis dans les tranchées du Beuvray. La Gaule était peu connue il y a un demi-siècle : les travaux et les découvertes de M. Bulliot ont puissamment contribué à faire mieux apprécier son état intérieur, à mettre en lumière ses mœurs, ses croyances, son commerce et son industrie.

2° *Observations critiques sur les bas-reliefs de Mavilly*, 15 p. et VIII pl. in-8°.

Dans cette dissertation, extraite des ***Mémoires de la Société éduenne***, nouvelle série, t. XXVII, notre confrère M. B. s'attache à combattre une opinion récemment émise et qui consiste à reconnaître une représentation de Vesta dans un des personnages du célèbre autel de Mavilly (Côte-d'Or). Sa conviction absolue est que le personnage en question est un homme et qu'il est impossible de le prendre pour une femme.

M. Prou, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom du vicomte de Caix, associé correspondant national, le premier volume d'une ***Histoire illustrée de la France*** que celui-ci a entrepris d'écrire en collaboration avec M. Albert Lacroix. Cet ouvrage considérable ne comprendra pas moins de vingt volumes. Les auteurs se proposent de présenter un tableau de notre histoire conforme aux derniers résultats de la science. Ils entendent, se conformant aux préceptes de l'école historique contemporaine, non pas se borner à une sèche chronologie ni à une suite de biographies, mais suivre le développement général de l'ensemble de la nation française. Le premier volume traite de la France avant l'histoire, de l'âge de la pierre, des migrations des peuples européens antérieurement à l'établissement des Celtes en Gaule, des Gaulois indépendants et de la conquête de la Gaule par Jules César. Ce volume a pour la Société des Antiquaires un double intérêt : il s'appuie principalement sur les travaux de notre confrère M. d'Arbois de Jubainville, et il est illustré (abstraction faite des compositions artistiques) d'un grand nombre de gravures reproduisant les objets les plus caractéristiques qui nous sont parvenus de chacune des périodes étudiées.

Travaux.

Le P. Séjourné, dominicain, associé correspondant national, communique plusieurs découvertes épigraphiques et archéologiques qui lui ont été transmises par les Pères Dominicains de l'École pratique d'études bibliques de Jérusalem.

Il signale d'abord un nouvel hypogée juif mis à jour sur

les pentes du Scopus, tout près du chemin qui conduit au village d'Anâta, à l'est de Jérusalem. Des plans, dessins et photographies donnent une idée aussi complète que possible de la découverte. L'hypogée contient un grand nombre d'ossuaires, dont plusieurs sont très bien conservés. On a pu en compter vingt-sept presque intacts. Quelques-uns portent des graffites, les uns grecs, les autres en hébreu, indiquant des noms propres. L'ornementation est assez variée, sans être bien originale.

Le P. Séjourné entretient ensuite la Société d'une mosaïque assez singulière relevée par le P. Vincent Delau, dominicain, dans une excursion au delà du Jourdain, au village actuel de Hosn, situé sur les confins des monts de Galaad et du Hauran. Il y avait là jadis une ville importante de la Décapole, dont on pourra peut-être plus tard fixer le nom. La mosaïque en question est un pavage assez étendu, sans traces aucunes de construction autour, uniformément blanc, à l'exception de la figure que le P. Séjourné veut signaler.

C'est une rosace dont tous les détails sont en cubes bleu pâle, ainsi que les lettres qui y sont inscrites. Son diamètre est de 1m20. Les lettres représentent sans aucun doute des nombres et doivent se traduire ainsi, en commençant à la lettre *Xi :* 60, 70, 80, 90, 100, 120, 130, 140, 150, 160, 170, 180. Le *Koppa*, quoique mal tracé, n'est pas douteux. Tous les nombres se suivent par dizaines, mais le nombre 110 manque. En y réfléchissant, on voit qu'il devait en manquer un, à moins d'écrire les nombres sur les lignes mêmes et de mettre sur la même ligne le départ et l'arrivée, 60 et 180. Il n'en est pas moins vrai que chaque demi-circonférence renferme 60 unités et que le point de départ, d'après l'orientation constatée, est à l'est. Le P. Séjourné serait assez porté à croire que cette rosace représentait une division géographique ou astronomique quelconque.

M. Cagnat rejette cette hypothèse et croit qu'il s'agit tout simplement d'un jeu, d'une sorte de *marelle* circulaire. Il rapproche cette découverte d'autres faites dans des fouilles pratiquées en Algérie, où l'on a trouvé des jeux ainsi gravés.

M. l'abbé Thédenat ajoute que, sur le pavé du Forum, à Rome, on voit des jeux de même forme, gravés, différant toutefois de celui que présente le R. P. Séjourné par l'absence des lettres.

Le P. Séjourné présente enfin les dessins de deux fragments de tuiles ou briques romaines trouvées à Jérusalem et faisant partie de la collection du baron Ustinov de Jaffa. Tous les deux ont l'estampille très claire de la légion romaine qui prit part au siège de Jérusalem et y fut laissée par Titus : LEG·X·F·, *Legio decima Fretensis*. Ces deux fragments ont de plus nettement dessinés deux emblèmes de cette légion, la barque et le sanglier.

Le P. Séjourné communique en outre la photographie d'une stèle funéraire avec bas-relief et inscription latine, trouvée récemment à Baalbek.

M. Michon, membre résidant, présente quelques observations sur le surnom et les emblèmes de la légion Xe Fretensis. Il rappelle les diverses explications données du sanglier et de la galère qui se trouvent sur les tuiles de cette légion[1]. Le sanglier, — il s'agit d'un sanglier et non d'un porc, — n'est en aucune façon un épouvantail destiné à faire horreur aux Juifs[2]. Il ne semble pas non plus se rattacher à l'ordre d'idées qui a donné naissance aux autres représentations animales adoptées par les légions, où M. von Domaszewski a fort ingénieusement proposé de reconnaître des représentations zodiacales et un hommage rendu à la constellation qui avait présidé à la naissance de la légion[3]. Mais son adoption

1. Les différents exemplaires sont réunis au *Corp. inscr. lat.*, t. III, supplementum, n° 6651 a—g, où toute la bibliographie est indiquée.

2. L'opinion qu'il fallait y voir une insulte jetée à la face de la nation juive avait d'abord été émise par M. de Saulcy (*Revue archéologique*, 1869, t. XX, p. 259); elle a été reprise par le P. Germer-Durand dans son étude sur *Aelia Capitolina* (*Revue biblique*, 1892, p. 384).

3. *Die Thierbilder der Signa*, *Archaeologisch-epigrapische Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn*, t. XV, 1892, p. 182-193.

par la légion X[e] Fretensis n'est pas un fait isolé. Il appartient même d'une manière constante à d'autres légions. Le sanglier, d'ailleurs, se rencontre comme emblème sacré des étendards de la plus ancienne armée romaine. Quant à la galère, qui est sur plusieurs monnaies accompagnée d'un dauphin[1], elle se rattache au surnom de Fretensis. La même raison a également fait sculpter une image de Neptune armé du trident sur une inscription monumentale en l'honneur d'Hadrien consacrée par les soins de la première cohorte de la X[e] légion, qui, trouvée il y a quelques années à Gadara, est aujourd'hui conservée au Louvre[2]. Le surnom lui-même doit remonter, comme l'existence de la légion, jusqu'à l'époque d'Auguste, et il est probable, comme l'indique M. Mommsen[3], qu'il fut donné à la légion à cause de la guerre de Sicile. Il n'en fournit pas moins l'explication de la galère qui se voit sur nos tuiles; en l'y imprimant à côté des lettres LEG·X·F·, la légion X[e] Fretensis, laissée après la prise de Jérusalem et la destruction de la ville sur l'emplacement de la nouvelle colonie à fonder, ne faisait autre chose qu'y marquer ses armes parlantes.

M. Michon lit ensuite une étude sur l'inscription de Baalbek, dont une photographie a été offerte aux Pères Dominicains de l'École d'études bibliques par M. A. C. Hornstein, directeur de la *Christ Church School* à Jérusalem.

« L'inscription gravée sur une stèle de calcaire haute d'un mètre environ sur 0m75 de large est ainsi conçue :

1. Voy. sur ces monnaies, outre l'article déjà signalé de M. de Saulcy paru dans la *Revue archéologique*, sa *Numismatique de Terre sainte*, p. 84.

2. Salle de Milet. M. Clermont-Ganneau a consacré à cette inscription deux études : *Une dédicace de la légion X[e] Fretensis à l'empereur Hadrien* (*Études d'arch. orientale*, t. I, p. 170 et suiv.) et *Gadara et la X[e] légion Fretensis* (*Recueil d'arch. orientale*, t. II, § 60, p. 299-302). Voy. encore du même auteur le mémoire intitulé : *Trois inscriptions de la X[e] légion Fretensis découvertes à Jérusalem*, publié en 1872.

3. *Corp. inscr. lat.*, t. V, pars I, n° 397.

D M ·
AVR · VICT .. DVC · PROT
VIXIT ANNIS · XXXX · VIVITE
FELICES ET NOSTRIS PROFVNDI
TE MANS ET MEMORES ESTIS VOS
NOBISCVM ESSE FVTVROS · AVREL ·
BAIA DVC · PROT · FRATRI PIEN
TISSIMO MEMORIAM INSTITV
IT

D(is) M(anibus) [S(acrum)]. | Aur(elius) Vict[or] duc(enarius) prot(ector) | vixit annis XXXX. Vivite | felices et nostris profundi|te man(i)s et memores estis vos | nobiscum esse futuros. Aurel(ius) | Ba(l)a duc(enarius) prot(ector) fratri pien|tissimo memoriam institu|it[1].

« Elle comprend, on le voit, un distique[2], dont des variantes se retrouvent dans de nombreuses épitaphes[3], et qui est presque textuellement reproduit sur deux tombes récemment découvertes sur l'emplacement de l'ancienne Tomi et de l'ancienne Viminacium[4].

« Au-dessus de l'inscription, la stèle de Baalbek porte un bas-relief représentant deux hommes debout, en costume militaire, de part et d'autre d'un monument funéraire formé d'un massif cubique que surmonte une partie moins large arrondie; de la main droite, l'un et l'autre versent sur le

1. Les deux dernières lettres du nom du défunt sont effacées, mais il ne peut guère être autre que Victor. *Manis*, pour *manibus*, est écrit MANS, mais l'N et l'I peuvent être liés. A l'avant-dernière ligne, la pierre paraît porter BAIA; sans doute faut-il lire Bala, surnom assez rare, mais connu. Notons encore l'emploi du présent *estis* au lieu de l'impératif.

2. L'addition de *et* donne une syllabe de trop au premier vers.

3. *Corp. inscr. lat.*, t. II, n° 391; t. III, pars I, n° 4483; t. V, pars I, n° 3403; t. VI, pars II, n° 14281, pars IV, n°° 30124 et 30607; *Ephemeris epigraphica*, t. V, p. 467, n° 993.

4. *Corp. inscr. lat.*, t. III, supplementum, n° 7584; F. Bücheler, *Anthologia latina sive poesis latinae supplementum*, pars posterior, *Carmina epigraphica*, fasc. I, p. 398, n° 859.

tombeau le contenu d'une patère[1]. Il y a par suite appropriation de la légende à la représentation qui la surmonte.

« Le titre de *ducenarius protector* que portent les deux personnages mentionnés dans l'inscription est bien connu, quoique l'institution même du protectorat au fond soit encore entourée de beaucoup d'obscurité. M. Mommsen a consacré à la question une étude d'ensemble dans l'*Ephemeris epigraphica* et montré comment le protectorat à ses débuts, vers le milieu du IIIe siècle, constitue moins une fonction proprement dite qu'un titre supplémentaire venant s'ajouter à telle ou telle fonction, comment au contraire, dans la suite, les *protectores* deviennent un corps à part, ayant son chef, destiné, à côté et au-dessus des prétoriens, à la garde de l'empereur[2]. Il semble bien, par les caractères de l'épigraphie comme par la qualification de *ducenarius*, qui est surtout prise au début par les *protectores*, qu'on doive placer Aurelius Victor et Aurelius Bala dans la deuxième moitié du IIIe siècle; quoique ne portant sur l'épitaphe aucun autre titre, ils appartiendraient à la première période du protectorat. »

M. Paul Vitry, associé correspondant national, communique la photographie d'une statuette en marbre exposée au Musée de Château-Gontier. Cette statuette, qui reproduit trait pour trait l'une des Vertus du tombeau du duc François II de Bretagne par *Michel Colombe*, doit être, suivant lui, considérée comme l'œuvre d'un faussaire moderne. La façon inaccoutumée dont l'œuvre se présente (statuette-applique dont le dos n'est pas fait), la ressemblance trop grande avec l'œuvre de Michel Colombe, l'aspect du marbre où l'on a voulu par endroits imiter artificiellement l'effet

1. Une autre tombe de *protector* ornée d'un bas-relief a été signalée par M. Perrot à Nicomédie (Perrot, Guillaume et Delbet, *Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie*, t. I, p. 6, n° 2); cf. Henzen, *Bull. d. Instituto*, 1861, p. 122, et *Corp. inscr. lat.*, t. III, pars I, n° 327.

2. *Ephemeris epigraphica*, t. V, p. 121 et suiv. Voy. aussi l'étude de M. Jullian, *De protectoribus et domesticis Augustorum*, publiée en 1883.

des dégradations du temps et de la pluie et dont, à certains endroits, le travail est demeuré beaucoup plus fruste et sommaire que ne l'eût laissé un ouvrier du xvie siècle, tout concourt à faire naître les doutes les plus sérieux sur la valeur de cette œuvre dont le caractère frappe et charme pourtant au premier abord.

La provenance de cette statuette et son entourage confirment aussi ces doutes. Elle fait partie d'une collection léguée à la ville de Château-Gontier en 1848 par un amateur qui avait beaucoup fréquenté le monde des artistes romantiques, M. Boullet-Lacroix ; cette collection, installée seulement en 1868 dans un ancien hôtel, forme le fond du Musée de Château-Gontier [1]. On y trouve des objets de provenance et de valeur très diverses, mais dont quelques-uns, plusieurs statuettes imitant des pleurants du xve siècle en particulier, sont évidemment des portions de sculptures gothiques comme on les aimait vers 1835 et trahissent vraisemblablement la même origine que le pseudo Michel Colombe.

L'abbé Thédenat, membre résidant, fait la communication suivante :

« On poursuit actuellement le déblaiement de la basilique *Aemilia* sur le côté nord du forum romain. Les fouilles ne sont pas encore assez avancées pour nous restituer les restes de ce bel édifice, restes qui seront sans doute bien peu considérables, tant ce coin du forum a été exploité comme carrière. Mais elles nous donnent des fragments d'architecture et des inscriptions qui méritent de fixer l'attention.

« On a, il y a quelques jours, trouvé, en démolissant une des maisons qui couvrent la basilique *Aemilia*, une base ou autel en pierre qui avait été employé comme clef de voûte. Le texte qu'on a lu sur une de ses faces a sa place marquée dans le *Bulletin* de la Société des Antiquaires de France.

1. Cf. Tancrède Abraham, *Histoire du Musée du chef-lieu d'arrondissement. Réunion des Sociétés des beaux-arts du département*, 1879, p. 63.

NVMINI · DEAE
VIENNAE
EX · D · D
M · NIGIDIVS · PATERNVS
II · VIRAL · PON · CVR

« *Numini deae Viennae, ex d(ecreto) d(ecurionum), M. Nigidius Paternus, duumvir(alis), pon(i) cur(avit).*

« Cette inscription nous intéresse spécialement parce qu'elle est dédiée à la déesse topique et éponyme de la ville de Vienne en Dauphiné, dans la Gaule narbonnaise.

« L'inscription, quoique trouvée à Rome, n'en provient certainement pas. Érigée par décret des décurions et par un *duumviralis*, elle a été apportée à Rome de quelque municipe voisin.

« L'auteur de l'inscription est un Gaulois, resté fidèle, en pays étranger, à sa divinité nationale. Il appartenait à une famille très répandue dans son pays d'origine, dans le bassin du Rhône[1]. On a trouvé, entre Nîmes et Sextantio, l'épitaphe d'un personnage qui porte le même *gentilicium* et le même *cognomen* que le dédicant de l'inscription trouvée à Rome : *Nigidius Paternus*[2]; et à Vienne même, il existe au musée, provenant du sol de cette ville, l'épitaphe d'une *Nigidia*[3].

« Vienne a aussi fourni une double inscription mentionnant l'érection à la déesse *Vienna* d'une statue en argent[4].

« Il faut rapprocher de cette découverte la plaque de bronze également trouvée à Rome et portant une dédicace au dieu d'Orange *Arausio;* elle a été publiée, avec d'érudits commentaires, par notre savant confrère la comtesse Ersilia Caetani Lovatelli[5] et par M. Héron de Villefosse[6]. »

1. *Corp. inscr. lat.*, XII, 598, 2284, 4481, 5679, 60.
2. *Ibid.*, 4167.
3. *Ibid.*, 1987.
4. *Ibid.*, 5864.
5. *Bullettino della com. arch. comunale*, 1891, p. 245, pl. IX.
6. *Bull. arch. du Comité des trav. histor.*, 1891, p. 408. Voir les exemples d'inscriptions analogues réunis par les deux auteurs.

M. Enlart, membre résidant, rend compte des trouvailles d'antiquités romaines qu'il a faites dans les substructions de la cathédrale de Thérouanne, et en particulier d'une inscription portant le nom de Gordien III et celui de la *civitas Morinorum*. Cette inscription est ainsi conçue :

imp. caes. d. n. m.
*anto*NIO · GO*rd*
*ia*NO · PIO·FEL·AVG·
*p*ONT·MAX·TR·P·III·
COS·II·P·P·
*civi*TAS · MORINOR

On remarquera que dans cette inscription les indications chronologiques données par le chiffre de la puissance tribunitienne et celui du consulat ne s'accordent pas avec les données ordinairement admises. Dans les tableaux chronologiques du règne de Gordien, c'est à la quatrième puissance tribunitienne que correspond son second consulat.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, insiste sur l'importance de la découverte faite à Thérouanne par notre confrère M. Enlart. Le nom des *Morini* apparait très rarement dans l'épigraphie latine; leur capitale n'avait encore fourni aucun document lapidaire : il faut espérer que ce ne sera pas le dernier. Sur un diplôme militaire trouvé en Angleterre et conservé aujourd'hui au Musée britannique, est mentionnée une *cohors prima Morinorum*, stationnée en Bretagne en l'année 103[1]. Une inscription, malheureusement perdue, contenait le nom de la *colonia Morinorum*. Ce texte, découvert au XVIe siècle, resta encastré pendant quelque temps dans le mur d'une église rurale des environs de Nimègue. Les manuscrits de Pighius en renferment une copie qui remonte aux dernières années du XVIe siècle.

1. *Corp. inscr. lat.*, vol. III, p. 864, n. 21.

Admis par Gruter dans son recueil[1] et par Henzen dans le Supplément d'Orelli[2], le texte en question a été condamné, ou du moins soupçonné, par Brambach, qui l'a rangé dans les *inscriptiones spuriae*[3]. Ces soupçons semblent injustes : il y a peut-être des fautes de copie dans le texte, mais l'inscription dans son ensemble parait bonne.

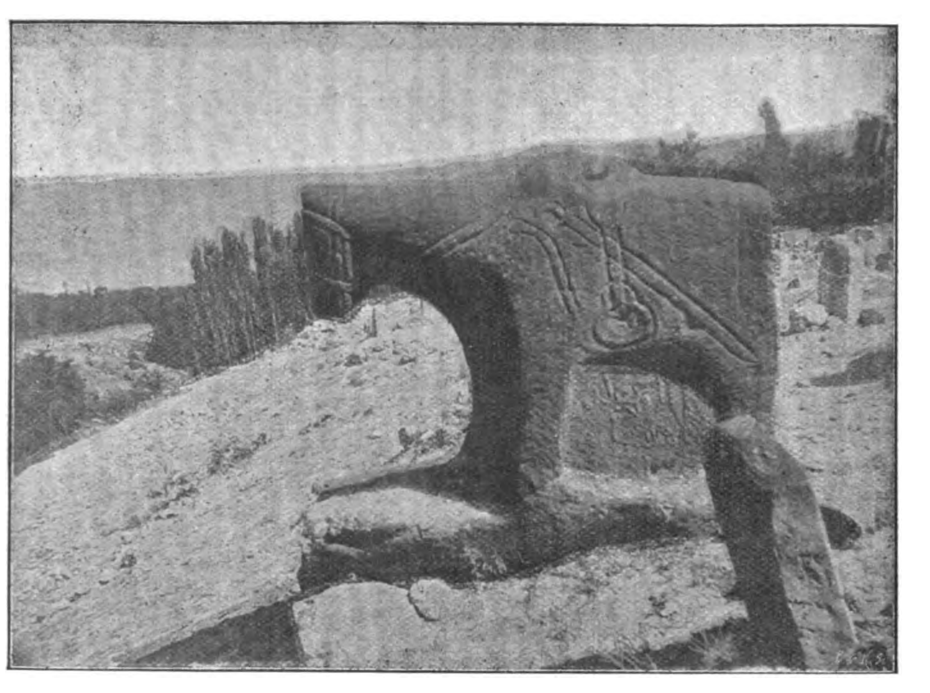
MINERVAE
CVR · LADAE
T·PVNICIVS·GE
NIALIS·IIVIR·CO
LON · MORINO
RVM·SACERDOS
ROMAE·ET·AVG
OB · HONOREM
F·V·A·M·O·V·L

Quoi qu'il en soit, il est utile de la rappeler en parlant des antiquités romaines de Thérouanne.

M. Bordeaux, associé correspondant national, communique à la Société la photographie d'un mausolée tatare en pierre d'un style particulier et dont l'existence ne paraît pas avoir été signalée jusqu'à présent. Ce monument funéraire est placé au milieu du cimetière tatare du village de Birakan. Cette localité est située en Arménie, en face du mont Ararat, sur une colline dominant la vallée de l'Araxe, dans les montagnes de l'Alagheuz. Elle se trouve dans le voisinage d'Erivan et elle est au milieu des terres, à peu près à égale distance de la mer Noire, de la mer Caspienne et du lac de Van.

Ce mausolée, dont la reproduction est ci-jointe, consiste en un monolithe de pierre calcaire du pays représentant un cheval grossièrement sculpté. Il a environ 1m50 de hauteur,

1. Pl. LXXX, 6.
2. Orelli-Henzen, n. 5211 ; cf. Steiner, *Inscr. Rhen.*, n. 952.
3. *Inscr. Rhen.*, p. 360, n. 9.



Monument funéraire de Birakan (Arménie).

sur 1m80 de longueur et 0m75 de largeur. Le bloc de pierre n'a pas été évidé sous le corps du cheval et il porte gravé sur le côté une courte inscription en caractères nationaux. Ceux-ci doivent vraisemblablement contenir le nom du chef en l'honneur duquel on a élevé dans le cimetière cet unique monument. Toutes les autres tombes ne sont surmontées que de stèles de pierre. Les lettres figurées paraissent avoir une certaine ressemblance avec celles de la langue turque ou arabe. L'artiste tatare a représenté par des sculptures rudimentaires les différentes pièces composant le harnachement du cheval du pays, telles que : frontal, muserolle, brides, rênes, selle, étrier. En travers des lanières de cuir, supportant l'étrier, figure un sabre de combat avec poignée, auprès de laquelle se trouve représenté le khandjar, ou poignard national, qu'un tatare porte toujours à sa ceinture. Cette statue barbare, d'un aspect très caractéristique, a dû être élevée pour perpétuer le souvenir d'un chef de village ou d'un chef de tribu qui s'était signalé par ses exploits guerriers. Sans qu'il soit possible de se prononcer avec une entière certitude, ce monument paraît remonter à 200 ou 300 ans environ.

M. Maurice Bordeaux fils, chargé d'une mission par le ministère de l'Instruction publique, a pris cette photographie au cours d'un voyage qu'il vient d'effectuer pendant l'automne dernier au Caucase, en Arménie et en Perse pour étudier les pays constituant la ligne frontière.

Séance du 20 Décembre.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Giraud (J.-B.). VII. *Une armure de joute en* 1514 ; — VIII. *Armerie des ducs de Lorraine en* 1629. Lyon, 1899, 2 vol. in-4°.

Loisne (comte A. de). *Épigraphie du département du Pas-de-Calais. Canton d'Aire-sur-la-Lys.* Arras, 1899, in-4°.

Le comte de Loisne, associé correspondant national, fait hommage de l'*Épigraphie du canton d'Aire-sur-la-Lys* (Pas-de-Calais), dont il est l'auteur.

Parmi les monuments décrits, il y a lieu de signaler ceux de Marguerite du Petit-Rieu, damoiselle du Pascau (1485), de l'écolâtre Florent des Varennes (XIVe siècle) et du chanoine Jean Macarius (1616), dans la collégiale d'Aire ; des frères Ricouart (1315), dans l'église de Roquetoire, de Jean de Grigny, dans celle de Quiestède (1480), et, à Racquinghem, le curieux bas-relief qui rappelle la mort d'un ancien curé, « prebstre de Vincke surnommé » (1571). Plusieurs inscriptions de cloches ne sont pas moins intéressantes, notamment celles de la banclocque du beffroi d'Aire, qui est versifiée (1477), des cloches de Rebecq (1567), du vigneron, au beffroi d'Aire (1571), de Nielles-lez-Thérouanne (1571), de Quiestède (1599), d'Inghem (1691), etc.

Travaux.

M. Georges Lafaye, membre résidant, communique le texte d'une inscription latine récemment entrée au Musée de Nîmes. Au mois de juin dernier, elle se trouvait près de cette ville, au quartier de Ventabren, encastrée dans le mur d'une petite propriété appartenant à M. César Albaret, ferblantier. M. Lafaye en doit un estampage à l'obligeance de M. Poulle-Symian, juge de paix à Nîmes. Elle est gravée en beaux caractères très réguliers de $0^{m}03$ de hauteur et peut bien dater du Ier siècle :

D M
C · I V L I I
C H R Y S I O N I S
I$\overline{IIII}$I VIR · AVG · CORP
H E R E D E S

D(iis) Mo(nibus) C(aii) Julii Chrysionis, sevir(i) Aug(ustalis) corp(orati), heredes.

C. Julius Chrysio est un membre de plus à ajouter à la corporation bien connue des sévirs augustaux de Nîmes.

M. Caron, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de présenter à la Société un missel de la fin du xve siècle qui appartient à un curé des environs de Paris, qui a bien voulu m'autoriser à vous le communiquer. Il est doré et gaufré sur ses trois tranches. De la reliure, il ne reste que le bas.

« Ce missel commence par un calendrier indiquant les fêtes non mobiles :

« Circoncision,

« Épiphanie,

« Assomption,

« Toussaint,

« Noël,

et les noms des saints et saintes, dont les plus honorés, au nombre de trente-neuf, sont en lettres d'or.

« Au bas de chaque mois, deux petites enluminures représentant les occupations du mois et un signe du zodiaque.

« Les majuscules et les encadrements d'arabesques sont particulièrement soignés.

Texte :

« *Initium sancti evangelii secundum Johannem.*

« Les encadrements sont en fleurs et fruits.

« Il contient douze miniatures hors texte dont les sujets sont tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament :

« 1° Adam et Ève,

« 2° Salutation angélique,

« 3° Annonciation, et en légende : *Deus in adjutorium meum intende*,

« 4° Descente du Saint-Esprit,

« 5° Noël,

« 6° Adoration des bergers,

« 7° Adoration des Mages,

« 8° Présentation au Temple,

« 9° Fuite en Égypte,

« 10° Le couronnement de la Vierge,

« 11° Le roi David, et en légende : ***Domine ne in furore tuo arguas me***,

« 12° Job sur son fumier.

« Le temps a-t-il manqué à l'enlumineur? Plus de la moitié du missel n'a plus de miniatures hors texte, et les encadrements sont moins soignés.

« A la 18 antépénultième page est une prière en français :

« Mon benoist Dieu, je crois de cœur et je confesse de « bouche tout ce que sainte Église croit et tient de vous. »

« Et finissant ainsi :

« Et que je puisse mourir en votre saincte foy et finable- « ment parvenir à la gloire éternelle avec tous les saincts et « sainctes du Paradis. Amen. »

« Ce missel n'a pu être commencé avant le 6 décembre 1491, date du mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, puisque, sur les piliers qui encadrent le n° 9, la fuite en Égypte, on trouve les armoiries de France et Bretagne, fleurs de lys et hermines. Il a donc pu appartenir à quelque grand seigneur breton. Mais je rêve pour lui une plus illustre origine.

« Le roi David a les traits de Charles VIII ou de Louis XII, les deux maris d'Anne de Bretagne.

« La devise des ducs de Bretagne était : ***Deus in adjutorium meum intende***. Psaume 69.

« Elle est inscrite sur cinq des planches en miniature, les n°s 3, 6, 7, 8 et 9.

« Cette devise monétaire apparait pour la première fois sur le cavalier d'or de Jean de Montfort, après 1364, et sur les gros de ce duc avec son heaume. Elle se continue sur tous les cavaliers d'or des ducs, et, en dernier lieu, sur celui de François II, père d'Anne de Bretagne, et encore sous Louis XII.

« Cette devise n'apparaît sur aucune autre monnaie que sur les monnaies d'or de René d'Anjou comme prétendant au trône d'Aragon et dont j'ai publié le quart payé, 230 monnaies féodales françaises.

« Enfin, je signale à votre attention les lettres K VENIE ou FQ ou O qui se trouvent sur l'une des corniches de la portion de la planche I : Adam et Ève. »

M. Molinier, membre résidant, et quelques membres de la Société présentent des objections au sujet du David représenté sous les traits de Charles VIII et de la devise : *Deus in adjutorium meum intende.*

Séance du 27 Décembre.

Présidence de M. E. Molinier, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Au nord de la chaîne du Caucase. Souvenirs d'une mission.* Paris, 1899, in-8°.

Mary et Just Wierzejski (G.). *Catalogue illustré du Musée national des antiquités algériennes.* Alger, 1899, in-8°.

Correspondance.

M. Fernand Donnet, présenté par MM. A. de Barthélemy et Adrien Blanchet, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant étranger. Le président désigne MM. Thédenat, Prou et Babelon pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Jules Maurice, associé correspondant national, fait la communication suivante sur la classification chronologique des monnaies romaines de bronze du bas-Empire.

« Ce classement chronologique des monnaies a occupé l'attention des numismatistes depuis cinquante ans, comme en témoignent les travaux de Senckler, de de Salis, du comte de Westphalen et enfin, plus récemment, de Frederich Kenner, de Hettner, de O. Voetter. Mais la méthode de

classification des monnaies n'a pas été établie par cette série d'importants travaux. La formule de la méthode reste à trouver.

« L'auteur soumet à la Société deux exemples, l'un tiré de l'atelier de Rome, l'autre qui est l'histoire de la dégradation du poids des monnaies de bronze frappées dans l'atelier d'Antioche de 306 à 337, pour démontrer que l'élément principal de la classification chronologique des monnaies de bronze du bas-Empire est l'espèce et le poids des monnaies. Pendant la période indiquée, il est frappé sept variétés de monnaies de bronze à Antioche.

« Le second élément de classification se trouve dans les exergues frappés au bas du champ du revers et les signes et lettres placés dans ce champ, c'était le caractère utilisé le plus couramment jusqu'ici.

« Il permet de ranger les monnaies par séries dans une période courte déjà fixée par le poids des monnaies.

« Il reste à trouver les limites et l'ordre successif des émissions que remplissent une période de quelques années. C'est alors qu'il faut recourir aux légendes et aux types du revers des monnaies qui servaient seules de base à la classification de Senckler. Les légendes et types du revers et les noms et effigies d'empereurs au droit des monnaies caractérisent les émissions et indiquent leur succession. »

M. Henry Martin, membre résidant, lit une note pour montrer que les armes adoptées par l'ordre du Croissant, fondé en 1448 par le roi René, duc d'Anjou, sont les armes personnelles de saint Maurice, patron de l'ordre. Il communique ensuite des peintures originales que Gaignières a fait reproduire dans ses recueils et qui représentent une assemblée du chapitre de l'ordre du Croissant et un portrait qu'on a considéré jusqu'à présent comme celui de Jean Cossa, sénéchal de Provence. M. Henry Martin démontre que ce portrait est celui de Jacques-Antoine Marcello, vénitien, provéditeur de l'armée de la République, et qu'il a été exécuté en 1453. Enfin, l'auteur de la note signale un petit monument élevé à la mémoire de J.-A. Marcello dans

l'église San-Cristoforo della Pace, à Venise, et communique un dessin qui en a été fait en 1696.

M. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, fait observer que la tour représentée sur le dos d'un éléphant, dans ce manuscrit, est une reproduction très fidèle de la façade du palais des doges sur la mer.

M. Vitry, associé correspondant national, ajoute que la figure de femme qui se voit au-dessus de cette tour est la traduction d'un médaillon du xv[e] siècle situé sur l'une des arcades de la galerie du premier étage du palais.

Le mémoire de M. H. Martin est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, en son nom, et au nom de son collaborateur M. Étienne Michon, membre résidant, dépose sur le bureau la liste des acquisitions faites par le département des Antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1899.

Cette liste est renvoyée à la Commission des impressions.

MUSÉE DU LOUVRE

DÉPARTEMENT

DES

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

ACQUISITIONS DE L'ANNÉE 1899.

I. Marbre et Pierre[1].

A) Statues et bustes.

1. — Silène emporté par un Centaure marin. La base simulant des flots et plusieurs parties des personnages sont des restaurations. Groupe envoyé à Louis XIV par Dom Alexandre Albani et placé dans l'escalier des Ambassadeurs à Versailles. Cession du Musée de Versailles. **Rome**.

2. — Tête de femme voilée, la chevelure divisée en bandeaux sur le front, provenant d'une statue funéraire. La tête, traitée à part, s'encastrait dans la statue. Ancienne collection Guillaume Alby, vice-consul de France à Santorin (Raoul-Rochette, *Sémaphore de Marseille*, 1er octobre 1838). Legs de Mme Faugère. Tr. en 1823 dans l'île d'**Anaphe**.

3. — Tête imberbe. Le travail n'est qu'ébauché. Don de M. Paul Gaudin, directeur de la Compagnie des chemins de fer de Smyrne-Cassaba et prolongements. **Phocée**.

1. Les monuments dont la matière n'est pas indiquée sont en marbre blanc.

4. — Tête de femme de l'époque d'Hadrien. La chevelure forme sur le sommet de la tête cinq rangs de nattes superposés. Cession du Musée de Saint-Germain.

5. — Tête d'enfant; une tresse nattée va du milieu du front au bas de la nuque. Le nez et le côté droit sont mutilés. Don de M. Paul Gaudin. **Carthage**.

6. — Torse de Vénus nue; les cheveux formaient deux longues boucles tombant sur les épaules; fragment d'une jolie statue demi-nature. Rapporté par M. Jean Brunhes, professeur à l'Université de Fribourg. Don de M. Hoskier. **Baalbek.**

7. — Vénus drapée, statuette. Un petit Amour, les jambes pendantes, est placé sur son épaule gauche et s'appuie contre sa tête. La main droite levée tient un attribut indistinct. Traces de peinture. **Homs,** ancienne **Émèse**.

8. — Torse d'une petite statuette de Vénus; sur l'épaule droite restes d'un objet indistinct. Marbre noir. Don de M. Paul Gaudin. **Pergame**.

9. — Fragment d'une statuette de personnage barbu, drapé; travail de basse époque. La statuette est brisée au niveau de la poitrine. Don de M. Paul Gaudin. **Ak-Cheir,** ancienne **Philadelphie**.

10 à 13. — 10. Deux avant-pieds joints; fragment rapporté d'une statuette. Marbre jaune. — 11. Tête d'animal, de face, de travail grossier. Pierre. — 12. Petite tête de bélier, ayant servi d'applique. — 13. Petite grenouille. — Don de M. Paul Gaudin. Environs de **Smyrne**.

B) Bas-reliefs.

14. — Femme drapée, tenant de la main gauche un coffret; à sa droite une servante plus petite; bas-relief de beau style. La partie supérieure et les têtes manquent. Don de M. Bulgarides, agent consulaire de France; envoyé sur la demande de M. Perdrizet, chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy. **Amphipolis**.

15 et 16. — 15. Stèle funéraire à fronton. Dans le champ, enfant drapé tendant une grappe de raisin à un enfant plus petit assis; à sa gauche, un serviteur debout. Sur le bandeau supérieur, deux couronnes et les noms ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ et ΜΑΤΡΕΑΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Au-dessous, inscription métrique de sept vers (Wolters, *Athenische Mittheilungen,* 1898, p. 267). — 16. Stèlé à fronton. Dans le champ, homme debout drapé donnant la main à un homme assis. Au-dessus deux couronnes avec les mots Ο ΔΗ | ΜΟΣ et les noms des personnages ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΝ | ΗΡΑΚΛΕΙΔΟΥ et ΜΗΤΡΟΔΟΤΟΝ | ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ. — Don de M. Paul Gaudin. Mont Pagus, **Smyrne.**

17. — Édicule en forme de temple, avec triglyphes et métopes; enfant assis, à côté d'une corbeille, défendant ses fruits contre un coq; dans le fond, un hermès barbu et une couronne; sur le banc où l'enfant est assis, l'inscription ΑΜΥΝΤΗΝ | ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ; en bas, un maillet, des osselets, une balle. Don de M. Paul Gaudin. Trouvé dans un jardin au bord du Melez, quartier dit des Mortakia, **Smyrne.**

18. — Grande stèle funéraire à fronton, ornée de trois registres de bas-reliefs : lions luttant; banquet funèbre; personnage drapé donnant la main à un personnage plus petit et deux enfants devant un sphinx placé sur une colonne. Inscription grecque de six lignes; épitaphe de ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ, de ΞΕΝΩΝ fils d'ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ et des enfants de ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ. Don de M. Paul Gaudin. **Ak-Cheir,** ancienne **Philadelphie.**

19. — Stèle funéraire consacrée à ΕΣΠΕΡΙΣ par son mari ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΗΣ. Le champ représente, dans un encadrement de lierre, une porte à deux vantaux avec compartiments ornés; dans le haut, un miroir, un peigne, une quenouille, un fuseau et une corbeille; inscription grecque de quatre lignes. Don de M. Paul Gaudin. Tr. sur la ligne de Smyrne à Cassaba, à **Otourak.**

20 et 21. — 20. Stèle funéraire; jeune homme debout, nu, un pan de draperie jeté sur l'épaule gauche, tenant de la main droite abaissée un objet indistinct. Sur le bandeau

supérieur, l'inscription [I]ΕΡΩΝΥΜΟΣ | ΥΠΕΡΤΑΔΟΥ. La partie inférieure est brisée. — 21. Stèle funéraire de basse époque; sous une arcade cintrée, enfant drapé, assis sur un banc, jouant avec son chien; inscription grecque de quatre lignes, gravée en partie dans le champ même. — Cession du Musée de Saint-Germain.

22. — Base rectangulaire, à angles arrondis, décorée de monstres marins et de deux têtes de poissons sortant des flots; sur le sommet une cavité allongée. Trachyte gris. Don de M. Paul Gaudin. Mont Pagus, **Smyrne.**

C) Inscriptions et divers.

23. — Inscription grecque gravée sur un chêneau; dédicace à Artémis : ΑΡΤΕΜΙΔΟΣ | ΕΠΑΥΓΙΗΣ | ΕΚΑΤΗΣ. Don de M. Perdrizet. **Thasos.**

24 et 25. — 24. Épitaphe de ΔΙΟΔΟΤΟΣ de Colosses, gravée par les soins d'ΑΤΤΙΝΟΣ, fils d'ΑΤΤΙΝΟΣ; inscription grecque de quatre lignes. — 25. Épitaphe de ΧΡΗΣΤΙΩΝ, fils d'ΗΡΑΚΛΕΙΔΗΣ, gravée sur une colonnette terminée par un renflement sphérique. — Don de M. Paul Gaudin. Mont Pagus, **Smyrne.**

26-75. — Cinquante fragments des allocutions d'Hadrien aux troupes de l'armée d'Afrique (Héron de Villefosse, *Bull. archéologique du Comité*, 1899, p. XIV-XVI et XVII-XXI, nos 1 à 50). Envoi de M. l'abbé Montagnon. **Lambèse.**

76 à 79. — 76. Épitaphe de la martyre donatiste Robba, sœur d'Honoratus, évêque d'Aquae Sirenses, mise à mort par les *traditores*, à l'âge de cinquante ans, le 25 mars 434. — 77. Épitaphe du prêtre Donatus, mort à soixante ans, le 11 mars 446. — 78. Épitaphe du diacre Maurus, mort à soixante-dix ans, le 30 novembre 439. — 79. Épitaphe d'un évêque, avec la mention de l'*ecclesia Alamiliariensis*. — (S. Gsell, *Fouilles de Bénian* (*Alamiliaria*) [*Publications de l'Association historique de l'Afrique du Nord*], p. 25, 27 et 42.) Fouilles de M. Rouziès, instituteur à Tizi. Don de l'As-

sociation historique de l'Afrique du Nord, transmis par M. S. Gsell, professeur à l'École supérieure des Lettres d'Alger. Basilique de **Bénian**.

80. — Chapiteau corinthien d'une des colonnes de l'abside de la basilique chrétienne de Bénian (S. Gsell, *Fouilles de Bénian* (*Alamiliaria*) [*Publications de l'Association historique de l'Afrique du Nord*], p. 36). Fouilles de M. Rouziès. Don de l'Association historique de l'Afrique du Nord, transmis par M. S. Gsell. Basilique de **Bénian**.

81. — Petit chapiteau corinthien. Don de M. Paul Gaudin. **Pergame**.

82 à 98. — 82 à 85. Quatre broyeurs en marbre blanc et de couleur. — 86 à 88. Trois tablettes biseautées. — 89 à 93. Cinq fragments de moules à bijoux en pierre. — 94. Moule en forme de réglette. — 95. Poids en forme de sphère aplatie, marqué de trois points en triangle; pierre noire. — 96. Poids en forme de sphère aplatie, marqué d'un N ; marbre gris. — 97. Poids (?) en forme de cube à arêtes abattues; pierre calcaire. — 98. Peson cylindrique percé d'un trou. — Don de M. Paul Gaudin. Environs de **Smyrne**.

99 à 102. — 99. Mortier à cavité ovale avec son broyeur. — 100 et 101. Deux fragments de moules à bijoux, gravés sur leurs deux faces; pierre. — 102. Fragment ovale provenant d'une décoration en *opus sectile;* marbre jaune. — Don de M. Paul Gaudin. **Clazomène**.

II. Bronze.

103. — Homme debout, imberbe, vêtu d'une large ceinture formant pointe en avant et en arrière; la chevelure, séparée en deux par une raie, tombe en masse régulière jusque sur les épaules; elle est indiquée par des stries verticales coupées par quatre traits horizontaux; les deux mains tendues en avant et très sommairement traitées sont percées de clous en fer qui servaient à fixer une lame en métal dont il reste des traces; les pieds manquent; style archaïque. **Crète**.

104. — Satyre à pieds de cheval et à oreilles pointues proéminentes, entièrement nu, barbu, ithyphallique, représenté dans une position bizarre : le pied gauche et la main du même côté reposent sur une mince rondelle ; le pied droit s'élève en l'air; le bras droit est tendu en avant, la main fermée; l'index seul est ouvert et semble désigner un point vers lequel le regard du Satyre se porte avec une attention particulière; style archaïque. Acquis sur les arrérages du legs Bareiller. **Thèbes**.

105. — Harpocrate-Panthée, debout, entièrement nu, coiffé d'un pschent égyptien maintenu par un bandeau qui entoure la tête; ses cheveux sont noués sur le front; il porte à sa bouche l'index de la main droite; il devait être accoudé à gauche et tenir un attribut dans la main du même côté. La jambe droite est moderne au-dessous du genou. Anciennes collections Duval, de Genève, Fould (vente de 1856, Chabouillet, *Description du cabinet Louis Fould*, 1861, n° 216, avec une gravure), Piot (W. Fröhner, *Catalogue Eugène Piot*, 1890, n° 46) et Hoffmann (W. Fröhner, *Catalogue de la coll. Hoffmann*, antiquités, 1899, n° 554, pl. XXXVI). **Égypte** (?).

106. — Cerf au repos, debout, la tête haute; le poil est indiqué par de petits traits; une partie des andouillers est brisée; travail gallo-romain. Don de M. Léon Pottier, ingénieur-directeur des carrières de l'Ouest. **Saint-Michel**, près Erquy (Côtes-du-Nord).

107. — Disque percé d'un trou, portant une inscription grecque circulaire de cinq lignes accordant le droit de cité et l'exemption de charges. **Grèce**.

108. — Fibule à deux spirales opposées en forme de S; belle patine verte. **Grèce**.

109. — Petite hachette votive à double tranchant, ornée sur ses deux faces de croix gammées légèrement gravées au pointillé et au trait; belle patine vert clair. **Grèce**.

110. — Bracelet formé d'une bande plate enroulée en spirale; les extrémités, figurant un serpent, sont dorées

et ornées de ciselures qui imitent la peau de l'animal. Environs de **Corinthe.**

111. — Instrument dit oracle d'amour. Une longue tige cannelée, terminée par un chapiteau ionique, supporte une fourche dont les deux branches sont reliées par un axe horizontal autour duquel tourne un disque creux et bombé. Le même relief est répété sur chaque face du disque : un jeune homme et une jeune fille sont assis l'un près de l'autre sur un rocher; le jeune homme est nu; sa chlamyde est rejetée en arrière; il s'appuie de la main gauche sur un thyrse; la jeune fille a seulement la poitrine nue, le bas du corps est couvert par une draperie; elle s'appuie de la main droite sur un thyrse (*Katalog einer Sammlung griechischer Vasen, Terrakotten, Marmorwerke, Bronzen und Gläser* [Auction in München, 1-2 mai 1899, Hugo Helbing], n. 372, avec une phototypie; cf. un autre exemplaire avec variantes, appartenant au Musée de Berlin, reproduit dans le *Jahrbuch des arch. Inst.*, 1894, *Archaeol. Anz.*, p. 119, n. 17). **Corinthe.**

112 à 137. — 112. Médaillon byzantin provenant d'une fibule et portant d'un côté un monogramme, de l'autre l'inscription + ΚЄ ΒΟΗΘΗ ΤΟΝ ΦΟΡΟΝΤΑ CЄ. — 113. Fragments de fibules. — 114. Aiguilles, têtes de flèches, hameçons, strigile. — 115 à 117. Trois ornements de chevelure en spirale. — 118 à 120. Trois anneaux enchevêtrés, ornés de têtes d'animaux. — 121 à 123. Trois clochettes de différentes grandeurs. — 124 à 130. Sept bagues dont deux avec inscription. — 131. Un lot de bagues, clefs et petits objets divers. — 132 à 134. Une bague, un fragment de bague, un chaton ovale, le tout d'époque byzantine. — 135. Fragment orné de cercles et d'une croix. — 136 et 137. Deux oiseaux d'époque byzantine. — Don de M. Paul Gaudin. **Smyrne.**

138 à 164. — 138. Petite pyxide cylindrique avec son couvercle. — 139 et 140. Deux pieds de vases en forme de segments de cercle. — 141 à 155. Lot de quinze bagues avec leurs chatons, dont une dorée; une autre porte une pierre

gravée représentant un aigle; une autre, à charnière, porte enchâssée une petite pierre incolore. — 156 à 161. Six chatons de bagues : sphinx; génie ailé sur un dauphin; oiseau; cerf courant; buste ailé de face, en creux; buste voilé de profil à gauche, en relief. — 162. Pince. — 163. Lot de fragments divers : peau de panthère, jambe de cerf, bracelet en forme de serpent, anneaux ornés de canards, etc. — 164. Fragment d'un sceau rectangulaire avec la légende, de droite à gauche, sur deux lignes : Q DOM... | M COE... — Don de M. Paul Gaudin. Environs de **Smyrne.**

165. — Petit marteau muni d'un trou pour le manche. Don de M. Paul Gaudin. **Clazomène.**

166 et 167. — 166. Bague dorée avec chaton ovale ayant contenu une pierre. — 167. Fibule dorée, ornée d'une tête de profil à droite en médaillon. — Don de M. Paul Gaudin. **Tralles.**

168. — Fragment d'applique : tête de bœuf, de face, munie de deux anneaux dont un est brisé. Don de M. Paul Gaudin. **Magnésie du Sipyle.**

169 et 170. — 169. Bracelet terminé par deux serpents qui s'enchevêtrent. — 170. Un lot de spatules en bronze. — Don de M. Paul Gaudin. **Pergame.**

171 et 172. — 171. Homme debout, les bras collés au corps, la chevelure tombant en masse sur la nuque; figurine aplatie de style très archaïque; la partie inférieure manque à partir des genoux. — 172. Oreille humaine, fragment de statue. — Don de M. Paul Gaudin. **Sardes.**

173 à 179. — 173 à 178. Six bracelets ouverts. — 179. Fragment d'une fibule à boule. — Don de M. Paul Gaudin. **Troade.**

180. — Pointe de flèche. Don de M. Paul Gaudin. **Laodicée.**

181. — Fragment de boucle, de style byzantin, ornée d'un lion marchant. Don de M. Paul Gaudin. **Axar.**

182. — Grande hache à double tranchant. Don de M. Paul Gaudin. **Coula.**

183. — Fragment d'un objet mobilier : homme debout, vêtu d'un manteau dont un pan retombe sur le bras gauche, à l'extrémité d'une tige moulurée. Don de M. Paul Gaudin. **Césarée de Cappadoce.**

184. — Manche surmonté d'une tête grotesque. Don de M. Paul Gaudin. **Métélin.**

185. — Fragment de mors ; la barre articulée est brisée en son milieu ; le montant porte une tige secondaire avec deux trous ayant servi à passer un anneau. Don de M. Paul Gaudin. **Lemnos.**

186. — Orteil de pied; fragment d'une statue. Don de M. Paul Gaudin. **Samos.**

III. Métaux précieux et gemmes.

A) Or.

187. — Ornement de chevelure, en forme de spirale, avec les extrémités décorées de petites perles d'or granulées. **Grèce.**

188. — Fragment de bijou ; plaque ronde ornée de boutons en relief et percée près de chaque bord de deux trous. **Grèce.**

189. — Bague à chaton ovale avec intaille représentant un cheval au repos. **Thessalie.**

190. — Bague à anneau massif avec chaton, en forme de double *pelta*, orné d'une tête de Méduse ; les extrémités de l'anneau se réunissent au chaton par deux têtes de panthère. **Thespies.**

191. — Petite bague à anneau en torsade formant un double nœud en guise de chaton. **Grèce.**

192. — Collier composé de petits cylindres avec fermoir en forme de losange émaillé. **Samsoun.**

B) Argent.

193. — Biche, la tête rejetée en arrière. Les bois et les jambes manquent, moins la jambe gauche de derrière, faussée, qui est en bronze. Tr. dans la plaine de **Beisân** (Syrie).

194. — Buste d'homme barbu, cuirassé et casqué, ayant formé l'*emblema* d'une patère; la cuirasse, décorée de plumetis, est ornée d'une tête de Méduse (W. Fröhner, *Catalogue Tyszkiewicz*, 1898, nº 224).

195 et 196. — Deux ornements de chevelure, en forme de spirales, avec les extrémités décorées de petites perles d'argent granulées. **Grèce.**

197 et 198. — 197. Chaton de bague, de l'époque chrétienne, avec l'image du Christ bénissant entre deux croix. — 198. Chaton de bague, de l'époque chrétienne, orné d'un monogramme. — Don de M. Paul Gaudin. Environs de **Smyrne.**

C) Cristal de roche.

199. — Rondelle percée d'un trou. Don de M. Paul Gaudin. Environs de **Smyrne.**

D) Calcédoine.

200. — Bague en calcédoine avec chaton ovale sans ornement. Don de M. Paul Gaudin. **Smyrne.**

IV. Verrerie.

201. — Grand vase, à panse piriforme, à goulot plat évasé, monté sur un pied circulaire et muni d'une anse coudée avec rebord au-dessus de l'orifice. Don de M. Alexandre Farah. **Mont Carmel.**

202. — Grande aiguière en verre vert d'eau, à panse piriforme, munie d'une anse plate coudée avec poucier; le pourtour de l'orifice et le col sont entourés d'une baguette en vert bleu foncé. **Mont Carmel.**

203. — Bracelet en verre jaunâtre. Don de M. Paul Gaudin. **Crète.**

204 et 205. — Deux pendants en verre bleu : doubles têtes de face avec de longs cheveux. Don de M. Paul Gaudin. **Magnésie du Méandre.**

206. — Grains de collier en pâte de verre. Don de M. Paul Gaudin. **Smyrne.**

207. — Petits objets divers en pâte de verre. Don de M. Paul Gaudin. **Clazomène.**

208 et 209. — 208. Pastilles de différentes couleurs en pâte de verre. — 209. Grains de collier en pâte de verre. — Don de M. Paul Gaudin. **Pergame.**

210. — Grains de collier, cylindres, boutons et objets divers en pâte de verre. Don de M. Paul Gaudin. **Alexandrie en Troade.**

V. Objets divers.

A) Terre cuite[1].

211 à 233. — 211 à 231. Vingt et un fragments de poteries estampillées à couverte rouge (*Bulletin de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, 1898, p. 271). — 232 et 233. Deux autres fragments également estampillés. — Don de M. de la Martinière, consul général de France à Tanger, transmis par M. R. Cagnat, membre de l'Institut. **Lixus** (Maroc).

234 à 258. — 234. Fragment d'une lampe en terre rougeâtre, couverte d'un gros grènetis en relief. — 235. Fragment d'un fond de lampe avec marque en creux ..A.. — 236. Fragment d'un fond de lampe avec marque O...ME. — 237.

1. La section de céramique antique fait partie du département des antiquités orientales. Il n'a été fait d'exception que pour certaines terres cuites classées dans la série des antiquités africaines ou dans la série des antiquités chrétiennes : ce sont les seules mentionnées dans cette liste.

Fragment de poterie blanche avec marque ᐟVÆ, dans un cercle en creux. — 238 à 256. Dix-neuf fragments de poteries estampillées à couverte rouge (*Bulletin de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, 1898, p. 272). — 257. Fragment de poterie à couverte rouge avec la marque P CORNELI | ///////IVI, dans un cartouche en deux lignes. — 258. Fragment analogue avec la marque MVRRI. — Don de M. de la Martinière, transmis par M. R. Cagnat. **Volubilis** (Maroc).

259. — Fragment d'un vase à boire, décoré extérieurement d'un relief qui rappelle les sujets alexandrins : arbre au tronc noueux, table chargée d'offrandes, personnage debout devant une statue de divinité, rinceaux, deux personnages se faisant vis-à-vis (Héron de Villefosse, *Bulletin archéologique du Comité*, 1898, p. CLIX). Don du capitaine Hannezo, transmis par M. R. Cagnat. **Sousse,** ancienne **Hadrumète** (Tunisie).

260. — Fragment de poterie rouge, ornée extérieurement d'une figure de Satyre imberbe, marchant vers la droite et tournant la tête en arrière; il tient un *pedum* (Héron de Villefosse, *Bulletin archéologique du Comité*, 1898, p. CLIX). Don du capitaine Hannezo, transmis par M. R. Cagnat. **Hadjeb-el-Aïoun** (Tunisie).

261. — Vase en forme d'aiguière munie d'une anse, contenant des monnaies. Don du lieutenant Milhavet, transmis par M. R. Cagnat. **Lecourbe** (Algérie).

262 et 263. — 262. Fragment d'amphore avec la marque en relief MICI. — 263. Fragment de poterie avec l'estampille en creux QTC. — Tr. par la 3e brigade topographique de Tunisie, capitaine Flick, 1896; transmis par M. R. Cagnat. **Tunisie.**

264 à 269. — Carreaux avec décoration en relief. — 264. Deux zones entre deux pilastres : en haut lion à droite; en bas lévrier poursuivant une gazelle. — 265. Cavalier se dirigeant vers la droite; fragment. — 266. Entre deux pilastres, paons (dont un seul subsiste) buvant dans un calice; fragment de la partie gauche. — 267. Entre deux pilastres, le

Christ portant la croix et bénissant; la Samaritaine tirant de l'eau au puits; fragment de la partie supérieure. — 268. Cheval (?) marchant à gauche; deux palmes dans le champ; fragment. — 269. Lion marchant à gauche et pilastre; fragment de la partie gauche. — Don du capitaine Hannezo, transmis par M. R. Cagnat. **Hadjeb-el-Aïoun** (Tunisie).

270 à 272. — 270. Lampe marquée d'une croix en dessous. — 271. Médaillon avec trou de suspension, orné d'une croix. — 272. Petite ampoule ovale, avec deux trous de suspension; chaque face est ornée d'un animal. — Don de M. Paul Gaudin. Mont Pagus, **Smyrne**.

273 à 275. — 273. Moule conique avec une croix. — 274. Rondelle ornée d'une croix. — 275. Fragment de vase avec le monogramme du Christ accosté du mot ΝΙ | Κ[Α]. — Don de M. Paul Gaudin. **Smyrne**.

276 à 297. — Ampoules à eulogies, ovales, percées de deux trous de suspension. — 276 à 278. Sous une arcade portée par deux colonnes, personnage drapé, debout, de face, tenant un objet indistinct; au revers, personnage analogue, nimbé, tenant également un objet indistinct (3 exemplaires). — 279. Personnage barbu, drapé, debout, de face, tenant de la main droite un *volumen* contre sa poitrine, et de la gauche une croix; au revers, personnage debout, drapé. — 280 et 281. De chaque côté buste barbu, de face, tenant des deux mains devant sa poitrine un *volumen*; sur une face Ο ΑΓΙΟϹ ΑΝ | ΔΡΕ|ΑϹ, sur l'autre ΑΠΟϹΤΟΛΟϹ (2 exemplaires). — 282. Personnage barbu, drapé, debout sous un fronton triangulaire supporté par deux colonnes, tenant d'une main un *volumen* devant sa poitrine et de l'autre un objet indistinct; au revers, une barque d'où sort le buste d'un personnage barbu, drapé, entre les têtes de deux personnages plus petits. — 283. Entre deux palmes personnage barbu, drapé, tenant des deux mains un *volumen;* au revers, entre deux colonnes, personnage barbu, écrivant, assis de profil sur un siège en X. — 284 et 285. Personnage encapuchonné, assis, de face, sur un cheval marchant à droite; au revers, personnage drapé,

à califourchon sur un cheval galopant à droite (2 exemplaires). — 286. Type semblable; le cheval du revers marchant à droite. — 287. De chaque côté une croix accompagnée en bas de deux oiseaux d'un côté, de deux quadrupèdes de l'autre. — 288. De chaque côté une croix dans un cercle entouré de rayons. — 289 et 290. Une arcade, portée par deux colonnes et surmontée d'une boule, abrite d'un côté un autel surmonté d'une croix et de l'autre une porte double ouverte (2 exemplaires). — 291 et 292. De chaque côté une croix dans un double cercle perlé (2 exemplaires). — 293. De chaque côté une croix dans un triple cercle en creux. — 294. De chaque côté une croix en relief ornée de cercles en creux. — 295 et 296. De chaque côté des stries simulant une coquille (2 exemplaires). — 297. De chaque côté une palme à quatre branches doubles. — (E. Michon, *Nouvelles ampoules à eulogies*, dans les *Mémoires de la Soc. des Antiq. de France*, 1897, t. LVIII, p. 285 à 332, avec 25 fig.) Don de M. Paul Gaudin. Environs de **Smyrne**.

298. — Ampoule avec ornement en forme de rosace sur les deux faces. Don de M. Paul Gaudin. **Magnésie du Sipyle**.

B) Plâtre peint.

299 à 302. — Bustes funéraires en plâtre peint, détachés de couvercles de sarcophages. — 299. Grand buste de femme, réaliste; les yeux sont peints; la bouche est entr'ouverte; la chevelure forme deux bandeaux ondulés sur le front et se termine au-dessus de la tête en un diadème de nattes; un pan de voile tombe sur chaque épaule; les chairs sont peintes en brun très clair, la chevelure en noir, le voile en jaune. — 300. Buste de jeune femme; les yeux sont peints; la chevelure est ondulée et soutenue sur le front d'une série de petits frisons; deux bouclettes frisées tombent en avant des oreilles; deux longues boucles encadrent le visage; les oreilles sont ornées de pendants; les chairs sont peintes en blanc jaunâtre, la chevelure en noir, la couronne en rose. — 301. Buste de jeune femme; les yeux sont en émail; la che-

velure ondulée, divisée en deux bandeaux, couvre le haut des oreilles et forme chignon sur la nuque; le haut d'un voile couvre les épaules, laissant la gorge à nu; les chairs sont peintes en blanc jaunâtre, la chevelure en noir, le voile en vert (?). — 302. Buste de petite fille en plâtre; les yeux sont en émail; la chevelure est disposée en trois nattes : l'une part du milieu du front et couvre le haut de la tête; les deux autres partent du même endroit et entourent la tête; le haut d'un voile couvre les épaules laissant la gorge à nu; les chairs sont peintes en blanc jaunâtre, la chevelure en noir, le voile en vert foncé. — Sur les bustes de ce genre conservés au Louvre, cf. Maspéro, *La Nature,* 1892, p. 305 et suiv.; Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Acad. des inscr.*, 1892, p. 187-190. **Akhmîm,** ancienne **Panopolis** (Haute-Égypte).

C) Albâtre.

303. — Amulette, de forme triangulaire, percée d'un trou et ornée de dessins au trait sur ses deux faces. Don de M. Paul Gaudin. Environs de **Smyrne**.

304. — Navette de tisserand. Don de M. Paul Gaudin. **Magnésie du Méandre**.

D) Ivoire et os.

305. — Feuillets d'un diptyque : dans la partie supérieure, empereur couronné, assis dans une loge soutenue par de riches colonnes; en bas, scènes des jeux du cirque, combats d'ours. Les deux feuillets servaient autrefois de couvercle à une boite en ivoire de travail italien du XIIIe siècle (*Catalogue de la vente E. aus'm Weerth*. Cologne, 1895, n. 784). Ivoire. Anciennes collections Gabrielli, de Naples, et E. aus'm Weerth.

306 à 308. — 306 et 307. Dé et rondelle en os. — 308. Spatule. — Don de M. Paul Gaudin. Environs de **Smyrne**.

E) Plomb.

309 à 319. — 309. Balle de fronde portant d'un côté la

légende Κ....ΡΟΣ et de l'autre une tête de bœuf. — 310. Balle de fronde portant la lettre Φ. — 311 à 313. Trois balles de fronde anépigraphes. — 314. Petite amphore à deux anses avec l'inscription en relief ΝΕΩ|ΝΟΣ. — 315. Poids rectangulaire marqué d'un aigle ou d'un griffon. — 316. Poids rectangulaire marqué d'une tortue (?). — 317. Petit pot à collyre. — 318. Lot comprenant des empreintes, des plombs de douane, une statuette. — 319. Lot d'objets divers : médaillons, têtes, statuettes, petit vase, osselet, poids carré sans aucune marque. — Don de M. Paul Gaudin. **Smyrne.**

320 à 322. — 320. Balle de fronde avec la légende ΠΑΠΑ[C]. — 321. Petite amphore. — 322. Lot de divers objets : figurines, poids rectangulaire marqué de quatre rosaces, boîte cylindrique avec son couvercle. — Don de M. Paul Gaudin. Environs de **Smyrne.**

323. — Petit médaillon orné d'une tête de Sérapis. Don de M. Paul Gaudin. **Clazomène.**

324. — Fragment de sarcophage : personnage drapé avec une couronne au-dessus de la tête. Don de M. Paul Gaudin. **Myrina.**

325. — Lot de petits objets : empreintes, plomb de douane, etc. Don de M. Paul Gaudin. **Tralles.**

326. — Sceau circulaire avec monogramme, de l'époque byzantine. Don de M. Paul Gaudin. **Stratonicée.**

327 et 328. — 327. Lot de petits objets, empreintes, etc. — 328. Coquille. — Don de M. Paul Gaudin. **Magnésie du Sipyle.**

329. — Lot de petits objets, empreintes et plombs de douane. Don de M. Paul Gaudin. **Pergame.**

VI. Moulages.

330 à 353. — 330. Temple d'Apollon. Fragments des frontons de l'ancien temple (Athena terrassant un géant, lion étranglant un cerf, combat d'un lion et d'un taureau, frag-

ments de chevaux) et statue de Nike ayant servi d'acrotère. — 331. Sphinx des Naxiens sur son chapiteau ionique. — 332 et 333. Deux Apollons archaïques colossaux. — 334. Métopes du trésor de Sicyone. — 335. Trésor de Cnide : fronton, frise, fragment d'une figure drapée ayant servi d'acrotère, larmier et fragments d'architecture. — 336. Caryatide avec son chapiteau; tête d'une seconde caryatide. — 337. Trésor d'Athènes : métopes et deux figures à cheval ayant servi d'acrotères. — 338. Deux torses de femmes drapées, dans le style des figures de l'Acropole. — 339. Aurige vainqueur, ex-voto de Polyzalos. — 340. Groupe des danseuses de *caryatis* autour de la colonne d'acanthe. — 341. Ex-voto des Thessaliens : six statues, une tête et deux bases. — 342. Statue d'un philosophe. — 343. Personnage debout, drapé. — 344. Torse d'homme nu. — 345. Petit torse drapé. — 346. Fragment d'une petite frise. — 347. Tête d'Hercule. — 348. Tête voilée aux cheveux bouclés. — 349. Tête ceinte d'une bandelette. — 350. Tête d'homme, portrait de l'époque hellénistique. — 351. Tête de femme coiffée d'un cécryphale. — 352. Frise du trophée de Paul-Émile vainqueur à Pydna. — 353. Statue d'Antinoüs. — Fouilles de l'École française d'Athènes. Envoi de M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes. **Delphes**.

354. — Réplique du Diadumène de Polyclète. Fouilles de M. Couve. Envoi de M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes. **Délos**.

355. — Frise de la Glyptothèque de Munich représentant le cortège de Poseidon et d'Amphitrite.

356. — Inscription de Lanuvium relative au collège funéraire de Diane et d'Antinoüs (*Corp. inscr. lat.*, t. XIV, n° 2112).

357. — Épitaphe chrétienne d'Aigulfus; dans le bas, cavalier à gauche et derrière lui un lion debout. Don de M. Bobeau, correspondant du Ministère de l'Instruction publique. **Langeais** (Indre-et-Loire).

358 et 359. — 358. Brique en forme de claveau trapezoïdal,

ornée d'un personnage en relief vêtu d'une tunique courte. — 359. Brique semblable ornée du monogramme du Christ. — Don de M. L. Maître, archiviste de la Loire-Inférieure. Église Saint-Similien de **Nantes**.

360 et 361. — 360. Brique carrée avec la représentation d'Adam et Ève cueillant le fruit défendu. — 361. Brique semblable ornée du monogramme du Christ. — Don de M. L. Maître. Abbaye de **Vertou** (Loire-Inférieure).

TRAVAUX PRINCIPAUX EXÉCUTÉS

de 1897 à 1899.

Installation dans l'ancien manège du Prince Impérial de la collection des moulages d'après l'antique, par M. Charles Ravaisson-Mollien, conservateur-adjoint; la salle a été inaugurée le 20 juillet 1898 (*Revue encyclopédique,* 6 août 1898, avec une vue de la salle).

Installation de la collection des moulages de Delphes, dans l'ancienne galerie des Plâtres, près de l'escalier Assyrien, sous la partie nord de la colonnade du Louvre (*Bulletin de l'art ancien et moderne,* 1er et 8 avril 1899, p. 110-114).

Réédification sous le grand escalier Daru de l'attique de l'édifice dit *Palais enchanté de Thessalonique*, à l'aide des pilastres sculptés, des chapiteaux et des divers fragments rapportés en 1865 par M. Miller, membre de l'Institut.

Remaniement de la Salle des Prisonniers barbares et réunion dans cette salle de tous les monuments en marbres de couleur (*Bulletin de l'art ancien et moderne,* 19 août 1899, p. 221 et suiv.).

DONATEURS.

PROVENANCES.

LISTE DES PÉRIODIQUES

REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

EN 1899.

FRANCE.

Aisne. — *Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin*, 4e sér., t. XII (1893-1896). Saint-Quentin, 1897, in-8°.

Alpes (Hautes-). — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 4e trim. 1898; 1er à 3e trim. 1899. Gap, 1898-99, in-8°.

Alpes-Maritimes. — *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, t. XVI. Nice, 1899, in-8°.

Aube. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, 3e série, t. XXXV, 1898. Troyes, in-8°.

Aveyron. — *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. XVII. Rodez, 1897, in-8°. — *Mémoires*, t. XV (1894-99). Rodez, 1899, in-8°.

Belfort (Territoire de). — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 18. Belfort, 1899, in-8°.

Bouches-du-Rhône. — *Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix*, t. XVII. Aix, 1898, in-8°.

Calvados. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*. Caen, 1898, in-8°.

CHARENTE. — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 6e sér., t. VII et VIII. Angoulême, 1898-99, in-8°. — X. Barbier de Montault, *Le trésor liturgique de Cherves en Angoumois*, atlas in-fol., annexe au t. VII du *Bulletin*.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes*, 4e sér., t. V; 5e sér., t. I. Saintes, 1899, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques, t. XIX; t. XX, 1re livr. Saintes, 1899-1900, in-8°.

CHER. — *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXII (1897-98). Bourges, 1899, in-8°.

CORRÈZE. — *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XX, 4e livr.; t. XXI, 1re à 3e livr. Brive, 1898-99, in-8°.

CÔTE-D'OR. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Châtillonnais*, 2e sér., nos 5 et 6. Châtillon-sur-Seine, 1898, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, 4e sér., t. VI (1897-98). Dijon, 1898, in-8°.

CÔTES-DU-NORD. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Mémoires*, t. XXXVI. Saint-Brieuc, 1898, in-8°. — *Bulletins*, 1899, nos 4 à 8, in-8°.

CREUSE. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 2e sér., t. VII. Guéret, 1899, in-8°.

DORDOGNE. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XXXV, 6e livr.; t. XXXVI, 1re à 6e livr. Périgueux, 1898-99, in-8°.

DOUBS. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires*, année 1898. Besançon, 1899, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 7e série, 2e vol. (1897); 3e vol. (1898). Besançon, 1898-99, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, t. XXVI, 2e fasc. Montbéliard, 1899, in-8°.

DRÔME. — *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 128 à 132e livr. Valence, 1899, in-8°.

EURE-ET-LOIR. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, nos 237 à 242. Chartres, 1899, in-8°.

Bulletin de la Société dunoise, nos 116 à 120, 1898-99. Châteaudun, in-8°.

FINISTÈRE. — *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. XXIII. Brest, 1898, in-8°.

GARD. — *Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, t. XXVIII (1898); t. XXIX (1898). Alais, 1898-99, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 7e série, t. XXI, année 1898. Nîmes, in-8°.

GARONNE (HAUTE-). — *Bulletin de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, t. I, fasc. 1 à 3. Toulouse, 1898, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, série in-8°, n° 23. Toulouse, 1899, in-8°.

GIRONDE. — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 3e série, 58e année, 1896. Paris, in-8°.

Société archéologique de Bordeaux, t. XXII, 1er et 2e fasc. Bordeaux, 1897, in-8°.

HÉRAULT. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, t. XXVII. Béziers, 1898, in-8°.

Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres, 2e série, t. II, n° 2. Montpellier, 1899, in-8°.

Publications de la Société archéologique de Montpellier, 2e sér., t. I, no 3. Montpellier, in-8o.

ILLE-ET-VILAINE. — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XXVIII. Rennes, 1899, in-8o.

INDRE-ET-LOIRE. — *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, t. XI, 3e et 4e trim.; t. XII, 1er à 4e trim. Tours, 1898-99, in-8o.

ISÈRE. — *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4e sér., t. XI et XII. Grenoble, 1898-99, in-8o.

Bulletin de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère, 4e sér., t. III. Grenoble, 1897, in-8o. — *Catalogue des actes du dauphin Louis II devenu le roi de France Louis XI*, recueillis par E. Pilot de Thorey. Grenoble, 1899, 2 vol. in-8o.

LANDES. — *Bulletin de la Société de Borda*, 23e année, 4e trim.; 24e année, 1er à 3e trim. Dax, 1898-99, in-8o.

LOIR-ET-CHER. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. XXXVII. Vendôme, 1898, in-8o.

LOIRE. — *Bulletin de la Diana*, t. X, nos 3 et 4; t. XI, no 1. Montbrison, 1898-99, in-8o.

LOIRE-INFÉRIEURE. — *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XXXVIII et XXXIX. Nantes, 1897-98, in-8o.

LOIRET. — *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. XII, nos 163 à 165. Orléans, 1898-99, in-8o.

MAINE-ET-LOIRE. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 5e sér., t. I (1898). Angers, 1899, in-8o.

MARNE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 2e sér., t. I. Châlons-sur-Marne, 1898-99, in-8o.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 103e et 104e vol. Reims, 1898-99, in-8o.

MARNE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. IV, n° 58. Langres, 1899, in-8°. — *Mémoires*, n° 10. Langres, 1899, in-4°.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 5e série, t. XVI. Nancy, 1899, in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, t. XLVIII. Nancy, 1898, in-8°. — *Compte-rendu des fêtes du Cinquantenaire*. Nancy, 1898, in-8°.

MEUSE. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 3e série, t. VII. Bar-le-Duc, 1898, in-8°.

NORD. — *Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes*, t. I (2e édition). Avesnes, 1899, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, t. LII. Cambrai, 1898, in-8°.

Bulletin de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, 1898, 2e fasc. Dunkerque, 1898, in-8°. — *Mémoires de la Société dunkerquoise*, t. XXXI. Dunkerque, 1899, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 4e série, t. IX, 6e livr.; t. X, 1re à 6e livr. Lille, 1898-99, in-4°.

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, 3e sér., t. V. Roubaix, 1898, in-8°.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue agricole, industrielle, historique et artistique, t. XLVIII, nos 1 et 2. Valenciennes, 1898, in-8°.

OISE. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. XVII, 1re partie. Beauvais, 1898, in-8°.

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires, 4e série, t. II, année 1897-98. Senlis, 1899, in-8°.

PAS-DE-CALAIS. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2e sér., t. XXIX. Arras, 1898, in-8°.

Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, t. X, 1er à 3e fasc. Saint-Omer, 1899, in-8°. — *Les chartes de Saint-Bertin*, publ. par M. l'abbé Bled, t. IV, 3e fasc. Saint-Omer, 1899, in-4°.

RHÔNE. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Sciences et lettres*, 3e sér., t. V. Lyon, 1898, in-8°.

Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, années 1896-1897. Lyon, 1898, in-8°.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XXVI. Autun, 1898, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, 24e année, n° 12; 25e année, nos 1 à 12. Chalon-sur-Saône, 1898-99, in-8°.

SARTHE. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XLIII à XLV, 2e sem. Le Mans, 1898-99, in-8°.

SAVOIE. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXXVII. Chambéry, 1898, in-8°.

SAVOIE (HAUTE-). — *Société florimontaine d'Annecy. Revue savoisienne*, 1898, n° 4; 1899, nos 1 à 4. Annecy, in-8°.

SEINE. — *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXII, fasc. 11 et 12; t. XXIII, fasc. 1 à 6. Athènes et Paris, 1898-99, in-8°.

Bulletin critique, année 1899. Paris, in-8°.

Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris, 4e sér., t. X, fasc. 1 à 4. Paris, 1899, in-8°.

Journal des Savants, nov.-déc. 1898; janv. à déc. 1899. Paris, 1898-99, in-4°.

Ministère de l'Instruction publique. Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, t. XXXI. Paris, 1898, in-8°. — *Documents inédits. Lettres de Peiresc*, t. VII. Paris, 1898, in-4°.

Revue militaire rédigée à l'État-major de l'armée, n° 1. *Archives historiques*, avril 1899. Paris, in-8°.

Société de l'histoire de France. — *Annuaire-Bulletin*, année 1898. Paris, in-8°. — *Chronique d'Antonio Morosini*, publ. par G. Lefèvre-Pontalis et L. Dorez, t. II. Paris, 1899, in-8°. — *Mémoires du chevalier de Quincy*, publ. par Léon Lecestre, t. II. Paris, 1899, in-8°.

SEINE-ET-MARNE. — *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1899, 1er à 3e trim. Fontainebleau, in-8°.

SEINE-ET-OISE. — *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet. Procès-verbal des réunions du Marais et de Rochefort*, série in-8°, t. XIII. Tours, 1898, in-8°.

Commission des antiquités et des arts, t. XIX. Versailles, 1899, in-8°.

SEINE-INFÉRIEURE. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année* 1897-98. Rouen, 1899, in-8°.

SOMME. — *Société d'émulation d'Abbeville. Bulletin trimestriel*, 1898, fasc. 1 à 4; 1899, fasc. 1 et 2. Abbeville, in-8°. — *Les reliures artistiques de la bibliothèque communale d'Abbeville*. Abbeville, 1897, in-4°. — *La Chronique de Centulle*. Abbeville, 1899, in-4°.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens, t. XLV. Amiens, 1899, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1898; année 1899, 1er trim. Amiens, 1898-99, in-8°. — *Mémoires*, 4e sér., t. III. Amiens, 1899, in-8°.

TARN-ET-GARONNE. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XXVI. Montauban, 1899, in-8°.

VAR. — *Bulletin de l'Académie du Var*, nouv. série, t. XXI, 1898. Toulon, in-8°.

VAUCLUSE. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVII, 4e trim.; t. XVIII, 1er et 2e trim. Avignon, 1898-99, in-8°.

VIENNE. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e sér., t. XX. Poitiers, 1899, in-8°. — *Mémoires*, 2e sér., t. XXI, 1898. Poitiers, 1899, in-8°.

VIENNE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XLVII. Limoges, 1899, in-8°.

VOSGES. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, LXXVe année, 1899. Épinal, in-8°. — *Tables alphabétiques* (1890-1892), par C. Claudot. Épinal, 1899, in-8°.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 24e année, 1898-1899. Saint-Dié, 1899, in-8°.

YONNE. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 51e vol., 2e partie; 52e vol., 1re et 2e partie. Auxerre, 1898-99, in-8°.

ALGÉRIE. — *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne*, 42e année, n° 231; 43e année, nos 232 à 234. Alger, 1898-99, in-8°.

Académie d'Hippone. Comptes-rendus des réunions, année 1898, n° 3. Bône, in-8°.

Recueil de notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, t. XXXII (1898). Constantine, 1899, in-8°.

Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie, fasc. 78 à 80. Oran, 1898-99, in-8°.

ALLEMAGNE.

BONN. — *Bonner Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, livr. 104. Bonn, 1899, in-8°.

TRÈVES. — *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, année 1898, n° 12; année 1899, nos 1 à 10. Trèves, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. XVII, livr. 4; t. XVIII, livr. 1 à 3. Trèves, 1898, in-8°.

WIESBADEN. — *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung*, t. XXIX, 2e fasc. Wiesbaden, 1898, in-8°. — *Mitteilungen*, 1898-99, nos 1 à 3.

ALSACE-LORRAINE.

COLMAR. — *Mittheilungen der naturhistorischen Gesellschaft in Colmar*. Neue Folge, t. IV. Colmar, 1898, in-8°.

MULHOUSE. — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, déc. 1898; janv. à oct. 1899. Mulhouse, in-8°. — *Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et environs au XIXe siècle*. Mulhouse, 1900, in-4°.

AUTRICHE-HONGRIE.

AGRAM. — *Vjesnik hrvatskoga archeoloskoga drustva*. Nouv. sér., t. II et III. Zagrebu, 1897-99, in-8°.

CRACOVIE. — *Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie*, février 1898, in-8°.

PRAGUE. — *Pamatky archæologické a mistopisné*, t. XVIII, fasc. 3 à 5. Prague, 1898, in-4°.

SPALATO. — *Bullettino di archeologia e storia dalmata*, 21e année, no 12; 22e année, nos 1 à 10. Spalato, 1898-99, in-8°.

VIENNE. — *Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte*. vol. CXXXVII à CXL. Wien, 1898, in-8°. — *Archiv*, t. LXXXIV. Wien, 1897-98, in-8°. — *Fontes rerum Austriacarum*. Zweite Abtheilung. Diplomata et acta, t. L. Wien, 1898, in-8°. — *Archiv für œsterreichische Geschichte*, t. LXXXV et LXXXVI. Wien, 1898-99, in-8°.

Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien, t. II, fasc. 1. Wien, 1899, in-4°.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 28e vol., 6e et 7e livr.; 29e vol., 1re à 5e livr. Wien, 1898-99, in-4°.

BELGIQUE.

Anvers. — *Académie royale d'archéologie de Belgique. Bulletin*, 5e série des *Annales*, IV à VII. Anvers, 1899, in-8°. — *Annalés*, 5e sér., t. I, 4e livr.; t. II, 1re et 2e livr. Anvers, 1899, in-8°.

Arlon. — *Fédération archéologique et historique de Belgique.* XIVe session. Arlon, 1899, in-8°.

Bruxelles. — *Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Annuaire*, 1898 et 1899. Bruxelles, in-8°. — *Bulletin*, 3e sér., t. XXXIV à XXXVI. Bruxelles, 1897-98, in-8°. — *Tables générales*, 3e sér., t. I à XXX. Bruxelles, 1898, in-8°.

Analecta Bollandiana, t. XVII, fasc. 3 et 4; t. XVIII, fasc. 1 à 3. Bruxelles, 1898-99, in-8°.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. XII, livr. 3 et 4; t. XIII, livr. 1 et 2. Bruxelles, 1898-99, in-8°.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 35e et 36e années. Bruxelles, 1896-97, in-8°.

La Gazette numismatique, 2e année, nos 5 à 9; 3e année, nos 1 et 2. Bruxelles, 1897-98, in-8°.

Recueil des ordonnances des Pays-Bas, 2e sér., t. II. Bruxelles, 1898, in-fol.

Revue belge de numismatique, année 1899. Bruxelles, in-8°.

Gand. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 6e année, n° 8; 7e année, nos 1 à 9. Gand, 1898-99, in-8°. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. 10 à 14. Gand, 1899, in-8°.

Maredsous (Abbaye de). — *Revue bénédictine*, 1899, nos 1 à 11; 1899, n° 1. Maredsous, in-8°.

Namur. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXI, 4e livr.; t. XXIII, 1re livr. Namur, 1898-99, in-8°.

DANEMARK.

Copenhague. — *Aarboeger for nordisk oldkyndighed og historie, udgivne af det kongelige nordiske oldskriftselskab*, 2e sér., 13e vol., 4e livr.; 14e vol., 1re à 3e livr. Copenhague, 1898-99, in-8°.

Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord, nouv. sér., 1898. Copenhague, in-8°.

ÉTATS-UNIS.

Baltimore. — *Johns Hopkins University. Studies in historical and political science*, 15e sér., vol. VI à XII; 16e sér., vol. I à XII; 17e sér., vol. I à V. Baltimore, 1897-99, in-8°.

Chicago. — *The Chicago Academy of Sciences. Bulletin*, n° II. Chicago, 1897, in-8°.

Cincinnati. — *Annual reports of the historical and philosophical Society of Ohio for* 1897. Cincinnati, 1897, in-8°.

New-York. — *American Journal of archæology*, 2e série, vol. II, nos 1 à 6; vol. III, nos 1 à 3. New-York, 1898-99, in-8°.

Philadelphie. — *Proceedings of the american philosophical Society*, vol. XXXVIII. Philadelphie, 1899, in-8°.

Topeka. — *Eleventh biennial Report of the board of directors of the Kansas State historical Society*. Topeha, 1898, in-8°.

Washington. — *Smithsonian Institution. Annual-report of the board of regents of the Smithsonian Institution for the Year* 1896. Washington, 1898, in-8°.

GRANDE-BRETAGNE.

Cambridge. — *Proceedings of the Cambridge Antiquarian Society*, n° 40. Cambridge, 1899, in-8°. — Montague

Rhodes James. *The sources of archbishop Parker's collection of mss. at Corpus Christi College.* Cambridge, 1899, in-8°.

Édimbourg. — *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, 3e série, vol. VIII (session 1897-98). Edinburgh, 1898, in-8°.

Jersey. — *Société jersiaise. Actes des États de l'île de Jersey*, 1606-1651. Jersey, 1899, in-4°.

ITALIE.

Bologne. — *Atti e memorie della r. deputazione di storia patria per le provincie di Romagna*, 3e sér., vol. XVII, fasc. 1 à 3. Bologne, 1899, in-8°.

Rome. — *Atti della R. Accademia dei Lincei. Serie quinta. Classe di scienze morali, storiche e filologiche, Notizie degli Scavi*, août à déc. 1898; janv. à août 1899. Roma, 1898-99, in-4°. — *Rendi-conto dell' adunanza solenne del 4 giugno* 1899. Roma, 1899, in-4°. — *Rendi-conti della reale Accademia, serie quinta*, vol. VII, fasc. 7 à 12; vol. VIII, fasc. 1 à 8. Roma, 1898-99, in-8°.

Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Ræmische Abtheilung, vol. XIII, fasc. 4; vol. XIV, fasc. 1 et 2. Rome, 1898-99, in-8°.

Turin. — *Atti della r. Accademia delle scienze di Torino*, vol. XXXIII, fasc. 14 et 15; vol. XXXIV, fasc. 1 à 4. Torino, 1898-99, in-8°. — *Memorie, serie seconda*, vol. XLVIII. Torino, 1899, in-8°.

LUXEMBOURG.

Luxembourg. — *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, vol. XLVI, XLVII et XLIX. Luxembourg, 1898-1900, in-8°.

PAYS-BAS.

Leeuwarden. — *Zeventigste verslag der Handelingen van*

het Friesch Genootschap van Geschied-oudheid-en taalkunde. Leeuwarden, 1897-98, in-8°.

PORTUGAL.

LISBONNE. — *O archeologo Português*, vol. IV, n°s 7 à 12. Lisboa, 1898, in-8°.

PORTO. — *Portugalia. Materiaes para o estudo do povo portuguez*, t. I, fasc. 1. Porto, in-8°.

RUSSIE.

DORPAT. — *Acta et commentationes imp. Universitatis Jurievensis*, 1898, n° 6; 1899, n° 1. Jurjew, 1898-99, in-8°.

EKATERINEBOURG. — *Bulletin de la Société ouralienne d'amateurs des sciences naturelles*, t. XV, livr. 2; t. XVI, livr. 2. Ekaterineburg, 1895-97, in-8°.

HELSINGSFORS. — *Suomen Museo*, t. V, n°s 1 et 2, in-8°. — *Finskt Museum. Mänadsblad*, t. V, n°s 1 et 2, 1898, in-8°.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Mémoires de la Commission impériale d'archéologie pour l'année* 1895. Saint-Pétersbourg, 1897, in-4°. — *Matériaux pour l'archéologie russe*, n° 21. Saint-Pétersbourg, 1897, in-4°.

SUÈDE.

STOCKHOLM. — *Antiquarisk tidskrift... genom Hans Hildebrand*, t. XIV, 1re livr. Stockholm, 1899, in-8°.

Kongl. Vitterhets historie och Antiquitats Akademiens Månadsblad. Ttjugondefjerde Argången, 1895. Stockholm, 1898, in-8°. — *Musée des Antiquités nationales de Stockholm. Catalogue sommaire* publ. par O. Montelius. Stockholm, 1899, in-8°.

SUISSE.

BALE. — *Beiträge zur vaterländischen Geschichte, herausge-*

geben von der historischen und antiquarischen Gesellschaft zu Basel. Neue Folge, t. V, livr. 2. Basel, 1899, in-8°.

GENÈVE. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. II, livr. 2. Genève, 1899, in-8°.

STANS. — *Der Geschichtsfreund. Mitteilungen des historischen Vereins der fünf Orte*, t. LIV. Stans, 1899, in-8°.

ZÜRICH. — *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, vol. XXIV, livr. 6. Zürich, 1899, in-4°.

Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, herausgegeben vom schweizerischen Landesmuseum. Neue Folge, t. I, nos 1 à 3. Zürich, 1899, in-8°.

TUNISIE.

TUNIS. — *Revue tunisienne, organe de l'Institut de Carthage*, 1899, nos 21 à 25. Tunis, in-8°.

URUGUAY.

MONTEVIDEO. — *Anales del Museo nacional de Montevideo*, t. III, fasc. X à XII. Montevideo, 1898-99, in-4°.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 93, l. 3, *au lieu de :* Mozat, *lisez :* Mozac.

P. 138, l. 16, *au lieu de :* Aulhac, *lisez :* Aulhat.

P. 140, *lire ainsi la 2e ligne de l'inscription :*

NOVMFAV

P. 160, l. 2, *au lieu de :* M. O. Villenoisy, *lisez :* M. Fr. de Villenoisy.

P. 162, l. 16, *au lieu de :* Jules, *lisez :* Julien.

P. 163, l. 1, *au lieu de :* Daugibeaud, *lisez :* Dangibeaud.

P. 229, l. 1, *au lieu de :* E. Tardif, *lisez :* J. Tardif.

P. 242, l. 9, *au lieu de :* Carraud, *lisez :* Carrand.

P. 244, *à la légende de la vignette, ajoutez :* et à Naples.

P. 247, *aux lignes* 17-19, *substituez :*

M. Héron de Villefosse rappelle qu'on connaît plusieurs exemplaires d'un médaillon en terre cuite relatif à la fondation de Lyon (cf. Allmer et Dissard, *Inscriptions antiques de Lyon*, II, p. 149 et 172; *Trion*, I, p. xvi, II, p. 599).

P. 257, l. 24, *au lieu de :* Courajod, *lisez :* Corroyer.

P. 269, l. 22, *au lieu de :* directeur de, *lisez :* conservateur à.

P. 269, l. 34, après *âges*, *ajoutez : préhistoriques.*

P. 270, l. 7, 271, l. 26, et 272, l. 8, *au lieu de :* ethnographique, *lisez :* ethnologique.

P. 272, l. 18 et 21, *au lieu de :* Preburuna, *lisez :* Treburuna.

P. 273, l. 21 et 23, *au lieu de :* Eburobrittum, *lisez :* Eburobrittium.

P. 285, l. 23, *au lieu de :* Lesser, *lisez :* Lessert.

P. 300, l. 3, *au lieu de :* Lucien, *lisez :* Lucius.

P. 304, l. 20, et p. 306, l. 23, *au lieu de :* Busche, *lisez :* Buche.

TABLES

DU

BULLETIN DE 1899.

I.

Index par noms d'auteurs.

II.

Index géographique.

III.

Index géographique de la bibliographie d'Edmond Le Blant[1].

1. Les chiffres renvoient aux numéros de la bibliographie et non aux pages.

IV.

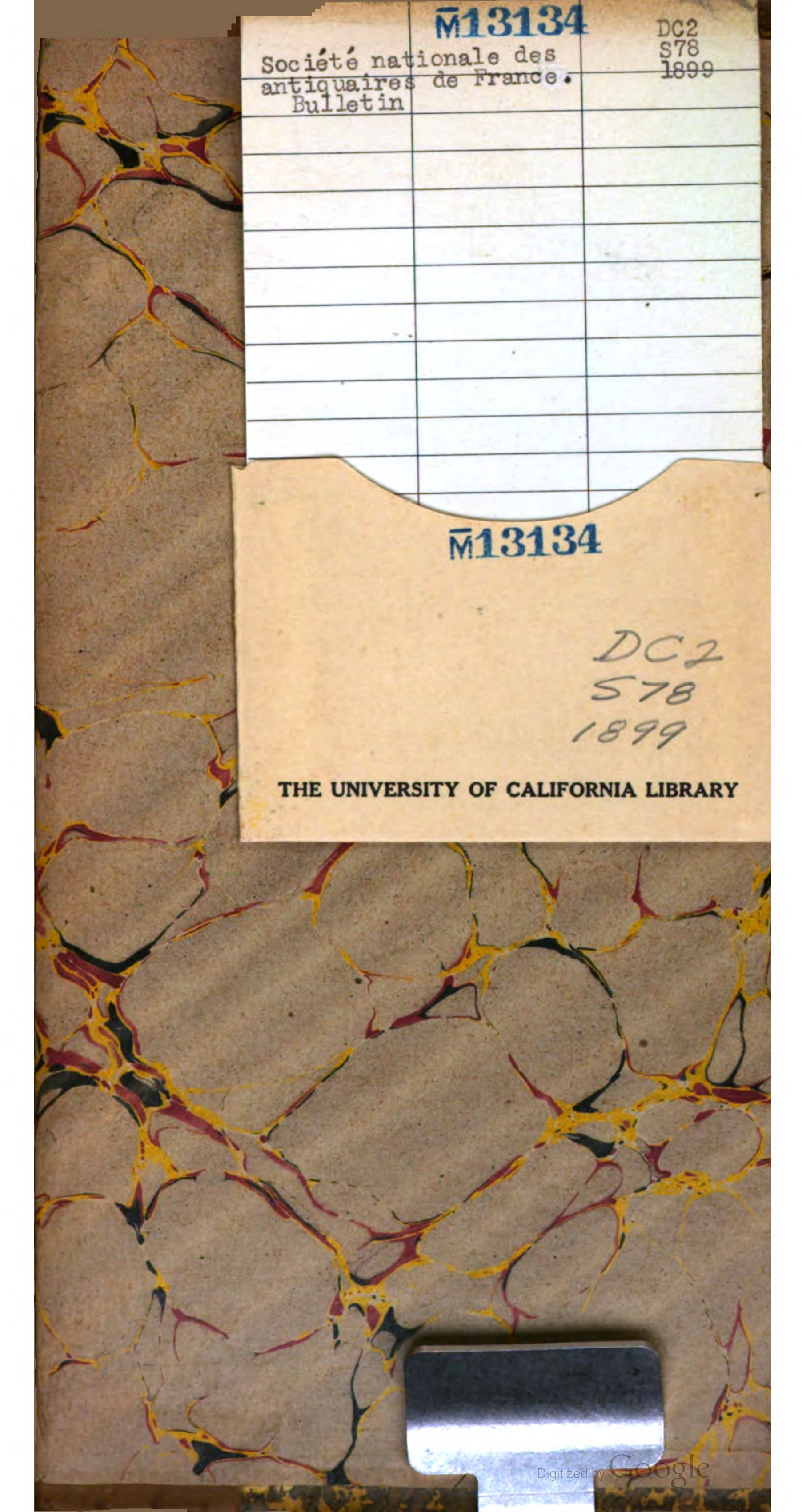
Index des illustrations.

V.

Renseignements généraux.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.





M13134
Société nationale des antiquaires de France. Bulletin
DC2
S78
1899
M13134
DC2
S78
1899
THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Digitized by Google

